



**PRÉFET  
DU VAL-D'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

**Pour la Communauté de Communes de la Vallée de  
l'Oise et des Trois Forêts**



Version du 20/02/2022



# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour la Communauté de Communes de Vallée de l'Oise  
et des Trois Forêts

## ENTRE

### ⑩ La communauté de communes de Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

Représentée par son Président, Monsieur PONIATOWSKI Sébastien, dûment habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du conseil communautaire en date du 10 décembre 2021,

Ci-après désignée par « la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts » ou « l'EPCI » ou « l'intercommunalité » ;

d'une part,

## ET

### ⑩ L'État,

Représenté par M. Amaury de SAINT-QUENTIN, Préfet du Val d'Oise,

Ci-après désigné par « l'État » ;

d'autre part

## EN PRÉSENCE DE :

### ⑩ Le Conseil départemental du Val d'Oise

Représenté par sa Présidente, Mme Marie-Christine CAVECCHI, dûment habilitée à l'effet des présentes en vertu d'une délibération de l'assemblée départementale en date du 17 décembre 2021.

Ci-après désigné par « le Département » ;

IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :



## Préambule

Dans le prolongement des nouveaux contrats de plan État-région (CPER), le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État.

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) constituent une nouvelle génération de démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales. Ces contrats doivent traduire de manière transversale et opérationnelle les ambitions d'un territoire en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale. Ces contrats doivent répondre à trois enjeux.

1 – À court terme, il s'agit d'associer les territoires au plan de relance. Ces nouveaux contrats seront un vecteur de la relance 2021-2022 et ils favoriseront l'investissement public et privé dans tous les territoires.

2 – Dans la durée du mandat 2020-2026, il s'agit d'accompagner les collectivités dans leur projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire. Le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de logement, de mobilité, d'accès au service, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement numérique. Les projets portés dans le cadre de ce contrat devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturel, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux de la stratégie bas carbone et de préservation de la biodiversité.

3 – Le CRTE constitue l'outil privilégié de contractualisation entre l'État et un territoire. À l'échelle de Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, si cela est jugé pertinent par les parties concernées, le CRTE pourra le moment venu regrouper l'ensemble des démarches contractuelles existantes<sup>1</sup>. Ainsi, dès lors qu'un axe stratégique du projet de territoire correspond à un contrat passé avec l'État, ce contrat pourra être inclus dans le CRTE. Cette logique intégratrice vise à simplifier l'accès des porteurs de projets aux crédits de l'État et de ses opérateurs.

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts a souhaité s'engager dans cette démarche et a, à ce titre, signé avec l'État une convention d'initialisation du CRTE en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

### **CECI AYANT ÉTÉ EXPOSÉ, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

<sup>1</sup>Action Cœur de Ville (ACV), Petites Villes de Demain (PVD), contrat de ville et de cohésion urbaine, contrat local de santé...



## Article 1<sup>er</sup> – Objet du CRTE de la Communauté de Communes de la Vallée de l’Oise et des Trois Forêts

L’objet du présent document est de définir un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre opérationnelle pour réussir collectivement la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale de la Communauté de Communes de la Vallée de l’Oise et des Trois Forêts autour de projets concrets.

Selon les souhaits du Gouvernement, les CRTE mobiliseront l’ensemble des moyens d’accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C’est un contrat évolutif et pluriannuel d’une durée de 6 ans. Il fera l’objet d’une large communication et d’une évaluation sur la base d’indicateurs.

## Article 2 – Ambition du territoire et orientations stratégiques<sup>2</sup>

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques visant à mettre en œuvre un projet de relance et de transition écologique la Communauté de Communes de la Vallée de l’Oise et des Trois Forêts.

Il s’appuie sur le travail en cours d’élaboration du **Projet de territoire de la** Communauté de Communes de la Vallée de l’Oise et des Trois Forêts. Des premières orientations stratégiques ont pu être arrêtées par les élus et dessinent l’armature du présent contrat. Elles dessinent les priorités de l’action publique sur le territoire de l’intercommunalité pour les années à venir : le développement économique, la transition écologique et énergétique et la cohésion sociale et territoriale.<sup>3</sup>

Au fur et à mesure de la finalisation du **projet de territoire de la** Communauté de Communes de la Vallée de l’Oise et des Trois Forêts, détaillé en annexe 3, les orientations et actions prioritaires définies au présent CRTE pourront être amendées et/ou enrichies au travers d’un avenant de cadrage.

---

<sup>2</sup>Il s’agit d’une synthèse des ambitions du projet de territoire décliné en annexe 2. Vous pouvez vous aider du guide de rédaction. Par ailleurs, la forme de cet article est libre : il peut être présenté sous forme de texte, tableau ou schéma, sans dépasser 5 pages.

<sup>3</sup>Ces priorités sont données à titre d’exemple. Elles doivent être adaptées au cas de chaque EPCI tout en maintenant la priorité sur la transition écologique et énergétique.

Ce **Projet de territoire** au même titre que le CRTE, ne se veut pas figé. Le Projet et sa traduction dans le CRTE seront évalués et ajustés en cours de route. Les orientations qui suivent se déclineront ainsi en un plan d'actions « souple » à adapter progressivement.

## 2.1. Les enjeux partagés du territoire<sup>4</sup>

### 1 – Développement économique : pour un territoire qui crée des emplois

Le diagnostic territorial « *Transition Economique* » a permis d'identifier les enjeux du territoire. Ce diagnostic sur le développement économique du territoire (état initial) a été structuré autour de 4 axes : l'analyse du portrait commercial et industriel du territoire, l'analyse des données statistiques sur l'emploi au niveau local, un focus sur l'impact environnemental de l'activité économique, et deux focus spécifiques sur le Tourisme et le Numérique.

Ont également été pris en compte dans ce diagnostic les indicateurs des 3 Objectifs de Développement Durable concernés (8, 9 et 12).

Les enjeux identifiés sont les suivants :

- Un bassin d'emploi avec le taux d'emploi le plus faible au niveau francilien (bassin est 95), ce qui limite les possibilités pour diminuer la part modale de la voiture pour les déplacements domicile-travail des habitants (peu de transports en commun) ;
- Un développement économique local basé sur le tourisme et le dynamisme des centres-villes par le soutien aux commerces de proximité : aucune ZAE publique (1 ZAC – Grand Val, 1 ZAE privée à Méry-sur-Oise). La Communauté de Communes n'est donc pas en capacité d'accueillir des entreprises et industries aujourd'hui. Peu d'éco-entreprises et de structures d'insertion (ESS) ;
- Peu de projets en faveur de l'économie circulaire : une nécessité d'améliorer la collecte et la gestion des déchets sur le territoire, de développer l'agriculture biologique et les circuits courts, et une offre de réparation et de réemploi ;
- Une offre de tourisme durable de qualité et en plein développement : création des premiers circuits cyclotouristiques et de randonnées, développement du tourisme fluvial (inauguration du port de plaisance de l'Isle-Adam en 2021) ;
- Un territoire entièrement fibré, même les plus petites communes, un support intéressant pour développer des SmartGrids et applications numériques.

### 2 – Œuvrer à la transition écologique et énergétique des territoires

Le diagnostic territorial « *Transition Ecologique & Energétique* » correspond au diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), adopté en juillet 2021. Il a été consolidé au vu de l'évolution de la réglementation (nouvelle loi Climat & Résilience) et avec des données complémentaires (Plan Vélo et données locales de l'INSEE).

Ont également été pris en compte dans ce diagnostic les indicateurs des 6 Objectifs de Développement Durable concernés (6, 7, 11, 13, 15 et 12).

Les enjeux identifiés sont les suivants :

- L'efficacité du patrimoine public et privé est faible (Etiquette DPE F en moyenne sur le territoire). Un risque d'accroissement des ménages en situation de précarité énergétique

<sup>4</sup>Reprendre les grands enjeux qui se dégagent du diagnostic territorial figurant en annexe 2. Les axes sont donnés ici à titre indicatif, sauf celui sur la transition écologique et énergétique, qui doit nécessairement figurer au CRTE.



- sur le territoire dû à l'augmentation du prix de l'énergie (11% aujourd'hui) ;
- Un territoire plutôt préservé par la pollution atmosphérique de manière générale grâce à son couvert forestier, sauf au niveau des grands axes routiers ;
  - Un territoire adapté pour développer les mobilités douces et la pratique du sport en plein air, avec une volonté locale de développer l'usage du vélo ;
  - Une artificialisation des sols relative sur le territoire et proche du « *Zéro artificialisation Nette* » (évolution du taux d'artificialisation des sols 2012-2018 : 0,1). La balance en terme de séquestration carbone est positive sur cette période (l'artificialisation des espaces construits est compensée par la désartificialisation des espaces ouverts et l'accroissement du couvert forestier) ;
  - Une nécessité d'améliorer les services publics de l'eau (eaux pluviales et eaux usées notamment) pour s'adapter au changement climatique ;
  - Une nécessité d'améliorer le service public de collecte et de traitement des déchets, et de développer une stratégie locale en faveur de l'économie circulaire pour limiter l'impact du territoire sur la raréfaction des ressources ;
  - Une volonté et une stratégie locale bien développée pour préserver les milieux et la biodiversité, portée par nos partenaires (PNR du Vexin et de l'Oise, Syndicats).

### 3 – Agir pour une cohésion territoriale et sociale

Le diagnostic territorial « *Transition Sociale* » a permis d'identifier les enjeux du territoire. Ce diagnostic sur la Cohésion Sociale du territoire (état initial) a été structuré autour de 4 axes : la caractérisation de la population du territoire, et de l'habitat (portrait territoire INSEE 2021), une analyse de l'offre de services à destination des habitants, et un focus sur la sécurité au niveau du territoire (données locales).

Ont également été pris en compte dans ce diagnostic les indicateurs des 6 Objectifs de Développement Durable concernés (1, 2, 3, 4, 5 et 10).

Les enjeux identifiés sont les suivants :

- Les chiffres clés du territoire en matière de cohésion sociale sont de manière générale meilleurs que ceux du Val d'Oise et de la région IDF : un taux d'activité plus important avec une part des ménages fiscaux imposés plus élevée (75.8% contre 66% pour le Val d'Oise), un taux de pauvreté beaucoup plus faible (7.3% contre 17% pour le Val d'Oise) et un taux de chômage plus bas (9.3% contre 12.9%) ;
- La densité de population est également intéressante : 511.2 habitants/m<sup>2</sup> contre 994.1 pour le Val d'Oise, ainsi que la proportion des différentes catégories socioprofessionnelles qui est plutôt équilibrée ;
- Un territoire attractif pour les ménages, ou il fait « bon vivre » et avec l'accès à de nombreux services ;
- Un accès aux services de santé bien développé (Clinique privée Conti sur l'Isle-Adam, Hôpitaux publics de Beaumont sur Oise, de Pontoise et d'Eaubonne à proximité, densité médecins généralistes et offre de service médecine alternative) ;
- Une attention particulière auprès des publics vulnérables (transport à la demande pour les personnes âgées par exemple, insertion sociale) ;
- Un nombre de licenciés sportifs important, et une pratique du sport en plein air en plein développement. L'égalité homme-femme sur l'accès au sport est un axe de travail ;



- Une offre culturelle riche et diversifiée, une volonté politique forte de poursuivre son développement en l'adaptant également à tous les publics ;
- Un sentiment d'insécurité peu présent sur le territoire (peu d'actes d'incivilités ou de crimes), avec une police de proximité sur les 5 communes les plus grandes, et le déploiement d'une première tranche de vidéoprotection ;
- Un engagement citoyen des administrés (83% de taux de participation aux dernières élections présidentielles), une participation citoyenne à développer au niveau local.

## 2.2. Les orientations stratégiques

En partant des éléments de diagnostic, et en se basant sur les enjeux qui s'en dégagent, une armature stratégique a pu être définie pour le CRTE.<sup>5</sup>

Le projet de territoire a été défini pour répondre aux enjeux de la transition écologique, économique et sociale. Il est ainsi structuré autour de :

### ↔ 3 Volets Stratégiques :

Transition Ecologique & Energétique

Développement économique local Circulaire & Solidaire

Epanouissement de tous & Cohésion sociale

### ↔ 1 Volet Transversal :

Préserver & Améliorer la santé des habitants

### ↔ 1 Volet Support :

Administration Exemplaire & Gouvernance Participative

### ↔ Et 16 Axes Stratégiques :

- AXE 1 : Maîtriser la consommation d'énergie du territoire
- AXE 2 : Vers une mobilité « *bas carbone* »
- AXE 3 : Adaptation au changement climatique
- AXE 4 : Urbanisation Raisonnée et Résiliente
- AXE 5 : Le tourisme durable : au cœur de l'attractivité territoriale
- AXE 6 : Promouvoir nos commerces de proximité & les circuits courts
- AXE 7 : Territoire Innovant & Connecté – Vers le « *Smart & Green City* »
- AXE 8 : Accompagner les acteurs économiques engagés & Fédérer autour des enjeux

<sup>5</sup>En cas de projet de territoire déjà existant, celui-ci sera à mettre en annexe 2 du contrat. La présente partie doit en constituer une synthèse.



**AXE 9** : Développer une offre de service adaptée à tous les publics et tous les parcours

**AXE 10** : Tous au sport : 3, 2, 1...Partez !

**AXE 11** : Soutenir une éducation de qualité et encourager la « curiosité culturelle »

**AXE 12** : Assurer la paix et la sécurité des populations

**AXE 13** : Améliorer l'accès aux soins, en favorisant une offre diversifiée

**AXE 14** : Préserver la santé des populations

**AXE A.1** : Jouer un rôle de chef d'orchestre et d'animateur territorial de la transition écologique

**AXE A.2** Collectivité Exemplaire & Efficiente

## Article 3 – Plan d'actions et mise en œuvre

Les orientations stratégiques du territoire sont déclinées en un plan d'actions à conduire sur le territoire, figurant en annexe 4.

Ce plan d'actions détaille les actions ou leviers à activer pour la transformation du territoire à moyen et long termes.

Les premières actions de ce plan sont présentées sous forme de fiches actions en annexe 5, avec les indicateurs qui permettront de mesurer les résultats obtenus. Ces annexes 4 et 5 seront modifiées au fur et à mesure de l'avancement du CRTE, et rassemblera les fiches-actions de l'ensemble des projets « mûrs ».

Ces actions seront concrétisées sous forme de projets ou opérations prêts à engager ou restant à préciser par champ d'intervention, selon leur degré de maturité. L'État s'engagera, au travers du CRTE, à faciliter l'accès à l'ensemble des programmes de financement disponibles dans une logique intégratrice. Les soutiens financiers octroyés proviendront en premier lieu des mesures du Plan de relance mais également des crédits de droit commun (notamment après 2022) et des crédits contractualisés au sein du contrat de plan État-Région (CPER) ou inscrits dans des programmations exceptionnelles.

Chaque année, la liste de ces projets/opérations est susceptible d'être actualisée. L'inscription formelle des projets dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

### 3.1. Validation des projets

Les projets sont « mûrs » quand la maîtrise d'ouvrage est connue, qu'ils sont décrits au travers d'une fiche-action, et prêts à démarrer. S'agissant de leur statut, ils peuvent être de deux natures différentes :

– « en cours d'instruction » en vue de l'obtention d'un cofinancement de l'État suite à la transmission d'une fiche action,





– « validés » suite à l'obtention d'un cofinancement de l'État.

Les actions validées seront inscrites chaque année dans un avenant de financement (qui viendra enrichir l'annexe 5). Il détaillera la liste des projets et précisera le montant du soutien de l'État et de ses opérateurs (Banque des territoires, ADEME, Agence de l'Eau...) pour chacun d'entre eux.

### **3.2. Projets en amorçage**

Des projets en amorçage seront listés au plan d'actions du contrat. Ces projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors des comités de pilotage ultérieurs, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur rayonnement ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie au contrat. Les « projets en cours d'instruction » ou les « projets en amorçage » feront l'objet d'une validation au fil de l'eau par le comité de pilotage.

## **Article 4 – Résultats attendus du CRTE**

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Les indicateurs à l'aune desquels ces résultats seront évalués sont choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action.

Les actions ainsi que leurs indicateurs d'évaluation sont repris en annexe 7. Une présentation annuelle sera effectuée en comité de suivi et de programmation au moyen de la fiche de suivi de l'annexe 7, qui vise à obtenir une vision synthétique des résultats obtenus par la mise en œuvre du CRTE.

## **Article 5 – Engagements des partenaires**

Les partenaires du CRTE s'engagent à tout mettre en œuvre pour assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### **5.1. Dispositions générales concernant les financements**

Les crédits mobilisables pour les opérations des CRTE sont ceux de la DSIL relance, de la DSIL « de droit commun », de la DETR, du FNADT, des guichets des ministères concernés par les contrats ou les axes thématiques intégrés dans le CRTE, des opérateurs de l'État mobilisés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, et des collectivités partenaires.

Le contrat est mis en œuvre annuellement par un avenant qui décline les financements des différents partenaires pour les opérations prêtes à démarrer.

### **5.2. La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts**

En signant ce CRTE, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts assume le rôle d'animateur de la transition écologique, du développement économique et de la cohésion de son territoire<sup>6</sup>. Elle porte la démarche et l'intègre dans ses politiques publiques.

<sup>6</sup>Reprendre les axes du CRTE mentionnés à l'article 2



La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts s'engage à désigner dans ses services un référent responsable du pilotage du CRTE qui sera l'interlocuteur des services de l'État pour la mise en œuvre du contrat et son évaluation.

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts s'engage à la mise en œuvre des projets inscrits au CRTE, dont elle est maître d'ouvrage.

### **5.3. L'État, les établissements et opérateurs publics**

Sous l'égide de la préfecture du Val-d'Oise, l'État mobilise l'échelon local de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), en constituant une équipe composée des services départementaux et régionaux de l'État et des délégations régionales des établissements et opérateurs publics impliqués.

Au sein de cette équipe, un agent de la Direction Départementale des Territoires (DDT) est désigné référent responsable du pilotage du CRTE. Il est l'interlocuteur des services de la collectivité pour la mise en œuvre du contrat et son évaluation.

L'État s'engage à travers ses services et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets et de financement de ceux-ci. L'appui de l'État portera en particulier sur l'examen des cofinancements et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets. L'aide de l'État peut également consister, dans le respect du droit de la concurrence, en :

- un appui en ingénierie et en expertise technique et juridique (assistance à maîtrise d'ouvrage, aide au montage de projet, assistance technique, mécénat de compétences, échanges d'expériences et formation notamment au travers de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires),
- des subventions en fonctionnement et en investissement.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs dont l'ADEME, la Caisse des Dépôts – Banque des territoires, le CEREMA, l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Banque Publique d'Investissement (Bpifrance), etc, sont portées en annexe 4 et 5.

Sous le pilotage de l'État, un ou des opérateurs publics désigneront dans leurs services un ou des référents pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ce ou ces opérateurs publics s'engagent à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.



## 5.4 Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- ⑩ des crédits du plan France relance,
- ⑩ des crédits ministériels notamment sur les transports, la rénovation énergétique des logements et des bâtiments,
- ⑩ des crédits sectoriels et territoriaux du CPER, dont le CRTE a vocation à être la déclinaison territoriale,
- ⑩ des dotations spécifiques de soutien aux projets territoriaux de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts et des communes (FNADT, DETR, DSIL, DSIL « Relance », DSIL « rénovation thermique »).

La maquette synthétisera ainsi

- ⑩ les crédits contractualisés (nouveaux engagements) et
- ⑩ les crédits valorisés (rappel des engagements antérieurs et des dispositifs articulés mais non intégrés au CRTE).

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière pourra être saisie dans la plateforme informatique dédiée. Elle indiquera les montants demandés par l'EPCI. Les financements obtenus seront détaillés, actualisés et joints annuellement à l'avenant de financement (annexe 5).

## Article 6 – Gouvernance du CRTE<sup>7</sup>

Les représentants de l'État et de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

### □ Comité de suivi et de programmation

Un comité de suivi et de programmation est créé à cet effet. Il est présidé par le Préfet ou son représentant et par le Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts ou son représentant. Il est composé de représentants des signataires et des partenaires du contrat.

Il se réunira au moins 1 fois par an pour :

- ⑩ Présenter les propositions de projets à conduire au cours des douze mois suivants ;
- ⑩ Examiner les modalités d'un cofinancement de ces actions par une subvention de l'État ;
- ⑩ Examiner l'avancement et la programmation des actions engagées depuis l'entrée en vigueur du contrat ;

<sup>7</sup>Cet article sur la gouvernance peut reprendre les orientations figurant au protocole d'initialisation signé le 1<sup>er</sup> juillet 2021 ou bien s'inspirer des dispositions proposées ici.



- ⑩ Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le Comité technique ;
- ⑩ Décider d'éventuelles mesures correctrices.

Avant chaque comité, sera établi un tableau de suivi de l'exécution du CRTE, sur le modèle du plan d'actions en annexe 4. Le comité de suivi et de programmation pourra également constituer l'occasion de signer l'avenant de financement annuel en annexe 6, fixant la liste des opérations financées.

#### □ **Comité technique**

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'État et de l'EPCI. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins 1 fois par an pour :

- ⑩ Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre la mise en œuvre des projets ;
- ⑩ Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- ⑩ Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- ⑩ Étudier les évolutions possibles et les propositions d'ajouts de projets ou le cas échéant d'actions prioritaires à soumettre au comité de suivi et de programmation.

S'agissant de l'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets, le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- ⑩ La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- ⑩ Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

#### □ **Schéma de Gouvernance territorial**

A été élaboré dans le cadre du CRTE, un schéma de gouvernance territorial pour améliorer le suivi et la mise en œuvre des actions selon les axes et volets stratégiques définis. L'objectif est également d'améliorer la transversalité de l'action publique. Ce schéma est présenté dans l'annexe 3 présentant le projet de territoire et la stratégie locale en faveur de la transition écologique.



## **Article 7 – Suivi et évaluation du CRTE**

Un tableau de suivi du CRTE est établi et régulièrement renseigné, décrivant l'avancement dans la mise en œuvre des orientations stratégiques et actions du CRTE (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs figurant en annexe 4).

Il est tenu à jour par l'EPCI.

## **Article 8 – Communication**

Les signataires s'engagent à renforcer leurs communications respectives autour des ambitions de ce nouveau cadre contractuel et de la mise en œuvre du contrat.

Pour chacun des projets bénéficiant de financements du plan de relance, la communication réalisée par les différentes parties prenantes fera apparaître le logo France relance avec la charte graphique définie par le Service d'information du gouvernement (SIG).

## **Article 9 – Entrée en vigueur et durée du CRTE**

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

Le contrat s'achève lors du prochain renouvellement général des conseils municipaux et communautaires.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## **Article 10 – Evolution et mise à jour du CRTE**

Le CRTE n'est pas un cadre figé mais évolutif.

Le corps du CRTE peut être modifié par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de suivi et de programmation.

Les annexes sont mises à jour en tant que de besoins, après avis du comité de suivi et de programmation.

## **Article 11 – Résiliation du CRTE**

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de suivi et de programmation, il peut être mis fin au présent contrat.

## **Article 12 – Traitement des litiges**

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise.


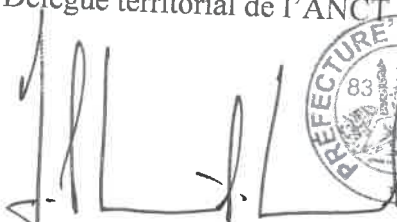




## LES SIGNATAIRES

Contrat de Relance et de Transition Écologique signé le **15 MARS 2022**

Pour l'État,  
Le préfet du Val d'Oise,  
Délégué territorial de l'ANCT



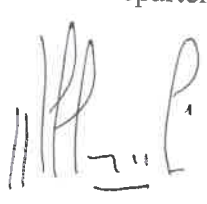
Amaury de SAINT-QUENTIN

Pour la Communauté de Communes de la  
Vallée de l'Oise et des Trois Forêts,  
Le Président,



Sébastien PONIATOWSKI

La présidente du Conseil Département du Val d'Oise



Marie-Christine CAVECCHI





## Article 8 – Communication

Les signataires s'engagent à renforcer leurs communications respectives autour des ambitions de ce nouveau cadre contractuel et de la mise en œuvre du contrat.

Pour chacun des projets bénéficiant de financements du plan de relance, la communication réalisée par les différentes parties prenantes fera apparaître le logo France relance avec la charte graphique définie par le Service d'information du gouvernement (SIG).

## Article 9 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

Le contrat s'achève lors du prochain renouvellement général des conseils municipaux et communautaires.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## Article 10 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE n'est pas un cadre figé mais évolutif.

Le corps du CRTE peut être modifié par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de suivi et de programmation.

Les annexes sont mises à jour en tant que de besoins, après avis du comité de suivi et de programmation.

## Article 11 – Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de suivi et de programmation, il peut être mis fin au présent contrat.

## Article 12 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise.





## ANNEXES

La signature du CRTE nécessite qu'a minima les annexes 1 et 3 soient renseignées.

L'annexe 2 a vocation, le cas échéant, à accueillir le projet de territoire, dans une version plus détaillée que la synthèse présentée à l'article 2 du contrat.

### **Annexe 1 – Présentation du territoire et de la collectivité<sup>8</sup>**

### **Annexe 2 – Diagnostic Territorial au regard des enjeux de la transition écologique et énergétique & des ODD**

### **Annexe 3 – Projet de territoire et Stratégie locale en faveur de la transition écologique & d'un développement territorial soutenable**

### **Annexe 4 – Plan d'actions & Stratégie de mise en œuvre du CRTE<sup>9</sup>**

### **Annexe 5 – Fiche-actions**

### **Annexe 6 – Maquette financière : Partenariats & Financements du CRTE**

---

<sup>8</sup>Le format de ce portrait de territoire est laissé libre, sous réserve qu'il y soit intégré une matrice forces/faiblesses, opportunités/menaces

<sup>9</sup>Pour l'axe relatif à la transition écologique, une quinzaine d'indicateurs sera à sélectionner parmi la liste qui sera fournie par les services de l'État. Pour les autres axes du CRTE, chaque intercommunalité peut choisir librement ses indicateurs, en veillant à la disponibilité effective des données qui permettront de renseigner ces indicateurs





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

# Contrat de Relance Transition Ecologique



Février 2022



# Le mot du Président



**Sébastien PONIATOWSKI**  
Président de la Communauté de  
Communes de la Vallée de l'Oise et  
des 3 Forêts

L'élaboration du Contrat de Relance de Transition Ecologique a été une formidable opportunité pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, d'affirmer et de confirmer son projet de développement territorial soutenable.

La préservation des milieux et de la biodiversité a toujours été au cœur des politiques menées, avec une volonté de limiter l'étalement urbain, et de valoriser le patrimoine et les espaces naturels de notre territoire à travers une politique de tourisme durable. Nous avons aujourd'hui pris la mesure des autres enjeux de transition écologique et énergétique, grâce à notre Plan climat air énergie territorial adopté en 2021. Ils ont également été intégrés dans notre stratégie locale de développement, notamment : l'Energie, la Mobilité durable, la Qualité de l'air, l'Adaptation au changement climatique et l'Economie circulaire.

Pour aller plus loin et avoir une approche globale et transversale des nouveaux enjeux sociétaux qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux, nous avons décidé d'intégrer tous les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans notre projet de territoire, que nous sommes fier de vous présenter aujourd'hui.

Le Contrat de Relance de Transition Ecologique nous a permis de préfigurer le futur Agenda 2030 du territoire, et d'initier la mise en œuvre d'une gouvernance participative pour faire face à ces grands enjeux.

# Remerciements



L'ensemble des élus communautaires tient à remercier tous les partenaires institutionnels et acteurs locaux qui ont contribué à l'élaboration, et inspiré, ce projet de territoire ambitieux en faveur de la transition écologique.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des agents territoriaux de la Communauté de Communes, et des communes la composant, pour leur investissement au quotidien et leur sens du service public.

# SOMMAIRE

- Préambule : Définitions & Périmètre du CRTE
- Méthodologie d'élaboration du CRTE
- Pièces annexes du CRTE de la Communauté de Communes Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



**TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*page 6*

*page 23*

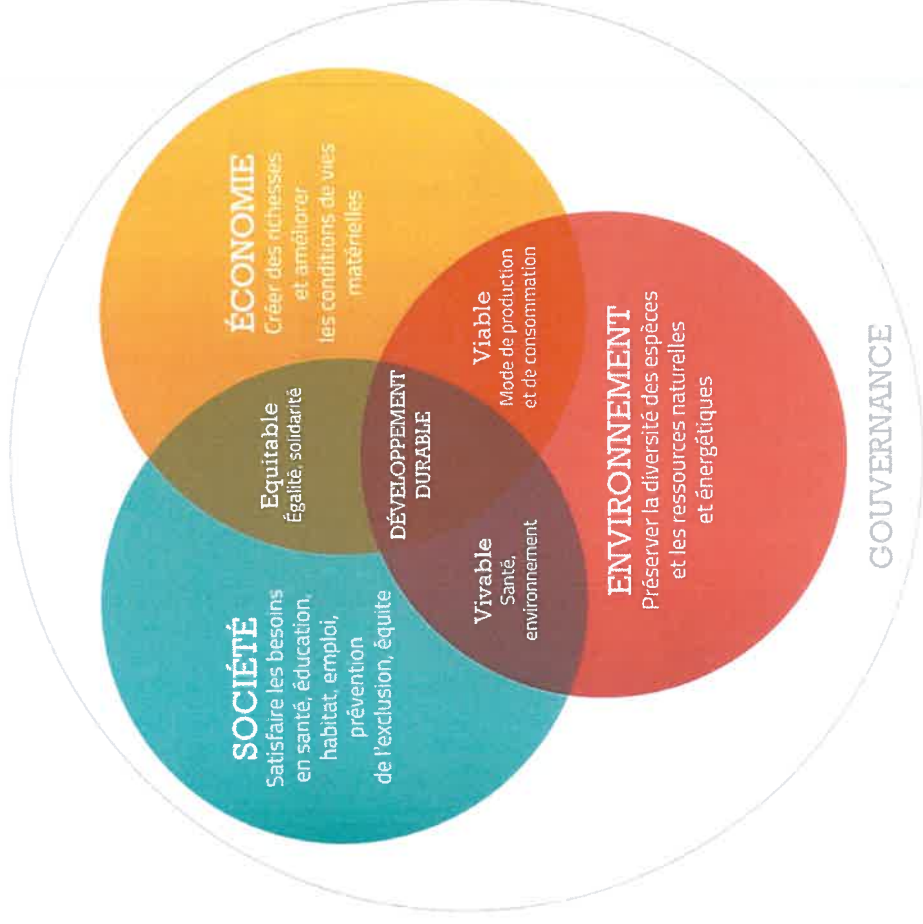
*page 25*

**Un projet de territoire engagé dans la transition écologique, et en  
faveur d'un développement territorial soutenable**

# Préambule : Qu'est ce que le développement durable ?

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »

Le développement durable est une conception de développement territorial qui s'inscrit dans une perspective de long terme, et en intégrant et conciliant contraintes écologiques et sociales à l'économie





# Préambule : Qu'est ce que le développement durable ?

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



17 objectifs internationaux (ODD) à traduire et adapter au niveau local, en fonction des compétences de la collectivité

# Préambule : Transition écologique et énergétique, de quoi parle t'on ?

- La Stratégie nationale de **transition écologique** vers un développement durable (SNTEDD) fixe quatre enjeux écologiques majeurs :
  - le **changement climatique**,
  - la **raréfaction des ressources**,
  - la **perte accélérée de biodiversité**,
  - Et la **multiplication des risques sanitaires environnementaux**.

Les lois récentes **Climat & Résilience** et **Anti-gaspillage pour une économie circulaire** ont renforcés la LTECV

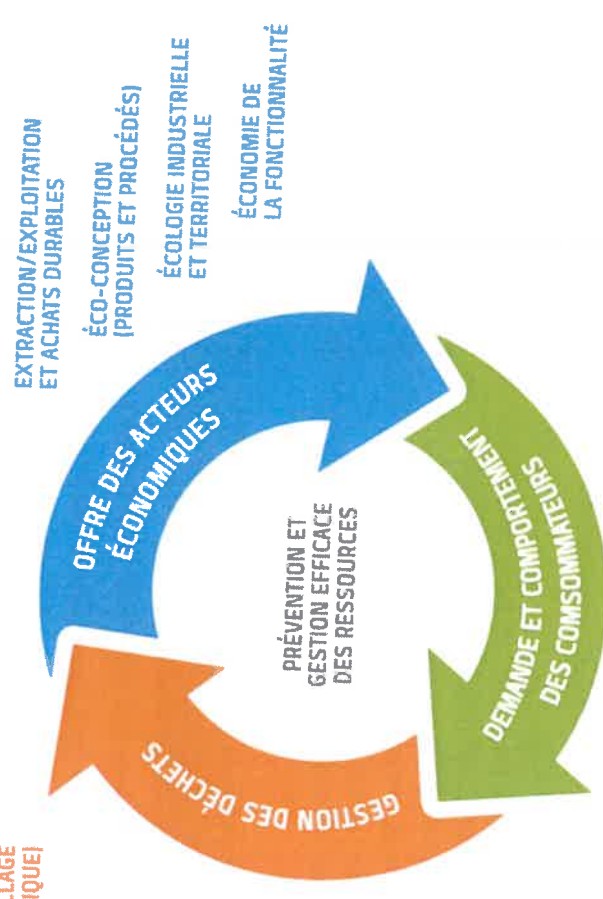
- Les objectifs de la **transition énergétique** sont les suivants :
  - une réduction des émissions de gaz à effet de serre répondant à l'objectif européen de - **40 % en 2030** ;
  - une réduction de la consommation d'[énergies fossiles](#) de - **30 % d'ici 2030** ;
  - une réduction de la consommation d'énergie globale de - **20 % d'ici 2030** puis - **50 % d'ici 2050** ;
  - une réduction de moitié du volume de déchets en décharge d'ici 2050 ;
  - une augmentation de la part des [énergies renouvelables](#) pour atteindre 40 % de la production d'électricité et **32 % de la consommation énergétique en 2030**.

# Préambule : économie circulaire, de quoi parle t'on ?

- **Enjeux** : Lutter contre la raréfaction des ressources, Produire et consommer de manière responsable, Diminuer les coûts de collecte et de traitement des déchets
- **Loi n° 2020-105** du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE 3 domaines, 7 piliers

RECYCLAGE  
(MATIÈRE ET ORGANIQUE)



ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE  
> Réemploi  
> Réparation  
> Réutilisation

CONSOMMATION RESPONSABLE  
> Achat  
> Consommation collaborative  
> Utilisation

# Contexte Réglementaire et Objectifs de la Transition Ecologique & Energétique

## Objectifs réglementaires « Climat-Air-Energie »

### Loi Energie Climat (2019) & LTECV (2015) à Horizon 2030 & 2050

- Réduction de **40%** des émissions de GES par rapport à 1990 à horizon 2030, et Neutralité carbone à horizon 2050 ;
- Réduction de **40%** de la consommation énergétique primaire des énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012 (au lieu de **30%** dans la LTECV), en modulant cet objectif par énergie fossile en fonction du facteur d'émissions de gaz à effet de serre ;
- Part de **33%** au moins en 2030 (au lieu de 32% dans la LTECV) ;
- **20%** d'hydrogène bas-carbone et renouvelable dans la consommation totale d'hydrogène, et **40%** dans la consommation d'hydrogène industriel d'ici 2030.

### Loi Climat & Résilience (2021) à Horizon 2030 & 2050

- Baisser d'au moins **55%** les émissions des GES d'ici 2030 & Neutralité carbone à l'horizon 2050 ;
- Réduire **40 %** de la consommation d'énergies fossiles (par rapport à 2012) à l'horizon 2030 & Diminuer la consommation d'énergie de **50%** à horizon 2050 (par rapport à 2021) ;
- **Logement et artificialisation des sols** : l'éradication progressive des "passoires thermiques", l'instauration d'aides financières pour les travaux de rénovation, la division par deux du rythme de la bétonisation d'ici 2030 et viser la neutralité à horizon 2050, l'interdiction de construire de nouveaux centres commerciaux entraînant une artificialisation des sols et la couverture de **30%** du territoire par des aires protégées ;
- Mix énergétique à l'horizon 2050 : en cours de définition (6 scénarios).

## Objectifs réglementaires « Economie Circulaire »

### Loi LTECV (2015) à Horizon 2025 & 2030

- Prévention des déchets : réduire de **10 %** les quantités de déchets ménagers et assimilés et stabiliser les quantités de déchets d'activités économiques produits en 2020 par rapport à 2010 ;
- Recyclage : atteindre en 2025 **65 %** de recyclage pour les déchets non dangereux non inertes ;
- **Réduire de moitié** la mise en décharge en 2025 par rapport à 2010.

### Loi Anti-Gaspillage pour une économie circulaire (2020) à Horizon 2025

Trois objectifs sont fixés par le **premier décret 3R** (2021-2025) :

- Un objectif de **20% de réduction des emballages plastiques à usage unique**, dont au minimum la moitié obtenue par recours au réemploi et à la réutilisation ;
- Un objectif de tendre vers une **réduction de 100% des emballages en plastique à usage unique** « inutiles », tels que les blisters plastiques autour des piles et des ampoules ;
- Un **objectif de tendre vers 100% de recyclage des emballages en plastique à usage unique** et pour y parvenir un objectif que les emballages en plastique à usage unique mis sur le marché soient recyclables, ne perturbent pas les chaînes de tri ou de recyclage, ne comportent pas de substances ou éléments susceptibles de limiter l'utilisation du matériau recyclé.

DÈS LA PROMULGATION DE LA LOI

- Éducation à l'environnement dans tous les établissements scolaires
- Menus végétariens hebdomadaires dans tous les établissements scolaires
- Pouvoir donné aux maires d'encadrer les écrans publicitaires dans les vitrines
- Renforcement des sanctions pour les atteintes au droit de l'environnement
- Fin des centres commerciaux sur des territoires naturels ou agricoles

2022

À PARTIR DE MARS

- Fin des chauffages sur les terrasses
- Fermetures des lignes aériennes lorsqu'il existe une alternative en train de moins de 2h30
- Premiers affichages environnementaux sur les publicités de voitures et d'électroménager

AU COURS DE L'ANNÉE

- Fin de la pub sur les énergies fossiles
- Gal des foyers dans les passoires thermiques (classes G et F)
- Obligation d'audit énergétique pour les logements mis en vente, pour les classes F et G

2023

- Interdiction de mise en location des logements classés G (600 000 logements)
- Début de l'application des interdictions de circulation des véhicules polluants dans la dizaine d'agglomérations en dépassement des seuils de pollution de l'air crit air 5 en 2023, 4 en 2024, 5 en 2025
- Ouverture de l'expérimentation pour des prêts à taux zéro pour acheter des véhicules électriques ou hybrides dans les Zones à faibles émissions (ZFE)
- Option végétarienne quotidienne dans les cantines gérées par l'État (cantines universitaires notamment)
- Premiers affichages environnementaux pour les produits alimentaires et textiles

2025

- Création des ZFE dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants
- Obligation d'audit énergétique pour les logements mis en vente, pour la classe E

Feuille de route opérationnelle au niveau national à horizon 2025

2028

- Interdiction de mise en location des logements classés F (1,2 millions de logements)
- Interdiction de publicités sur les véhicules les plus polluants

2034

- Interdiction de mise en location des logements classés E (2,8 millions de logements)

2030

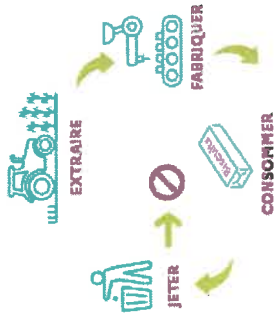
- 20 % des surfaces des grandes surfaces dédiées au vrac
- Interdiction de vente de véhicules émettant plus de 95 g/CO<sub>2</sub>

Feuille de route opérationnelle au niveau national à horizon 2040



# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MODELE DU « TOUT JETABLE »



MODELE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Gestion durable des ressources  
(extraction, exploitation raisonnée)



2008/12/01 09:42:09, L'Unité 2020

# SORTIR DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE



## LOI ANTI-GASPILLAGE pour une économie circulaire

## LOI ANTI-GASPILLAGE pour une économie circulaire

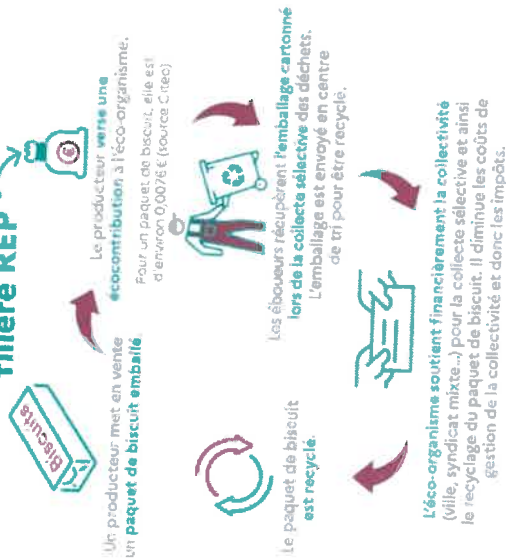


- ➔ Sortir du plastique jetable
- ➔ Mieux informer les consommateurs
- ➔ Lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire
- ➔ Agir contre l'obsolescence programmée
- ➔ Mieux produire



# L'écocontribution : intégrer le recyclage dans l'ADN de son produit

## Un produit avec filière REP



## Un produit sans filière REP



## FOCUS SUR 4 MESURES PHARES

### UN QUOTIDIEN SANS PLASTIQUES NI SUREMBALLAGES



### UN BONUS-MALUS POUR DE PRODUITS MEILLEURS

Une étiquette informera le consommateur sur la **qualité de son produit**.  
Des **précis** seront pour être **réparables**, avec des **matériaux respectueux**, sans **sur-emballage**.

### DÉPROGRAMMER L'OBSOLESCENCE



### INDICE DE RÉPARABILITÉ

Savoir en un coup d'œil si son produit est **réparable**, difficilement réparable ou non réparable.  
Seuls 40% des produits électriques en panne sont réparés.

### METTRE FIN À LA SURPRODUCTION ET À LA SURCONSOMMATION



### INTERDICTION D'ÉLIMINER LES INVENUS NON ALIMENTAIRES

Les invendus seront donnés ou recyclés.  
250 millions d'**euros de produits** sont éliminés chaque année.

### DÉCHETS : DE LA DESTRUCTION AU RECYCLAGE, DU RECYCLAGE AU RÉEMPLOI



### STOPPER LE GASPILLAGE DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT






La création d'une filière REP (responsabilité élargie du producteur) permettra une meilleure **collecte et valorisation** des déchets.  
Seules 2% des **matériaux multiples** sont recyclés.

# PLAN FRANCE 2030




30 milliards d'euros

10 objectifs pour répondre aux grands défis de notre temps

## MIEUX PRODUIRE

- Objectif 1** Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille (SMR) 
- Objectif 2** Devenir le leader de l'hydrogène vert 
- Objectif 3** Décarboner notre industrie en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 35 % 
- Objectif 4** Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030 
- Objectif 5** Produire le 1<sup>er</sup> avion bas carbone 

## MIEUX VIVRE

- Objectif 6** Investir dans une alimentation saine, durable et traçable 
- Objectif 7** Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques et créer les dispositifs médicaux de demain 
- Objectif 8** Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs 

## MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

- Objectif 9** Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-hanceurs réutilisables et de micro et minisatellites 
- Objectif 10** Investir dans le champ des fonds marins pour une meilleure compréhension du vivant 



Transformer la société par les Objectifs de développement durable



Le plan d'investissement France 2030, s'inscrit dans la continuité du Plan France Relance, avec un périmètre plus élargi que la transition écologique : celui des Objectifs de Développement Durable (ODD)

## Collectivités

### Intégrer les ODD dans les dynamiques territoriales

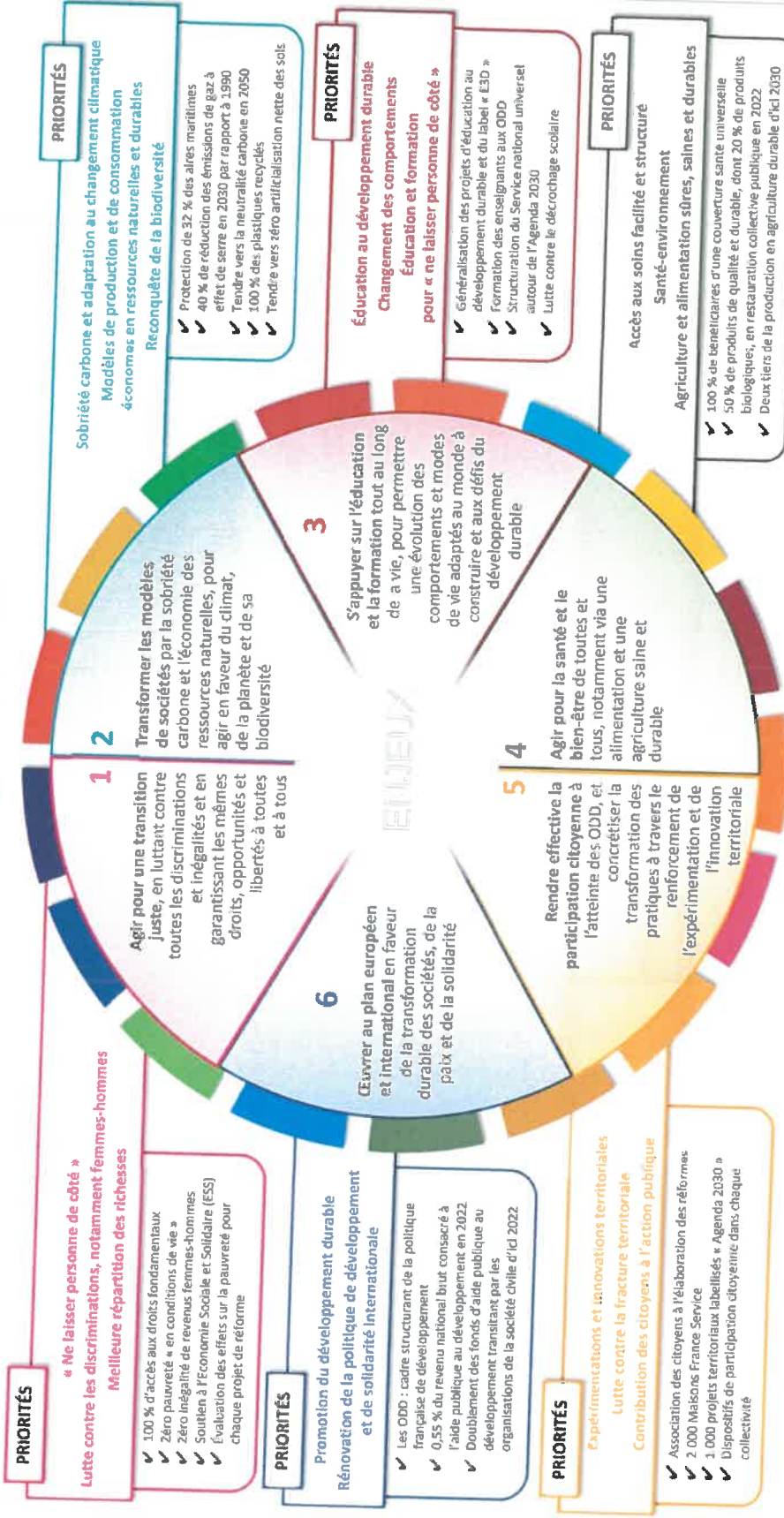
- Étudier les conditions nécessaires à la prise en compte des ODD dans les documents de programmation territoriale relatifs au développement durable
- Mener une réflexion sur la prise en compte des ODD dans les contractualisations territoriales
- Concevoir des projets territoriaux volontaires au regard du référentiel de l'Agenda 2030
- Encourager la mise en place de budgets participatifs locaux structurés selon les ODD
- Encourager la mutualisation des projets et mettre en partage et visibilité les expériences pionnières en matière d'appropriation locale des ODD
- S'engager dans des coalitions multi-acteurs à l'échelle nationale ou internationale et contribuant à l'atteinte des ODD
- Rédiger des guides par les associations de collectivités, pour faciliter la mobilisation des collectivités en faveur des objectifs de développement durable
- Apporter un appui au tissu associatif local pour l'intégration des ODD et notamment les têtes de réseaux, dont les RRMA (réseaux régionaux multi-acteurs) (avec des outils de type guides)



# Feuille de route Nationale à l'Horizon 2030 au regard des ODD



## ENJEUX & PRIORITÉS



## MISE EN ŒUVRE

Une communauté d'acteurs engagée pour l'Agenda 2030  
10 coalitions thématiques multi-acteurs

- ✓ Sensibilisation et formation des citoyens et des acteurs
- ✓ Intégration des ODD dans les dynamiques territoriales
- ✓ Prise en compte des ODD dans les stratégies d'entreprises
- ✓ Plans d'action « Science au service des ODD »

L'Agenda 2030 : référentiel du développement durable en France  
Suivi de la mise en œuvre

Mobilisation des ODD dans la conception des réformes  
Développement du « budget vert » de l'État  
« Service public exemplaire » aligné sur l'Agenda 2030  
Suivi des indicateurs nationaux de l'Agenda 2030

\* ODD : Objectifs de développement durable \* E3D : Établissement en Démarche de Développement Durable

# Le Contrat de relance pour la transition écologique (CRTE)

2021-2026

**Objectif** : accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires

*Les actions retenues concourent à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de stratégie nationale bas-carbone, de biodiversité, de Plan national d'adaptation au changement climatique et de préservation des ressources naturelles*

## Périmètre du CRTE :

- Développement économique et Numérique,
- Opérations d'aménagement,
- Lutte contre l'artificialisation des sols,
- Le développement des nouvelles pratiques agricoles,
- Le développement de circuits courts et de projets en faveur de l'économie circulaire,
- De projets de mobilités douces,
- Les projets de rénovation énergétique des bâtiments,
- La promotion des énergies renouvelables.

 **X** actions identifiées

 Fiches actions du CRTE en cours d'élaboration

 Prérequis pour le Plan de Relance

Le CRTE, est un projet de territoire intégrant de manière transversale les enjeux de la transition écologique et énergétique

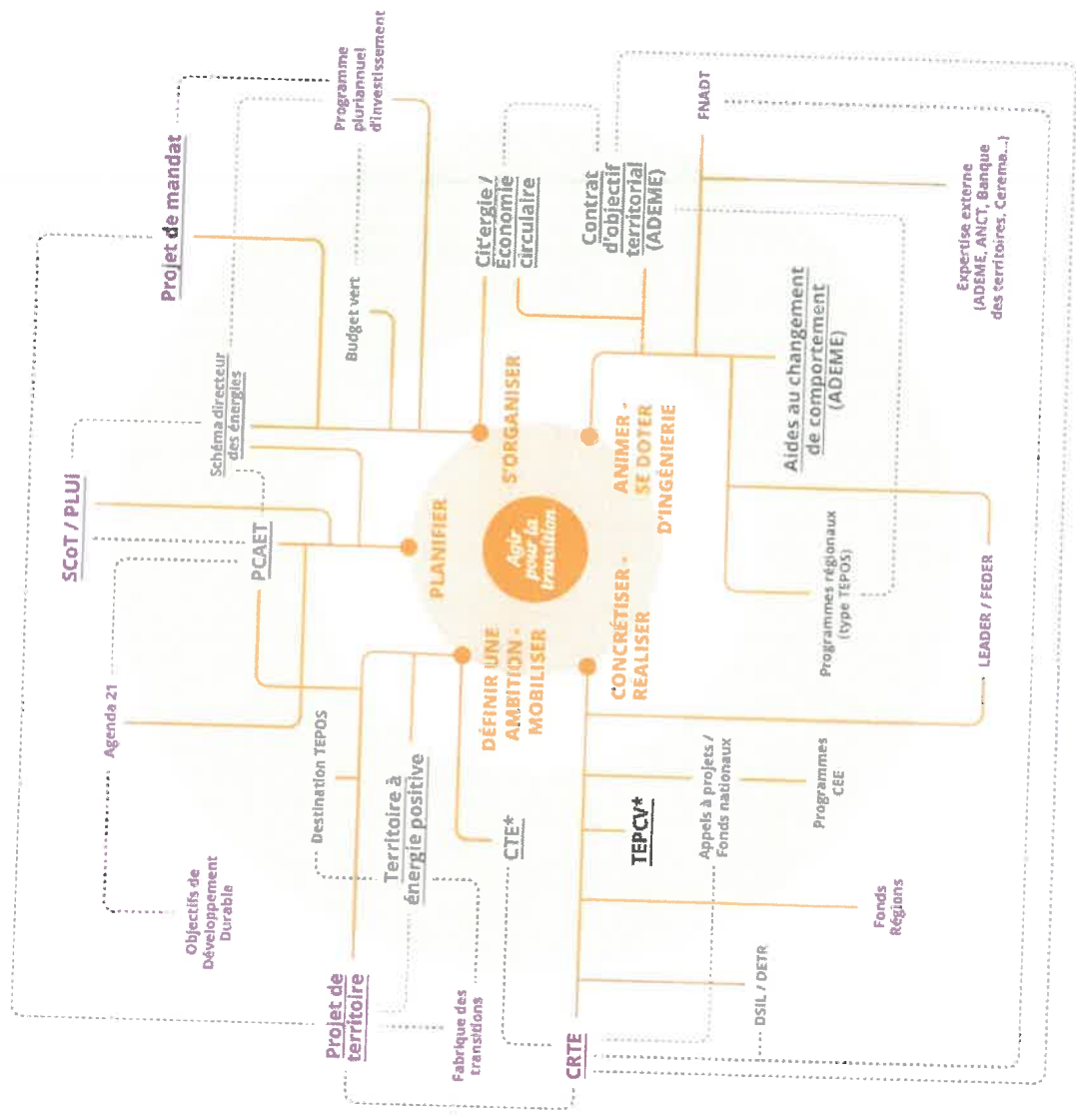


Schéma des dispositifs au service de l'action pour la transition - Source : CLER, 2021





# Focus sur les Objectifs de la Transition Ecologique & Energétique

Schémas directeurs régionaux principaux à prendre en compte

**SDRIF-environnemental** Schéma Directeur Régional Ile-de-France

**SRCE** Schéma régional de cohérence écologique

**SRADDET** Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires - anciens Schémas régionaux :

**SRCAE** Schéma régional climat air énergie,

**SRIT** Schéma régional infrastructure et transports,

**SRADDT** Schéma régional d'aménagement et de

développement durable du territoire,

Et **PRPGD** Plan régional de prévention et de gestion des déchets

**SRB** Schéma régional biomasse

**SRC** Schéma régional des carrières

**PRAD** Plan régional d'agriculture durable

**PRSE** Plan régional santé environnement

20



**GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE À COÛT ABORDABLE**



**GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE**



**FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES**



**PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS REPERCUSSIONS**



**PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES SOLS ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ**



**ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES**

# Focus sur les Objectifs du Développement Economique



PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS



METTRE EN PLACE UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION



ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

Schémas directeurs régionaux principaux à prendre en compte

**SRDEII** Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internalisation

**SRAE** Schéma régional d'activité et d'emploi - Plan régional emploi

**SRI-SI** Stratégie régionale d'innovation et de spécialisation intelligente

**SREC** Stratégie régionale d'économie circulaire

**SRDT** Schéma Régional de Développement Touristique

**PREDESS** Plan régional de développement de l'économie sociale et solidaire

**PRAD** Plan régional d'agriculture durable

# Focus sur les Objectifs de de « Cohésion Sociale »

Schémas directeurs régionaux à prendre en compte

 <p>ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE</p>	<p>SRHH Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement</p>
 <p>ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DURABLE</p>	<p>SRADDET Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires</p>
 <p>DONNER AUX INDIVIDUS LES MOYENS DE VIVRE UNE VIE SAINTE ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE À TOUS LES ÂGES</p>	<p>SDAS Schéma Départemental d'Action Sociale</p>
 <p>VEILLER À CE QUE TOUS PUISSENT SUIVRE UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ DANS DES CONDITIONS D'ÉQUITÉ ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE</p>	<p>PETR Pôle d'Equilibre Territorial et Rural</p>
 <p>RÉALISER L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES</p>	<p>PRSE Plan Régional Santé Environnement</p>
 <p>RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES PAYS ET EN LEUR SEIN</p>	



# Méthodologie d'élaboration du CRTE



L'élaboration du Contrat de Relance Transition Ecologique (CRTE) a été une opportunité pour la collectivité de confirmer et affirmer son projet de territoire, à partir des différentes stratégies locales définies :

- A partir du projet de mandature 2020-2026 ;
- A partir des documents cadres existants (PCAET, Plan Vélo) ;
- A partir de la stratégie territoriale d'aménagement (élaboration d'un PLH en cours), et avec l'intégration des enjeux de transition écologique dans les grands projets à venir ;
- A partir de la stratégie de développement économique local, et dédié au numérique, ainsi que la stratégie locale en matière de gestion des déchets et en faveur de l'économie circulaire ;
- A partir de la caractérisation de la population du territoire, de l'analyse de l'offre de services de la CCVO3F et des communes la composant, et du recensement des projets et actions prévues contribuant aux enjeux de Cohésion Sociale.

## Méthodologie d'élaboration du CRTE

A partir de ce diagnostic territorial consolidé et une analyse du plan d'actions prévisionnel (PCAET + recensement des actions prévues par les communes), ont été élaboré :

- Une stratégie territoriale consolidée en faveur de la transition écologique et énergétique à mettre en œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts ;
- Un plan d'actions consolidé, incluant une liste d'actions supplémentaires pouvant être réalisées durant la période de réalisation du CRTE (2022-2025) pour rectifier la trajectoire du territoire sur certains axes stratégiques ;
- Une préfiguration d'un projet territorial transversal intégrant un développement soutenable pour concilier enjeux sociaux, économiques et environnementaux : **en route pour l'Agenda 2030**.

# Pièces annexes - CRTE de la CCVO3F



**Annexe 1** : Présentation du Territoire et de la Collectivité

**Annexe 2** : Diagnostic Territorial au regard des enjeux de la transition écologique et énergétique & des ODD page 26

**Annexe 3** : Projet de territoire et Stratégie locale en faveur de la transition écologique & d'un développement territorial soutenable page 45

page 139

**Annexe 4** : Plan d'actions & Stratégie de mise en œuvre du CRTE

page 163

**Annexe 5** : Fiches actions du CRTE

page 197

**Annexe 6** : Maquette financière -Partenariats & Financements du CRTE

page 198

Un dossier complet, amorçant l'élaboration  
d'un Agenda 2030

# Annexe 1 – Présentation du territoire

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, créée le 17 novembre 2003, regroupe aujourd'hui neuf communes : Béthémont-la-Forêt, Chauvry, L'Isle-Adam, Mériel, Méry-sur-Oise, Nerville-La-Forêt, Parmain, Presles et Villiers-Adam.

Le territoire communautaire d'une superficie de 75,90 km<sup>2</sup> pour 38 720 Habitants (Source Insee 2017) regroupe ainsi, d'une part, des communes du val de l'Oise situées sur les rives de la rivière comme Parmain et L'Isle-Adam et, d'autre part, des communes « forestières » bordées par des forêts domaniales telles que Presles, Nerville-la-Forêt, Villiers-Adam, Chauvry, Béthémont-la-Forêt.

Les trois forêts auxquelles il est fait référence dans le nom de la structure sont :

- la forêt domaniale de L'Isle-Adam
- la forêt domaniale de Carnelle
- la forêt domaniale de Montmorency

Outre les forêts, le territoire communautaire s'étend sur d'autres sites naturels d'importance comme le Parc naturel régional du Vexin français et la Vallée de Chauvry récemment intégré le 18 janvier 2021 au Parc naturel régional Oise-Pays de France. La communauté de communes est ainsi à cheval entre le Vexin français et la partie forestière occidentale du Pays de France.

Ce riche patrimoine naturel (et culturel) a permis de labelliser le territoire « **Plus beaux détours de France : 9 villes entre rivière et Forêts** ».



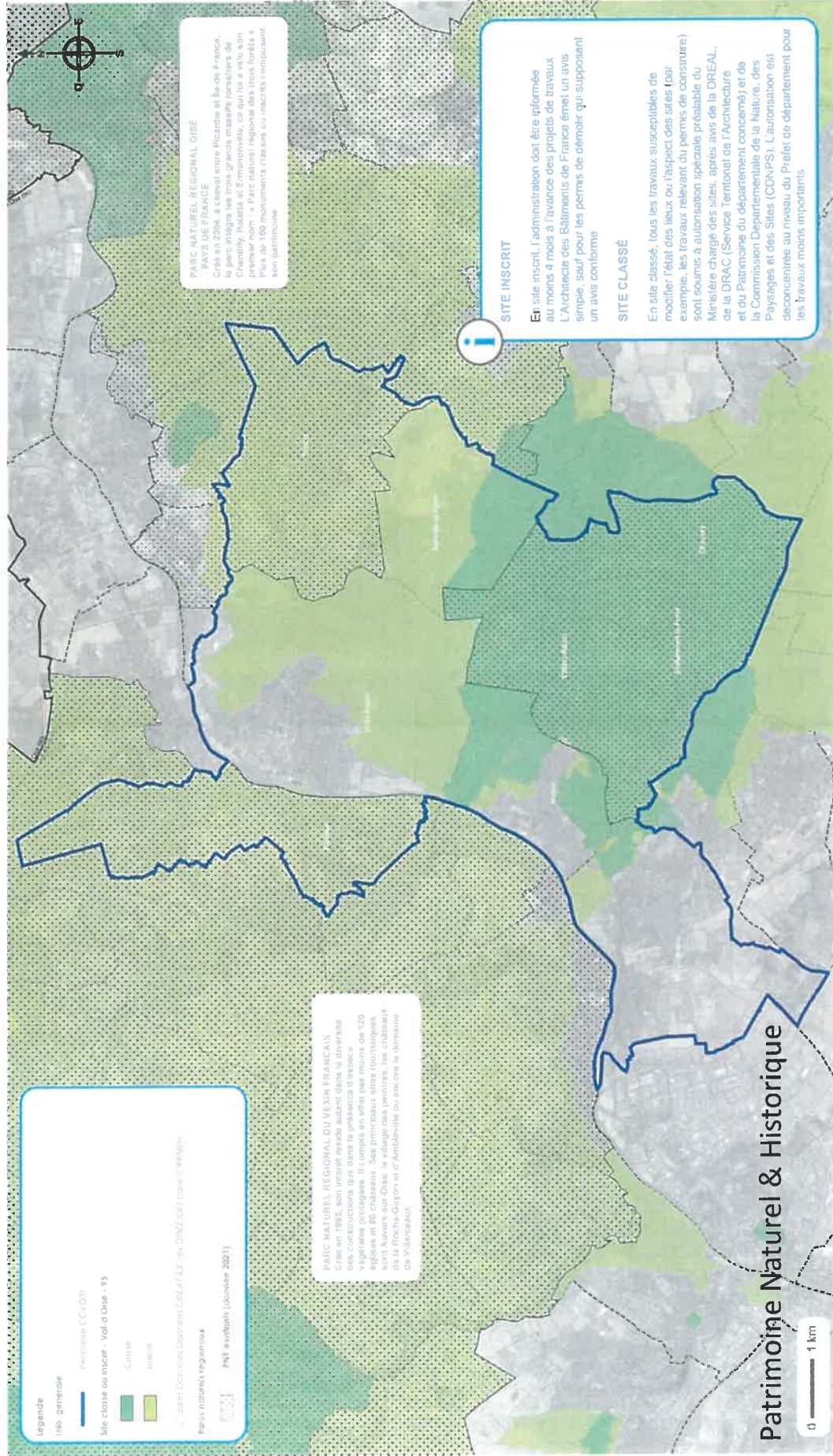
# Annexe 1 – Présentation du territoire



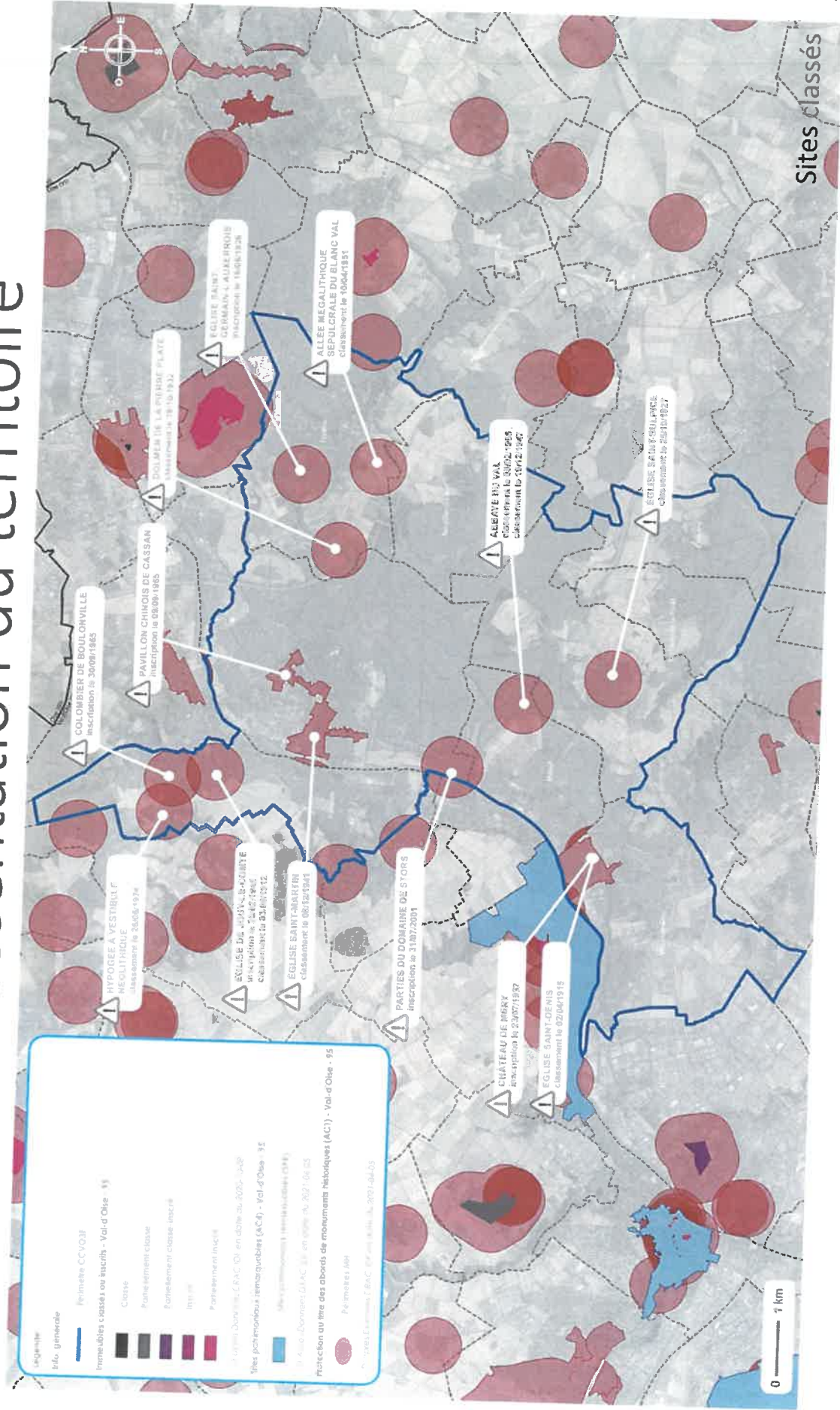
Communauté de Communes

Un Patrimoine Historique  
& Culturel riche  
Des sites remarquables

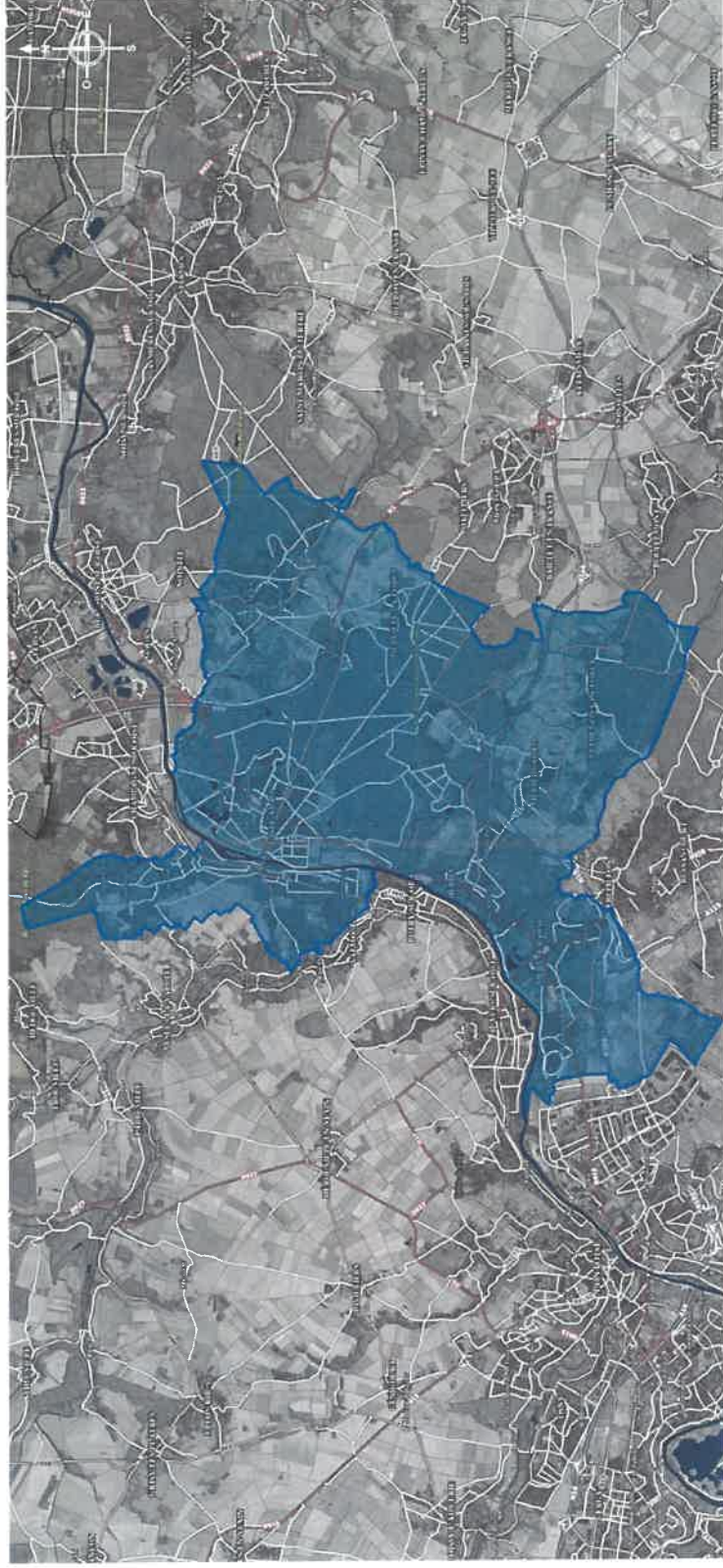
# Annexe 1 – Présentation du territoire



# Annexe 1 – Présentation du territoire



## Annexe 1 – Présentation des communes du territoire



Le territoire est structuré et polarisé par ses espaces naturels : les communes les plus urbanisées bordent l’Oise, tandis que les communes les plus rurales se logent dans les forêts. La Commune de Parmain est la seule qui se situe sur l’autre berge de l’Oise parmi les 9 communes.



# Annexe 1 – Présentation des communes du territoire

## Béthemont-la-Forêt

Béthemont-la-Forêt est situé à 25 km de Paris, et domine la vallée de Chauvry entre forêt de l'Isle-Adam et forêt de Montmorency. Le village compte une population totale de 415 habitants en 2021. Les habitants de Béthemont-la-Forêt, sont appelés les Béthemontois et les Béthemontoises.

- La superficie de Béthemont-la-Forêt est de 379 hectares, Les paysages se décomposent en trois entités paysagères distinctes: du boisement permet des vues remarquables depuis la lisière sur les espaces agricoles, notamment à l'ouest du bourg;
- Sur le reste de la commune, les espaces agricoles couvrent un quart du territoire et développent une alternance de buttes et petits vallons. Les cours d'eau et axes de ruisselements sculptent le relief.
- Le bourg, en habitat groupé, forme un motif paysager majeur au contact entre les deux précédentes entités paysagères, en lisière de la forêt de Montmorency, il s'intègre agréablement aux paysages; en position de balcon sur les espaces agricoles situés en contrebas. Le bourg dégage des vues remarquables.

Malgré sa proximité avec l'agglomération parisienne, le village a résisté à la pression urbaine et Béthemont-la-Forêt a conservé un caractère rural. Le nom de la commune provient probablement de l'anthroponyme germanique Betto et du latin mons, montagne. Béthemont-la-Forêt serait apparu au XIIe siècle. À l'écart du chemin de fer, le village reste déterminé par l'agriculture. Le village fut un centre d'activités à l'âge de pierre, lieu de fabrication d'outils en grès.

La ferme de Montanglan, rattachée à un château aujourd'hui disparu en 1793, est d'origine féodale. L'agriculture reste, avec l'exploitation du bois, l'activité économique dominante jusqu'au début du XXe siècle. Par la qualité de ses paysages, la commune de Béthemont-la-Forêt a été inscrite en 1994 dans le site classé de la vallée de Chauvry. Au début de l'année 2021, la commune de Béthemont-la-Forêt a intégré le PNR Oise Pays de France. Pour découvrir la richesse des éléments patrimoniaux du village, il vous est possible de pratiquer la randonnée en empruntant le « Sentier des Lisières » de la forêt de Montmorency qui est un itinéraire de près de 30 kilomètres situé en périphérie de ce massif ou emprunter l'itinéraire de randonnée proposé par le PNR Oise Pays de France « de Villiers Adam à Béthemont.

Au travers de votre promenade, vous pourrez découvrir entre autre les plus anciens châtaigniers de la forêt, enracinés depuis 400 ans au bout de la rue de la Forge ou encore l'abreuvoir Lave-Sabots labélisé Patrimoine d'intérêt régional, à l'angle des rues de la Vieille France et des Petits Pavés.



# Annexe 1 – Présentation des communes du territoire

## Chauvry

Chauvry est un petit village français situé dans le département du Val-d'Oise et la région d'Île-de-France. Ses habitants sont appelés les Chauvriots et les Chauvriotes.

Elle est voisine du parc naturel régional du Vexin français.

Le village a su conserver un caractère rural, illustré par la présence d'une ferme productrice de fromages de chèvre primes.

Chauvry bénéficie d'un environnement privilégié : bordée par la forêt de Montmorency, elle surplombe la vallée qui porte son nom et qui est « classée » compte tenu de son authenticité.

Les rues de la commune sont ornées de fleurs grimpantes et colorées, conférant ainsi un caractère champêtre à Chauvry.

La commune impliquée dans une démarche de développement durable organise régulièrement des nettoyages de printemps, journées de propreté sur ses sentiers avec les habitants.

La Fête du Village avec feu d'artifice et banquet est organisée tous les ans au mois de juin, ainsi qu'une fête de la campagne à la ferme et un marché artisanal. En fin d'année, un repas est offert aux aînés. Une fois par mois, un Café-Thé est organisé avec jeux de société pour les aînés. (Hors période Covid).

Une école avec cantine accueille les enfants des classes maternelles et élémentaires le cycle 2 (CP, CE1, CE2). Le cycle 3 (CM1 et CM2) se poursuit à l'école de Bethemont-la-Forêt. La salle des fêtes accueille tous les jours de la semaine, les enfants sur les temps périscolaires.

Terrain de tennis et de pétanque jouxtent la salle des fêtes qui est louée pour des événements familiaux les week-ends. La commune à 152 mètres d'altitude s'étend sur 5 km<sup>2</sup> et compte 308 habitants.

Elle est équipée de la fibre et de caméras de vidéosurveillance.



# Annexe 1 – Présentation des communes du territoire

## L'Isle-Adam

Reconnue comme un « paradis terrestre » par Balzac et plus récemment de « ville la plus agréable » de France, L'Isle-Adam est nichée entre une magnifique forêt domaniale et la rive gauche de l'Oise.

Les bois, parcs dont celui de son célèbre Pavillon chinois et zones naturelles occupent plus des deux tiers de la surface communale de 1 584 hectares. Historiquement, la ville a été le fief puis le lieu de villégiature de certaines des plus grandes familles de la haute noblesse française avant de devenir au XIXe siècle une ville bourgeoise attirant les habitants de Paris et de nombreux artistes, en particulier sur le site de La Plage, plus grande plage fluviale de France admirée pour ses cabines de style Deauville.

Ses 12 200 habitants revendiquent une véritable qualité de vie et contribuent au dynamisme de la ville au travers d'un tissu associatif très riche dans de nombreux domaines : art & culture, environnement, social, sport, ...

Ville active et sportive, L'Isle-Adam présente une offre complète et diversifiée permettant à tous les âges de pouvoir pratiquer un grand nombre de disciplines grâce aux équipements modernes et hauts de gamme : stade, centre sportif, piscine intercommunale, ... Labellisée « Terre des Jeux », elle aura le privilège d'accueillir une équipe étrangère pour sa préparation en escrime lors des prochains Jeux Olympiques de Paris 2024.

La vie culturelle adamoise est intense grâce à ses expositions de grande qualité au Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq labellisé Musée de France, au Château Conti, ses spectacles variés à la Scène Adamoise, ses rencontres littéraires et artistiques à la Bibliothèque Georges Duhamel et à l'Espace culturel Michel Poniatowski. Elle héberge l'Office de Tourisme communautaire qui met en lumière la richesse du patrimoine local.

Le dynamisme de la ville se manifeste également au travers de ses commerces, ses nombreux restaurants, son cinéma, et son incontournable marché, élu Plus beau marché d'Île-de-France en 2021.

Récemment, un nouveau quartier, Port L'Isle-Adam, proche d'une zone de biodiversité pédagogique de 12 hectares permet aux bateaux de plaisance d'accoster dans un cadre privilégié. Les qualités des infrastructures adamoises, de son offre touristique, de son patrimoine architectural et naturel sont reconnus par l'obtention du label Station de tourisme et celui des « Plus Beaux Détours de France ».



Mairie de l'Isle-Adam

# Annexe 1 – Présentation des communes du territoire



## Mériel

Mériel est une commune de 5 600 habitants offrant un cadre de vie exceptionnel, bordée par le bois des Garennes, la forêt domaniale de L'Isle-Adam et les berges de l'Oise. Elle s'étend sur 531 hectares dont plus de 200 hectares de bois. Longtemps commune rurale, depuis une trentaine d'années Mériel s'est urbanisée pour devenir une petite ville résidentielle avec un centre-ville bien achalandé.

Elle dispose d'un fort tissu associatif et de nombreuses infrastructures parmi lesquelles une gare (ligne H), quatre écoles maternelles et élémentaires, un collège, deux gymnases, un accueil de loisirs sans hébergement, une crèche, un bâtiment multi-associations, des terrains de tennis couverts et extérieurs, un city-stade, un terrain de football, une médiathèque et un complexe culturel, l'Espace Rive Gauche, composé de salles d'activités et d'une salle de spectacles de 305 places.

Commune d'enfance de Jean Gabin, elle possède un musée dédié à l'acteur où sont réunis un grand nombre d'effets personnels, de livres et de costumes des tournages de films.

# Annexe 1 – Présentation des communes du territoire

## Méry-sur-Oise



La commune de Méry-sur-Oise se situe dans le département du Val d'Oise, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Paris. Implantée sur les bords de l'Oise, en bordure du Parc Naturel Régional du Vexin, Méry-sur-Oise se trouve à l'extrême limite de la grande couronne urbanisée de la région parisienne.

C'est une commune de près de 10 000 habitants, où la douceur de la vie à la campagne flirte avec l'activité trépidante de la capitale toute proche. Ville active à la vie commerciale et économique dynamique, mais aussi ville à taille humaine où il fait bon vivre, Méry-sur-Oise s'est forgée, au fil du temps, une identité propre qu'elle transmettra, avec son patrimoine, aux générations futures.

La ville de Méry-sur-Oise dépend du canton de Saint-Ouen l'Aumône d'une superficie de 1 120 hectares, elle accueille plus de 40 communes de proximité, 1 marché, 5 groupes scolaires et un collège et près de 80 associations.

# Annexe 1 – Présentation des communes du territoire

## Nerville-la-Forêt



Le village de Nerville-la-Forêt se situe à l'orée du massif forestier de la Forêt domaniale de l'Isle Adam, s'étalant entre 118 m et 194 m d'altitude. Construit en belvédère, dominant la Vallée de l'Oise jusqu'au plateau du Thelle (60), il compte actuellement 705 habitants.

L'évolution de l'urbanisme à Nerville-la-Forêt est caractérisée par le maintien du caractère rural du village. On y trouve beaucoup de maisons anciennes, souvent bien rénovées. Par ailleurs, un habitat divers s'est inséré dans les rares espaces encore libres.

À l'origine, le village de Nerville-la-Forêt était dénommé : « Nigra Villa », c'est-à-dire « Noir Domaine » en latin, en raison sans doute de l'activité des charbonniers qui approvisionnaient les ateliers de fabrication du plâtre, à partir du gypse extrait de carrières creusées en forêt de l'Isle Adam. Par la suite, le village prend nom de Nerviller, puis de Nerville, en 1698 et enfin Nerville la Forêt en 1950.

Au début du XIXe siècle, la proximité de l'Isle Adam, le charme de sa forêt, le calme et la beauté du site font de Nerville un lieu remarqué par Honoré de Balzac. Dans plusieurs de ses œuvres « Splendeurs et misères des courtisanes », « Un début dans la vie » il y fait référence. Nerville, ancien hameau de Presles est érigé en commune le 9 septembre 1863.

Pendant la seconde guerre mondiale, le terrain et la proximité des grands massifs forestiers sont favorables aux mouvements de résistance et Nerville abrite une imprimerie clandestine du maquis de Seine et Oise. Une opération de « ratissage » est organisée par les nazis dans le village le 15 août 1944. 5 personnes dont le Maire seront fusillées le lendemain au lieu-dit « Les Quatre Chênes », en forêt de Montmorency, à Domont.

Jusqu'en 1995, Nerville-la-Forêt a conservé une activité commerciale et a connu une notoriété grâce à l'Auberge du chansonnier Brancato devenue par la suite le restaurant « Les Quatre Saisons ». Des personnalités comme Dalida, Charles Aznavour, Thierry Le Luron, ou encore Philippe Lavil ont ainsi fréquenté assidûment le village pendant plusieurs années.

# Annexe 1 – Présentation des communes du territoire

## Parmain



Parmain est une ville francilienne du Val d'Oise, située à trente kilomètres à vol d'oiseau au nord de Paris. La commune, au caractère essentiellement résidentiel est, d'un côté, bordée par la rive droite l'Oise et de l'autre côté par un coteau donnant sur le Vexin français. Les Parminois sont au nombre de 5 687.

Parmain fait partie du Parc Naturel Régional du Vexin Français, la commune s'étend sur une superficie de 948 hectares. La ville comporte des commerces, principalement situés au Centre commercial Les Arcades et au centre-ville rue Guichard. Un marché se tient chaque samedi matin, place de la mairie.

Une maison médicale et paramédicale, rue Raymond Poincaré, accueille les patients. La gare de Parmain située au centre-ville dessert les villes de Pontoise et de Paris.

La ville dispose de deux accueils de loisirs, de quatre écoles, d'un collège, de nombreuses installations sportives et d'une salle d'exposition.

Une voie verte traverse Parmain, elle donne accès aux différents sentiers de randonnée et de VTT pour profiter d'un environnement boisé, de belles promenades aux bords de l'Oise et de visites aux sites remarquables : l'église de Jouy-le-Comte (XIIème siècle), le lavoir (XIXème et XXème siècle), le colombier (XVIIème siècle), l'hôtel de ville (1828) et sa fontaine (XIXème siècle), et bien d'autres choses encore...

# Annexe 1 – Présentation des communes du territoire

## Presles

Située dans le vallon du Rû de Presles, à flanc de coteau entre les forêts de Carnelle et de L'Isle Adam, à proximité de la forêt de Montmorency, le territoire communal de Presles de 972 hectares, se trouve compris dans le périmètre du site inscrit des Trois Forêts.

La population de Presles est actuellement de 3 827 habitants dont l'évolution traduit à la fois :

- Un rajeunissement de ses habitants dû à l'attractivité de la commune qui offre un site et des services de qualité,
- Une « urbanisation douce », sans densification ni construction d'immeubles importants. Une évolution raisonnable mise en œuvre par la Municipalité depuis de nombreuses années qui souhaite ainsi maintenir et développer une bonne qualité de vie à 30 kms de Paris.

Une promenade à travers son territoire permet de découvrir quelques sites remarquables tels que les monuments mégalithiques (le coffre de Bellevue, l'Allée couverte de la Pierre Plate et celle du Blanc Val), les châteaux de Courcelles et de Bellevue, les fermes Seigneuriale, du Val Pendant et l'ancienne ferme de La Cave, les Moulins du Pré et de la Ville. Sans oublier l'église Saint Germain l'Auxerrois, construite à partir du XII<sup>e</sup> siècle et qui fait l'objet actuellement, d'une réhabilitation complète de ses façades externes et internes.

Deux projets importants vont impacter sensiblement la ville de Presles :

- L'ouverture sur son territoire, au printemps 2019, d'un hôtel de quatre étages de 68 chambres, sous enseigne du Groupe ACCOR avec restaurant, salles de séminaire et SPA,
- L'aménagement de la place de la place du Général Leclerc (place de la gare) avec la construction d'un nouvel espace culturel, d'une maison médicale et d'une trentaine de logements. La Municipalité souhaite ainsi transformer ce lieu de passage en un lieu de rencontre, de détente et de convivialité, entre le centre historique de Presles et le quartier de Courcelles dont les habitations sont majoritairement plus récentes.





# Annexe 1 – Présentation des communes du territoire

## Villiers-Adam

Villiers-Adam est une commune de 850 habitants, située entre les vallées classées de Chauvry et les massifs forestiers de l'Isle-Adam et de Montmorency.

Elle couvre une superficie de 9,82 km<sup>2</sup>, ce qui lui procure une densité de population de 88 hab/km<sup>2</sup> très en deçà des autres communes de la CCVO3F.

Situé au sommet d'une butte naturelle qui domine les vallées environnantes, le site garde des traces d'une occupation humaine très ancienne comme l'attestent les très nombreux restes néolithiques retrouvés sur le territoire de la commune. Important village rural jusqu'à la révolution, Villiers Adam se voit doté dès le XIII<sup>e</sup> siècle d'une belle église en pierre qui fait l'objet d'une importante restructuration au XVI<sup>e</sup> siècle et qui forme aujourd'hui encore un très bel exemple d'édifice religieux rural de style renaissance. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'arrivée du chemin de fer dans la vallée de l'Oise ralentit le développement du village au profit des autres communes mieux desservies comme Méry et Mériel.

Le village garde de nombreuses traces de cette époque : la monumentale mairie-école (1897) et de nombreuses maisons de style « à colombage » alors très en vogue.

Quelques célébrités ont habité le village : Benjamin Godard - célèbre musicien de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Aristide Quillet – grand éditorialiste parisien des années 1920 et fondateur des Dernières nouvelles d'Alsace, ou plus récemment le peintre Corneille. Aujourd'hui la commune est fière de son histoire et son patrimoine comme en témoignent plusieurs associations dynamiques qui œuvrent pour la préservation des bâtiments communs (Eglise, Lavoir...).

Elle a fait le choix de privilégier un mode de vie semi-rural à proximité des grands centres urbains du Val d'Oise. Cet engagement au profit du maintien d'une certaine ruralité a permis à Villiers-Adam de se voir proposer d'adhérer au Parc Naturel Régional « Oise Pays de France », qu'elle a rejoint avec enthousiasme début 2021 pour former la porte d'entrée sud-ouest du PNR.



# Annexe 1 – Présentation de la collectivité

- Créée en 2003, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) est une communauté de communes qui regroupe à ce jour les neuf communes suivantes pour une population totale d'environ 40.000 habitants : Béthemont-la-Forêt, Chauvry, L'Isle-Adam, Mériel, Méry-sur-Oise, Nerville-La-Forêt, Parmain, Presles et Villiers-Adam.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma régional de coopération intercommunale, a franchi une nouvelle étape de son histoire en s'agrandissant et en accueillant les communes de Mériel et Méry-sur-Oise.
- Enfin le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la CCVO3F a décidé d'opter pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU), faisant ainsi le choix d'une intégration plus importante.



# Annexe 1 – Présentation de la collectivité

## LES COMPETENCES DE LA COLLECTIVITE

- **L'aménagement de l'espace et le déploiement des mobilités douces et écologiques**  
*Mise en place d'un schéma directeur des circulations douces*  
*Prise en charge de la compétence IRVE (infrastructure de recharge pour véhicules électriques)*
- **Le développement économique**  
*Développement de la zone d'activités de Méry-sur-Oise*  
*Participation aux fonds de résilience régionaux*
- **La protection de l'environnement**  
*Elaboration et suivi du Plan Climat Air Energie Territorial*  
*Lutte contre les dépôts sauvages, les graffitis et les nids de frelons asiatiques*  
*Participation au programme Val d'Oise Renov*
- **La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations**  
*Participation au SMBO, à l'Entente Oise-Aisne, au SIARE et au Syndicat du ru de Presles*
- **La gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- **Le tourisme et la culture**  
*Gestion de l'office de tourisme intercommunal*  
*Création de trois circuits vélo touristiques*
- **La politique de l'habitat**  
*Mise en place du Plan local de l'habitat et la création de la CIA et de la CIL*
- **La gestion des déchets**  
*Participation aux syndicats Tri-or et Tri-action*
- **Le déploiement des télécommunications à haut débit géré**  
*Participation au syndicat SMOVON et contribution au financement de la fibre*
- **La sécurité**  
*Déploiement et maintenance de la vidéoprotection*



# Annexe 1 – Présentation de la collectivité

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Le conseil communautaire

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts est administrée par un organe délibérant, le conseil communautaire, composé de 41 délégués élus lors des élections municipales 2020 et pour 6 ans.

Le Conseil Communautaire est placé sous l'autorité du Président, Monsieur Sébastien PONIATOWSKI.

### Les commissions intercommunales

Elles sont constituées d'un Vice-Président et de Conseillers Communautaires qui se sont identifiés comme membre de la commission. Elles représentent les champs d'action de notre Communauté de communes.

Elles se réunissent pour la mise en place, l'avancée, le suivi d'un projet et autant de fois que le Président de la commission le souhaite pour informer ses membres de l'actualité du champ de compétence.

Commission de l'Environnement et du Cadre de vie  
Commission du Développement Economique  
Commission du Tourisme et de la Culture  
Commission du Numérique et de la Sécurité  
Commission de la Mutualisation des Services et du matériel  
Commission de la Communication et des animations



- Béthemont-la-Forêt : 1 délégué
- Chauvry : 1 délégué
- L'Isle-Adam : 12 délégués
- Mériel : 4 délégués
- Méry-sur-Oise : 10 délégués
- Nerville-la-Forêt : 1 délégué
- Pamain : 6 délégués
- Presles : 4 délégués
- Villiers-Adam : 1 délégué



# Annexe 1 – Présentation de la collectivité

## BUDGET DE LA COLLECTIVITE

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 Les dépenses: 3 223K€

- Aires d'accueil des gens du voyage
- Dépôts sauvages et graffitiis
- Maintenance téléalarme et caméras
- Relations publiques, communications
- Frais de personnel
- GEMAPI
- Droit entrée piscine
- Subventions
- Remboursement de l'emprunt
- FPIC
- Dégrèvement des taxes
- FNGIR
- Dotation aux amortissements
- Virement section investissement
- Etudes
- Administration générale
- Contribution SMOVON



### Le Budget de la Collectivité

Le Budget de l'EPCI en 2021 était de **3,8M€** en investissement, et **7,7M€** en fonctionnement.

Cette capacité financière limitée nécessite une gestion budgétaire rigoureuse pour optimiser les dépenses publiques, et les recettes perçues, et permettre à la collectivité de porter des projets importants.

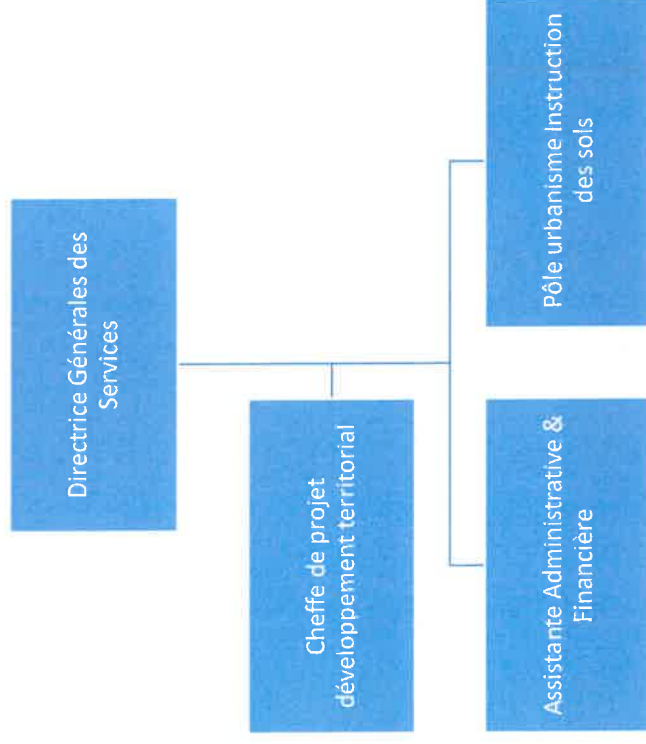
La répartition du budget de fonctionnement est présentée sur le graphique ci-à-gauche (hors collecte et traitement des déchets).

Le budget d'investissement de la Communauté de Communes est variable d'une année sur l'autre selon les grands projets. Près de la moitié du budget d'investissement de 2021 concernait par exemple le projet de déploiement de la vidéoprotection sur le territoire.

Le PCAET définitif ayant été adopté en 2021, des enveloppes budgétaires dédiées à la transition écologique en fonctionnement et en investissement sont prévues durant sa période de mise en œuvre (2021-2026).

# Annexe 1 – Présentation de la collectivité

## ORGANIGRAMME DE LA COLLECTIVITE



Aujourd'hui la collectivité est composée de 5 agents :

- Une Directrice Générale des Service
- Une Cheffe de Projets Développement Territorial
- 2 Instructeurs du sol
- 1 Assistante administrative & financière

# Annexe 2 – Diagnostic Territorial au regard des enjeux de la transition écologique et énergétique & des ODD



# Méthodologie d'élaboration du Diagnostic Territorial au regard des enjeux de la transition écologique et énergétique & des ODD

Le diagnostic territorial a été découpé en 3 volets :

- **Diagnostic « Transition Ecologique & Energétique »** : il correspond au diagnostic du PCAET du territoire, consolidé avec le diagnostic du Plan Vélo et des données INSEE.
- **Diagnostic « Transition Economique & Numérique »** : il correspond au portrait commercial du territoire réalisé par la CCI, aux statistiques locales de l'INSEE sur l'emploi, et de données INSEE ou du diagnostic PCAET.
- **Diagnostic « Transition Sociale »** : il correspond à la caractérisation de la population du territoire à travers les statistiques locales de l'INSEE sur les ménages, des données sur l'habitat et le logement, une analyse de l'offre de services du territoire, des chiffres clés sur la Santé et la Cohésion Sociale.

Les enjeux de la transition écologique et énergétique et les indicateurs des ODD ont été intégrés dans tous les volets. Un Focus sur la Gouvernance et les partenariats a également été réalisé pour compléter ce diagnostic.



# Focus sur le diagnostic territorial

## Indicateurs ODD



### Objectifs de développement durable

#### 01. PAS DE PAUVRETE

Suroccupation des logements (2017)

#### 01. PAS DE PAUVRETE

Taux de pauvreté monétaire (60%) (2017)

#### 02. FAIM « ZÉRO »

Part des surfaces agricoles de type agriculture biologique et en conversion (2019)

#### 03. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans (2018)

#### 03. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Densité médecin généralistes libéraux pour 10 000 habitants (2019)

#### 03. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants (2017)

#### 04. ÉDUCATION DE QUALITÉ

Part 20-24 ans non diplômés (2017)

#### 05. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Écart hommes-femmes de taux d'emploi (15 - 24 ans) (2017)

#### 05. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Écart hommes-femmes de taux d'emploi (15 - 64 ans) (2017)

#### 05. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Écart hommes-femmes de taux d'emploi (55 - 64 ans) (2017)

### Valeur pour l'EPCI

5.6 %

6.6 %

0.7 %

3 consultations/visites accessibles par habitant standardisé

6.3 pour 10000

22.8 %

16.9 %

2.7 points de pourcentage

4.6 points de pourcentage

6.9 points de pourcentage

Comparaison Région

# Focus sur le diagnostic territorial Indicateurs ODD



## 05. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Part des femmes parmi les licenciés sportifs (moins de 14 ans) (2016)

+

38.5 %

## 05. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Part des femmes parmi les licenciés sportifs (15 - 29 ans) (2016)

+

36.7 %

## 05. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Part des femmes parmi les licenciés sportifs (30 - 59 ans) (2016)

++

41.6 %

## 05. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Part des femmes parmi les licenciés sportifs (60 ans et plus) (2016)

+

47.1 %

## 07. ENERGIE PROPRE ET D'UN COUT ABORDABLE

Consommation d'énergie fossile dans le secteur résidentiel, par habitant (2017)

-

3.8 MWh / habitant

## 07. ENERGIE PROPRE ET D'UN COUT ABORDABLE

Part de ménages en précarité énergétique logement (2021)

+

9.6 %

## 08. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par tranche d'âge (15 - 24 ans) (2017)

+

31.5 %

## 08. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par tranche d'âge (25 - 54 ans) (2017)

+

83.3 %

## 08. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par tranche d'âge (55 - 64 ans) (2017)

-

57 %

## 08. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Part des temps partiels (2017)

-

13.1 %

## 08. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Part des 18-25 ans non insérés (2017)

-

18.4 %

# Focus sur le diagnostic territorial Indicateurs ODD



	<b>09. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b>	Nombre d'emplois dans les éco-entreprises (2016)	95
	<b>09. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b>	Nombre de postes salariés de l'économie sociale et solidaire par type (association) (2015)	451
	<b>09. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b>	Nombre de postes salariés de l'économie sociale et solidaire par type (coopérative) (2015)	16
	<b>09. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b>	Nombre de postes salariés de l'économie sociale et solidaire par type (fondation) (2015)	0
	<b>09. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b>	Nombre de postes salariés de l'économie sociale et solidaire par type (mutuelle) (2015)	25
	<b>09. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b>	Rapport entre le nombre de postes salariés de l'économie sociale et le nombre de postes salariés total (2015)	1.3 %
	<b>10. INÉGALITÉS RÉDUITES</b>	Coefficient de Gini en fonction du revenu disponible (2017)	0.3
	<b>10. INÉGALITÉS RÉDUITES</b>	Rapport interdécile D9/D1 du revenu disponible par UC (2017)	3.2 (D9/D1)

# Focus sur le diagnostic territorial Indicateurs ODD



## **11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**

Voies cyclables 4 km (2020) ⓘ

2.5 % ⓘ

## **11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**

Voies cyclables 8 km (2020) ⓘ

4.2 % ⓘ

## **11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**

Surface d'espaces verts (2017) ⓘ

80.2 % ⓘ

## **11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**

Parts modales des déplacements domicile-travail (2 roues) (2017) ⓘ

1.9 % ⓘ

## **11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**

Parts modales des déplacements domicile-travail (autre) (2012) ⓘ

11.4 ⓘ

## **11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**

Parts modales des déplacements domicile-travail (marche) (2017) ⓘ

5.4 % ⓘ

## **11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**

Parts modales des déplacements domicile-travail (aucun transport) (2017) ⓘ

3.9 % ⓘ

## **11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**

Parts modales des déplacements domicile-travail (transport en commun) (2017) ⓘ

28.4 % ⓘ

## **11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**

Parts modales des déplacements domicile-travail (vélo) (2017) ⓘ

0.3 % ⓘ

## **11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**

Parts modales des déplacements domicile-travail (voiture) (2017) ⓘ

60.1 % ⓘ

## **11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**

Saturation routière (2020) ⓘ

0.2 ⓘ

-  
-  
-  
-  
/  
-  
+  
-  
-  
+  
++

# Focus sur le diagnostic territorial Indicateurs ODD



## 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

Structures pour le réemploi dans les associations (2019) ⓘ

0 ⓘ

## 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

Structures pour le réemploi en entreprise (2019) ⓘ

1 ⓘ

## 15. VIE TERRESTRE

Part de la surface du territoire selon la classification du Mode d'Occupation du Sol, en % (activités) (2017) ⓘ

4.2 % ⓘ

## 15. VIE TERRESTRE

Part de la surface du territoire selon la classification du Mode d'Occupation du Sol, en % (carières, décharges et chantiers) (2017) ⓘ

0.6 % ⓘ

## 15. VIE TERRESTRE

Part de la surface du territoire selon la classification du Mode d'Occupation du Sol, en % (eau) (2017) ⓘ

0.4 % ⓘ

## 15. VIE TERRESTRE

Part de la surface du territoire selon la classification du Mode d'Occupation du Sol, en % (espaces agricoles) (2017) ⓘ

50.5 % ⓘ

## 15. VIE TERRESTRE

Part de la surface du territoire selon la classification du Mode d'Occupation du Sol, en % (espaces ouverts) (2017) ⓘ

9.9 % ⓘ

## 15. VIE TERRESTRE

Part de la surface du territoire selon la classification du Mode d'Occupation du Sol, en % (équipements) (2017) ⓘ

0.5 % ⓘ

## 15. VIE TERRESTRE

Part de la surface du territoire selon la classification du Mode d'Occupation du Sol, en % (forêts) (2017) ⓘ

17.4 % ⓘ

# Focus sur le diagnostic territorial Indicateurs ODD



## 15. VIE TERRESTRE

Part de la surface du territoire selon la classification du Mode d'Occupation du Sol, en % (habitat collectif) (2017) ⓘ

0.8 % ⓘ

## 15. VIE TERRESTRE

Part de la surface du territoire selon la classification du Mode d'Occupation du Sol, en % (habitat individuel) (2017) ⓘ

5.3 % ⓘ

## 15. VIE TERRESTRE

Part de la surface du territoire selon la classification du Mode d'Occupation du Sol, en % (milieux semi-naturels) (2017) ⓘ

2 % ⓘ

## 15. VIE TERRESTRE

Part de la surface du territoire selon la classification du Mode d'Occupation du Sol, en % (transports) (2017) ⓘ

8.4 % ⓘ

## 15. VIE TERRESTRE

Surface zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF 1) (2019) ⓘ

358.1 ha ⓘ

## 15. VIE TERRESTRE

Surface zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) (2019) ⓘ

2819.1 ha ⓘ

## 15. VIE TERRESTRE

Surface zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF 2) (2019) ⓘ

2819.1 ha ⓘ

## 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Taux participation élection présidentielle (2017) ⓘ

83 % ⓘ

## 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Nombre de jumelage par commune (2020) ⓘ

3 ⓘ

+

# Diagnostic Territorial « Transition Ecologique & Energétique »

- Focus sur le **l'Habitat & l'Energie** : Consommation énergétiques, Réseaux et EnR
- Focus sur la **Mobilité & la Qualité de l'air** : Transports, Déplacements et Bilan GES
- Focus sur **l'Adaptation au Changement Climatique** :
  - Cycle de l'Eau & Services publics associés
  - Gestion des déchets
  - Préservation des milieux et de la biodiversité
  - Prévention des risques environnementaux et sanitaires

Diagnostic PCAET de la CCVO3F (adopté en Juillet 2021)



# Diagnostic Territorial « Transition Ecologique & Energétique »

## Vue d'ensemble – Chiffres clés

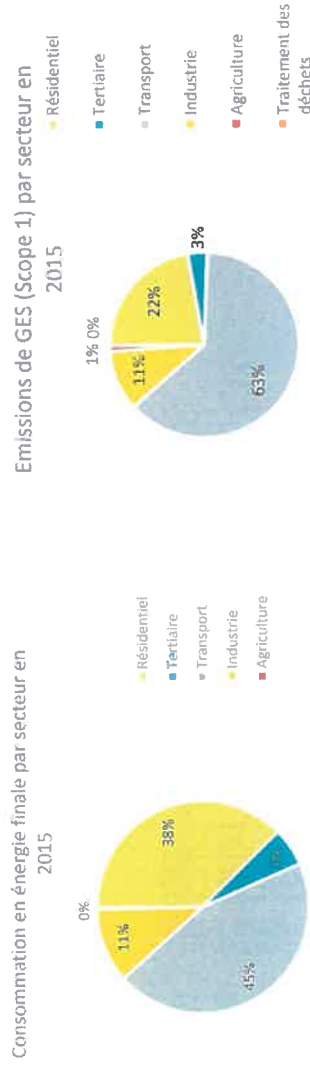
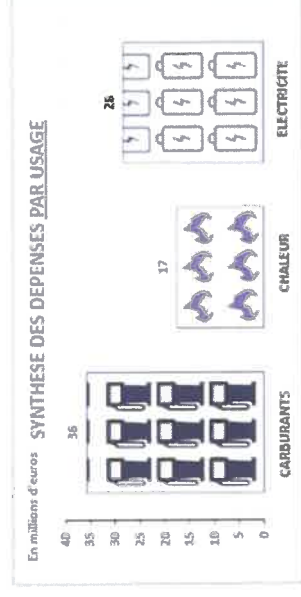


Figure 1 - Répartition sectorielle de la consommation énergétique du territoire en 2015.

Répartition sectorielle des émissions de GES (2015)



Facture énergétique par usage (2015)

- En 2015, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts a consommé **949 GWh** soit **24,3 MWh/hab** ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale (**25,7 MWh/hab.**) et équivalent à la moyenne régionale d'Ile-de-France (**24 MWh/hab**).
- Les **secteurs des transports et du bâti** constituent les deux principaux enjeux de la communauté de communes en terme de transition écologique et énergétique. Ils représentent : **89%** (respectivement **45** et **44%**) de la consommation d'énergie du territoire, et **87%** des émissions de gaz à effet de serre.
- L'**activité économique** (Industrie, Tertiaire et Agriculture) représente **17%** des consommations d'énergie du territoire, dont **11%** à l'industrie seulement. Elle représente aussi **15%** des émissions directes de GES (scope 1), sa part monte à **17%** en considérant les émissions indirectes liées à la consommation de d'électricité et de chaleur (scope 1+2).
- Les secteurs des transports et du bâti constituent aussi les **principaux postes de dépenses énergétiques des ménages** du territoire, avec une dépense annuelle de **39M€** rien que pour le bâti, et **36M€** pour les transports.



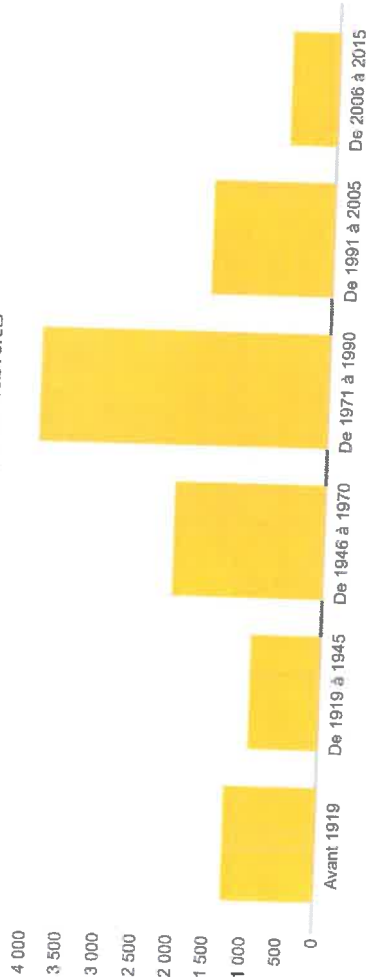


# Focus sur l'Habitat et l'Énergie

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE

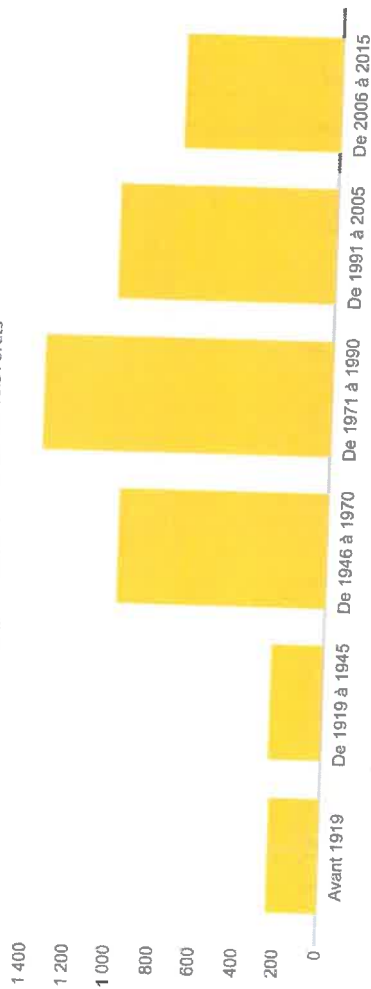


Résidences principales de type MAISON selon la période d'achèvement  
CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

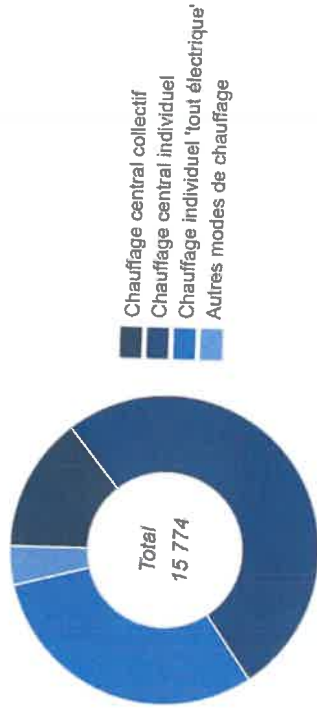
Résidences principales de type APPARTEMENT selon la période d'achèvement  
CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

## Mode de chauffage des résidences principales

pour la France métropolitaine - CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



43 % des logements ont été construits avant 1970, date des premières réglementations, et 95 % avant 2005, année à laquelle la RT 2005 a été mise en place. Dans toutes les communes, les bâtiments d'avant 2005 représentent 90% ou plus du parc. Mériel possède le plus de logements récents en proportion avec 10%.

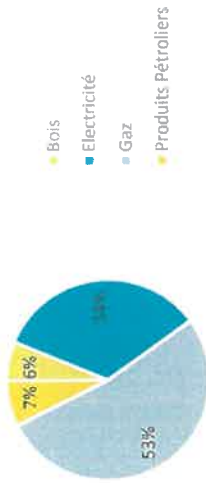
Le résidentiel est le second secteur en termes de consommations d'énergie (356 GWh et 38% du territoire) et le second en termes d'émissions de GES (41 kteqCO2 et 22% du territoire).

Plus de la moitié des besoins énergétiques sont couverts par le gaz naturel (53%) et un peu plus d'un tiers par l'électricité (34%). Le bois-énergie couvre 6% des besoins. Le fioul domestique (produits pétroliers) est encore bien présent avec 7%.

# Focus sur l'Habitat et l'Energie



Consommations par type d'énergie dans le secteur résidentiel (2015)



Consommations par type d'énergie dans le secteur résidentiel (2015)

Commune	Consommation du secteur résidentiel par type d'énergie (MWh)			
	Bois	Electricité	Gaz	Produits Pétroliers
Béthémont-la-Forêt	287	1 629	2 392	622
Chauvry	216	1 050	2 019	272
L'Isle-Adam	4 692	39 301	69 553	7 345
Mériel	2 896	14 238	24 078	3 516
Méry-sur-Oise	5 908	28 894	33 391	5 231
Nerville-la-Forêt	639	2 879	0	1 175
Parmain	3 614	16 037	37 392	3 152
Presles	3 389	13 106	18 650	3 595
Villiers-Adam	782	3 100	5 021	1 284
<b>Total</b>	<b>22 423</b>	<b>120 234</b>	<b>187 496</b>	<b>26 192</b>

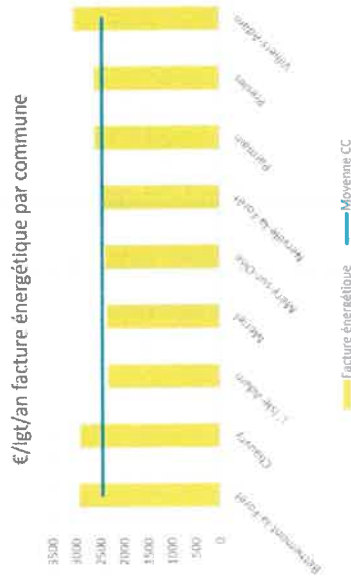
Répartition des usages, par communes en GWh pour l'année 2015 (non corrigés des variations saisonnières)

Commune	Population	Nombre de logements (2013)	Consommation par logement (MWh/igt)	Ecart à la moyenne
Béthémont-la-Forêt	431	184	26,78	20%
Chauvry	315	129	27,49	23%
L'Isle-Adam	12 453	5 627	21,49	-4%
Mériel	5 106	2 044	21,88	-2%
Méry-sur-Oise	9 859	3 500	20,98	-6%
Nerville-la-Forêt	695	259	18,13	-19%
Parmain	5 723	2 220	24,86	11%
Presles	3 827	1 619	23,93	7%
Villiers-Adam	863	358	28,48	27%
<b>Total</b>	<b>39 072</b>	<b>15 940</b>	<b>22,36</b>	

Consommation énergétique moyenne des logements (MWh)

Commune	Consos DPE estimée (kWhEP/m²/an)	Etiquette DPE moyenne
Béthémont-la-Forêt	370	F
Chauvry	361	F
L'Isle-Adam	372	F
Mériel	326	E
Méry-sur-Oise	354	F
Nerville-la-Forêt	324	E
Parmain	340	F
Presles	341	F
Villiers-Adam	385	F
<b>CCVO3F</b>	<b>353</b>	<b>F</b>

Estimation des performances énergétiques des logements



Facture énergétique moyenne par logement à la suite communale en 2015

La consommation moyenne par logement au niveau de la Communauté de Communes est de 22,36 MWh.

Les logements sont globalement peu performants (Etiquette F). L'étiquette énergétique moyenne allant même jusqu'à 385 kWhEP/m² par an pour Villiers-Adam.

Environ 11% des ménages sont en situation de précarité énergétique dans leurs logements sur la communauté de communes.

# Focus sur les Réseaux et les EnR

7  
ENERGIE PROPRE  
ET D'UN COUT  
ABORDABLE

Installations EnR&R sur le territoire	Consommation actuelle	Potentiel estimé
<b>Bois-Energie</b>	<p>22 GWh soit 2% de la consommation totale de la CC. Cette source d'énergie est exclusivement utilisée dans le secteur résidentiel pour le chauffage domestique via des chaudières. Une augmentation de 29% de 2005 à 2015.</p>	<p>La ressource forestière mobilisable sur le territoire à l'horizon 2030 est de <b>27 GWh</b>. Elle est estimée à 41 GWh à l'horizon 2050 soit près 80% de plus qu'à l'heure actuelle.</p>
<b>Chaleur Fatale</b>	<p>Production d'eau chaude à partir d'une PAC pour la régénération des membranes de nanofiltration - Site de production d'eau potable Veolia de Méry-sur-Oise</p>	<p>Le territoire possède un potentiel maximal de 6,6 GWh, le potentiel réellement valorisable est estimé à <b>2,4 GWh</b>. Le principal producteur identifié est l'entreprise Siniat à Mériel représentant plus de <b>60%</b> du potentiel total. Des potentiels au niveau des infrastructures d'assainissement (STEU de l'Isle Adam : <b>1,3 GWh</b>, en sortie de bâtiments et sur collecteurs : <b>943 MWh</b>).</p>
<b>Eolien</b>	<p>Aucune installation sur le territoire actuellement.</p>	<p>Une zone identifiée comme favorable à l'implantation d'un parc de 2 éoliennes pour une production estimée à <b>9 GWh</b> annuels.</p>
<b>Géothermie</b>	<p>Pas de production actuellement sur le territoire excepté quelques Pompes A Chaleur (3 en collectif et 5 en individuel).</p>	<p>Le potentiel en géothermie superficielle est estimé à <b>7 GWh</b>.</p>
<b>Hydroélectricité</b>	<p>Aucun site de production sur le territoire actuellement.</p>	<p>Le potentiel hydro électrique n'est pas un enjeu sur le territoire en raison des caractéristiques des cours d'eau et des seuils.</p>

# Focus sur les Réseaux et les EnR

7  
ENERGIE PROPRE  
ET D'UN COUT  
ABORDABLE



Installations EnR&R sur le territoire	Consommation actuelle	Potentiel estimé
<b>Méthanisation</b>	Pas de site de production actuellement sur le territoire	Du potentiel existe, principalement dans le secteur agricole. L'estimation se situe entre <b>6 et 7 GWh/an</b> .
<b>Solaire photovoltaïque</b>	Sur le territoire, il a été identifié une production solaire photovoltaïque sur 2 communes : <ul style="list-style-type: none"><li>- Mériel avec une capacité installée de <b>24,3 kW</b></li><li>- Méry-sur-Oise avec une capacité installée de <b>75,55 kW</b></li></ul> Le nombre de sites photovoltaïques est de 55 pour une puissance installée de 150 kW et une production estimée à <b>171 MWh annuelle</b> .	Un potentiel net important en toiture de <b>95 GWh</b> soit environ <b>10%</b> de la consommation totale du territoire. Le potentiel au sol en ombrière de parking est non négligeable avec environ <b>3 GWh</b> . L'utilisation des friches industrielles pour le PV au sol est à réfléchir. Le site du centre commercial du Grand-Val est le plus intéressant en termes de potentiel en toiture et en ombrière.
<b>Solaire thermique</b>	<b>57 MWh</b> de production est estimée actuellement sur le territoire. Soit 142 m <sup>2</sup> de panneaux répartis sur 15 installations.	Le potentiel solaire thermique estimé est de <b>19 GWh</b> ce qui représente environ 35 000 m <sup>2</sup> de capteurs, elle reste une des seules énergies permettant de réduire les consommations d'énergies conventionnelles pour la production d'eau chaude. La production d'eau chaude solaire pourrait faire l'objet d'obligation dans la construction neuve si elle n'est pas en concurrence avec une production EnR pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

# Focus sur les Réseaux et les EnR



- **Réseaux d'électricité**

Réseau de transport : La capacité d'accueil du réseau de transport d'électricité ne sera pas un point bloquant au développement des EnR sur le territoire. Un poste source va être créé à Belloy-en-France sur le territoire de la C3PF dans le cadre du S3RENR.

Réseau de distribution : Le réseau de distribution est bien maillé et permet un raccordement relativement simple de plus de **90%** du potentiel de développement EnR basse tension.

- **Réseaux de Gaz**

8 des 9 communes du territoire de la CC sont raccordées au réseau de distribution de gaz. Seule Nerville-la-Forêt n'est pas raccordée. Ce réseau de gaz naturel, d'une longueur de 155 km environ, acheminé de l'ordre de **198 GWh** de gaz naturel en 2017, pour plus de 8 800 clients gaz, dont 50 gros consommateurs.

Le SIGEIF est autorité concédante de la distribution publique du gaz sur 3 communes : Béthemont-la-Forêt, Chauvry et Villiers-Adam. Les besoins énergétiques importants de la CC peuvent permettre de valoriser les potentiels de production de biogaz important du département. D'autre part le développement des bornes GNV est intéressant avec des axes routiers importants.

- **Réseaux de Chaleur**

Les réseaux de chaleur permettent une valorisation plus importante des EnR thermiques par la mutualisation des besoins de chaleur. Aucun réseau de chaleur présent sur le territoire aujourd'hui.

# Focus sur l'Habitat & l'Energie

## Synthèse du Diagnostic



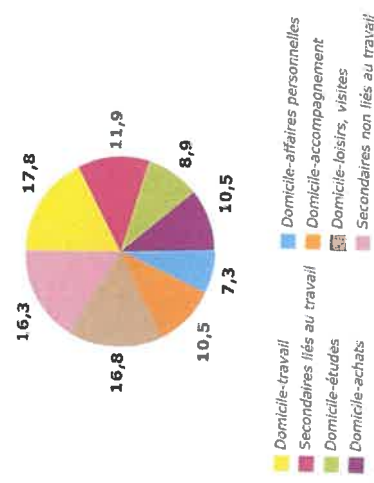
- Les secteurs résidentiel et tertiaire sont largement majoritaires avec plus de 80% des consommations totales. L'industrie a également une part non négligeable.
- Le secteur résidentiel est un enjeu majeur sur le territoire avec 38% des consommations et 22% des émissions directes de GES (scope 1), sa part monte à 26% en considérant les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité et de chaleur (scope 1+2).
- Les énergies fossiles couvrent 2/3 des besoins. Afin de réduire cette part le développement des chaudières bois et des filières EnR telles que les pompes à chaleurs aérothermiques ou géothermiques ou encore le solaire thermique est une nécessité. La mutualisation des besoins via l'implantation de réseaux de chaleur sur les communes compatibles est également une piste d'amélioration.
- Le parc immobilier étant ancien et les logements globalement peu performants, le potentiel de rénovation énergétique est important et constitue un levier intéressant.
- Les communes les plus peuplées et traversées par des axes routiers sont celles ayant le plus fort poids en termes de consommation dans la Communauté de Communes.
- La part des ménages en situation de précarité énergétique est estimée à 11%.
- Les réseaux de chaleur permettent une valorisation plus importante des EnR thermiques par la mutualisation des besoins de chaleur. Une réflexion sur le développement de micro-réseaux de chaleur peut être envisagée.
- Réseau de transport d'électricité : La capacité d'accueil du réseau de transport d'électricité ne sera pas un point bloquant au développement des EnR sur le territoire. Un poste source va être créé à Belloy-en-France sur le territoire de la C3PF dans le cadre du S3RENR.
- Réseau de distribution d'électricité : Le réseau de distribution est bien maillé et permet un raccordement relativement simple de plus de 90% du potentiel de développement EnR basse tension.
- Huit des neuf communes du territoire sont raccordées au réseau gaz. Les besoins énergétiques importants de la CCVO3F peuvent permettre de valoriser les potentiels de production de biogaz important du département. D'autre part le développement des bornes GNV est intéressant avec des axes routiers importants.

# Focus sur la Mobilité & la Qualité de l'air



## Focus sur les Motifs et Moyens de déplacement

Motifs des déplacements



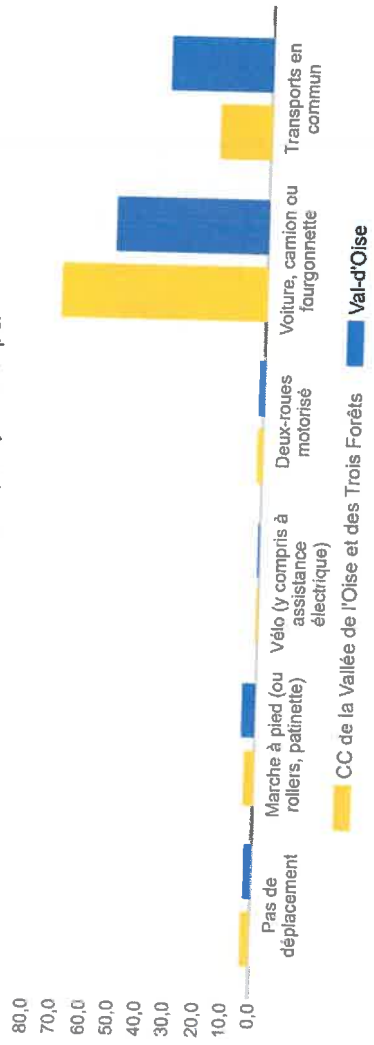
Répartition des motifs de déplacements en Ile de France (Source : EGT 2010-STIS-OMMIL-DRIEA)

La mobilité quotidienne des résidents de la communauté de communes se caractérise par les données suivantes :

- 4,16 déplacements par personnes et par jour
- Chaque résident consacre en moyenne :
  - 66 minutes pour ses déplacements en transports collectifs, pour un trajet de 18 kilomètres,
  - 18 minutes en voiture, trajet de 6 km,
  - 12 minutes à pied, trajet de 500 m.
- Chaque ménage possède en moyenne 1,47 voiture (seulement 4% des ménages ne sont pas équipés d'une voiture), et 13% sont équipés en deux-roues motorisés.
- 14% des ménages possèdent un abonnement de transport collectif.

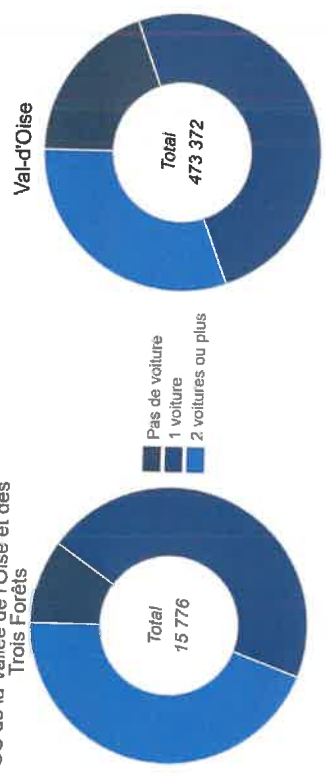
Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail

Champ : actif de 15 ans ou plus ayant un emploi



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Équipement automobile des ménages



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

# Focus sur la Mobilité & la Qualité de l'air

## Focus sur les Déplacements Domicile-Travail

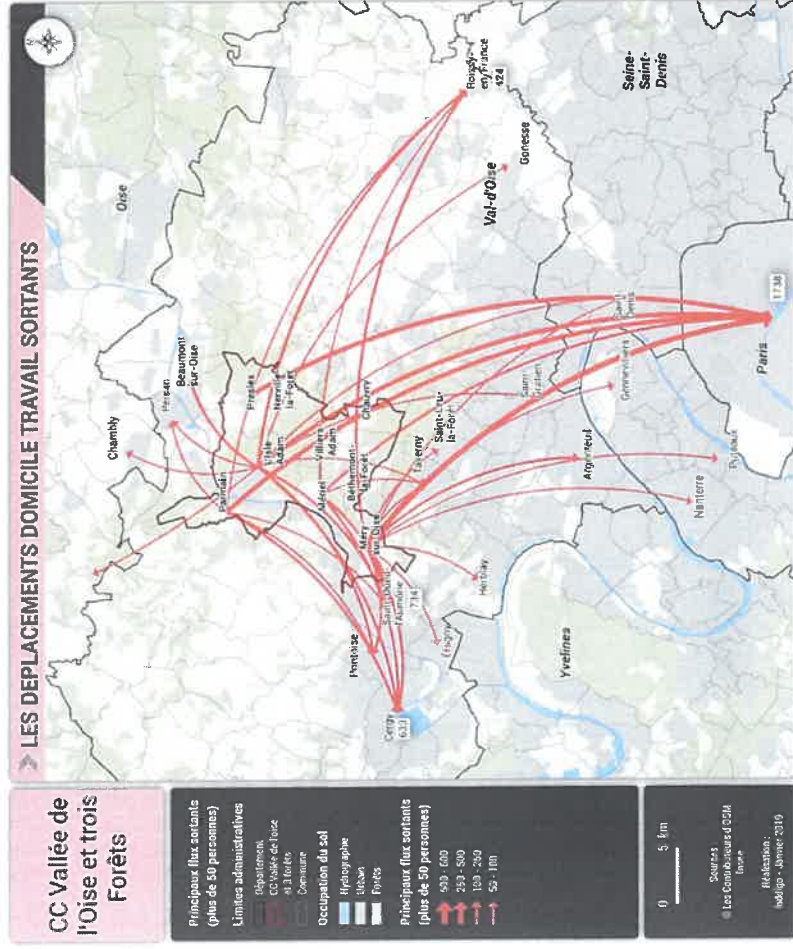


Figure 10 - Déplacements domicile travail sortants

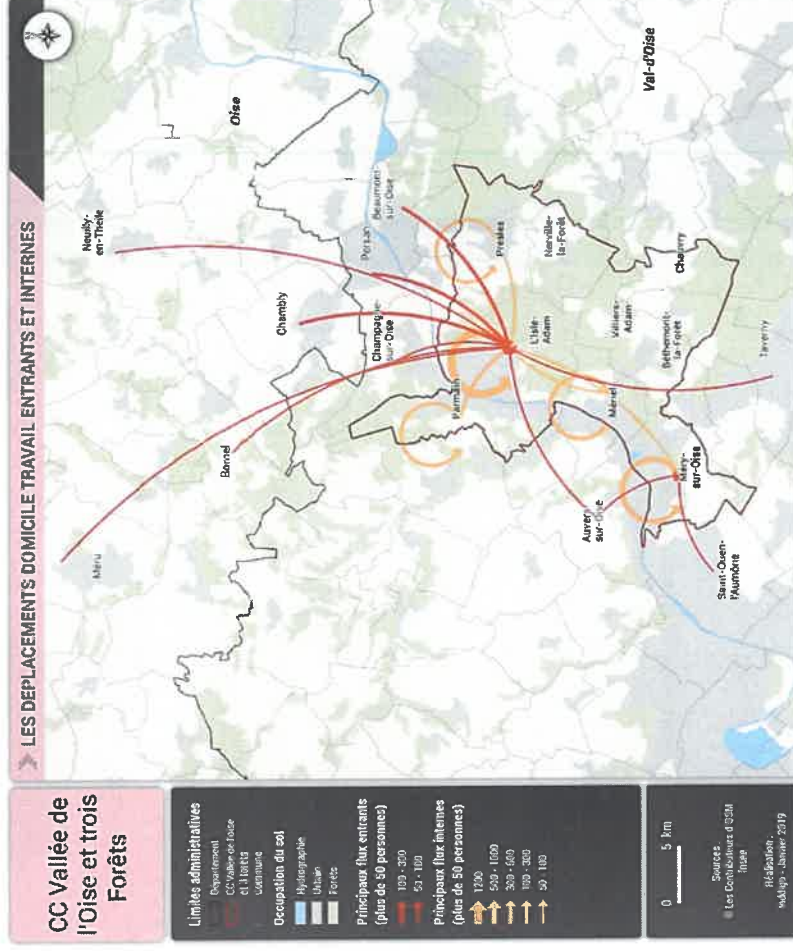


Figure 11 - Déplacements domicile travail entrants et internes



# Focus sur la Mobilité & la Qualité de l'air

## Focus sur les Transports en Commun

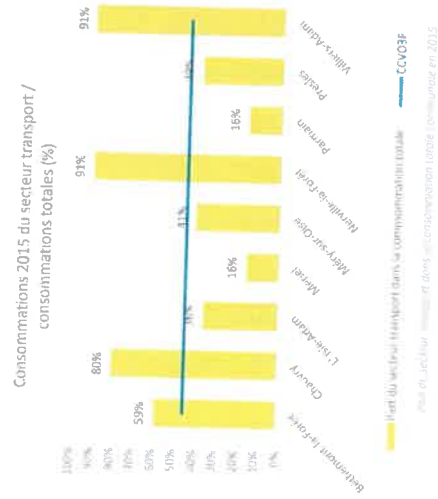
On recense une dizaine de lignes desservant la communauté de communes, avec des horaires, fréquences et amplitudes très diverses. Le tableau ci-dessous indique les dessertes proposées par lignes traversant le territoire (*recensement effectué en 2019*).

Hormis la ligne H du réseau transilien, l'intercommunalité ne bénéficie pas d'une desserte variée, ne permettant pas un recours aux transports en commun immodéré (essentiellement lié à des fréquences souvent peu nombreuses).

Collectivités membres	Ligne H (RATP)	Ligne 95.09 (Lacroix)	Ligne 95.07 (Ceobus)	Ligne 95.09 (Keolis)	Ligne 95.17 (Ceobus)	Express 95.18 (Transfév')	Ligne 30.25 (Lacroix)	Ligne 30.29 (Lacroix)	Ligne 30.36 (Lacroix)	Ligne 56 (Stivo)
Béthémont-la-forêt				X						
Chauvry				X						
L'Isle-Adam	X									
Mériel	X					X			X	
Méry sur Oise	X	X			X			X		
Nerville-la-Forêt								X		X
Parmain	X								X	
Presles	X									
Villiers-Adam				X		X	X			

## Focus sur la Consommation d'énergie du secteur des transports

Tableau récapitulatif des dessertes proposées par lignes traversant le territoire

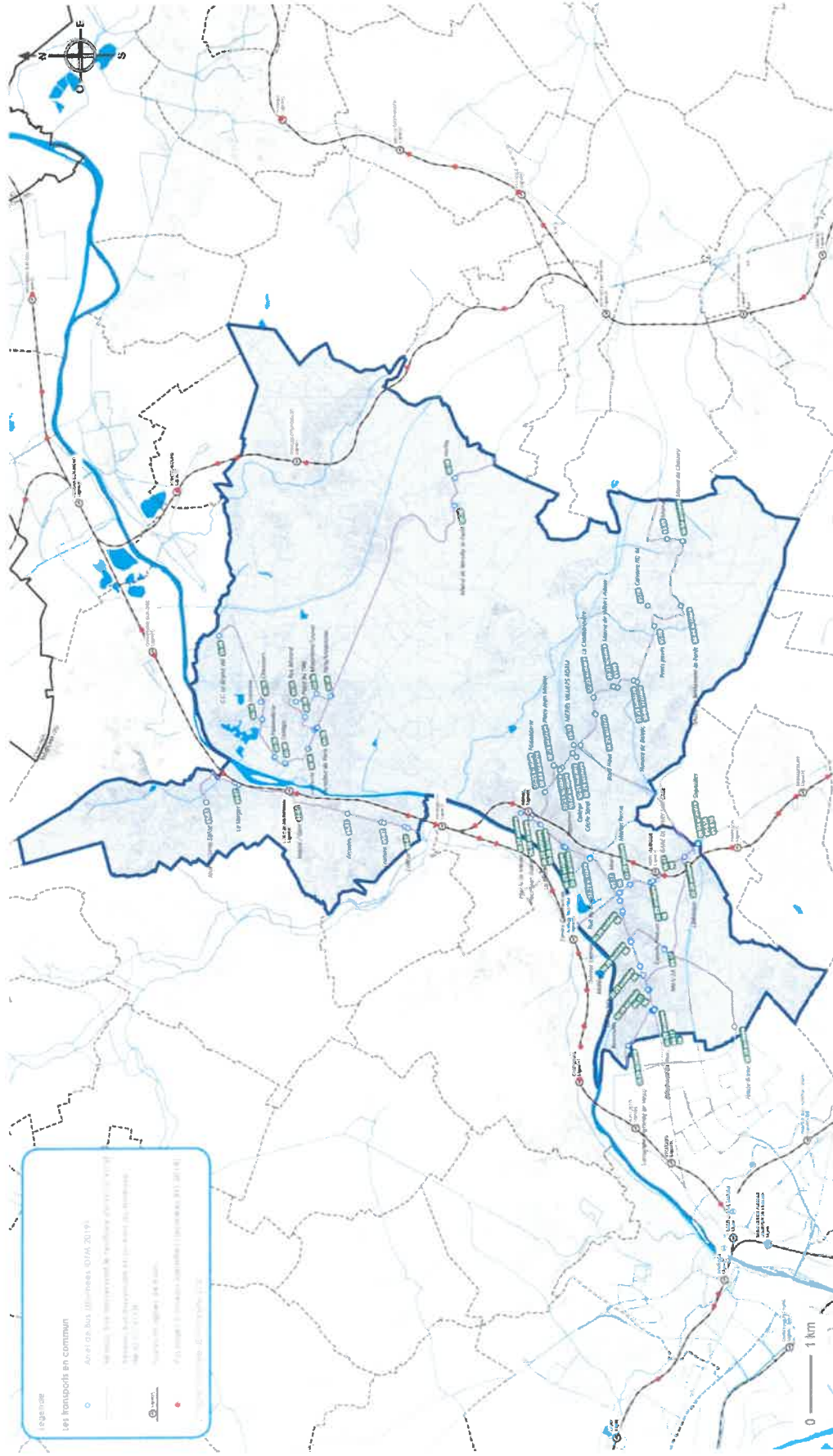


Le secteur des transports est le principal enjeu énergétique sur 5 communes : Béthémont-la-Forêt, Chauvry, Méry-sur-Oise, Nerville-la-Forêt et Villiers-Adam. Ces communes sont pour la plupart rurales et mal desservies par les transports en communs rendant l'usage de véhicules particuliers incontournables.

Elles constituent des zones de passage, étant traversées par des axes à fort trafic. Méry-sur-Oise est à part, avec une population plus importante (quasiment 10 000 habitants) ; l'échangeur entre l'A115 et la N184 constitue le principal facteur explicatif.

La prépondérance du secteur transport est particulièrement élevée à Chauvry avec 80% des consommations atteignant même 91% à Nerville-la-Forêt et Villiers-Adam.

# Focus sur la Mobilité & la Qualité de l'air



Focus sur les Transports en Commun



# Focus sur la Mobilité & la Qualité de l'air

## Focus sur le Qualité de l'air

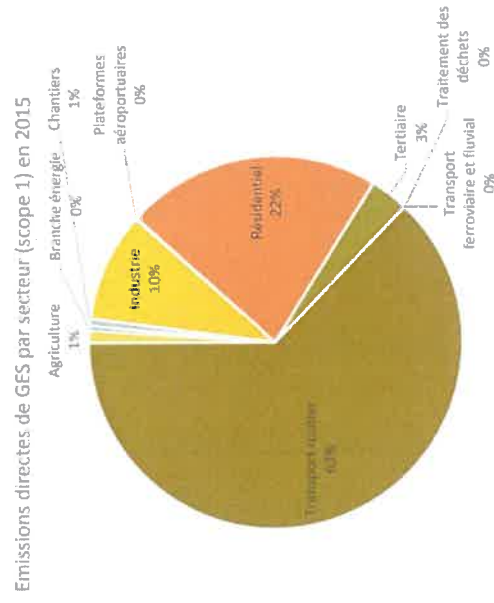


Figure 1. Répartition sectorielle émissions de GES directes (scope 1) du territoire tous secteurs en 2015.

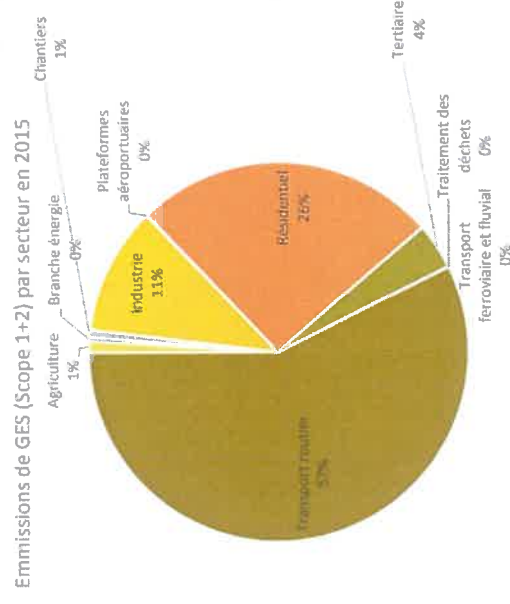


Figure 2. Répartition sectorielle émissions de GES directes (scope 1+2) du territoire tous secteurs en 2015.

- En 2015, la communauté de communes Vallée de l'Oise et 3 Forêts a émis 185 kteqCO<sub>2</sub> de GES directs (scope 1). Soit 4,7 téqCO<sub>2</sub>/hab. ce qui est bien inférieur à la moyenne nationale (6,9 téqCO<sub>2</sub>/hab.) et régionale (6 téqCO<sub>2</sub>/hab).
- Le secteur des transports est le premier contributeur en termes de consommations énergétiques avec 427 GWh soit 45% des consommations totales. Il est responsable de 63% des émissions de GES, ce qui en fait également le principal émetteur sur le territoire.
- Le territoire de la CCVO3F fait partie du périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) d'Île-de-France. Cinq communes du territoire se trouvent en zones sensibles à la qualité de l'air : L'Isle-Adam, Mériel, Méry-sur-Oise, Parmain et Villiers-Adam.
- La Communauté de Commune est traversée par des axes à forts trafics (A16, A115, N184), les échanges entre ces axes se trouvent sur le territoire ce qui constitue le principal facteur explicatif. Les déplacements en voiture jouent un rôle important sur la qualité de l'air du territoire.

# Focus sur la Mobilité & la Qualité de l'air



## Focus sur le Qualité de l'air

Commune	Population	Emissions GES Scope 1+2 (kteqCO2)	Ecart à la moyenne de la CC (34 kteqCO2)
Béthemont-la-Forêt	431	3,1	-91%
Chauvry	315	4,7	-86%
L'Isle-Adam	12453	48,7	42%
Mériel	5106	29,7	-13%
Méry-sur-Oise	9659	48,2	26%
Nerville-la-Forêt	695	13,9	-59%
Parmain	5723	12,1	-65%
Presles	3827	14,3	-58%
Villiers-Adam	863	32,6	-5%
<b>Total</b>	<b>39 072</b>	<b>202</b>	

Figure 4 - Emissions de GES par commune en 2015 (scope 1+2)

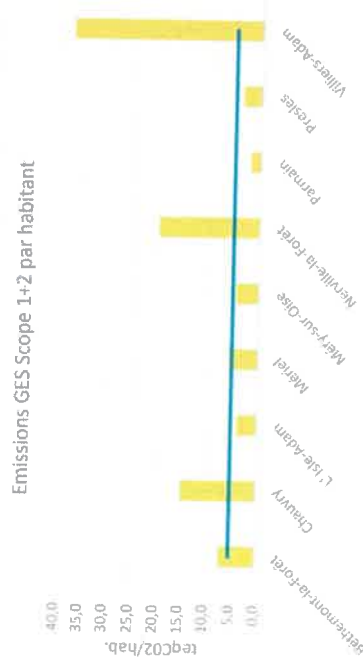


Figure 5 - Emissions de GES par habitant par commune en 2015 (scope 1+2)

Une grande disparité est observable entre les différentes communes due à leurs activités et leur population. Les émissions se concentrent dans les villes les plus peuplées de la CC et/ou étant traversées par des axes routiers importants (N1, N104, N184). Les 3 communes précédemment citées représentent à elles seules deux tiers des émissions totales de la CC (67%).

Les communes les plus émettrices :

- L'Isle-Adam (49 kteqCO2) -> Population importante (résidentiel) et trafic routier (N1 sortie A16)
- Méry-sur-Oise (43 kteqCO2) -> Population importante (résidentiel) et trafic routier (N184)
- Villiers-Adam (33 kteqCO2) -> Trafic routier (N104 et N184).

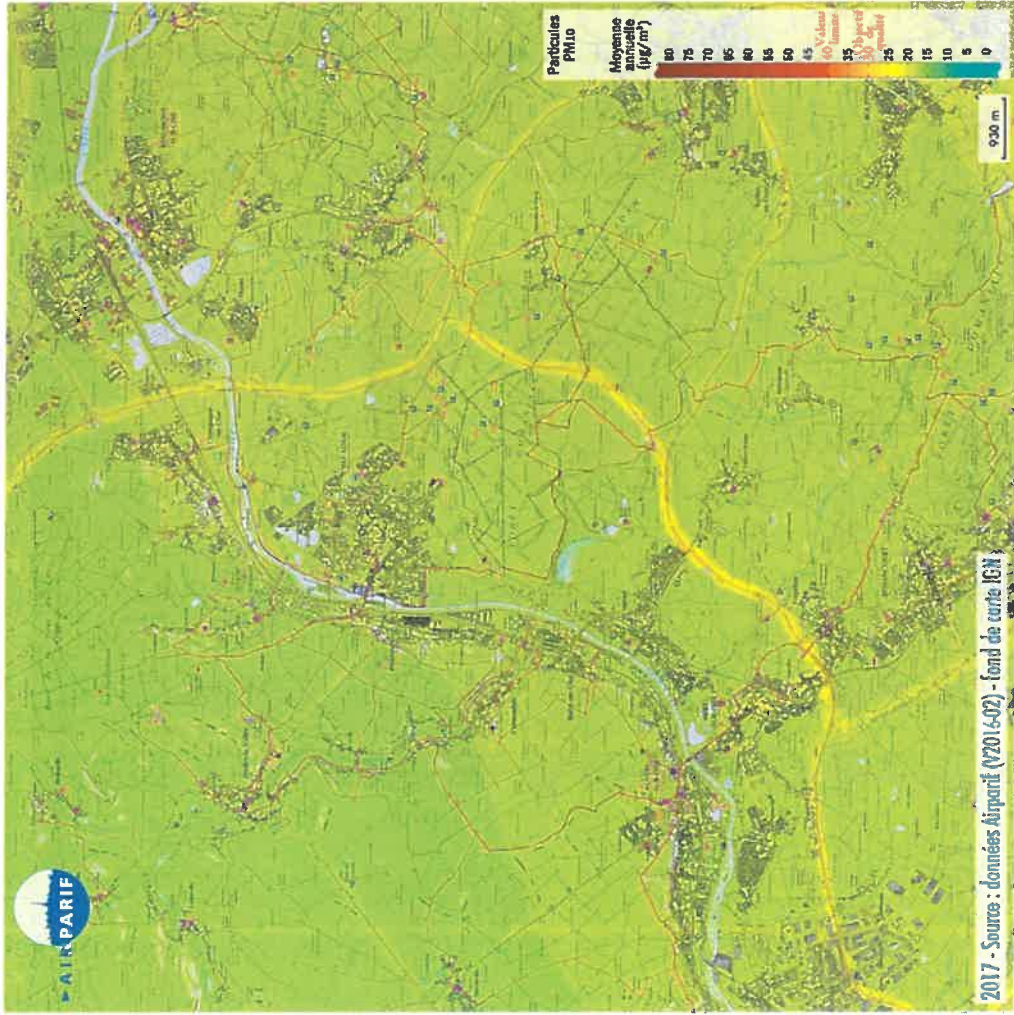
Les émissions par habitant sont tributaires de deux facteurs : la population et le passage d'axes routiers importants.

Emissions par habitant les plus importantes :

- Villiers-Adam : 38 teqCO2/hab.
- Nerville-la-Forêt : 20 teqCO2/hab.
- Chauvry : 15 teqCO2/hab.

# Focus sur la Mobilité & la Qualité de l'air

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

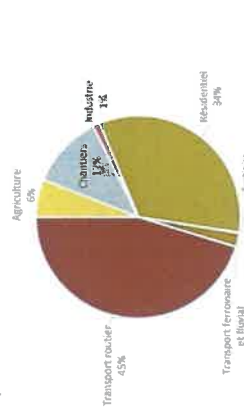


Carte des émissions de PM10 en 2017 (source Airparif)

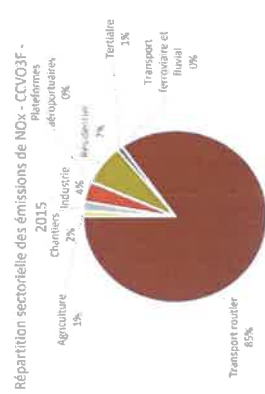
Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	SO <sub>2</sub> - t/an	NOx - t/an	COVNM - t/an	NH <sub>3</sub> - t/an	PM <sub>10</sub> - t/an	PM <sub>2,5</sub> - t/an
	28	668	665	22	104	85
	43	575	549	17	101	80
	41	535	428	16	85	67
	7	512	449	16	78	59
	-74%	-23%	-32%	-25%	-25%	-31%

Emissions de polluants sur le territoire AIR in CCVO3F entre 2005 et 2015

Répartition sectorielle des émissions de PM10 - CCVO3F - 2015

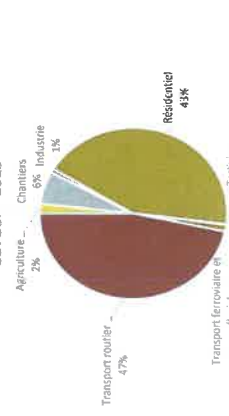


Répartition sectorielle des émissions de PM10 sur le territoire de la CCVO3F en 2015



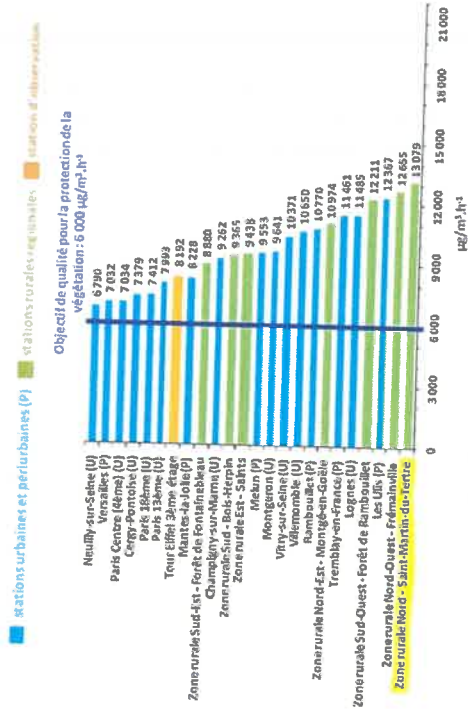
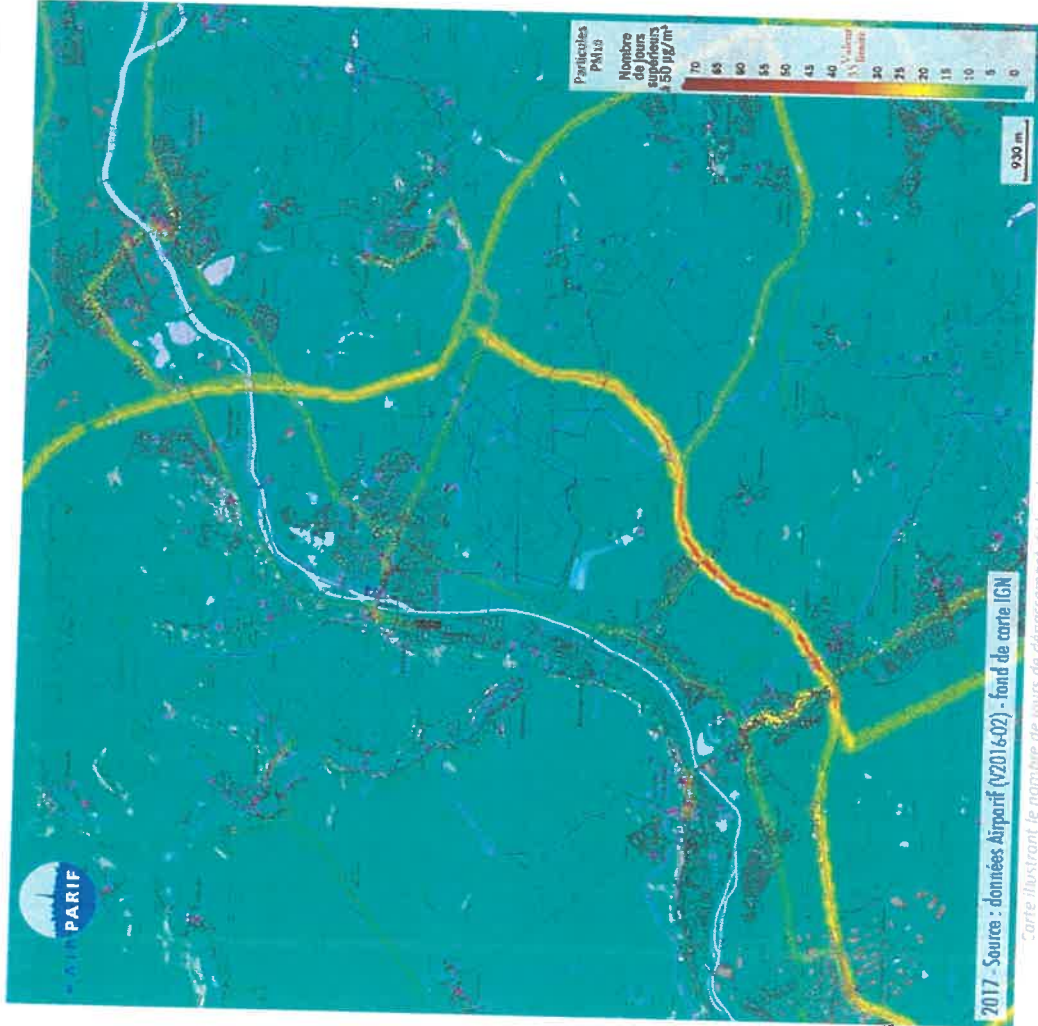
Répartition sectorielle des émissions de NOx - CCVO3F - 2015

Répartition sectorielle des émissions de PM2,5 - CCVO3F - 2015

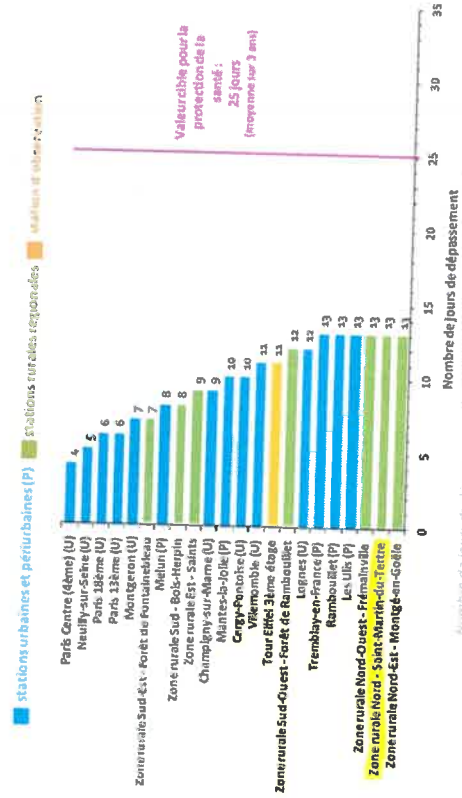


Répartition sectorielle des émissions de PM2,5 sur le territoire de la CCVO3F en 2015

# Focus sur la Mobilité & la Qualité de l'air



Concentration d' ozone dans les différentes stations d'Île de France



Nombre de jours de dépassement de la valeur seuil pour la protection de la végétation

# Focus sur la Mobilité & la Qualité de l'air

## Synthèse du Diagnostic



- Bien que les émissions de polluants soient tendanciuellement en baisse, le passage de la N184 entraîne des concentrations de polluants (notamment de particules et de NOx) supérieures aux valeurs limites réglementaires. Ces concentrations excessives restent cependant localisées sur les abords de la Nationale.
- Les transports et les déplacements : principal enjeu énergétique sur le territoire et premier secteur émetteur de GES.
- Un territoire ne disposant pas d'une offre en transports collectifs très développée, mais répondant bien aux besoins de déplacements domicile-travail.
- Pas de réseaux de transports en commun interne à l'intercommunalité.
- Quelques aménagements cyclables existants à valoriser dans la mise en œuvre d'un futur réseau modes doux.
- Pas de service à la mobilité structurant, ni d'implication locale dans la valorisation du covoiturage.
- Un relai à engager localement sur les actions planifiées par le PDUIF et les opérations à venir portées par Ile-de-France Mobilités.



# Focus sur l'Adaptation au Changement Climatique

- Focus sur le Cycle de l'Eau & Services publics associés
- Focus sur la Gestion des déchets
- Focus sur l'Adaptation au changement climatique : Risques naturels et sanitaires
- Focus sur la Préservation des milieux et de la biodiversité
- Focus sur l'Artificialisation des sols



# Focus sur le Cycle de l'Eau & Services publics associés

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



## Focus sur le Réseau Hydrographique

Le territoire de la CC de Vallée de l'Oise et des 3 Forêts est traversé par l'Oise, qui chemine le long des communes de Méry-sur-Oise, Mériel, entre Parmain et L'Isle d'Adam.

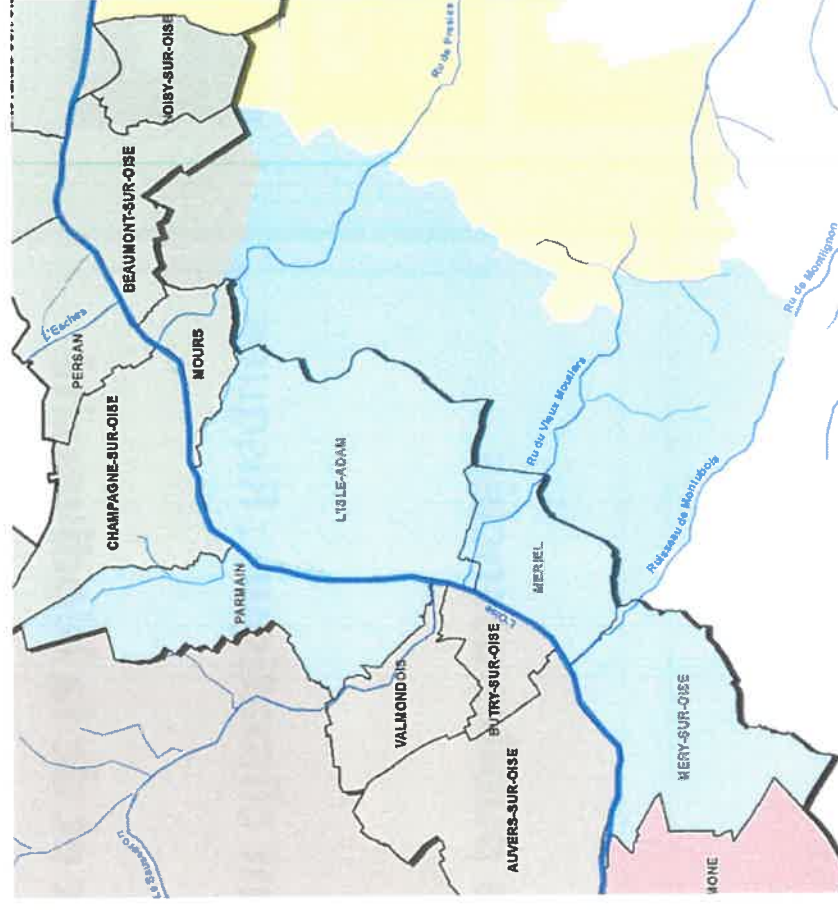
Ses principaux affluents sur le territoire sont :

- le Ru du Montubois (au Sud),
- le Ru du Vieux Moutiers (au centre),
- le Ru de Presles (au Nord Est).

La deuxième entité importante du réseau hydrographique est le ruisseau de l'étang de Chauvry, liaison écologique importante Nord-Sud entre la forêt de l'Isle d'Adam et celle de Montmorency.

4 structures compétentes pour l'alimentation en eau potable opèrent sur le territoire :

- le SIAEP, pour les habitants de l'Isle d'Adam et de Parmain (et Champagne sur Oise),
- le Syndicat Intercommunal des Eaux de Mours-Nointel et Presles,
- le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile de France), pour les habitants de Villiers Adam, Béthemont la Forêt et Chauvry, Mériel, Méry-sur-Oise,
- le SIAEP de Montsoult pour les habitants de Nerville la Forêt.



territoire de la CCVO3F (Source Syndicat Mixte des Heriges de l'Oise)

# Focus sur le Cycle de l'Eau & Services publics associés



## Focus sur la Disponibilité de la ressource en eau

L'eau potable provient (selon l'actualisation du Schéma directeur d'alimentation en eau potable du Val d'Oise, 2016) :

- des nappes souterraines : 2 puits sont utilisés par le SIAEP de l'Isle d'Adam, le SIAEP de Montsoult exploite 5 puits.
- de l'Oise, grâce notamment à l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise.

Selon ce schéma, « Une partie importante de l'alimentation en eau potable du département se faisant via les ressources souterraines, le **département est vulnérable face aux conséquences du changement climatique** : rechargement plus lent des nappes, dégradation de leur qualité...

Des mesures d'économie d'eau seront nécessaires afin de lutter contre la baisse du niveau des nappes. Une diminution des émissions de produits toxiques (produits phytosanitaires notamment) et une amélioration des techniques de traitement et d'assainissement seront essentielles à l'amélioration de la qualité des eaux.

Les cours d'eau traversant le département seront également impactés par le changement climatique avec notamment une réduction des débits, surtout en été, et le prolongement des périodes d'étiage. Une bonne régulation des cours d'eau, dans la limite de leur capacité de stockage en amont du bassin de l'Oise, devrait permettre de limiter la vulnérabilité des ressources hydrographiques »

A noter que le SIE de Mours Nointel Presles est alimenté uniquement par achat d'eau au SIEG de Persan- Beaumont, qui achète lui-même de l'eau au SIECCAO pour subvenir à ses besoins.

A noter également que lors de la mise à jour du SDAEP, le bilan ressources/besoins actuel et à l'horizon 2030 n'a pas pu être établi pour le SIAEP de l'Isle d'Adam faute de données.

# Focus sur le Cycle de l'Eau & Services publics associés



## Focus sur l'Eau Potable – et la Qualité des Eaux

Le bilan global des eaux brutes fournies par le SIAEP de l'Isle d'Adam indique un bilan conforme à la réglementation.

Les analyses sur un des captages exploités par le SIAEP de l'Isle d'Adam montrent une dégradation par rapport à ce critère, ainsi que pour la pollution aux nitrates.

Le SIAEP dispose de 3 Forages, avec l'obtention de la DUP en 2020 pour l'exploitation du 3<sup>ème</sup> et la régularisation des deux premiers.

Concernant le SIAEP de Montsoul, la pollution aux pesticides avait déjà fait l'objet de préconisations techniques, mais non mises en œuvre (en 2016). Le bilan global des eaux brutes fournies par le SIAEP de Montsoul indique un bilan conforme à la réglementation, sauf pour les pesticides.

UGE	Captage	Nitrates (moyenne 2005-2015)	Pesticides	OHV	Fer	Cyanure	Dureté (moyenne 2005-2015)
SIAEP L'ISLE ADAM	PUITS CASSAN 1	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Eau dure (51 mg/l)
	PUITS CASSAN 2	Moyenne 33 mg/l. En hausse	Mauvaise (déséthyl atrazine 0.16 µg/l en 2013).	Bonne	Bonne	Bonne	Eau dure (44 mg/l)

Résultats d'analyse qualité de l'eau potable - Source mise à jour du SDAEP - CD 95 - 2016

UGE	Captage	Nitrates (moyenne 2005-2015)	Pesticides	OHV	Fer	Cyanure	Dureté (moyenne 2005-2015)
SIAEP DE MONTSOULT	BAILLET EN FRANCE EPINETTES 1	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	-
	PUITS DE BAILLET RD9	Dégradée (47.6 mg/l). En hausse	Mauvaise (déséthyl atrazine 0.11 mg/l, atrazine 0.05 mg/l en 2015)	Bonne	Bonne	Bonne	Eau dure (56 mg/l)
	FORAGE LE REMOULU	-	-	-	-	-	-
	FORAGE DE BOUFFEMONT	Bonne	Bonne	Bonne	Mauvaise (500 µg/l en 2002)	Bonne	Eau dure (48 mg/l)
	FORAGE DE MOISSELLES	Dégradée (4.2 mg/l)	Moyenne (déséthyl atrazine 2.06 µg/l en 2015)	Mauvaise (16 µg/l en 2014). En hausse	Bonne	Bonne	Eau dure (59 mg/l)

Résultats d'analyse qualité de l'eau potable - Source mise à jour du SDAEP - CD 95 - 2016

En 2016, les procédures de protection des captages étaient en cours sur le territoire. La mise à jour du SDAEP montre une sensibilité de 24% des captages de la zone d'étude aux pesticides, problématiques bien identifiées dans le département (mais en amélioration).

Les données d'analyses de qualité de l'eau du Ru du Vieux Moutiers à L'Isle d'Adam montrent des résultats corrects (source Agence de l'eau Seine Normandie, données 2015).

# Focus sur le Cycle de l'Eau & Services publics associés

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



## Focus sur l'Assainissement

4 syndicats interviennent pour la gestion de l'assainissement sur le territoire de la CC :

- Syndicat Intercommunal pour l'alimentation en eau potable de l'Isle d'Adam et sa Région (SIAEP)
  - Syndicat Intercommunal d'Assainissement Collectif de la Vallée de Chauvry : Béthemont la Forêt et Chauvry
  - Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Parmain / L'Isle d'Adam (SIPIA) : L'Isle d'Adam et Parmain
  - Syndicat Intercommunal de la Vallée du Ru du Montuboisis : Béthemont la Forêt, Mériel, Méry-sur-Oise, Villiers Adam
- On dénombre 4 stations d'épuration suivantes sur le territoire :
- La station de Presles (capacité nominale 5000 EH)
  - La station d'Auvers-sur-Oise (capacité de 34 000 EH) pour les communes de Mériel, Méry-sur-Oise et Villiers Adam
  - Deux stations à l'Isle d'Adam (capacité de 23 330 EH) pour les communes de l'Isle d'Adam, Parmain



## Focus sur les autres Acteurs de l'Eau

L'Agence de l'Eau Seine Normandie accompagne les territoires à travers son programme « Eau & Climat2019-2024 ».

Le SEDIF, Syndicat de gestion des Eaux d'Île de France, assure l'alimentation en eau potable pour les communes de Villiers-Adam, Mériel, Méry-sur-Oise, Béthemont la Forêt et Chauvry

Le SMBO, Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise, 95 œuvre pour l'entretien, la protection et l'aménagement des Berges de l'Oise sur 22 communes.

Le Conseil Départemental 95, qui assure notamment la mise à jour du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable du Val d'Oise (hors zone de compétence du SEDIF).

L'EPTB Seine Grands Lacs agit à l'échelle du bassin versant amont de la Seine, facilite et coordonne l'action publique des collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire à travers ses missions. Il anime notamment des ateliers pour l'adaptation au changement climatique

# Focus sur la Gestion des déchets

Deux syndicats de déchets opèrent sur le territoire de la Communauté de Communes :

- **TRI-ACTION** : 1 seule commune du territoire, Méry-sur-Oise, a délégué sa compétence collecte et traitement des déchets au syndicat TRI-ACTION. De 2011 à 2015, le Syndicat Tri-Action s'est engagé dans un Programme Local de Prévention des déchets (PLP). En 5 ans d'actions, la réduction des ordures ménagères assimilées (déchets résiduels, emballages et verre) a atteint l'objectif des -7%.

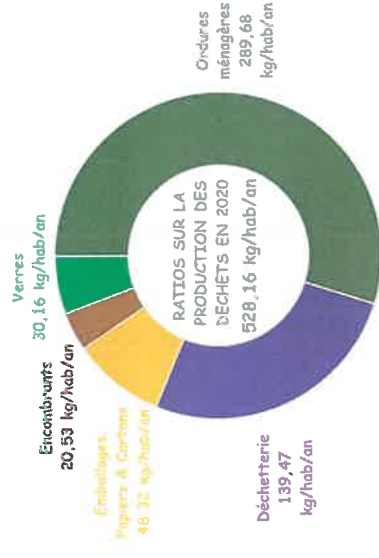
Le PLP a permis de sensibiliser les habitants et mettre en place des projets en partenariat avec les acteurs du territoire sur les différentes thématiques du programme : compostage, stop pub, gaspillage alimentaire, réemploi et réparation notamment. Depuis 2016, Tri-Action poursuit ses actions de sensibilisation à la prévention des déchets et souhaite les inscrire dans un nouveau programme d'actions (PLPDMA 2017-2020).

- **TRI-OR** : 8 communes sur 9 ont déléguées la compétence collecte et traitement des déchets au syndicat TRI-OR. Le syndicat s'est engagé dans un programme de prévention basé sur les objectifs nationaux et territoriaux.

- Les données sur les déchets présentées sont celles du syndicat TRI-OR.



Focus sur la répartition des déchets produits en 2020 :

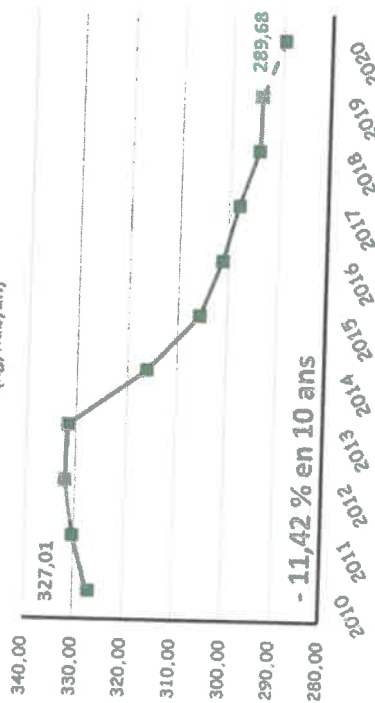


\* Déchets assimilés : déchets produits par les professionnels en quantité et qualité assimilables à celles des ménages, soit 1200 litres par an/habitant.

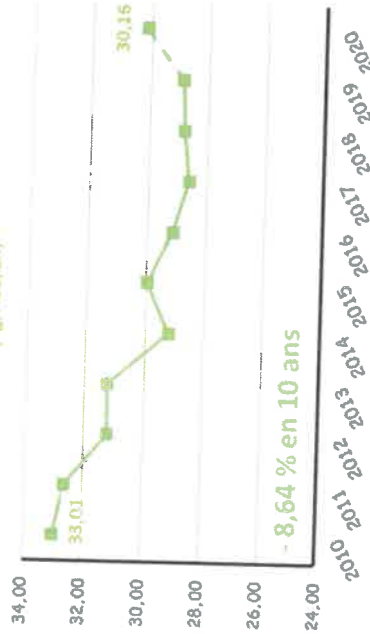


# Focus sur la Gestion des déchets

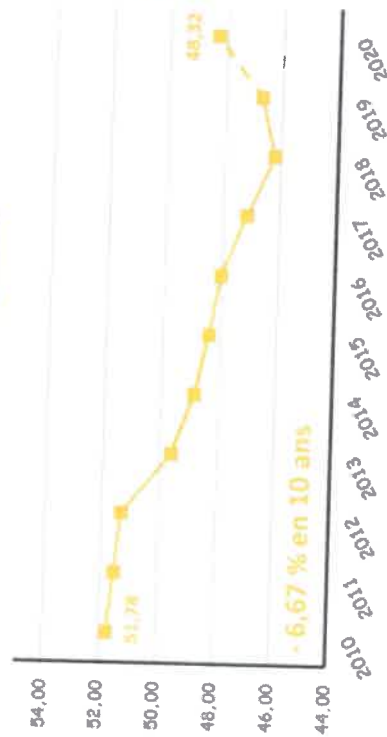
EVOLUTION DES RATIOS POUR LES ORDURES MENAGERES (kg/hab/an)



EVOLUTION DES RATIOS POUR LES VERRES (kg/hab/an)



EVOLUTION DES RATIOS POUR LES EMBALLAGES en PAPIERS / CARTONS (kg/hab/an)



EVOLUTION DES RATIOS POUR LES DECHETTERIES (kg/hab/an)



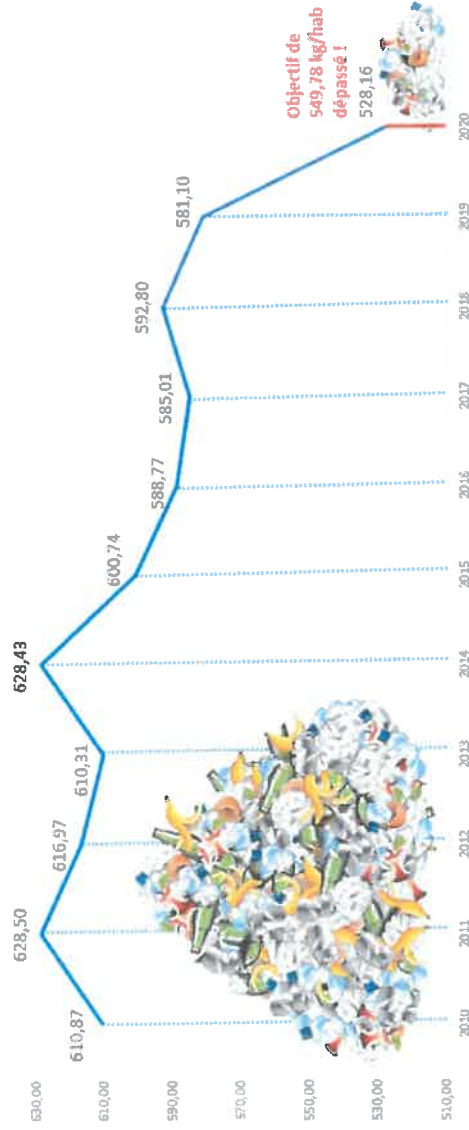
EVOLUTION DES RATIOS POUR LES ENCOMBRANTS (kg/hab/an)



# Focus sur la Gestion des déchets

## BILAN

Poids de déchets ménagers et assimilés<sup>(1)</sup> par habitant par an



### Remarque :

Ces résultats doivent être considérés avec nuance compte tenu du contexte particulier lié à la crise sanitaire de la Covid-19 en 2020. En effet, les déchetteries ont été fermées durant près de deux mois. Le ramassage des encombrants a été suspendu pendant un mois avant la mise en place de la collecte sur rendez-vous. Ces événements expliquent la chute drastique de la production de déchets constatée en 2020.

Soit une baisse de 13,54% depuis 2010.

L'objectif de -10%  
que nous devions atteindre en 2020  
est donc dépassé !



# Focus sur l'Adaptation au Changement Climatique

## Focus sur les Risques Naturels

13 MESURES RELATIVES  
À LA LOTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES



### Part des communes classées à risque naturel majeur dans le territoire

Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Atmosphère (%)	0,0	0,0
Inondation (%)	88,9	92,9
Mouvement de terrain (%)	100,0	72,8

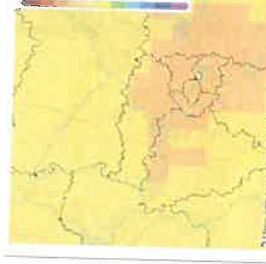
Source : MTEs - DGPR - GASPAR (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels) - 2020

Sur le territoire de la CC Vallée de l'Oise et des 3 Forêts, les aléas climatiques retenus pour l'étude sont les suivants :

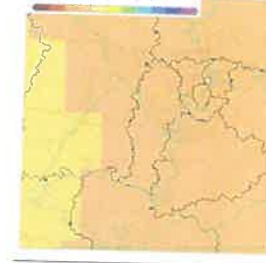
- **Augmentation de la température moyenne annuelle** : elle pourrait augmenter jusqu'à +1,3°C d'ici 2050, et jusqu'à + 2,2°C d'ici à 2070.
- **Augmentation du nombre de journées d'été** (température supérieure à 25°C) : il pourrait atteindre 44 j d'ici 2050, pour environ 31 actuellement, et être multiplié par 2 d'ici à 2070.
- **Une forte irrégularité en termes de cumul de précipitations**, avec une légère tendance à la hausse, en moyenne annuelle en Ile de France, et une très légère tendance à la baisse en été sur le territoire.
- **Augmentation du nombre de jours de vagues de chaleur** : aujourd'hui d'environ 9j/an, il pourrait être multiplié par 2 d'ici 2050 et par 4 j d'ici à 2070.
- **Diminution significative du nombre de jours de gel** : il diminue significativement d'ici 2050, de plus de 38 %. Cette diminution s'accroît à l'horizon 2070, avec une baisse de plus de moitié.



Période de référence 1976-2005  
Température moyenne annuelle



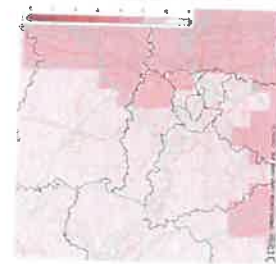
Horizon proche 2021-2050  
Température moyenne annuelle  
Scénario RCP 8.5 sans politique  
climatique



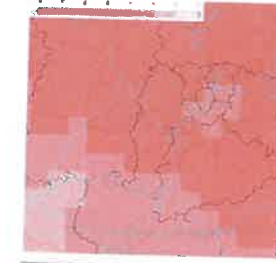
Horizon moyen 2041-2070  
Température moyenne annuelle  
Scénario RCP 8.5 sans politique  
climatique



Période de référence 1976-2005  
Nombre de jours de vague de  
chaleur



Horizon proche 2021-2050  
Nombre de jours de vague de  
chaleur  
Scénario RCP 8.5 sans politique  
climatique



Horizon moyen 2041-2050  
Nombre de jours de vague de  
chaleur  
Scénario RCP 8.5 sans politique  
climatique

# Focus sur l'Adaptation au Changement Climatique

## Focus sur les Risques Naturels



<p>Période de référence 1976-2005 Nombre de jours d'été</p>	<p>Horizon proche 2021-2050 Nombre de jours d'été Scénario RCP 8.5 sans politique climatique</p>	<p>Horizon moyen 2021-2050 Nombre de jours d'été (Scénario RCP 8.5 sans politique climatique)</p>	<p>Période de référence 1976-2005 Cumul de précipitations en été</p>	<p>Horizon proche 2021-2050 Cumul de précipitations en été Scénario RCP 8.5 sans politique climatique</p>	<p>Horizon moyen 2021-2050 Cumul de précipitations en été Scénario RCP 8.5 sans politique climatique</p>
<p>Période de référence 1976-2005 Nombre de jours annuel de période de sécheresse</p>	<p>Horizon proche 2021-2050 Nombre de jours annuel de période de sécheresse Scénario RCP 8.5 sans politique climatique</p>	<p>Horizon moyen 2021-2050 Nombre de jours annuel de période de sécheresse Scénario RCP 8.5 sans politique climatique</p>	<p>Période de référence 1976-2005 Nombre de jours de gel</p>	<p>Horizon proche 2021-2050 Nombre de jours de gel Scénario RCP 8.5 sans politique climatique</p>	<p>Horizon moyen 2021-2050 Nombre de jours de gel Scénario RCP 8.5 sans politique climatique</p>

# Focus sur l'Adaptation au Changement Climatique

## Focus sur les Risques Naturels

### Risques d'inondation

Toutes les communes sont concernées par le risque d'inondation (de l'Oise). Les communes dotées d'un PPRI sont :

- L'Isle d'Adam, PPRI approuvé en 2007
- Mériel, PPRI approuvé en 2007
- Miéry-sur-Oise, PPRI approuvé en 2007
- Parmain, PPRI approuvé en 2007
- Presles, PPRI approuvé en 1999

On dénombre de nombreux arrêtés de catastrophes naturelles de 1987 à 1999.

### Risques de Mouvement de terrain

Le DDRM indique un risque de mouvement de terrain (qui peut être lié au phénomène de retrait gonflement des argiles ou non), pour toutes les communes, mais sans PPRN prescrit pour ce risque.

### Risque sismique

Selon le DDRM, aucune commune n'est soumise au risque sismique.

### Risques naturels retraits-gonflements des argiles dues à la sécheresse

La plus grande partie du territoire est soumise à un aléa faible ou nul. Les communes les plus concernées par cet aléa sont Presles, L'Isle d'Adam, Béthemont la Forêt et Nerville la Forêt.

### Risques d'effondrement de cavités souterraines

Le DDRM 95 ne fait pas état de risque d'effondrement de cavité souterraine sur le territoire. Aucune cavité n'est recensée sur le territoire sur le site de géorisques.

### Feux de forêt

Le DDRM ne fait pas état de ce risque. Au vu des caractéristiques du territoire, il semble pourtant à prendre en considération avec le changement climatique notamment.



# Focus sur la Préservation des milieux et de la biodiversité



Le territoire de la CC Vallée de l'Oise et des 3 Forêts compte de nombreux milieux naturels remarquables, dont de très nombreux Espaces Naturels Sensibles. En revanche, on ne dénombre pas de site Natura 2000 au titre de la directive « Habitat » ou de la directive « Oiseaux ». Ce riche patrimoine naturel (et culturel) a permis de labelliser le territoire « *Plus beaux détours de France : 9 villes entre rivières et Forêts* ».

Le territoire compte 4 ZNIEFF de type I :

- Vallon de Stors
- Marais de Presles
- Vallon du Ru de l'Étang de Chauvry
- Vallon de Montuboisy – tourbière de la Cailleuse

Et 3 ZNIEFF de type II :

- Forêt de Montmorency
- Forêt de l'Isle d'Adam
- Forêt de Carnelle

## Écologie – Plan de gestion des zones humides

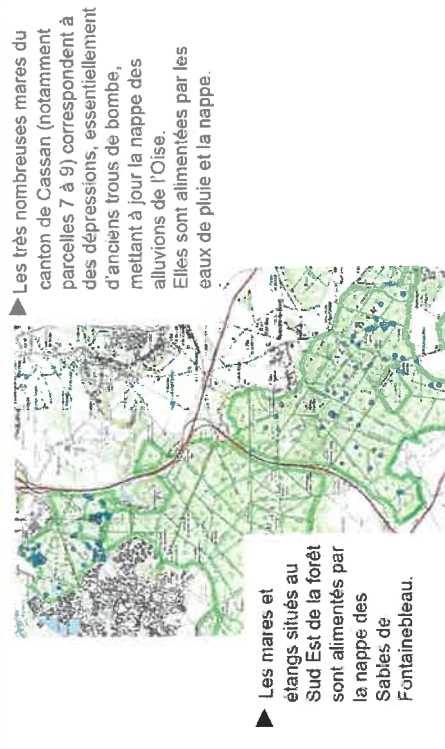


Figure 2 : extrait du plan de gestion des zones humides

On note notamment la présence de zones humides particulièrement sensibles au changement climatique et notamment à l'augmentation de la température. Le territoire en compte 15. La préservation des zones humides face au changement climatique représente un enjeu du PCAET. Le lien doit être fait avec le plan de gestion des zones humides des forêts de l'Isle d'Adam et de Carnelle notamment. Ces zones humides abritent notamment 7 espèces protégées au niveau national.

# Focus sur la Préservation des milieux et de la biodiversité

15  
VIE  
TERRESTRE



L'Office national des forêts gère les 3 grandes forêts domaniales du territoire. A noter les programmes d'aménagement sur 20 ans des forêts de l'Isle d'Adam et de Carnelle (Aménagement de la forêt de l'Isle d'Adam : 2008-2027 & Aménagement de la forêt de Carnelle : 2008-2026).

Ces 2 programmes visent : « Un important effort de régénération, dû au vieillissement excessif de la forêt : Isle d'Adam 290 ha, et Carnelle 240 ha ; Des coupes d'éclaircies dites d'amélioration : 3 000 m<sup>3</sup> pour 50 à 90 ha parcourus en coupe /an en moyenne sur chacune des 2 forêts ; La préservation et l'amélioration des éléments constitutifs de la biodiversité forestière, comme la restauration de mares, le maintien d'îlots de vieux bois ».

A noter également le Plan de gestion des zones humides. Les acteurs de sylviculture sont à associer étroitement à l'élaboration du PCAET au vu des enjeux de production de bois énergie (en lien avec les coupes des programmes d'aménagement) et des enjeux d'adaptation au changement climatique, notamment impacts sur les zones humides, et sur le développement de parasites.

## Focus sur les Trois Forêts : la forêt domaniale de L'Isle-Adam

Une des 3 plus grandes forêts du département, elle s'étend sur plus de 1 500 ha.

« Composée principalement de chênes (56% des peuplements), de châtaigniers, charmes, tilleuls et hêtres, elle abrite plusieurs mares et une grande richesse floristique et faunistique. 501 espèces végétales et de nombreuses espèces animales protégées y trouvent refuge » [...] « Fragilisée par une proportion trop importante de peuplements âgés, la forêt de l'Isle-Adam doit être rajeunie. Le Chêne sessile, bien adapté à la majeure partie des terrains, est l'essence objectif principale lors des régénérations (renouvellement des peuplements). Les forestiers recherchent la production de bois d'œuvre de qualité, et veillent à préserver les paysages appréciés du public. Une étude paysagère a été réalisée : elle précise des grandes orientations pour la forêt et des préconisations particulières pour les parcelles à régénérer (travail sur les lisières, maintien d'arbres monumentaux et d'îlots paysagers...). La conservation et la valorisation des zones d'intérêt écologique occupent aussi une place importante dans la gestion forestière. Des actions spécifiques sont menées pour améliorer la biodiversité : restauration des nombreuses mares de la forêt, mélange d'essences, maintien d'arbres creux et morts, mise en place d'îlots de vieux bois... »



Didier Dutour / ONF

# Focus sur la Préservation des milieux et de la biodiversité



## Focus sur les Trois Forêts : la forêt domaniale de Carnelle

D'une surface de 975 ha, toute la forêt est en ZNIEFF de type 2. Elle est composée essentiellement de châtaigniers – en déperissement-, de chênes sessiles et pédonculés, de hêtres. Elle abrite des espèces remarquables (comme l'osmonde royale), et des sites remarquables, tels que l'étang bleu et le petit étang. Le site de la Pierre turquaise est un ensemble mégalithique connu comme le plus important monument préhistorique d'Île de France.

## Focus sur les Trois Forêts : la forêt de Montmorency

Plus grande forêt du Val d'Oise, de 6 KM du Nord-Ouest au Sud Est, il s'agit d'une vaste châtaigneraie « Elle s'étend sur un secteur vallonné parsemé de sites historiques, étangs, belvédères, arbres remarquables... A ces richesses naturelles et culturelles s'ajoutent au nord les magnifiques paysages de la vallée de Chauvry. Composée à 70% de châtaigniers, la forêt est vieillissante et fait l'objet d'importants travaux sylvicoles visant à la rajeunir et à la diversifier. La réintroduction du Chêne figure parmi les grandes orientations de gestion. Une étude a été menée afin de réduire l'impact de ces aménagements sur le paysage. Soumise à d'importantes pressions foncières et urbaines, comme la plupart des massifs forestiers franciliens, la forêt de Montmorency est proposée au classement en "Forêt de protection". Cette forêt est actuellement touchée par la maladie de l'encre, causée par un parasite s'attaquant aux racines des arbres.



# Focus sur la Préservation des milieux et de la biodiversité

## Focus sur les Réserves naturelles

Le territoire compte une réserve naturelle : le **Vallon de Stors**

« Le marais de Stors est situé sur la commune de Mériel, à 27 km au nord de Paris, en bordure de la forêt de l'Isle-Adam et de l'Oise. Ce site classé de la Vallée de Chauvry, à forte valeur paysagère, se compose d'une mosaïque de milieux très sensibles et occupe le fond d'une petite vallée, traversée par le Ru du Vieux Moutiers. Malgré une superficie relativement réduite, cette zone humide présente un intérêt remarquable à l'échelle de l'Île-de-France par la richesse de sa faune et de sa flore. Partiellement drainé au début du XXème siècle pour créer des prairies, le marais de Stors a finalement été laissé à l'abandon à la fin des années 1970. Les 60 hectares du site constituent un remarquable creuset de biodiversité. Entre le coteau calicicole, très sec, et la tourbière, très humide, le vallon recèle bon nombre d'espèces protégées. La flore se caractérise par sa diversité et la rareté de certaines espèces qui la composent : pas moins de 350 espèces végétales ont été identifiées, parmi lesquelles la laîche de Maire et l'orchis négligé, protégées au niveau régional. La faune est, elle aussi, particulièrement bien représentée avec plus de 140 espèces d'oiseaux dont la bécasse des bois, le pic vert, le faucon crécerelle, le rouge-queue à front blanc, l'hirondelle rustique, la tourterelle des bois, en déclin à l'échelon européen ou encore des chauves-souris, des batraciens, des reptiles et des papillons. ».

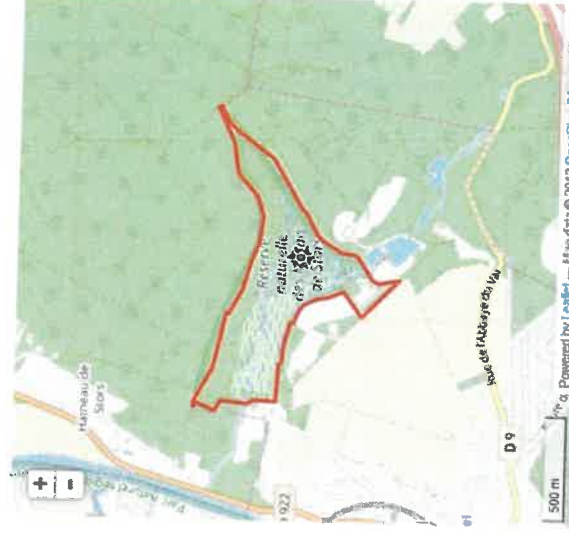


Figure 14. Positionnement du Marais de Stors - source Réserves naturelles de France



# Focus sur la Préservation des milieux et de la biodiversité



## Focus sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Le territoire en compte plusieurs :

- Les lisières de Carnelle
- Le boisement de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt
- Le marais de Stors
- Le lieu-dit « Les Coutumes »
- Les Bords de l'Oise à Mours
- Le bois des Garennes
- Le marais du Moulin neuf
- La prairie de Mafliers

Le territoire compte également un arrêté de biotope :

Les arrêtés de protection de biotope sont des aires protégées à caractère réglementaire, qui ont pour objectif de prévenir, par des mesures réglementaires spécifiques de préservation de leurs biotopes, la disparition d'espèces protégées (source « Conservation nature »).

On en recense 1 : le Ru du Goule, pour la présence d'écrevisses à pieds blancs.

## Focus sur la Vallée de Chauvry

« En bordure de territoire, la Vallée de Chauvry est bordée par les massifs forestiers de l'Isle-Adam, au nord, et Montmorency, au sud. Aux portes de l'agglomération parisienne, elle rejoint dans sa partie est la vallée du petit Rosne qui accompagne la plaine de Cercelets et des Boursault. Cette plaine est limitée au sud par le front urbain de Domont, et à l'est par la RD 301. De par sa proximité avec Paris, le sud de la vallée a fait l'objet de nombreux projets d'urbanisation dans les années 70. Puis, le secteur nord a peu à peu été gagné cette pression urbaine, avec notamment des projets routiers et des zones d'activités entravant la fonctionnalité agricole et dégradant certaines continuités écologiques. Dès 2006, plusieurs communes de ce territoire (dont Bouffémont et Moisselles) se sont prononcées en faveur de la mise en place d'un PRIF sur cet espace, afin de garantir le maintien de la continuité écologique entre la forêt de Montmorency et la Plaine de France. »

### Des enjeux écologiques multiples

Outre l'excellente qualité agronomique de ses terres, la Vallée de Chauvry présente un enjeu majeur de biodiversité. Le ruisseau de l'étang de Chauvry constitue notamment une liaison écologique nord-sud importante entre la forêt domaniale de l'Isle-Adam et celle de Montmorency. De manière plus globale, la problématique de gestion de la ressource en eau est au centre des préoccupations de l'AEV sur ce site, au vu des nombreux ruisseaux alimentant la vallée du petit Rosne et celle de Chauvry.



# Focus sur la Préservation des milieux et de la biodiversité

## Focus sur les Parcs Naturels Régionaux

### Le PNR de l'Oise – Pays de France

4 Communes du territoire font parties du Périmètre du Parc National Régional de l'Oise – Pays de France : Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Presles et Villiers Adam.

La nouvelle charte du PNR de l'Oise – Pays de France, adopté en 2019, définit le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire autour d'une douzaine d'orientations stratégiques.



### Le PNR du Vexin

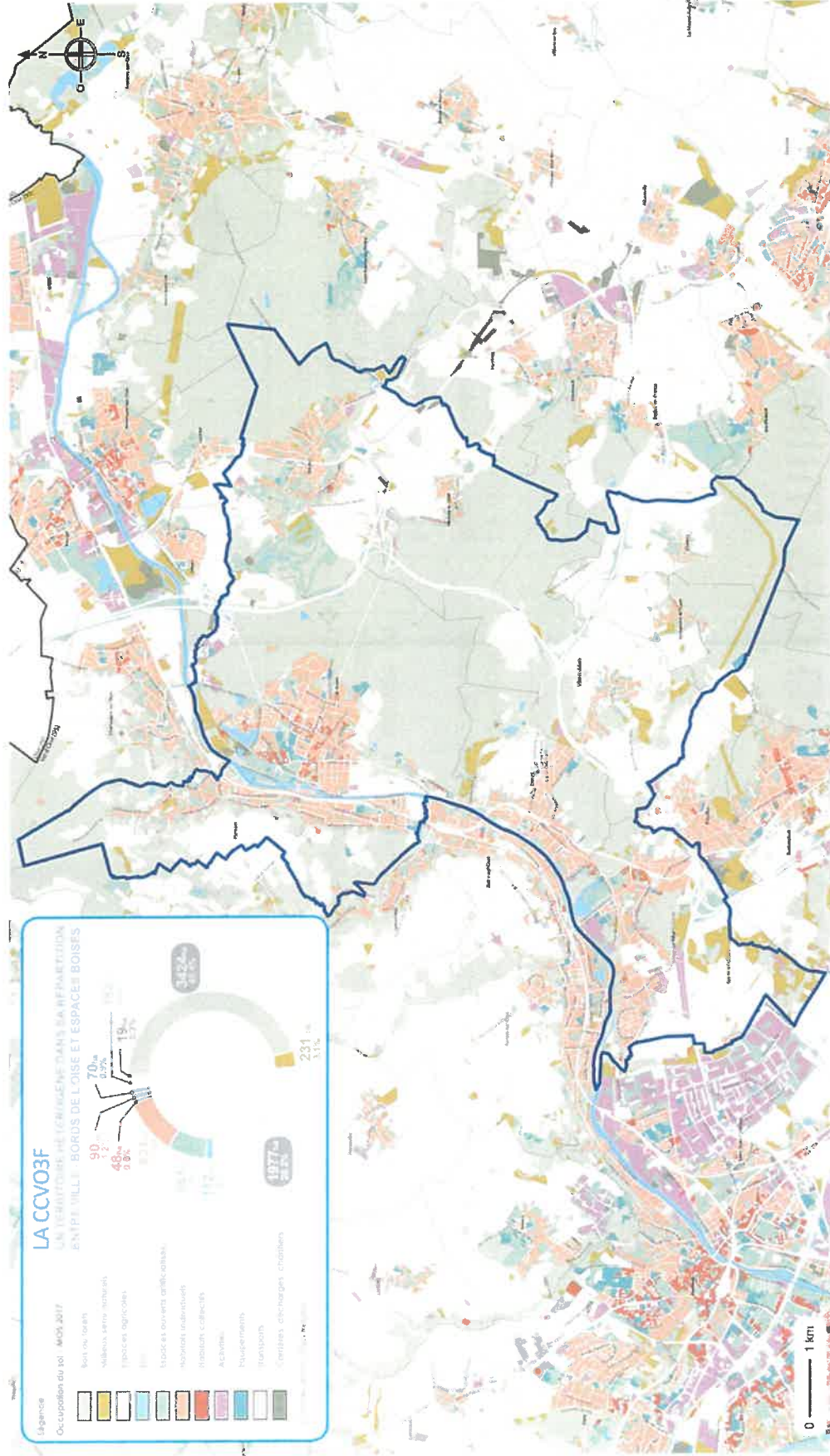
La commune de Parmain fait partie du Périmètre du Parc Naturel Régional du Vexin.

Dès 2012, le Parc s'est engagé dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial, rassemblant une cinquantaine d'actions autour de la lutte contre le changement climatique, mais également en matière d'atténuation, notamment pour la préservation de la ressource en eau.



# Focus sur l'Artificialisation des sols

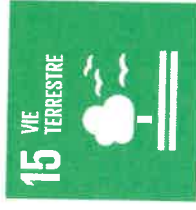
15 VIE TERRESTRE



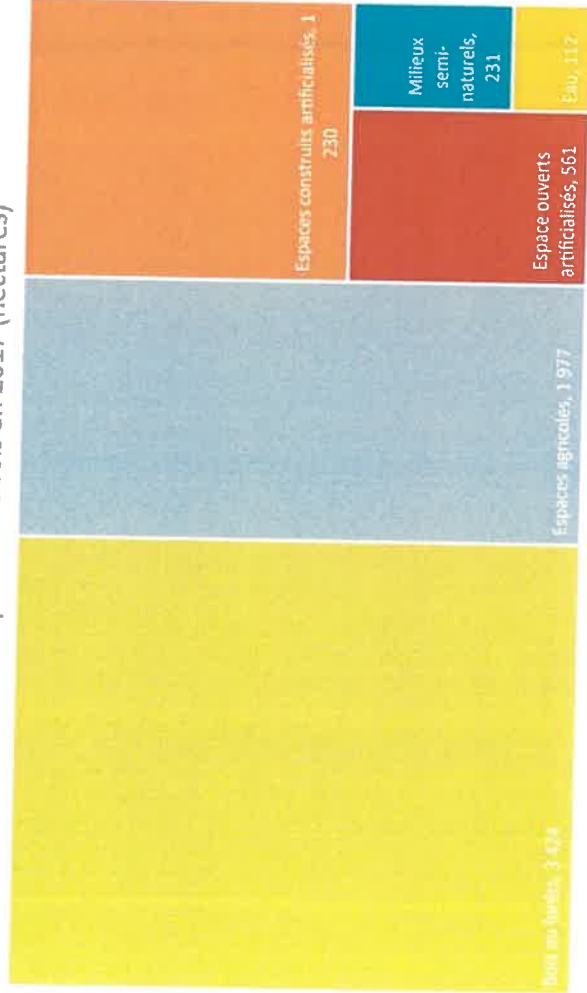
Ce territoire, d'une surface de 75,5 km<sup>2</sup>, composé de 9 communes, et comptant environ 37 500 habitants, recouvre d'importants espaces naturels. Il est traversé par l'Oise et compte 3 forêts remarquables : forêts de Montmorency (3 500 ha, dont l'état possède environ le quart), de l'Isle d'Adam (1 500 ha de forêt domaniale), et de Carnelle (975 ha de forêt domaniale).

Le Val d'Oise est un plateau calcaire recouvert de craie, d'argile, de marnes, de limons, de loess, contenant des buttes témoins boisées (les 3 forêts citées plus haut).

# Focus sur l'Artificialisation des sols



Mode d'occupation des sols en 2017 (hectares)



Le territoire est recouvert à 45% de forêts et aux trois-quarts de milieux naturels, agricoles ou forestiers. Les territoires construits artificialisés représentent 16% du territoire.

Les stocks de carbone sur le territoire sont estimés à 3 105 ktCO<sub>2</sub>, 70% étant stockés dans les espaces forestiers.

Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	CC de la Vallée de l'Oise
Taux d'artificialisation des sols - 2018 (%)	22,7	26,8
Évolution 2012-2018 du taux d'artificialisation des sols (en points)	0,1	0,4

Source : Union européenne - Ministère de la transition écologique - CORINE Land Cover

Mode d'occupation des sols de la CC en 2017

Surfaces en hectares	MOS 2012	MOS 2017	Evolution nette 2012/2017 (hectares)	Evolution annuelle moyenne (hectares)
Bois ou forêts	3 410	3 424	14	2,9
Milieux semi-naturels	254	231	-23	-4,5
Espaces agricoles	1 991	1 977	-15	-2,9
Eau	112	112	0	-0,1
Espace ouverts artificialisés	568	561	-7	-1,5
Espaces construits artificialisés	1 199	1 230	31	6,1

Evolution du mode d'occupation des sols 2012/2017

L'analyse des flux annuels correspondant à ces changements d'occupation des sols montrent que les surfaces agricoles ont fortement reculé au profit de zones forestières, de prairies semi-naturels mais surtout d'espaces artificialisés :

- Un déstockage annuel de 1 kteg CO<sub>2</sub> soit l'équivalent des émissions annuelles de 220 habitants du territoire dû à l'artificialisation des sols
- Un stockage de carbone important dû à l'accroissement forestier représentant 17,6 ktegCO<sub>2</sub>/an soit l'équivalent de 9% des émissions totale du territoire en 2015.
- Un stockage carbone 0,9 teqCO<sub>2</sub>/an dans les produits bois

L'analyse des flux montre une balance positive en matière de séquestration carbone malgré l'artificialisation des sols, grâce à la compensation de l'accroissement forestier et la désartificialisation des espaces ouverts (+17,5 ktegCO<sub>2</sub>/an sur la période 2012-2017).

# Focus sur l'Adaptation au changement climatique

## Synthèse du Diagnostic

- Les principaux enjeux relatifs à l'eau en matière d'adaptation sont pour la CC Vallée de l'Oise et des 3 Forêts :
  - Le risque inondation,
  - La gestion de la ressource en eau,
  - La prévention de la qualité de l'eau (notamment au regard des pesticides et des nitrates).
- Les principaux enjeux relatifs à la **gestion des déchets** pour le territoire sont :
  - La rarefaction des ressources,
  - Une augmentation du coût du service public de gestion des déchets.
- Les autres enjeux relatifs à l'**adaptation a changement climatique** sont :
  - Sur les infrastructures du territoire : Globalement, ils généreront des surcoûts importants pour les gestionnaires, les collectivités et donc les usagers : vulnérabilité par rapport aux phénomènes extrêmes, sensibilité à l'élévation de la température entraînant des contraintes d'exploitation plus importantes.
  - La surface importante de forêts permet un stockage important de CO2, la conservation de cette surface forestière est donc un fort enjeu en termes d'émissions de GES.
- Les impacts majeurs sur les **milieux naturels et la biodiversité** sont :
  - La disparition ou la diminution et l'altération des zones humides, qui jouent un rôle majeur dans le cycle de l'eau,
  - Le développement d'espèces exotiques invasives.
- Les **enjeux sanitaires** liés aux changement climatique sont :
  - Prévention et interventions pour réduire les effets sanitaires du changement climatique : développement de maladies vectorielles, d'agents allergènes. Les enfants et personnes âgées sont les plus vulnérables aux effets du changement climatiques, au regard de l'augmentation du nombre et de la durée des vagues de chaleur, mais également le développement d'agents pathogènes.
  - Climatization de l'habitat par des systèmes non énergivores. La construction de logements neufs doit prendre en compte l'adaptation de l'habitat aux impacts du changement climatique et notamment en termes de besoin en rafraichissement naturel.



# Synthèse du Diagnostic « Transition écologique & énergétique »

Le diagnostic territorial « *Transition Ecologique & Energétique* » correspond au diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), adopté en juillet 2021. Il a été consolidé au vu de l'évolution de la réglementation (nouvelle loi Climat & Résilience) et avec des données complémentaires (Plan Vélo et données locales de l'INSEE). Ont également été pris en compte dans ce diagnostic les indicateurs des 6 Objectifs de Développement Durable concernés (6, 7, 11, 13, 15 et 12).

Les enjeux identifiés sont les suivants :

- L'efficacité énergétique du patrimoine public et privé est faible (Etiquette DPE F en moyenne sur le territoire). Un risque d'accroissement des ménages en situation de précarité énergétique sur le territoire dû à l'augmentation du prix de l'énergie (11% aujourd'hui) ;
- Un territoire plutôt préservé par la pollution atmosphérique de manière générale grâce à son couvert forestier, sauf au niveau des grands axes routiers ;
- Un territoire adapté pour développer les mobilités douces et la pratique du sport en plein air, avec une volonté locale de développer l'usage du vélo ;
- Une artificialisation des sols relative sur le territoire et proche du « Zéro artificialisation Nette » (évolution du taux d'artificialisation des sols 2012-2018 : 0,1). La balance en terme de séquestration carbone est positive sur cette période (l'artificialisation des espaces construits est compensée par la désartificialisation des espaces ouverts et l'accroissement du couvert forestier) ;
- Une nécessité d'améliorer les services publics de l'eau (eaux pluviales et eaux usées notamment) pour s'adapter au changement climatique ;
- Une nécessité d'améliorer le service public de collecte et de traitement des déchets, et de développer une stratégie locale en faveur de l'économie circulaire pour limiter l'impact du territoire sur la raréfaction des ressources ;
- Une volonté et une stratégie locale bien développée pour préserver les milieux et la biodiversité, portée avec nos partenaires (PNR du Vexin et de l'Oise, Syndicats).



## Diagnostic Territorial « *Transition Economique* »

- Focus sur le **Développement économique** :  
**Portrait commercial du territoire** (étude CCI-2021), complété par les données locales sur l'industrie
- Focus sur l'**Emploi** :  
**Statistiques locales** (Portrait de territoire INSEE-2018)
- Focus sur l'**Impact environnemental de l'activité économique** :  
**Chiffres Clés** (diagnostic PCAET)
- Focus sur le **Tourisme et le Numérique**



# Focus sur le Développement économique : Portrait commercial du territoire (étude CCI-2021)

## Méthodologie / définition

**Cellules commerciales** : Elles représentent l'ensemble des locaux de type commercial (local avec vitrine en accès direct) pouvant accueillir une activité (généralement commerciale).

**Commerces et services** : L'ensemble des cellules commerciales occupées par une activité commerciale ou de service commercial.

**Cellules vacantes** : Les locaux existants dans lesquels aucune activité, au moment du recensement terrain, n'a été constatée. La vacance peut être liée à plusieurs causes : cessation d'activité, situation de transition entre deux activités, travaux avec fermeture du commerce, ...

**Cellules "hors catégories"** : Les cellules à vocation commerciale occupées par une activité non commerciale (ex: Association, bureau en boutique, cabinet médical, ...)

**Le taux de vacance** : Le taux de vacance est le rapport entre le nombre de cellules vacantes et le nombre de commerces et services + le nombre de cellules vacantes :

$$\text{Taux de vacance} = \frac{\text{cellules vacantes}}{\text{commerces et services} + \text{cellules vacantes}}$$

**Indice base 100** : L'indice base 100 est le rapport entre une valeur courante et une valeur de base, que l'on multiplie par 100. Cet indice permet d'analyser et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes.

**Mutation commerciale** : La mutation commerciale correspond au type d'évolution d'une cellule commerciale entre deux recensements.

**Densité commerciale** : La densité commerciale est le rapport entre le nombre de commerces et services actifs d'un territoire et le nombre d'habitants de ce même territoire, multiplié par 1 000. Le résultat nous donne le nombre de commerces et services actifs pour 1 000 habitants.



### Sources

Données Commerces et Services - Recensement Territorial de la Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Données population - Recensement de la population 2018

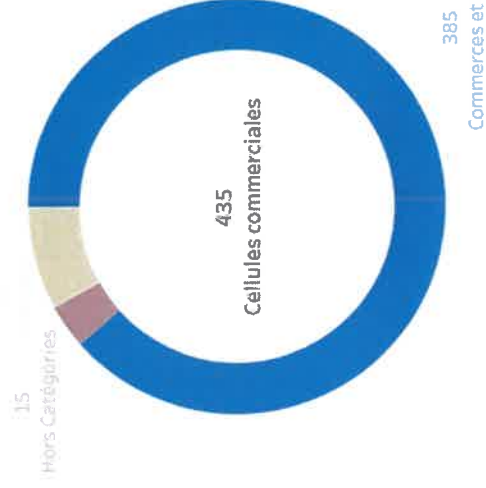
# Focus sur l'Offre commerciale

## Données générales

### Chiffres clés

Nombre d'habitants (2018)	38 783		
Taux de vacance commerciale*		EPCI 8,3%	Île-de-France 13,6%
Nombre de commerces et services pour 1 000 habitants	9,9		12,6

### Répartition par type de cellules commerciales



\* Hors Seine-et-Marne

8 TRAVAIL DÉCENT  
ET CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE



9

INDUSTRIE,  
INNOVATION ET  
INFRASTRUCTURE



12

CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES





# Focus sur l'Offre commerciale

## Composition commerciale

(par sous-catégorie et surface de vente)

Catégorie	Sous-catégorie	Moins de 400m <sup>2</sup>		Plus de 400m <sup>2</sup>		Non concerné	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
Alimentation	Alimentation Généraliste	11	2,9%	7	1,8%		
	Alimentation Spécialisée	25	6,5%				
Culture - Loisirs	Culture	6	1,6%	1	0,3%	1	0,3%
	Loisirs	18	4,7%	2	0,5%		
Habitat	Bricolage - Jardinage	7	1,8%				
	Equipement de la maison	6	1,6%	3	0,8%		
	Services liés à l'habitat	8	2,1%				
Automobiles - Deux roues	Automobiles - Deux roues	23	6,0%				
Hôtels - Cafés - Restaurants	Cafés - Restaurants	70	18,2%				
	Hôtels					8	2,1%
Personne	Equipement de la personne	36	9,4%	4	1,0%		
	Services aux ménages	9	2,3%				
	Soins du corps	75	19,5%				
Agences	Banque - Assurances	20	5,2%				
	Postes et Télécommunications	9	2,3%				
	Services à la personne	16	4,2%				
	Services immobiliers	20	5,2%				

**Remarque :** Très peu de surfaces commerciales >1000 m<sup>2</sup> (cible décret tertiaire). La seule ZAC du territoire est de 24 500 m<sup>2</sup>.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

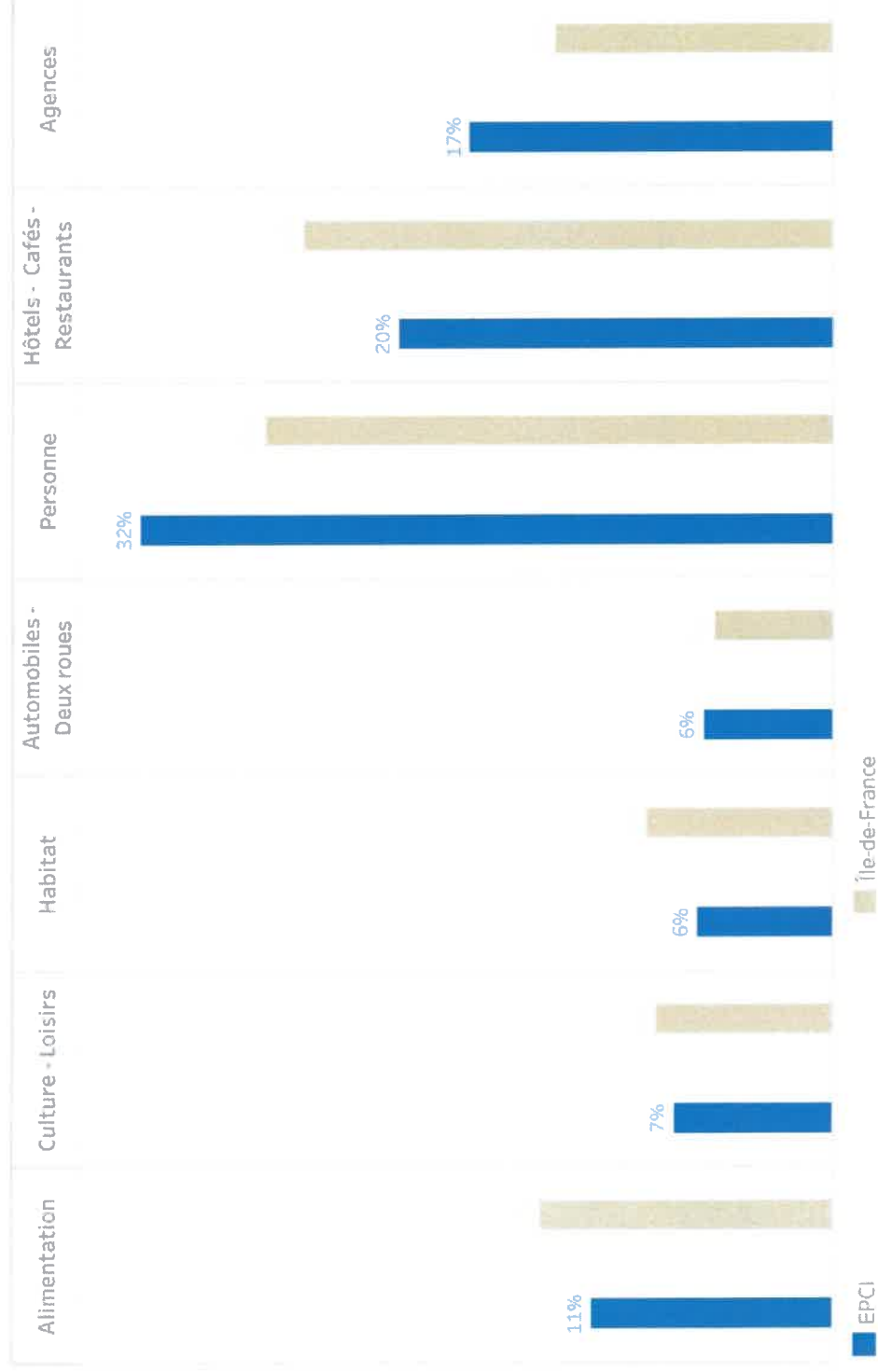


12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



# Focus sur l'Offre commerciale

## Structure commerciale



# Focus sur l'Offre commerciale

## Spécificités commerciales

### Top 10 des activités les plus représentées

	EPCI	Île-de-France
Restauration traditionnelle, Brasserie	12%	11%
Coiffeur - Barbier	6%	6%
Agence immobilière	5%	4%
Restauration rapide	5%	7%
Opticien	3%	2%
Prêt-à-porter femme	3%	2%
Instituts de beauté - Activités thermales et thalasso	3%	2%
Agence bancaire	3%	2%
Pharmacie - Parapharmacie	3%	2%
Garage automobile	3%	2%

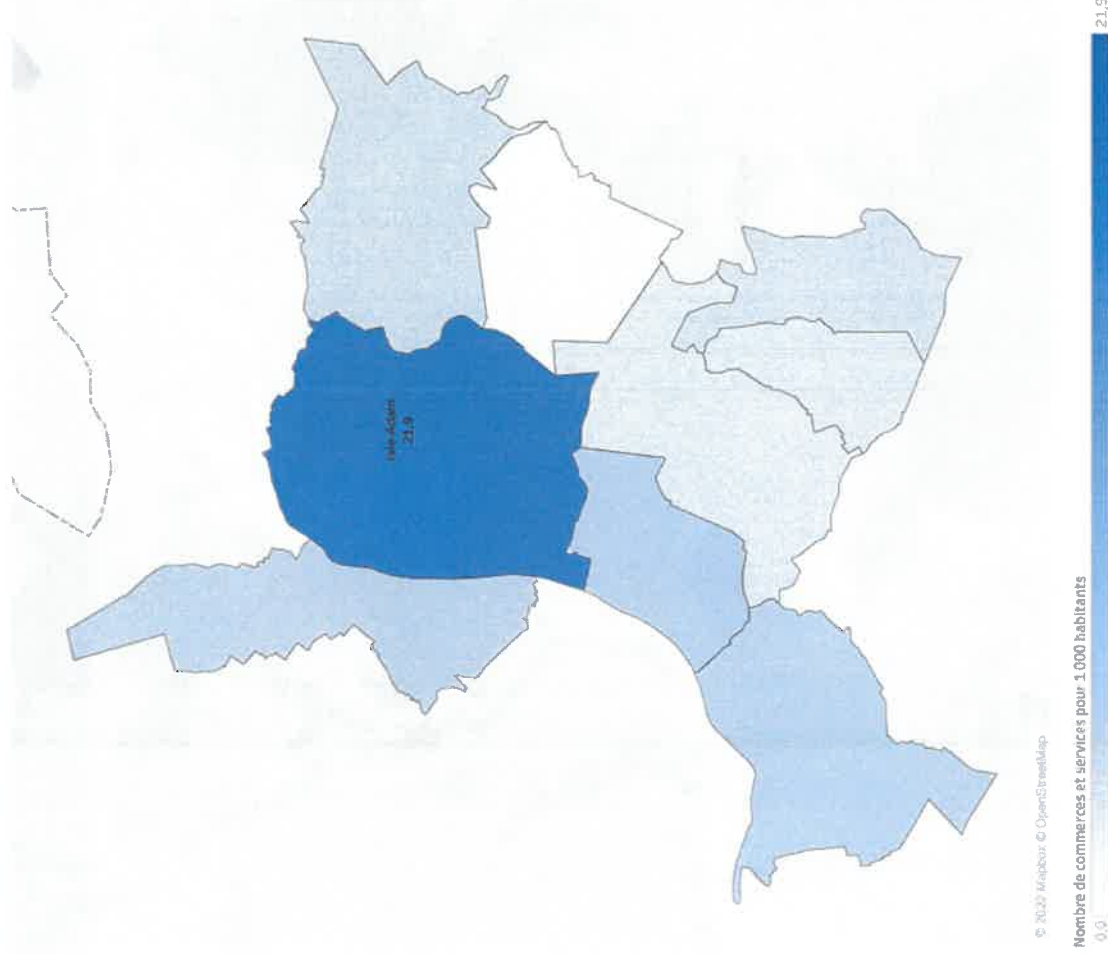
Le territoire a une proportion plus importante d'activités que la région IDF dans son Top 10 des activités les plus représentées, exceptées pour la restauration rapide.



# Focus sur l'offre commerciale

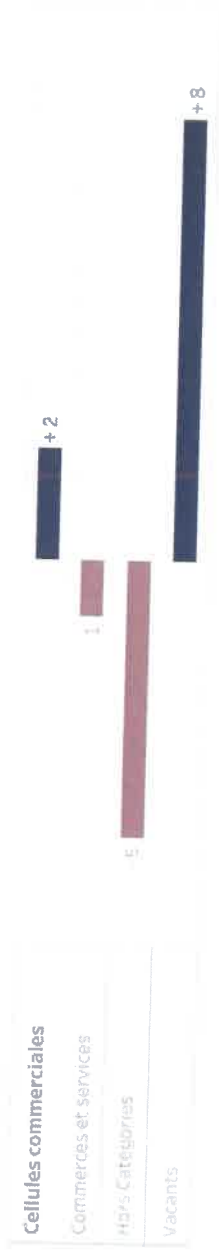
Analyse : La densité commerciale du territoire est plus concentrée sur la commune de l'Isle Adam et les communes urbanisées. La commune de Nerville-la-Forêt est déficiente.

Densité commerciale à la commune

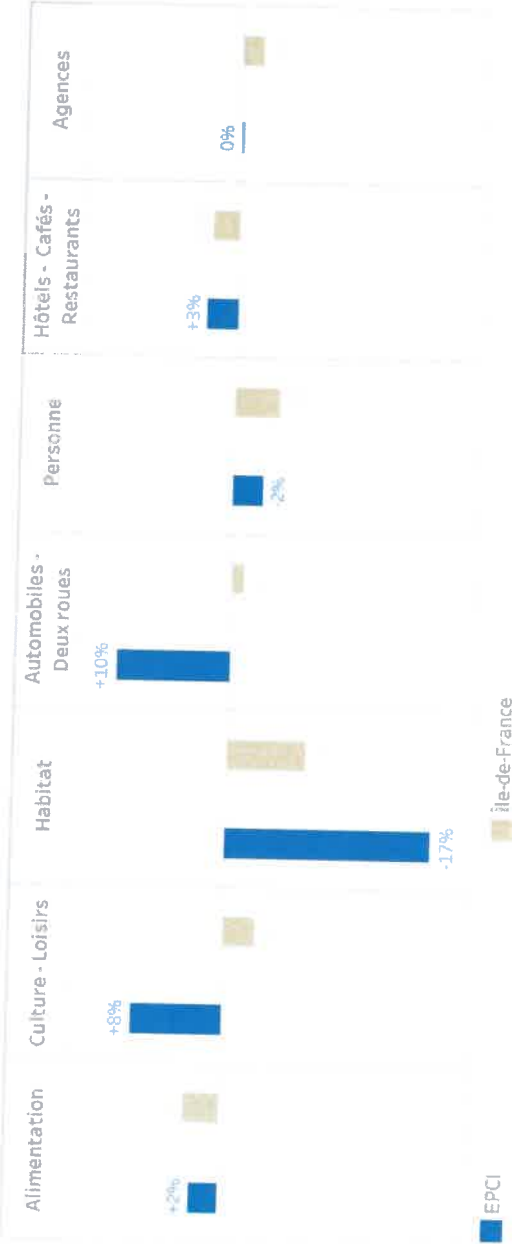


# Focus sur l'Offre commerciale

**Evolution par type d'occupation des cellules commerciales**  
(2017/2018 - 2021)



**Evolution par catégorie**  
(2017/2018 - 2021)



**Analyse :** Une évolution négative sur l type d'occupation des cellules commerciales, et particulièrement sur le secteur de l'habitat. Ces évolutions sont à relativiser par rapport à la période concernée fortement impactée par la crise sanitaire.



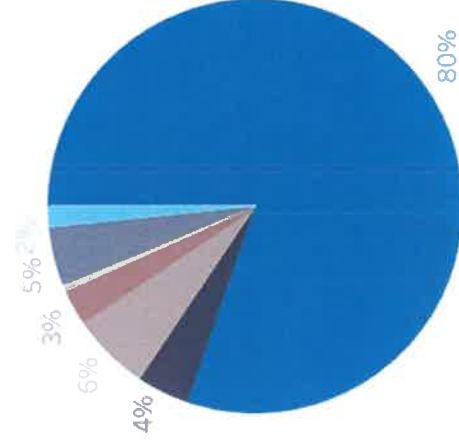
# Focus sur l'Offre commerciale

## Principaux mouvements par activité (2017/2018 - 2021)

Restauration rapide	+ 3	+ 19%
Commerce ethnique / exotique	+ 3	
Articles médicaux et orthopédiques	+ 2	+ 200%
Activités sportives - Salles de sport - E..	+ 2	+ 50%
Prêt-à-porter femme	+ 2	+ 18%
Instituts de beauté - Activités thermal..	- 3	- 19%
Menuiserie - Miroiterie - Vitrierie	- 2	- 50%
Energie domestique	- 2	- 50%
Prêt-à-porter homme	- 2	- 33%
Boulangerie - Pâtisserie	- 2	- 20%

Une cellule vide signifie l'absence de l'activité lors du recensement précédent

## Mutations commerciales (2017/2018 - 2021)



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9

INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



12

CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

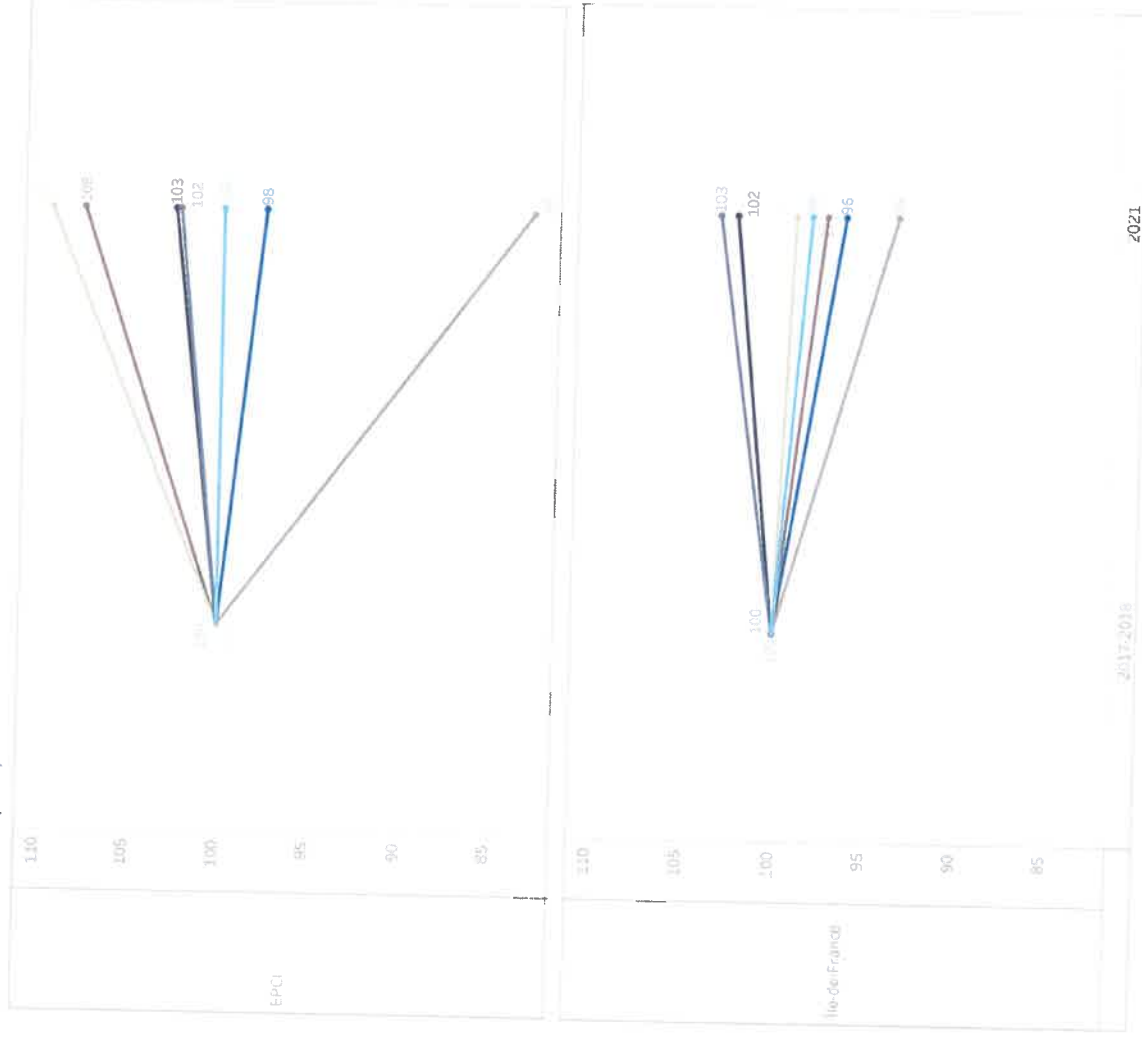


# Focus sur l'Offre commerciale

- Agences
- Alimentation
- Automobiles - Deux roues
- Culture - Loisirs
- Habitat
- Hôtels - Cafés - Restaurants
- Personne

**Remarque :** Des évolutions différentes ou en adéquation avec la tendance régionale, selon les secteurs d'activités.

**Grandes tendances par catégorie**  
(indice base 100 en 2017/2018)

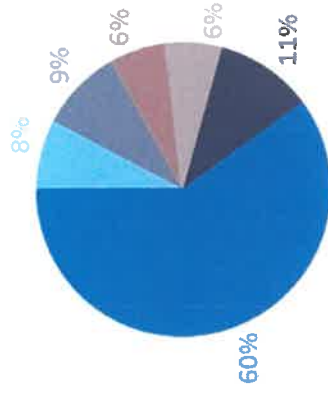


# Focus sur l'Offre commerciale

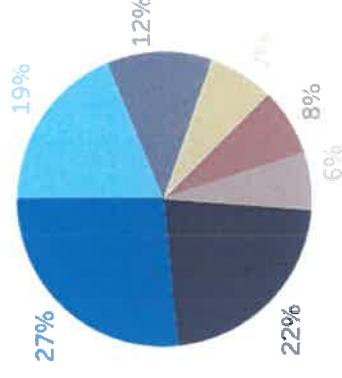
## Concentrations commerciales

### Structure commerciale selon le type d'implantation

Concentrations commerciales



Commerces sur rue





# Focus sur l'Offre commerciale

## Liste des 10 principales concentrations commerciales

	Cellules commerciales	Commerces et services	Hors catégories	Vacants	Surface totale (en m <sup>2</sup> )
GRAND VAL	48	46	0	2	24 500
LES ARCADES	12	10	0	2	-
LES BORDS D'OISE	10	9	0	1	-

 Centre commercial  
 Galerie marchande



# Focus sur le Développement Economique

Focus sur les secteurs de « Première nécessité » : 291 activités recensées

Secteurs d'activités :  
Alimentation, Santé & Bien-être,  
Logement & Habitat,  
Equipements & Services à la  
Personne, Mobilité.

## Inventaire commercial

Catégorie	Sous-catégorie	Activité			
Agences	Banque - Assurances	Agence bancaire	11		
		Agence d'assurances	6		
		Distributeur automatique de billets	1		
		Organisme de crédit	2		
		Agence de téléphonie mobile	3		
		Le Poste	6		
		Ecole de conduite	8		
		Pompes funèbres - Services funéraires	3		
		SAP	5		
		Agence immobilière	20		
		<b>Total</b>		<b>65</b>	
Alimentation	Alimentation Générale	Alimentation générale	1		
		Commerce bio	3		
		Commerce ethnique / exotique	3		
		Brivp	1		
		Hypermarché classique	2		
		Superette classique	4		
		Supermarché classique	3		
		Supermarché discount	1		
		Autres commerces d'alimentation spécialisée	1		
		Boucherie - Charcuterie	3		
		Boulangerie - Pâtisserie	8		
		Charcuterie - Traiteur - Epicerie fine	1		
		Chocolaterie - Confiserie - Glacier	4		
		Commerce de boissons	2		
		Commerce de détail thé et café	1		
		Commerce de fruits et légumes	2		
		Commerce de surgelés	1		
		Fromagerie - Crèmerie	2		
		<b>Total</b>		<b>43</b>	
		Automobiles - Deux roues	Automobilistes - Deux roues	Commerce automobile	3
				Commerce d'équipements automobiles et deux roues	2
				Contrôle technique Automobile	3
				Garage automobile	11
Lavage automobile	1				
Station-service	3				
<b>Total</b>				<b>23</b>	

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



# Focus sur le Développement Economique

## Inventaire commercial

Catégorie	Sous-catégorie	Activité	
Habitat	Bricolage - Jardinage	Fleuriste	7
		Antiquites	2
	Équipement de la maison	Généraliste électro-ménager - Radio - Télévision - Hifi	1
		Généraliste équipement du foyer - Commerce de déco	3
		Spécialiste cuisines	1
		Spécialiste électroménager	1
		Tivus - Mercerie	1
		Construction de maisons individuelles	1
		Energie domestique	2
		Menuiserie - Mirroiterie - Vitrerie	2
Services liés à l'habitat	Reparations d'articles électriques ou électroniques	1	
	Travaux généraux	2	
<b>Total</b>			<b>24</b>
Santé & Bien être	Articles médicaux et orthopédiques	Coiffeur - Barbier	3
		Instituts de beauté - Activités thermales et thalasso	25
	Soins du corps	Opticien	13
		Parfumerie - Produits de beauté	13
		Pharmacie - Parapharmacie	4
		Prothèses auditives	11
		Solaire / UV	3
		Tatouage - Piercing	1
			2
		<b>Total</b>	

Focus sur les secteurs de « Première nécessité » : 291 activités recensées

Secteurs d'activités : Alimentation, Santé & Bien-être, Logement & Habitat, Services à la Personne, Mobilité.



# Focus sur le Développement Economique

Focus sur les secteurs de « Première nécessité » : 291 activités recensées

Secteurs d'activités : Alimentation, Santé & Bien-être, Logement & Habitat, Services à la Personne, Mobilité.

Focus sur les autres secteurs Hors catégories et Vacants : 38 activités recensées

## Inventaire commercial

Catégorie	Sous-catégorie	Activité	
		Chaussures femme	1
		Chaussures mixte	3
		Horlogerie - Bijouterie	5
		Maroquinerie - Bagagerie	1
		Prêt-à-porter enfant	2
	Equipement de la personne	Prêt-à-porter femme	13
		Prêt-à-porter homme	4
		Prêt-à-porter lingerie	3
		Prêt-à-porter mixte	7
		Puériculture	1
		Blanchisserie - Pressing	3
		Cordonnerie - Réparations minutes	2
	Services aux ménages	Laveries automatique	2
		Retouche	2
		<b>Total</b>	<b>43</b>
	Hors Catégories	Bureau en boutique	3
		Médical en boutique	12
		<b>Total</b>	<b>15</b>
	Vacants	Local en travaux	6
		Local vacant	29
		<b>Total</b>	<b>35</b>

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



# Focus sur l'offre commerciale

Focus sur les secteurs Culture, Loisirs, et Tourisme : 116 activités recensées

## Inventaire commercial

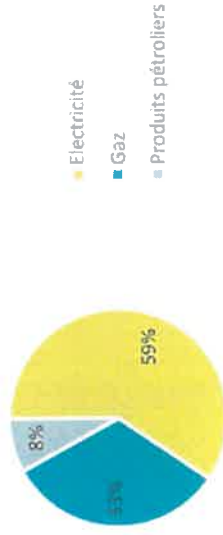
Catégorie	Sous-catégorie	Activité	
		Cigarette électronique	1
		Cinéma	1
		Galerie d'art	1
		Journaux - Papeterie - Librairie - Fourniture de bureau	2
		Librairie	1
		Tabac	2
		Activités sportives - Salles de sport - Espace jeux enfants	6
		Agence de voyages	3
Culture - Loisirs		Animalerie - Toyetage	1
		Généraliste sport	1
	Loisirs	Informatique, dépannage / cours	1
		Jeux - Jouets	1
		Méjassin / salle de jeux vidéo	1
		Matériel d'optique, photo, développement photo	2
		Spécialité d'un sport	4
	<b>Total</b>		<b>28</b>
Catégorie	Sous-catégorie	Activité	
		Habit de loisirs, evik, table	4
	Cafés - Restaurants	Restauration rapide	19
		Restauration traditionnelle, Brasserie	47
Hôtels - Cafés - Restaurants		Autre hébergement touristique	2
	Hôtels	Hôtel de tourisme	6
	<b>Total</b>		<b>78</b>



# Focus sur l'Industrie : Chiffres Clés (diagnostic PCAET)

- Le secteur industriel comptabilise 1 256 emplois sur la CC dont **585 dans l'industrie** et **671 dans la construction**. Méry-sur-Oise est le principal pôle industriel, ce qui explique la forte consommation de ce secteur, cependant aucun établissement de plus de 100 employés n'y a été recensé.
- Le second est l'Isle-Adam et Presles est le troisième. Au regard de la consommation de ces deux communes, les industries implantées y sont peu énergivores.
- Le faible nombre d'emplois recensés sur la commune de Mériel traduit une faible activité industrielle malgré la forte consommation de ce secteur, cela confirme la prépondérance énergétique de la plâtrerie.
- L'industrie est le troisième secteur le plus consommateur avec 11% du total. Elle représente aussi **11% des émissions directes de GES** (scope 1), sa part monte à 12% en considérant les émissions indirectes liées à la consommation de d'électricité et de chaleur (scope 1+2).
- L'électricité est l'énergie la plus utilisée dans le secteur industriel avec 59% des besoins couverts. Vient ensuite le gaz avec 33%. A noter la part non négligeable des produits pétroliers (8%).

Consommations par type d'énergie dans le secteur industriel (2015)



Consommations par type d'énergie dans le secteur industriel (2015)



# Focus sur l'Industrie : Chiffres Clés (diagnostic PCAET)

Commune	Consommation totale Industrie (MWh)	Part des communes dans la consommation totale du secteur industriel	Part du secteur industriel dans la consommation totale de la commune
Béthemont-la-Forêt	339	0%	3%
Chauvry	0	0%	0%
L'Isle-Adam	546	1%	0%
Mériel	48 969	46%	43%
Méry-sur-Oise	56 469	53%	24%
Nerville-la-Forêt	169	0%	0%
Parmain	74	0%	0%
Presles	813	1%	1%
Villiers-Adam	24	0%	0%
<b>Total</b>	<b>107 403</b>		

Répartition consommation énergétique par commune en GWh (2015)

Commune	Consommations par type d'énergie dans le secteur industriel (MWh)		
	Electricité	Gaz	Produits pétroliers
Béthemont-la-Forêt	338	0	1
Chauvry	0	0	0
L'Isle-Adam	529	0	0
Mériel	5 979	34 485	17
Méry-sur-Oise	56 067	368	8 505
Nerville-la-Forêt	169	0	34
Parmain	73	0	0
Presles	696	105	1
Villiers-Adam	24	0	12
<b>Total</b>	<b>63 875</b>	<b>34 958</b>	<b>8 570</b>

Consommation énergétique par type d'énergie dans le secteur industriel (2015)

Mériel et Méry-sur-Oise sont les deux communes ayant une consommation énergétique significative dans le secteur industriel avec respectivement 49 GWh et 56 GWh.

A Mériel les besoins énergétiques sont couverts par un mix gaz (70%), produits pétroliers (17%) et électricité (12%). L'industrie principale est la **plâtrerie SINIAT**. D'après le registre ICPE elle possède une installation de combustion d'une puissance de 4MW. La consommation énergétique du secteur industriel à Méry-sur-Oise est assurée par l'électricité. Avec 56 GWh elle représente plus d'un quart de la consommation électrique totale de la CC.



# Focus sur le Tertiaire : Chiffres Clés (diagnostic PCAET)

Le secteur tertiaire comptabilise 5 300 emplois sur le territoire dont 3 050 dans le public et 2 250 dans le privé.

Le secteur privé regroupe les activités de commerce, transport et service divers tandis que le secteur public regroupe les activités de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

Les communes de moins de 1000 habitants ont une activité tertiaire quasi-nulle.

L'Isle-Adam concentre 68% de la consommation du secteur tertiaire, sa consommation est de loin la plus élevée du territoire. La présence de l'hôpital gériatrique en est l'un des principaux facteurs explicatifs.

Méry-sur-Oise possède également une activité tertiaire importante avec 17% du total du territoire.

Consommations par type d'énergie dans le secteur tertiaire (2015)

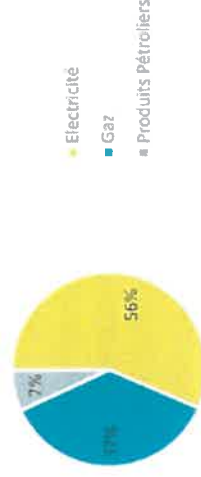


Figure 4 - Consommations par type d'énergie dans le secteur tertiaire (2015)

Commune	Consommations par type d'énergie dans le secteur tertiaire (MWh)		
	Electricité	Gaz	Produits Pétroliers
Béthémont-la-Forêt	0	0	15
Chauvry	0	0	3
L'Isle-Adam	23 034	12 274	2 449
Mériel	1 336	1 540	184
Méry-sur-Oise	4 577	3 940	656
Nerville-la-Forêt	0	0	8
Parmain	1 474	420	257
Presles	881	2 106	169
Villiers-Adam	0	0	29
<b>Total</b>	<b>31 302</b>	<b>20 280</b>	<b>3 770</b>

Consommation énergétique par type d'énergie dans le secteur tertiaire (2015)





# Focus sur le Tourisme Synthèse du Diagnostic

Une offre hôtelière de qualité, avec plusieurs structures étoilées.

Une offre d'accueil à diversifier selon les publics cibles.

## PORTRAIT ÉCONOMIE ET EMPLOI - TOURISME

### Nombre et capacité des hôtels

	Hôtels		Chambres	
	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Ensemble	4	100	104	10 233
1 étoile	0	2	0	146
2 étoiles	1	15	68	1 635
3 étoiles	0	25	0	2 339
4 étoiles	1	23	15	4 448
5 étoiles	0	0	0	0
Non classé	2	35	21	1 665

Source : Insee, partenaires territoriaux - 2021

### Nombre et capacité des campings

	Terrains		Emplacements	
	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Ensemble	0	5	0	538
1 étoile	0	0	0	0
2 étoiles	0	3	0	218
3 étoiles	0	0	0	0
4 étoiles	0	1	0	100
5 étoiles	0	0	0	0
Non classé	0	1	0	220

Source : Insee, partenaires territoriaux - 2021

### Nombre d'autres hébergements collectifs

Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts		Val-d'Oise
	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise	
Résidences de tourisme et hébergements assimilés	0	8	8
Villages vacances - Maisons familiales	0	0	0
Auberges de jeunesse - Centres sportifs	0	0	0
Ensemble	0	8	8

Source : Insee, partenaires territoriaux - 2021

### Places\* dans les autres hébergements collectifs

Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts		Val-d'Oise
	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise	
Résidences de tourisme et hébergements assimilés	0	3 987	3 987
Villages vacances - Maisons familiales	0	0	0
Auberges de jeunesse - Centres sportifs	0	0	0
Ensemble	0	3 987	3 987

Source : Insee, partenaires territoriaux - 2021

\* chambres, appartements, dortoirs...

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES





# Focus sur le Développement Economique local

## Synthèse du Diagnostic

- Un taux de vacance commerciale inférieure de plus de 5 points par rapport à la région Ile de France ;
- Une offre commerciale bien développée mais inégalement répartie sur le territoire : les communes-villages sont carencées ;
- L'offre commerciale est diversifiée qui se concentre sur les secteurs de première nécessité (alimentation, habitat & logement, santé & bien-être, prêt-à-porter, automobile), et dans les secteurs des services à la personnes, de la Culture & Loisirs, et de l'hôtellerie & de la restauration ;
- La concentration commerciale est équilibrée : 1 centre commercial et 2 galeries marchandes sur le territoire permettant de répondre aux besoins, tout en pérennisant le dynamisme des commerces des centres-villes ;
- Le secteur de l'agriculture est à pérenniser et développer sur le territoire, tout en l'accompagnant à la conversion en agriculture biologique ;
- Le secteur industriel et l'ESS sont encore très peu développés, une offre d'accueil limitée pour les porteurs de projets. Peu de diversification des secteurs d'activités.

8 TRAVAIL DÉCENT  
ET CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE,  
INNOVATION ET  
INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



# Focus sur l'Emploi : Statistiques locales (Portrait de territoire INSEE-2018)

- La CCV03F se situe sur le bassin d'emplois EST 95 composé de 3 autres intercommunalités : CA Plaine Vallée, CC Haut Val d'Oise et CC Carnelle Pays de France. Le bassin Est Val d'Oise comprend 70 communes : il représente 4.6 % de la population et des actifs, et **2.2 % des emplois régionaux**.
- Les secteurs d'activités qui démarquent ce bassin des moyennes régionales sont l'agriculture, la construction, le commerce de détail, l'action sociale et l'enseignement.
- Le secteur industriel comptabilise 1 256 emplois sur la Communauté de Communes dont 585 dans l'industrie et 671 dans la construction.
- **Le taux d'emploi (0.46) est le plus faible des 25 bassins franciliens**, traduisant la réalité d'un secteur à la fonction résidentielle affirmée. Entre 2008 et 2013, le chômage a crû au même rythme que celui de l'Île-de-France et moins vite que dans le Val d'Oise, mais avec un taux de 11 %, il reste nettement inférieur aux taux franciliens comme valdoisiens.



## PORTRAIT ÉCONOMIE ET EMPLOI - EMPLOI ET POPULATION ACTIVE

Actifs  
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2018

### Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Nombre de chômeurs	1 759	77 404
Taux de chômage (%)	9,3	12,9
Taux de chômage des femmes (%)	9,6	13,6
Taux de chômage des hommes (%)	8,9	12,3
Part de femmes parmi les chômeurs (%)	51,6	51,6

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

### Taux de chômage (au sens du recensement) par sexe et âge

	Taux de chômage des femmes (%)		Taux de chômage des hommes (%)	
	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Ensemble	9,6	13,6	8,9	12,3
15 à 24 ans	21,0	24,3	20,0	27,4
25 à 54 ans	8,6	12,8	7,4	10,4
55 à 64 ans	8,7	10,5	8,7	10,6

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

# Focus sur l'Emploi : Statistiques locales

## PORTRAIT ÉCONOMIE ET EMPLOI - CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

### Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut

	Nombre		dont % temps partiel		dont % femmes	
	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Ensemble	17 518	528 243	13,4	13,5	49,2	48,5
Salariés	15 186	479 440	13,0	13,4	51,2	50,0
Non salariés	2 332	48 803	15,9	14,3	36,9	33,2

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

### Statut et condition d'emploi des FEMMES de 15 ans ou plus

Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Salariées	7 768	239 817
- Titulaires de la fonction publique et CDI	6 952	207 547
- Contrat à durée déterminée	551	21 998
- Intérim	56	2 708
- Emplois aidés	28	1 317
- Apprentissage - Stage	180	6 247
Non salariées	860	16 216
- Indépendants	577	10 946
- Employeurs	264	4 925
- Aides familiaux	18	345

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

### Statut et condition d'emploi des HOMMES de 15 ans ou plus

Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Salariés	7 418	239 623
- Titulaires de la fonction publique et CDI	6 695	210 564
- Contrat à durée déterminée	391	15 202
- Intérim	99	5 525
- Emplois aidés	17	748
- Apprentissage - Stage	215	7 584
Non salariés	1 472	32 587
- Indépendants	669	17 194
- Employeurs	797	15 094
- Aides familiaux	6	299

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018



# Focus sur l'Emploi : Statistiques locales

## PORTRAIT ÉCONOMIE ET EMPLOI - EMPLOI ET POPULATION ACTIVE

### Emploi au lieu de travail

#### Emploi et activité

Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Nombre d'emplois dans la zone	8 585	419 448
Actifs en emploi résidant dans la zone	17 521	528 422
Indicateur de concentration d'emploi	49,0	79,4
Taux d'activité des 15 ans ou plus (%)	61,8	62,7

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale, lieu de travail - 2018

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

#### Emplois selon le statut professionnel

Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts		Val-d'Oise	
	Valeur 2008-2018	Évol. 2008-2018	Valeur 2008-2018	Évol. 2008-2018
Salariés :	7 038	- 1,4 %	379 252	- 4,8 %
- dont femmes	3 940	- 0,6 %	184 015	- 3,3 %
- dont temps partiel	1 182	- 19,5 %	53 588	- 7,3 %
Non-salariés :	1 547	26,0 %	40 196	14,1 %
- dont femmes	636	37,1 %	13 897	22,4 %
- dont temps partiel	238	54,5 %	5 827	51,4 %
Ensemble	8 585	2,6 %	419 448	- 3,3 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale, lieu de travail - 2018

### Population active des 15-64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Actifs		Actifs occupés	
	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Ensemble	19 097	599 356	17 367	522 105
Agriculteurs exploitants	20	484	20	468
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 398	29 037	1 343	26 949
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 412	110 301	4 243	105 828
Professions intermédiaires	5 858	164 693	5 485	149 766
Employés	4 702	180 236	4 106	153 221



# Focus sur l'Emploi : Statistiques locales

## Emplois par catégorie socioprofessionnelle

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre		%	
	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Agriculteurs exploitants	25	547	0,3	0,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	940	22 795	11,0	5,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 301	76 534	15,2	18,2
Professions intermédiaires	2 181	117 847	25,4	28,0
Employés	2 811	126 891	32,8	30,1
Ouvriers	1 322	76 903	15,4	18,2
Total	8 580	421 518	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire, lieu de travail - 2018

## Emplois selon le secteur d'activité

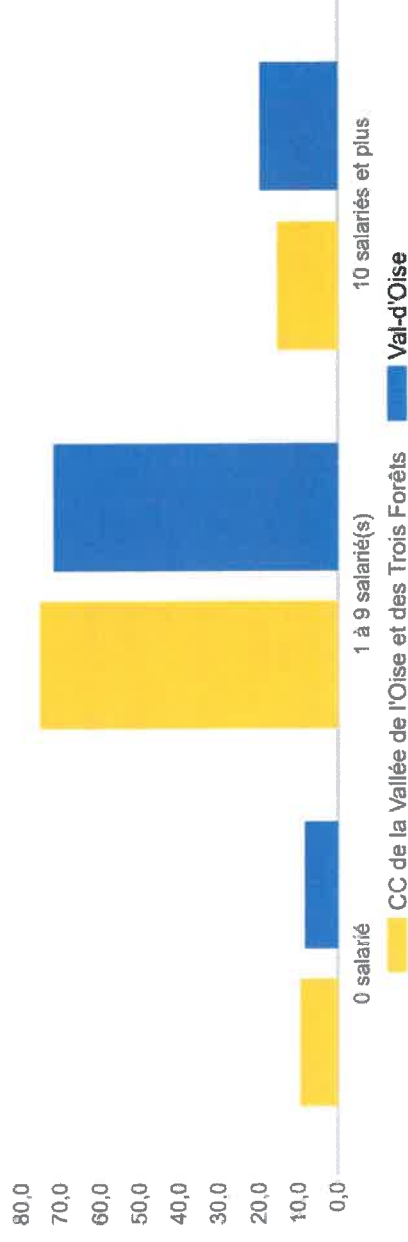
Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre		dont femmes (%)		dont salariés (%)	
	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Ensemble	8 580	421 518	52,6	47,0	83,3	91,6
Agriculture	72	980	31,7	26,3	65,9	54,0
Industrie	697	34 516	25,7	29,2	94,2	94,3
Construction	678	26 538	11,0	11,7	65,1	81,0



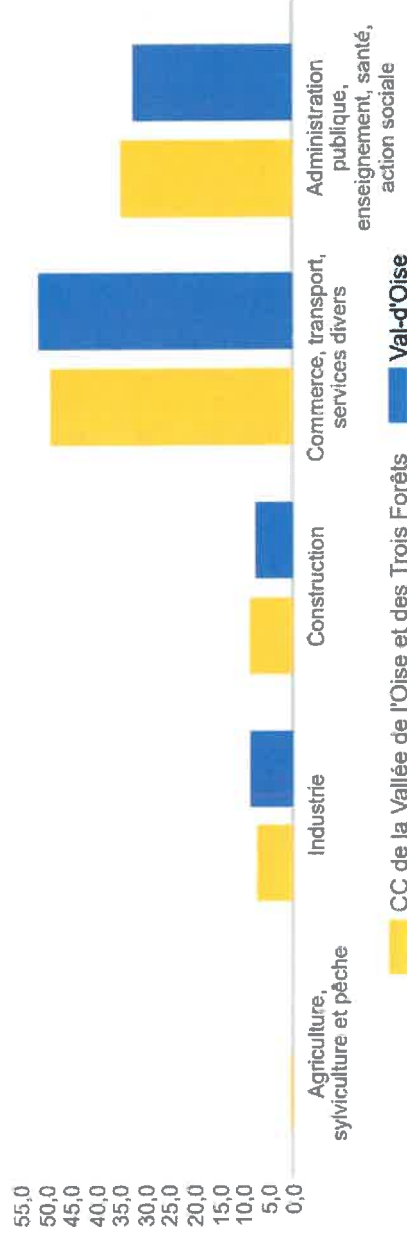
# Focus sur l'Emploi : Statistiques locales

Établissements actifs employeurs par tranche d'effectif salarié fin 2017



Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.  
Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) - 2018

Postes salariés par secteur d'activité agrégé fin 2017



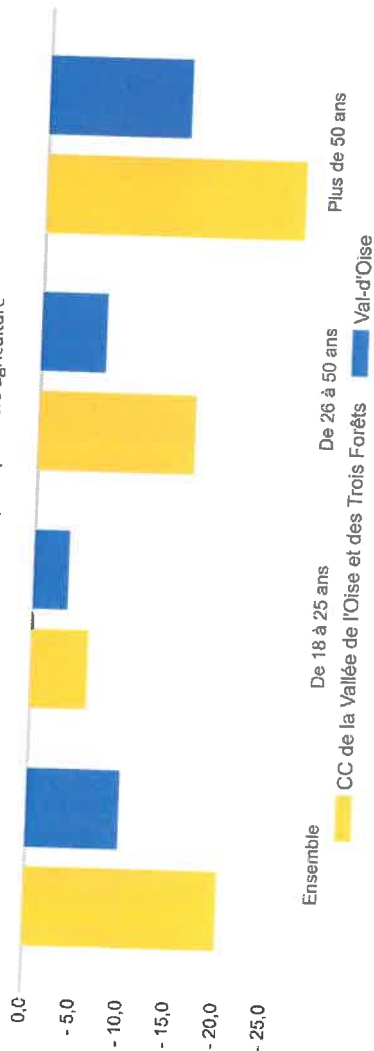
Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.  
Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) - 2018





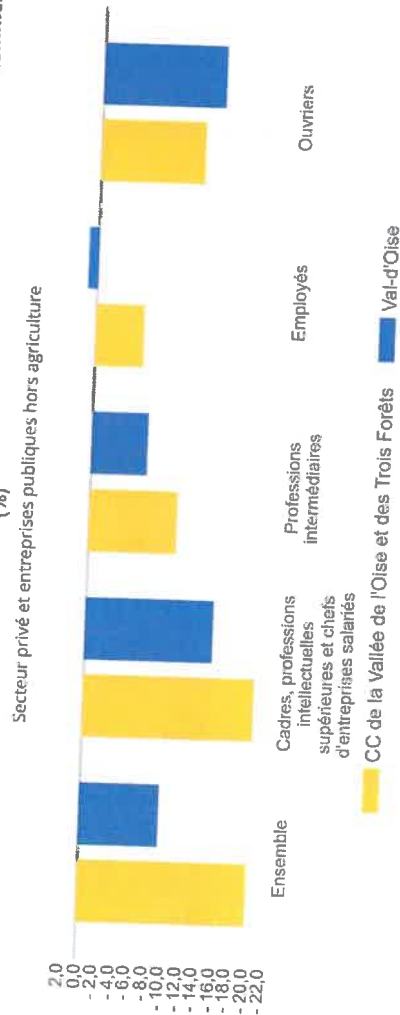
# Focus sur l'Emploi : Statistiques locales

**Écart de salaire net horaire moyen, selon l'âge, entre les femmes et les hommes (%)**  
Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture



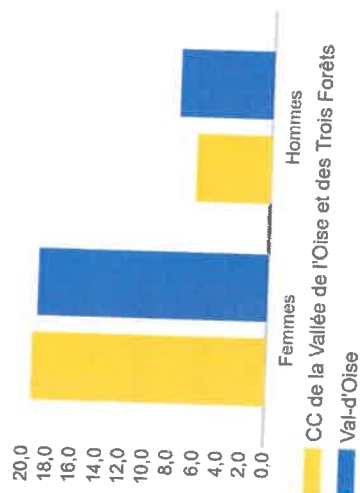
Source : Insee, Bases Tous salariés - 2019

**Écart de salaire net horaire moyen, selon la catégorie socioprofessionnelle, entre les femmes et les hommes (%)**  
Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture



Source : Insee, Bases Tous salariés - 2019

**Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe**



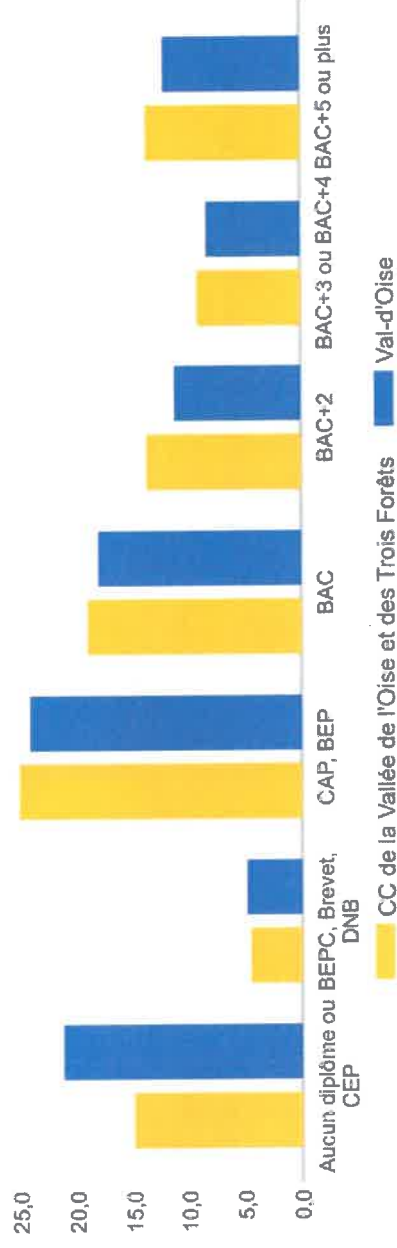
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018



# Focus sur la Formation : Statistiques locales

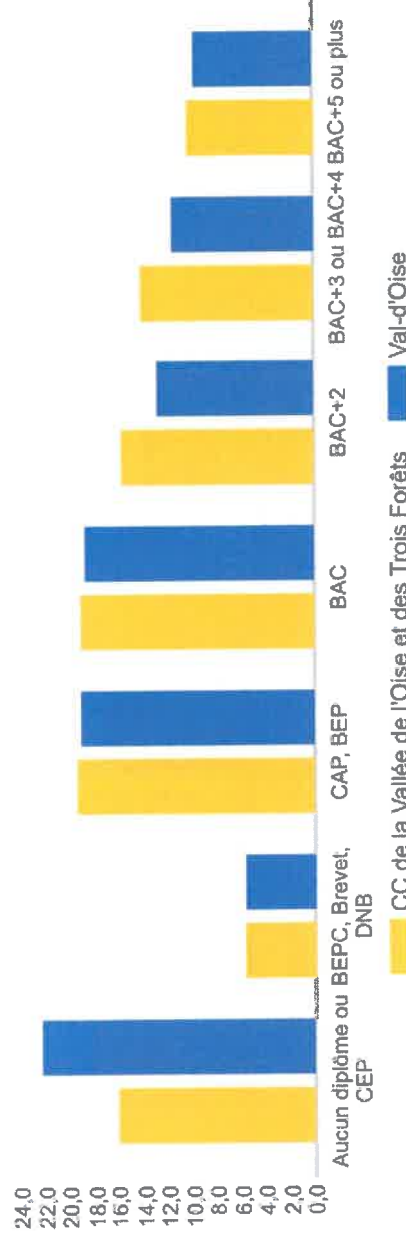
## PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE ET CONDITIONS DE VIE - DIPLOMÉS ET FORMATION

Diplôme le plus élevé des HOMMES non scolarisés de 15 ans ou plus



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Diplôme le plus élevé des FEMMES non scolarisées de 15 ans ou plus



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018



# Focus sur l'Emploi local

## Synthèse du Diagnostic

- Malgré la déficience en offre d'emplois au niveaux local (l'indicateur de concentration d'emploi est inférieur de 30 points par rapport au val d'Oise), le taux de chômage global est plus faible que celui du département ;
- L'écart homme-femmes est cependant plus important que la région IDF pour deux tranches d'âges : chez les plus jeunes et les seniors ;
- Les déplacements domicile-travails sont très majoritairement réalisés en voiture, dû à cette carence locale en emploi, et le peu de réseau en transports en commun ;
- Peu d'établissements de plus de 10 salariés sur le territoire, dû au faible nombre d'industries ;
- Une population globalement plus diplômée en comparaison du Val d'Oise. Il serait intéressant de développer des structures de formation et d'insertion professionnelle et sociale sur le territoire.

8 TRAVAIL DÉCENT  
ET CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE  
INNOVATION ET  
INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



# Synthèse du Diagnostic « Transition économique »

8 TRAVAIL DÉCENT  
ET CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE,  
INNOVATION ET  
INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



Le diagnostic territorial « *Transition Économique* » a permis d'identifier les enjeux du territoire. Ce diagnostic sur le développement économique du territoire (état initial) a été structuré autour de 4 axes : l'analyse du portrait commercial et industriel du territoire, l'analyse des données statistiques sur l'emploi au niveau local, un focus sur l'impact environnemental de l'activité économique, et deux focus spécifiques sur le Tourisme et le Numérique. Ont également été pris en compte dans ce diagnostic les indicateurs des 3 Objectifs de Développement Durable concernés (8, 9 et 12).

Les enjeux identifiés sont les suivants :

- Un bassin d'emploi avec le taux d'emploi le plus faible au niveau francilien (bassin est 95), ce qui limite les possibilités pour diminuer la part modale de la voiture pour les déplacements domicile-travail des habitants (peu de transports en commun) ;
- Un développement économique local basé sur le tourisme et le dynamisme des centres-villes par le soutien aux commerces de proximité : aucune ZAE publique (1 ZAC – Grand Val, 1 ZAE privée à Méry-sur-Oise). La Communauté de Communes n'est donc pas en capacité d'accueillir des entreprises et industries aujourd'hui. Peu d'éco-entreprises et de structures d'insertion (ESS) ;
- Peu de projets en faveur de l'économie circulaire : une nécessité d'améliorer la collecte et la gestion des déchets sur le territoire, de développer l'agriculture biologique et les circuits courts, et une offre de réparation et de réemploi ;
- Une offre de tourisme durable de qualité et en plein développement : création des premiers circuits cyclotouristiques et de randonnées, développement du tourisme fluvial (inauguration du port de plaisance de l'Isle-Adam en 2021) ;
- Un territoire entièrement fibré, même les plus petites communes, un support intéressant pour développer des SmartGrids et applications numériques.

# Diagnostic Territorial « Transition Sociale »

- Focus sur la **Caractérisation de la population du territoire** :  
**Statistiques locales** (Portrait de territoire INSEE-2018)
- Focus sur l'**Habitat** :  
**Statistiques locales** (Portrait de territoire INSEE-2018)
- Focus sur l'**Offre de Services à destination des habitants** :  
**Analyse interne** (Données 2021)
- Focus sur la **Sécurité & la Cohésion Sociale** :  
**Analyse interne** (Données 2021)



# Diagnostic Territorial « Transition Sociale »

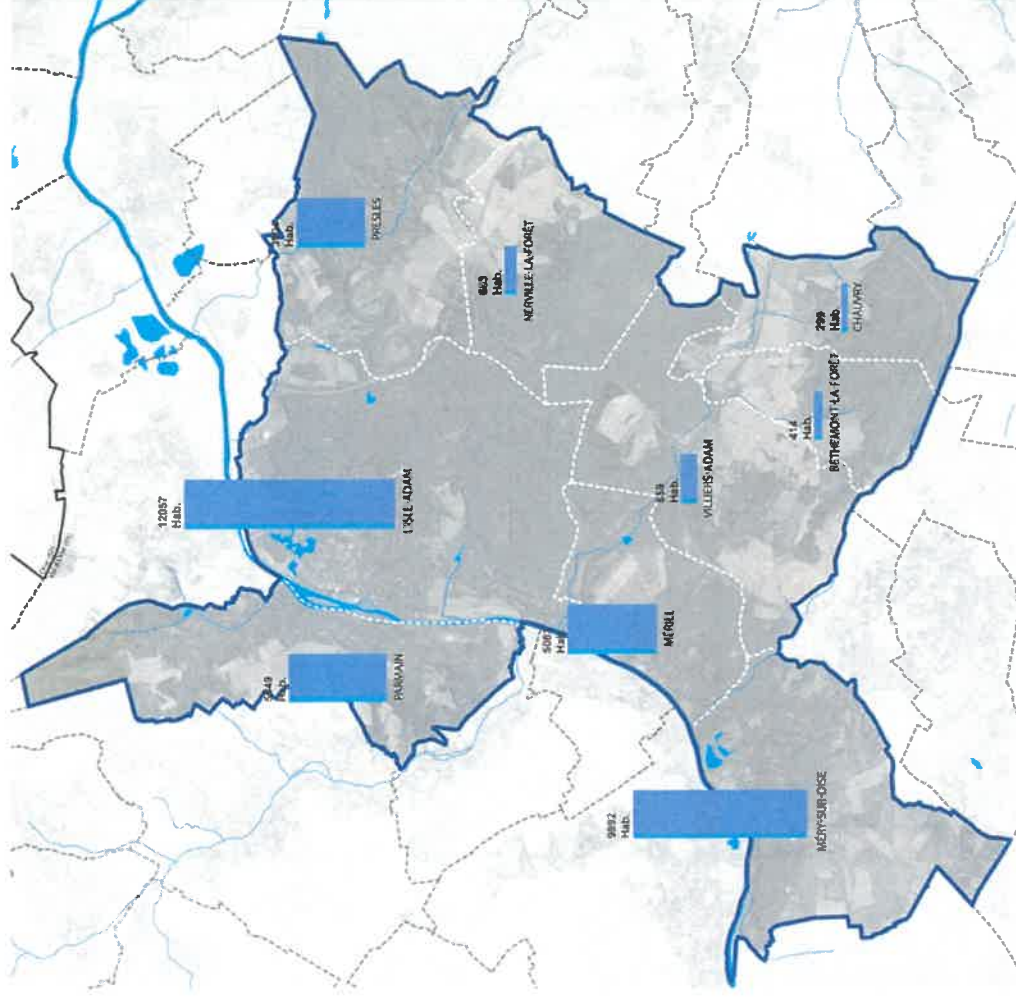
## Chiffres Clés

La sphère du social recouvre un large périmètre de domaines et de compétences variées : de la lutte contre la pauvreté, et les inégalités, à l'éducation, ou bien encore de l'offre culturelle, sportive et touristique, à la santé de tous les citoyens. La « *Transition sociale* » doit permettre l'accompagnement de tous les parcours de vie, pour un épanouissement de chaque individu.

### Population et ménages

Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Population	38 783	1 238 581
Densité de population (hab/km <sup>2</sup> )	511,2	994,1
Superficie (km <sup>2</sup> )	75,9	1 245,9
Nombre de ménages	15 775	473 373

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

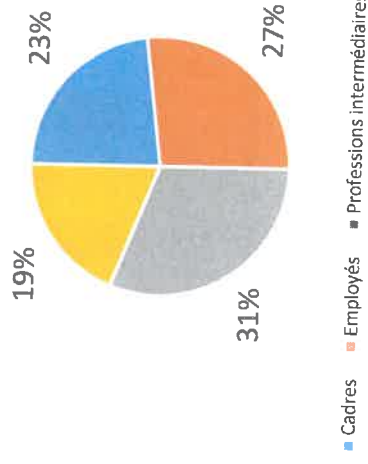


# Diagnostic Territorial « Transition Sociale »

## Chiffres Clés

- La catégorie socio-professionnelle la plus représentée dans la population résidente est celle des professions intermédiaires et des employés (respectivement 31 % et 27 %). La part des cadres est inférieure de 6 points au taux régional (23 % contre 29 % en Ile-de-France), celle des ouvriers est similaire.
- Le revenu net par habitant est légèrement inférieur à celui de l'Ile-de-France (environ 3 200 €), et supérieur à celui du Val d'Oise.
- Il est intéressant de noter que la proportion des différentes catégories socio-professionnelles est plutôt homogène (de 19 à 31%) sur le territoire : une mixité sociale à favoriser.

Représentation de la population de la CCVO3F selon leur catégorie socio-professionnelle



### Emploi - Chômage

Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Emploi total au lieu de travail	8 585	419 448
dont part des emplois salariés (%)	82,0	90,4
Taux d'activité des 15 à 64 ans (%)	78,0	74,9
Taux de chômage des 15 à 64 ans (au sens du recensement) (%)	9,3	12,9

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

### Revenus

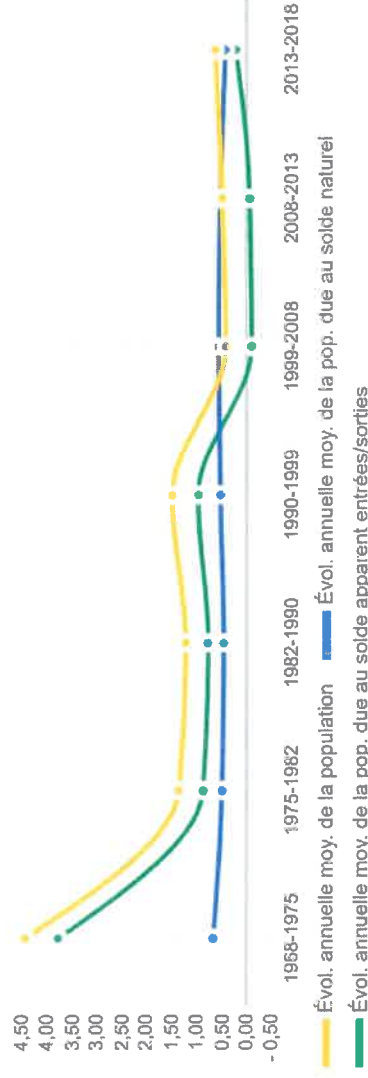
Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Nombre de ménages fiscaux	15 233	466 251
Part des ménages fiscaux imposés (%)	75,8	66,0
Médiane du niveau de vie (€)	27 150	22 220
Taux de pauvreté (%)	7,3	17,0

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) et Enquête 'Budget de Famille 2017 (extension DOM)' pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte - 2019



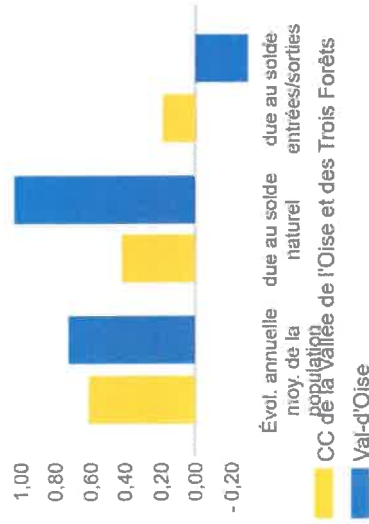
# Focus sur la Caractérisation de la population du territoire : Statistiques locales (Portrait de territoire INSEE-2018)

Évolution de la population

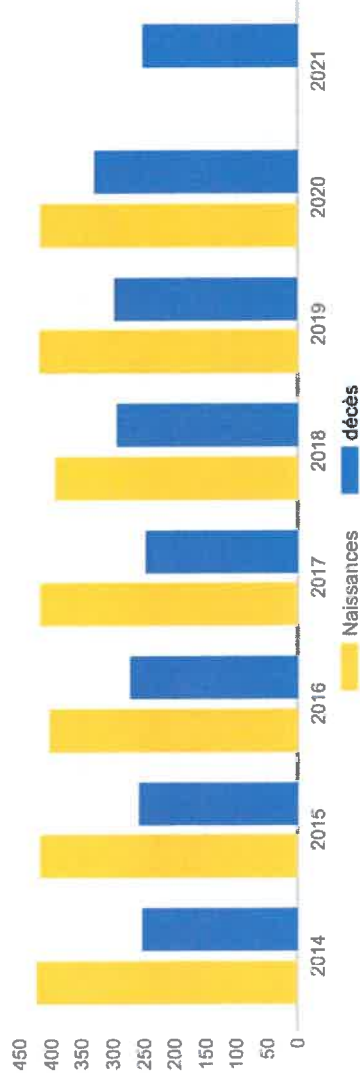


Source : Insee, RP1968 à 1999 dénombremens, RP2006 à RP2018 exploitations principales - Etat civil

Évolution de la population (en %)



Naissances et décès domiciliés



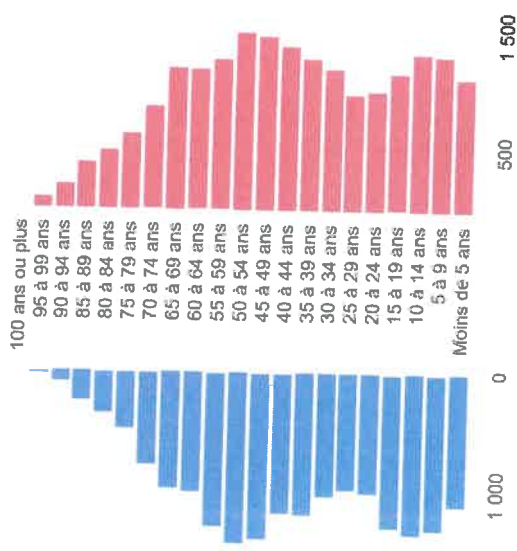
Source : Insee, Etat civil





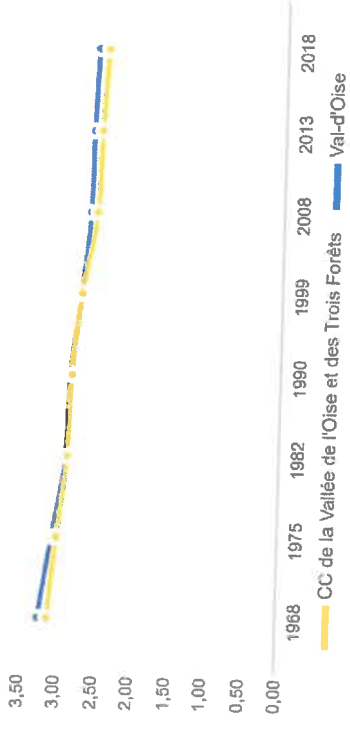
# Focus sur la Caractérisation de la population du territoire : Statistiques locales (Portrait de territoire INSEE-2018)

**Pyramide des âges**  
CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



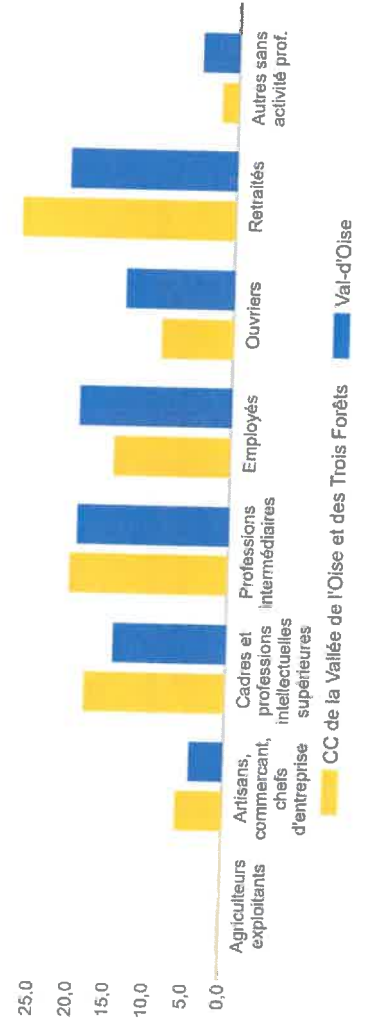
L'offre de services et en matière d'habitat doit être en adéquation avec la nouvelle typologie des ménages du territoire, et leurs besoins.

**Évolution de la taille des ménages**  
Nombre moyen d'occupants par résidence principale



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale

**Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (en %)**  
Seuil d'utilisation à 2000 hab.



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2018



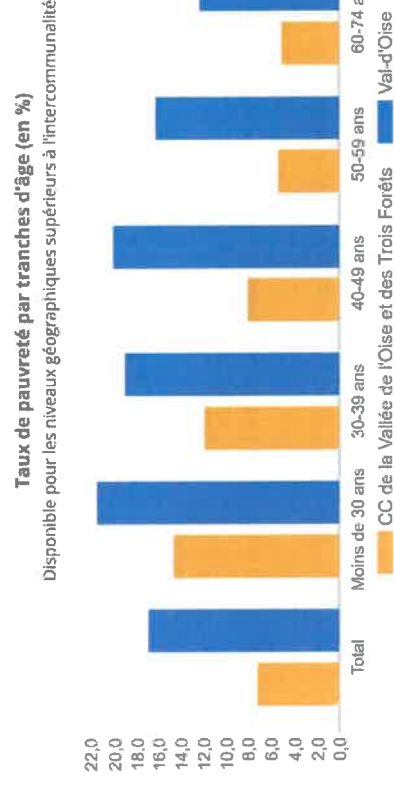
# Focus sur la Caractérisation de la population du territoire : Statistiques locales (Portrait de territoire INSEE-2018)

## Bien-être de la population

Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Nombre de tués par accident de la route	3	24
- Évolution 2019-2020 (%)	200,0	9,1
- Évolution 2005-2020 (%)	0,0	- 58,6
Part de la population éloignée des soins de proximité* (%)	0,0	0,0
Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes de moins de 65 ans	2,9	2,5

Source : ONISR, Fichier national des accidents corporels ; Insee, Recensement de la population (RP) ; Base permanente des équipements (BPE) ; distancier Metric - SNIIR-AM, EGB, CNAM-TS ; traitements DREES

\* Les soins de proximité sont situés à moins de 20 minutes, ils comportent les pharmacies, médecins généralistes, kinés,



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Fislofi) et Enquête 'Budget de Famille 2017 (extension DOM)', pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte - 2019

## Indicateurs de fragilité sociale (en %)

Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise
Part des 0-17 ans dans une famille sans actif occupé - 2018	6,2	10,3
Part de la population de moins de 65 ans à bas revenu - 2020	10,9	21,6

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale et complémentaire ; Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF

Un territoire avec des indicateurs sociaux plutôt bons en comparaison de ceux du département du Val d'Oise, que ce soit sur l'accès à la santé, la pauvreté ou la fragilité sociale.

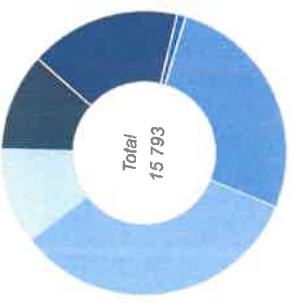


# Focus sur la Caractérisation de la population du territoire : Statistiques locales (Portrait de territoire INSEE-2018)

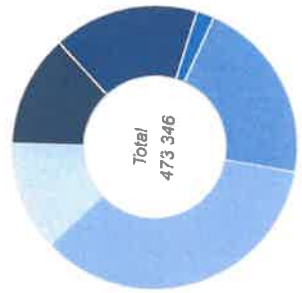
## Ménages selon leur composition

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

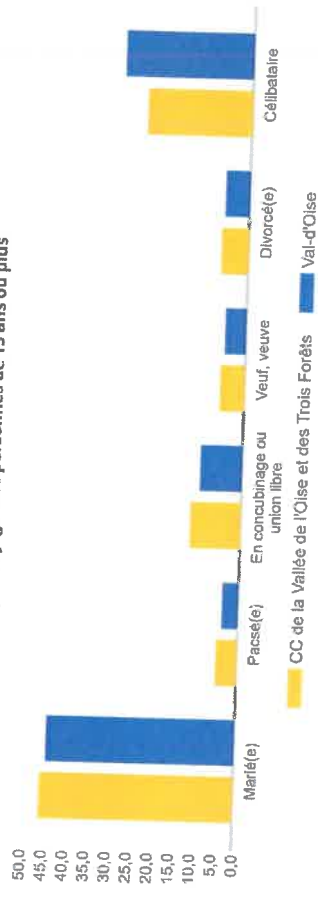


Val-d'Oise



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2018

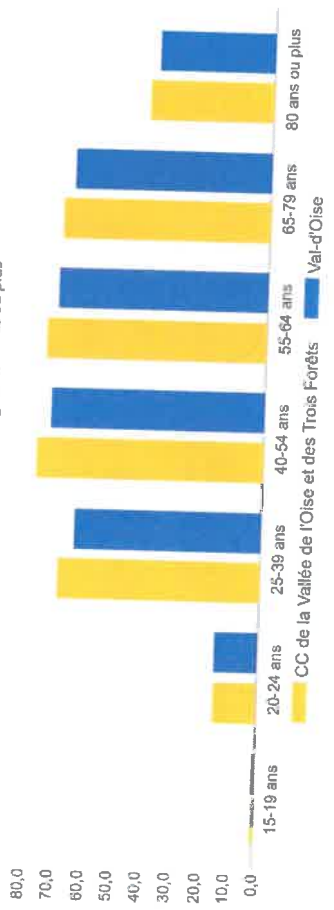
## Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

## Personnes déclarant vivre EN COUPLE selon l'âge (en %)

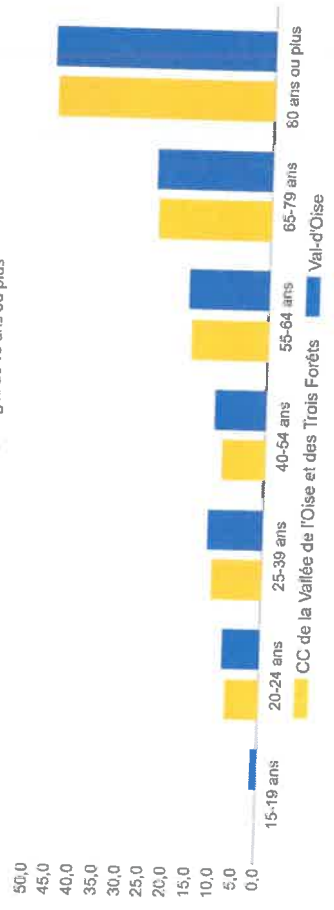
Champ : population des ménages de 15 ans ou plus



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

## Personnes vivant SEULES selon l'âge (en %)

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus



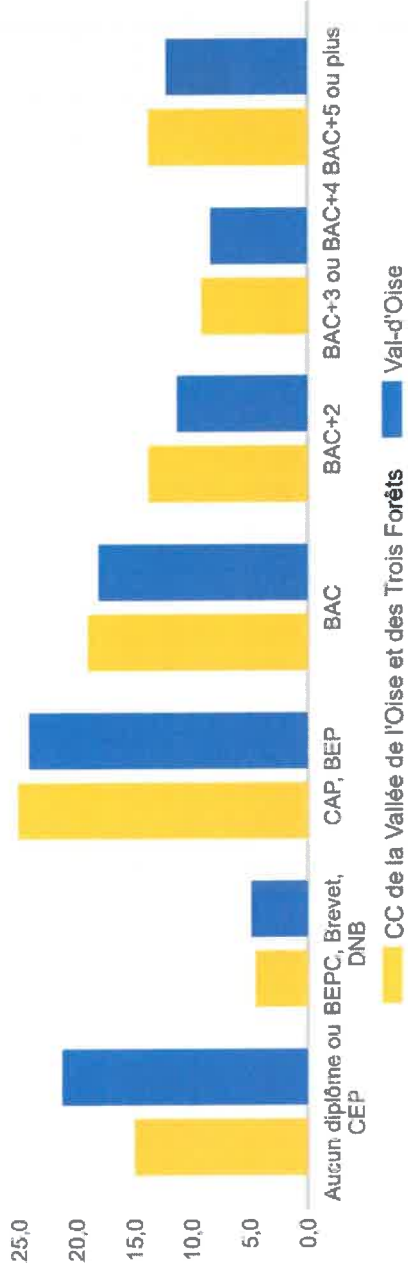
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018



# Focus sur la Caractérisation de la population du territoire : Statistiques locales (Portrait de territoire INSEE-2018)

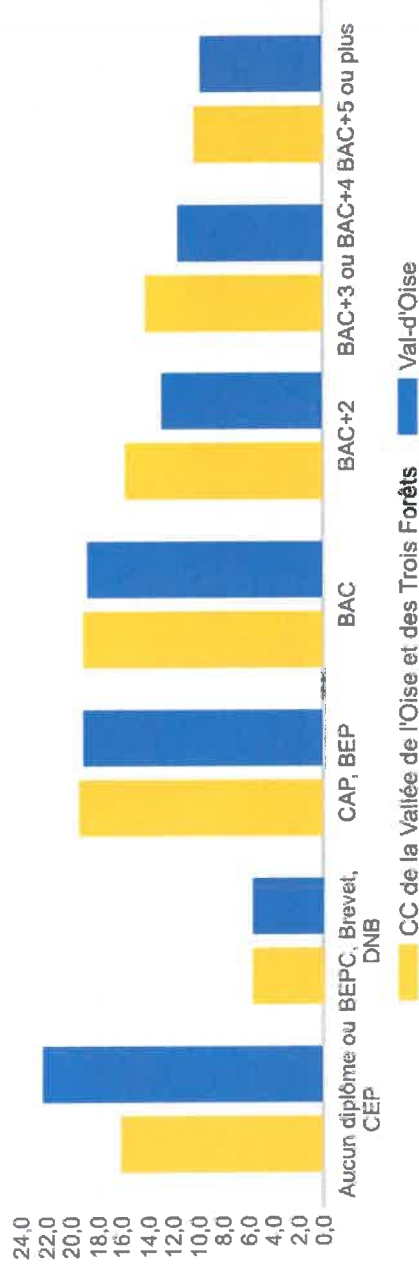
## PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE ET CONDITIONS DE VIE - DIPLOMES ET FORMATION

### Diplôme le plus élevé des HOMMES non scolarisés de 15 ans ou plus



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

### Diplôme le plus élevé des FEMMES non scolarisées de 15 ans ou plus



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018



# Focus sur l'Habitat - Chiffres clés

La situation de l'habitat sur le territoire est particulière : la proportion de logements sociaux est bien moins élevée que celle du département du 95, la part de logements en situation de sur-occupation aussi.

Logement		Part des logements en situation de sur-occupation (en %)	
Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts
Nombre de logements	17 012	510 302	
Part des résidences principales (%)	92,7	92,8	2008 6,1 14,0
Part des rés. secondaires (yc log. occasionnels) (%)	1,8	1,3	2013 8,4 15,1
Part des logements vacants (%)	5,5	5,9	2018 8,6 16,0

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Logements sociaux		Part de la population dans le parc locatif social (en %)	
Indicateurs	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Val-d'Oise	CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts
Part des logements sociaux dans l'ensemble des logements (%)	13,5	27,1	2008 10,2 24,9
			2013 11,4 24,8
			2018 11,6 24,5

Source : Ministère de la transition écologique - SDES, répertoire du parc locatif social (RPLS) 2020 ; Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire principale



# Focus sur l'Habitat - Chiffres clés

- L'INSEE recense environ 16 000 logements (en 2018) sur le territoire dont une majeure partie de résidences principales (93%). Les logements vacants représentent 5% du parc. Cette répartition est globalement la même au niveau communal.
- Les maisons individuelles sont largement majoritaires dans le paysage (70% du parc). La plupart des communes possède 90% ou plus de logements en maisons individuelles. Trois communes ont une part significative de logements collectifs :
  - Mériel : 469, soit près d'un quart du parc
  - Méry-sur-Oise : 1 127, soit environ un tiers du parc
  - L'Isle-Adam : 2 817, soit plus de la moitié du parc.
- Les logements sont principalement occupés par des propriétaires (66%). Les locataires ne représentent qu'un tiers du parc, 25% sont occupés par des locataires privés et 9% sont des Habitats à Loyers Modérés.

Commune	Consos DPE estimée (kWhEP/m <sup>2</sup> /an)	Etiquette DPE moyenne
Béthemont-la-Forêt	370	F
Chauvry	361	F
L'Isle-Adam	372	F
Mériel	376	E
Méry-sur-Oise	354	F
Nerville-la-Forêt	324	E
Parmain	340	F
Presles	341	F
Villiers-Adam	385	F
<b>CCVOIF</b>	<b>353</b>	<b>F</b>

Information des années 2010-2019 sur les logements de Appartement

Commune	Type de logement			% de logements collectifs
	Maison	Appartement		
Béthemont-la-Forêt	176	7		4%
Chauvry	128	1		1%
L'Isle-Adam	2 797	2 817		50%
Mériel	1 570	469		23%
Méry-sur-Oise	2 345	1 127		32%
Nerville-la-Forêt	247	9		4%
Parmain	1 962	241		11%
Presles	1 475	140		9%
Villiers-Adam	338	18		5%
<b>Total</b>	<b>11 039</b>	<b>4 829</b>		<b>30%</b>

typologie de logements par commune

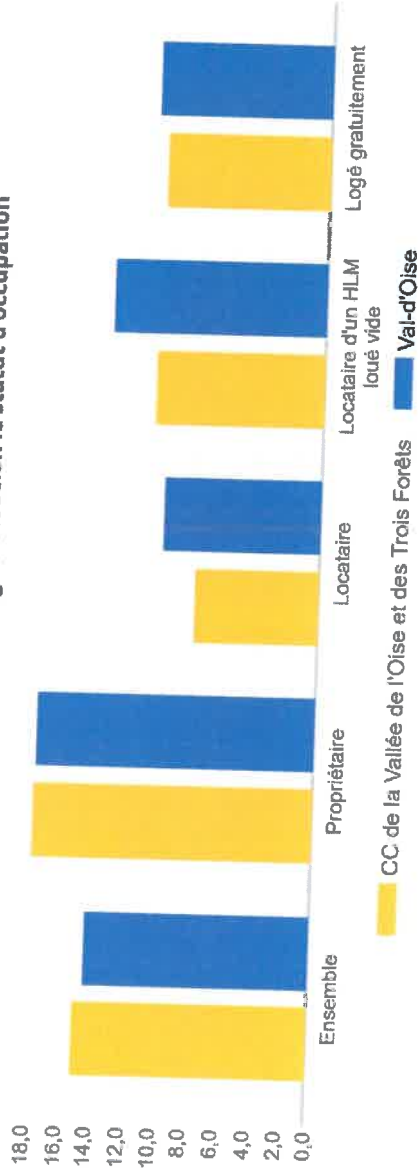
Commune	Occupant		
	Propriétaire	Locataire	HLM
Béthemont-la-Forêt	152	5	0
Chauvry	93	16	0
L'Isle-Adam	3 105	2 039	728
Mériel	1 476	412	181
Méry-sur-Oise	2 308	947	528
Nerville-la-Forêt	207	25	0
Parmain	1 662	359	106
Presles	1 266	149	5
Villiers-Adam	302	26	1
<b>Total</b>	<b>10 571</b>	<b>3 978</b>	<b>1 549</b>

répartition occupation à l'échelle communale



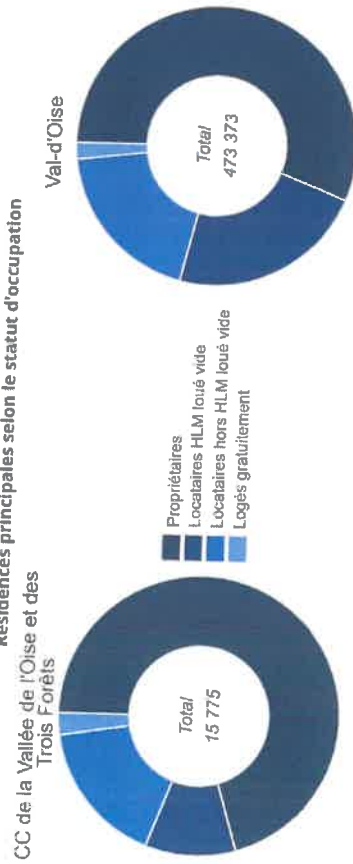
# Focus sur l'Habitat

Ancienneté moyenne d'emménagement selon le statut d'occupation



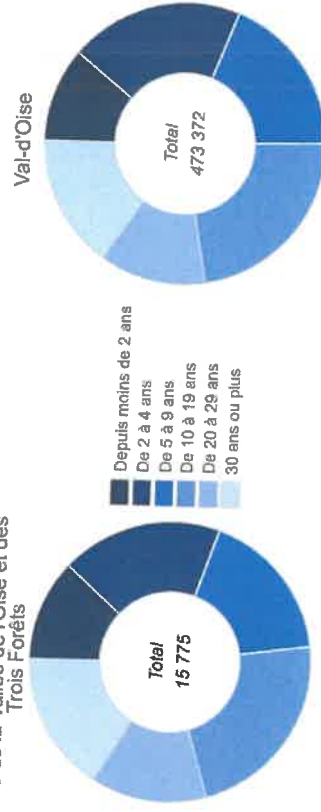
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Résidences principales selon le statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Part des ménages selon l'ancienneté d'emménagement



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

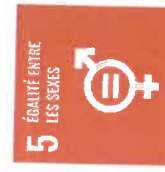






# Focus sur l'Offre de services à destination des habitants et usagers

- **Education** : le territoire propose un parcours scolaire de la maternelle jusqu'au lycée. L'offre en éducation supérieure et formation professionnelle pourrait être développées.
- **Petite enfance** : l'offre de garde est diversifiée et hétéroclite sur le territoire selon les communes. Un diagnostic spécifique sur ce sujet serait intéressant pour développer une logique de mutualisation à l'échelle de l'intercommunalité.
- **Aides sociales** : 7 des 9 communes ont un CCAS. Les communes de Chauvry et de Béthemont-la-forêt n'en ont pas.
- **Sport & Loisirs** : de nombreux équipements et une offre diversifiée permettant la pratique de différentes activités (équipements couverts et ouverts).
- **Tourisme & Culture** : une offre intéressante et en plein développement : un office de tourisme intercommunal, un patrimoine historique et des sites remarquables, un patrimoine naturel, des musées.
- **Animation territoriale** : de nombreuses associations locales et d'évènements organisés.



# Focus sur la Sécurité & Cohésion Sociale

- Le territoire a installé une première tranche d'équipements de vidéoprotection en 2021. Un travail collaboratif pour la création d'un CSU départemental est également en cours.
- Une police de proximité présente sur les 5 plus grandes communes du territoire, bien équipée. Une brigade détachée sur 4 communes du territoire, et une compagnie de gendarmerie incluant une garde républicaine montée sur l'Isle Adam.
- Une attention particulière portée à la circulation avec de nombreuses zones à limitation ou d'équipements de voirie pour réduire la vitesse.
- Une participation citoyenne en développement pour participer au maintien de la sécurité et la lutte contre la délinquance, avec des ateliers de sensibilisation par exemple.
- Une part non négligeable du budget de fonctionnement de la collectivité dédiée au nettoyage des graffitis et la gestion des dépôts sauvages. Des actions de prévention sont envisagées.
- De nombreuses actions portées par les communes pour accompagner les publics vulnérables (CCAS), réduire les inégalités (notamment homme-femme), améliorer l'accès aux soins et offrir une éducation de qualité.



# Synthèse du Diagnostic « Transition sociale »

Le diagnostic territorial « *Transition Sociale* » a permis d'identifier les enjeux du territoire. Ce diagnostic sur la Cohésion Sociale du territoire (état initial) a été structuré autour de 4 axes : la caractérisation de la population du territoire, et de l'habitat (portrait territoire INSEE 2021), une analyse de l'offre de services à destination des habitants, et un focus sur la sécurité au niveau du territoire (données locales). Ont également été pris en compte dans ce diagnostic les indicateurs des 6 Objectifs de Développement Durable concernés (1, 2, 3, 4, 5 et 10).

Les enjeux identifiés sont les suivants :

- Les chiffres clés du territoire en matière de cohésion sociale sont de manière générale meilleurs que ceux du Val d'Oise et de la région IDF : un taux d'activité plus important avec une part des ménages fiscaux imposés plus élevée (75.8% contre 66% pour le Val d'Oise), un taux de pauvreté beaucoup plus faible (7.3% contre 17% pour le Val d'Oise) et un taux de chômage plus bas (9.3% contre 12.9%) ;
- La densité de population est également intéressante : 511.2 habitants/m<sup>2</sup> contre 994.1 pour le Val d'Oise, ainsi que la proportion des différentes catégories socioprofessionnelles qui est plutôt équilibrée ;
- Un territoire attractif pour les ménages, ou il fait « bon vivre » et avec l'accès à de nombreux services ;
- Un accès aux services de santé bien développé (Clinique privée Conti sur l'Isle-Adam, Hôpitaux publics de Beaumont sur Oise, de Pontoise et d'Eaubonne à proximité, densité médecins généralistes et offre de service médecine alternative) ;
- Une attention particulière auprès des publics vulnérables (transport à la demande pour les personnes âgées par exemple, insertion sociale) ;
- Un nombre de licenciés sportifs important, et une pratique du sport en plein air en plein développement. L'égalité homme-femme sur l'accès au sport est un axe de travail ;
- Une offre culturelle riche et diversifiée, une volonté politique forte de poursuivre son développement en l'adaptant également à tous les publics ;
- Un sentiment d'insécurité peu présent sur le territoire (peu d'actes d'incivilités ou de crimes), avec une police de proximité sur les 5 communes les plus grandes, et le déploiement d'une première tranche de vidéoprotection ;
- Un engagement citoyen des administrés (83% de taux de participation aux dernières élections présidentielles), une participation citoyenne à développer au niveau local.



# Focus sur la Gouvernance : Démocratie participative & partenariats territoriaux



## Partenariats territoriaux

Depuis sa création, la CCV03F a souhaité être à la fois intercommunalité de projet et une intercommunalité de moyens, se donnant par exemple la possibilité d'acquérir du matériel dont l'usage pouvait être partagé par ses membres, et visant, dans le cadre de plusieurs de ses compétences, à la coordination ou à l'amélioration de la coordination des moyens communaux. De fait dès l'origine un nombre croissant d'initiatives ont été prises en matière de mutualisation entre la CCV03F et ses communes membres.



Actions de mutualisation menées : Mise en commun de matériel, Versement d'un fonds de concours aux communes, Prise en charge du fonds de péréquation intercommunal (FPIC) des communes, Groupement de commandes et d'achats notamment en matière d'alarmes anti-intrusion, de téléphonie, de photocopieurs et de fournitures, Gestion du service d'instruction du droit des sols.

# Synthèse du diagnostic territorial

## FORCES

- Un territoire plutôt préservé par la pollution atmosphérique, sauf au niveau des grands axes routiers le traversant
- Des centre – villes dynamiques où sont préservés et valorisés les commerces de proximités (dans les plus grandes communes)
- Une artificialisation des sols relative sur le territoire, et une stratégie de préservation et de développement des stocks carbone (PNR)
- Un territoire attractif pour les ménages, où il fait « bon vivre » et avec l'accès à de nombreux services
- Mixité sociale du territoire (proportion CSP)

## OPPORTUNITES

- Un patrimoine historique, culturel et naturel à valoriser
- Des atouts pour développer la pratique du sport en plein air sur le territoire
- Un territoire adapté pour développer les mobilités douces
- Un territoire qui souhaite se développer tout en préservant ses espaces
- Un territoire qui souhaite gagner en visibilité, et être attractif notamment sur le tourisme durable et l'offre culturelle
- De nombreux financements et appuis techniques à mobiliser

- Manque de connaissances et de partenariats sur certains sujets, notamment sur les déchets du territoire
- Manque de connaissances sur les acteurs locaux mobilisables
- Manque de ressources humaines interne à la collectivité
- Une capacité financière limitée
- Une faible offre d'emplois, et de ZAE pour accueillir des projets
- Peu de projets liés à l'ESS et à la réinsertion sociale et professionnelle

## FAIBLESSES

- L'efficacité énergétique du patrimoine public et privé est faible (Etiquette F en moyenne sur le territoire), un fort risque d'accroissement des ménages en situation de précarité énergétique sur le territoire (estimé à 11% aujourd'hui)
- Une nécessité d'améliorer la gestion des eaux pluviales et eaux usées pour anticiper le changement climatique
- Un bassin d'emploi avec le taux d'emploi le plus faible au niveau francilien, difficulté pour diminuer la part modale des déplacements domicile-travail
- Risques environnementaux et sanitaires liés aux grands enjeux de la transition écologique (Changement climatique, Raféfaction des ressources, Perte accélérée de la biodiversité)

## MENACES

## Annexe 3 – Projet de territoire et Stratégie locale en faveur de la transition écologique & d'un développement territorial soutenable



## ⇨ 3 Volets Stratégiques :

Transition Ecologique & Energétique

Développement économique local Circulaire & Solidaire

Épanouissement de tous & Cohésion sociale

## ⇨ 1 Volet Transversal :

Préserver & Améliorer la santé des habitants

## ⇨ 1 Volet Support :

Administration Exemplaire & Gouvernance Participative

## ⇨ Et De 14 Axes Stratégiques :

AXE 1 : Maîtriser la consommation d'énergie du territoire

AXE 2 : Vers une mobilité « *bas carbone* »

AXE 3 : Adaptation au changement climatique

AXE 4 : Urbanisation Raisonnée et Résiliente

AXE 5 : Le tourisme durable : au cœur de l'attractivité territoriale

AXE 6 : Promouvoir nos commerces de proximité & les circuits courts

AXE 7 : Territoire Innovant & Connecté – Vers le « *Smart & Green City* »

AXE 8 : Accompagner les acteurs économiques engagés & fédérer autour des enjeux

AXE 9 : Développer une offre de service adaptée à tous les publics et tous les parcours

AXE 10 : Tous au sport : 3, 2, 1...Partez !

AXE 11 : Soutenir une éducation de qualité et encourager la « *curiosité culturelle* »

AXE 12 : Assurer la paix et la sécurité des populations

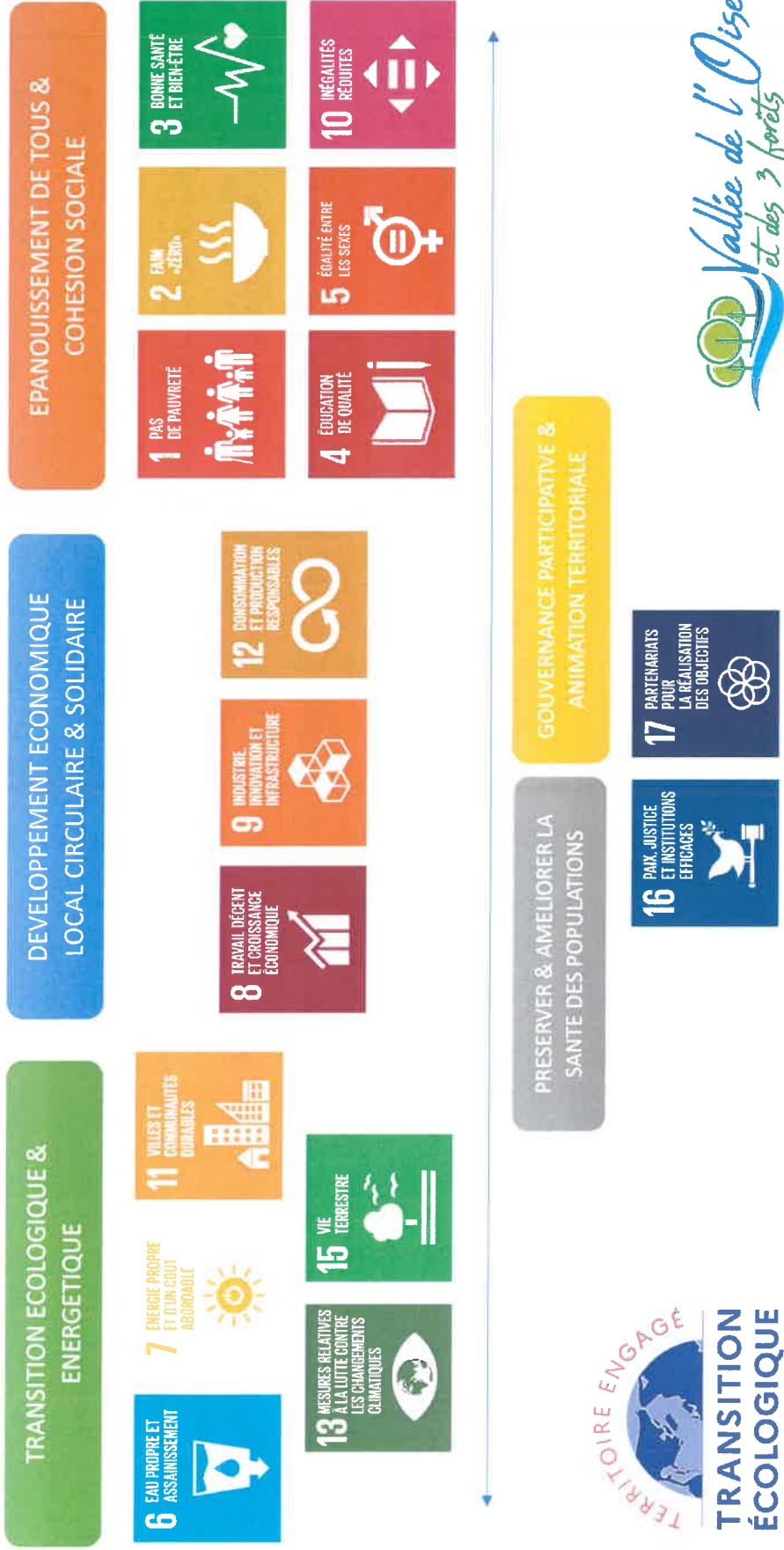
AXE 13 : Améliorer l'accès aux soins, en favorisant une offre diversifiée

AXE 14 : Préserver la santé des populations

# Présentation du projet de territoire de la CCVO3F

## Un projet de territoire engagé dans la transition écologique, et en faveur d'un développement territorial soutenable

Un projet de territoire ambitieux et transversal intégrant les enjeux de la transition écologique et énergétique, & les objectifs pour un développement territorial soutenable





Articulation des stratégies locales pour mettre en œuvre un projet de territoire en faveur de la transition écologique et énergétique, permettre un développement territorial résilient dans une démarche solidaire et participative, pour répondre aux nouveaux enjeux sociétaux et aux besoins des populations

### TRANSITION ECOLOGIQUE & ENERGETIQUE

- AXE 1** : Maitriser la consommation d'énergie du territoire
- AXE 2** : Vers une mobilité « *bas carbone* »
- AXE 3** : Adaptation au changement climatique
- AXE 4** : Urbanisation Raisonnée & Résiliente

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL CIRCULAIRE & SOLIDAIRE

- AXE 5** : Le tourisme durable : au cœur de l'attractivité territoriale
- AXE 6** : Promouvoir nos commerces de proximité & les circuits courts
- AXE 7** : Territoire Innovant & Connecté – « *Smart & Green City* »
- AXE 8** : Accompagner les acteurs économiques engagés & Fédérer autour des enjeux

### EPANOUISSEMENT DE TOUS & COHESION SOCIALE

- AXE 9** : Développer une offre de service adaptée à tous les publics et tous les parcours
- AXE 10** : Tous au sport : 3, 2, 1...Partez !
- AXE 11** : Soutenir une éducation de qualité et encourager la « *curiosité culturelle* »
- AXE 12** : Assurer la Paix & la Sécurité sur le territoire



### PRESERVER & AMELIORER LA SANTE POPULATIONS

- AXE 13** : Améliorer l'accès aux soins, en favorisant une offre diversifiée
- AXE 14** : Préserver la santé des populations



### ADMINISTRATION EXEMPLAIRE & GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

- AXE A.1** : Jouer un rôle de chef d'orchestre et d'animateur territorial de la transition écologique
- AXE A.2** : Collectivité exemplaire & efficiente

# Volet : Transition Ecologique et Energétique

Objectifs stratégiques	
<b>Axes</b>	Planifier la transition énergétique du territoire, la rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique
<b>AXE 1 : Maîtriser la consommation d'énergie du territoire</b>	<p>Diminuer la consommation énergétique du territoire</p> <p>Améliorer la performance énergétique du patrimoine public et privé</p> <p>Développer un écosystème territorial de production d'énergies renouvelables, et favoriser l'implantation de projets sur le territoire</p> <p>Augmenter la part d'EnR dans le mix énergétique global du territoire</p> <p>Planifier la mobilité pour améliorer la qualité de l'air</p> <p>Réduire les besoins en déplacements des habitants et usagers, et améliorer la circulation sur le territoire</p> <p>Diminuer la part modale de la voiture et augmenter celle du vélo des habitants et usagers du territoire, en développant des solutions alternatives de mobilité durable</p> <p>Favoriser et déployer la mobilité décarbonée sur le territoire</p> <p>Préserver les espaces naturels, la biodiversité et les ressources du territoire</p> <p>Améliorer le cadre de vie : Aménager les espaces publics de manière résiliente en privilégiant la désartificialisation et la naturalisation des villes (végétalisation des zones urbaines)</p> <p>Améliorer les services publics de gestion de l'eau (Eau potable, Eaux usées, Eaux pluviales)</p> <p>Améliorer le service de collecte et de traitement des déchets sur le territoire</p> <p>Planifier la transition énergétique du territoire, la rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique</p> <p>Planifier la mobilité pour améliorer la qualité de l'air</p> <p>Limiter et compenser l'artificialisation des sols sur le territoire : Vers le « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN)</p> <p>Intégrer la logique du « circulaire » dans les projets de développement territoriaux, et les enjeux de « cohésion sociale » dans les opérations d'aménagement</p> <p>Prévenir et limiter les risques environnementaux et sanitaires par une planification ambitieuse</p>
<b>AXE 2 : Vers une mobilité « bas carbone »</b>	
<b>AXE 3 : Adaptation au changement climatique</b>	
<b>AXE 4 : Urbanisation Raisonnée &amp; Résiliente</b>	

Stratégie locale en faveur de la transition écologique et énergétique (PCAET consolidé)

**4** Axes Stratégiques

**16** Grands Objectifs

**70** Actions inscrites dans le Contrat de Relance Transition Ecologique pour ce volet :

**AXE 1 : 16** action inscrites + **PPI** Territorial Rénovation Energétique (**32** opérations recensées par l'ensemble des acteurs publics sur le territoire)

**AXE 2 : 26** action inscrites

**AXE 3 : 24** action inscrites

**AXE 4 : 7** action inscrites

# Synthèse de la Stratégie locale proposée

## Volet : Transition Ecologique et Energétique

Axes	Scénario de Rattrapage	Scénario Volontariste	Commentaires	Documents cadres
AXE 1 : Maîtriser la consommation d'énergie du territoire	X		Face à l'enjeu « <b>énergie</b> » du territoire, le plan d'actions à mettre en œuvre doit être à la hauteur.	SDE : Schéma directeur des énergies PLH : Plan Local de l'Habitat
AXE 2 : Vers une mobilité « bas carbone »		X	Face à l'enjeu « <b>mobilité &amp; qualité de l'air</b> », le territoire souhaite se positionner comme précurseur grâce à la réalisation de son Plan Vélo et le déploiement de solutions alternatives de déplacement.	Plan Vélo PLM : Plan Local de Mobilité Plan air renforcé
AXE 3 : Adaptation au changement climatique	X		Face à l'enjeu « <b>adaptation au changement climatique</b> », le territoire préservera et développera ses espaces naturels dans une logique de continuité écologique. Un rattrapage conséquent au niveau des services publics de l'eau doit être réalisé (eaux pluviales, eaux usées), mais aussi une amélioration nécessaire du service de collecte et de traitement des déchets.	Plan Eau Plan Economie circulaire (incluant PLPDMA) Plan de Compensation Carbone Plan Biodiversité & Paysages Plan de Prévention des Nuisances & des Risques
AXE 4 : Urbanisation Raisonnée & Résiliente		X	Pour corriger la trajectoire du territoire en matière d' <b>aménagement durable</b> , une stratégie de planification ambitieuse doit être élaborée intégrant tous les enjeux de la transition écologique.	PLU Communaux doivent intégrer les enjeux de transition écologique et énergétique

Cet axe correspond à la mise en œuvre du PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire) consolidé de la CCVO3F

# Volet : Développement économique local, circulaire & solidaire

Objectifs stratégiques	
<b>AXE 5 : Le tourisme durable : au cœur de l'attractivité territoriale</b>	Continuer le développement d'itinéraires touristiques doux (vélos et randonnées) et les services associés Développer le tourisme fluvial propre autour de la culture, du sport, et de la biodiversité, et permettre son accès à tous Poursuivre la préservation et la valorisation du patrimoine historique, culturel, et continuer à se réapproprier le patrimoine naturel du territoire Soutenir et valoriser les acteurs du secteur (hôtellerie et restauration) Continuer de valoriser les commerces de proximité du territoire, et pérenniser le dynamisme des centres-villes Accompagner les commerçants et artisans dans la transition écologique en leur proposant des solutions adaptées Favoriser l'agriculture biologique et les circuits courts, et accompagner les agriculteurs à la transformation de leurs activités Consolider la stratégie territoriale en faveur de l'économie circulaire et la mettre en œuvre, prioritairement sur le réemploi
<b>AXE 6 : Promouvoir nos commerces de proximité &amp; les circuits courts</b>	Développer une stratégie de développement du numérique ambitieuse à l'échelle du territoire, et garantir l'accès à tous les publics à ces nouveaux services
<b>AXE 7 : Territoire Innovant &amp; Connecté – Vers le « Smart &amp; Green City »</b>	Créer des espaces innovants d'interconnexions et d'échanges entre les acteurs du territoire S'appuyer sur le « Green » pour développer le « Smart » dans une logique de neutralité carbone (Smart Grids) Former les jeunes et moins jeunes aux métiers et outils du Numérique & de la Transition Ecologique Favoriser la création d'emplois locaux répondant aux attentes et compétences des habitants du territoire, et les nouveaux rapports au travail
<b>AXE 8 : Développer les secteurs à enjeux, Accompagner &amp; fédérer les acteurs engagés</b>	Favoriser l'implantation d'entreprises écoresponsables, les nouveaux modèles économiques, et les secteurs agissant en faveur de la transition écologique Accompagner tous les acteurs économiques du territoire dans la transition écologique et énergétique grâce à des partenariats Créer et développer un réseau d'acteurs territoriaux engagés dans la transition écologique

Stratégie locale en faveur d'un développement économique local prenant en compte les enjeux de la TEE

**4** Axes Stratégiques  
**16** Grands Objectifs

**19** Actions inscrites dans le Contrat de Relance Transition Ecologique pour ce volet :

**AXE 5 : 3** action inscrites

**AXE 6 : 9** action inscrites

**AXE 7 : 3** action inscrites

**AXE 8 : 4** action inscrites

# Synthèse de la Stratégie locale proposée

## Volet : Développement économique local circulaire & solidaire

Axes	Scénario de Rattrapage	Scénario Volontariste	Commentaires	Documents cadres
AXE 5 : Le tourisme durable : au cœur de l'attractivité territoriale		X	Face à l'enjeu « <i>Tourisme durable</i> », le territoire entend poursuivre la politique menée en faveur de la création de circuits touristiques à modes doux (randonnées et vélos) et développer son tourisme fluvial. Continuer à valoriser le patrimoine historique, culturel, et naturel du territoire, est également une ambition importante.	Plan Tourisme Durable
AXE 6 : Promouvoir nos commerces de proximité & les circuits courts	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Face à l'enjeu de « <i>Développement économique local</i> », le territoire continuera son soutien auprès des commerces de proximité et à favoriser les projets d'agriculture biologique et les circuits courts.</li> <li>- Face à l'enjeu « <i>Ressources &amp; Déchets</i> », le territoire doit améliorer sa connaissance et élaborer un plan d'actions adapté notamment sur la Réparation &amp; le Réemploi.</li> </ul>	Plan Economie circulaire, incluant Plan Alimentaire Local (PAT) Plan Réparation & Réemploi Plan Commerces de proximité
AXE 7 : Territoire Innovant & Connecté – Vers le « Smart & Green City »		X	Face à l'enjeu « <i>Innovation &amp; Numérique</i> », le territoire souhaite poursuivre sa dynamique, et orientée sa stratégie de développement économique en ce sens, tout en informant et accompagnant les différents publics et acteurs à ces sujets émergents.	Plan Innovation & Numérique PLM : Plan Local de Mobilité
AXE 8 : Développer les secteurs à enjeux, Accompagner & fédérer les acteurs engagés		X	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Face à l'enjeu de Transition économique de manière générale, le territoire souhaite créer une ZAE innovante, accompagner les porteurs de projets innovants dans ce domaine, et les nouveaux modèles économiques (ESS).</li> <li>- Face à l'enjeu « <i>Emploi</i> », le territoire doit rattraper son retard (bassin d'emploi francilien le plus faible) grâce à la mise en œuvre d'une stratégie locale de développement économique circulaire (emplois créés dédiés en priorité aux habitants du territoire ou à proximité).</li> </ul>	Plan Emploi & Développement économique local Plan Economie Sociale et Solidaire & Entreprises Eco-Responsables (PLIE)

Une stratégie locale de développement économique en faveur de la transition écologique, un facteur d'attractivité territorial :

- Pour les entreprises engagés dans la transition écologique et la RSE ;
- Pour les nouveaux modèles économiques (ESS, économie circulaire,
- Une ZAE à haute performance environnementale (réseaux de chaleur + écologie industrielle) : un critère économique important pour les entreprises

## LE GROUPE PARTICIPE À DE NOMBREUSES INITIATIVES INTERNATIONALES, PARMI LESQUELLES :

### Intégrer le climat à la stratégie



### Préserver l'environnement



### Respecter et mobiliser les collaborateurs et les fournisseurs



### Contribuer au développement économique des territoires d'ancrage



# Focus sur les Secteurs d'activités stratégiques

Grâce au diagnostic territorial du PCAET et aux orientations stratégiques prédéfinies du SRDEII de la région Ile-de-France en cours d'élaboration, des secteurs d'activités stratégiques à potentiel, et à enjeux, sur le territoire ont pu être identifiés :

- La **filière matériaux biosourcés** est en construction en Ile de France. La communauté de communes peut jouer un rôle facilitateur en consolidant la filière et en encourageant l'utilisation de cette ressource dans la rénovation et la construction.
- La **filière bois-énergie** : la ressource forestière mobilisable sur le territoire à l'horizon 2050 est de 41 GWh soit près 80% de plus qu'à l'heure actuelle (23 GWh). La CCVO3F possède 15% des ressources forestières disponibles au niveau départemental alors qu'elle ne représente que 6% de la surface totale et environ 3% de la population (ce taux monte à 31% en ajoutant la C3PF).
- **Développer les nouvelles pratiques agricoles et les circuits courts** : un vecteur de séquestration carbone et réduction des émissions de GES, ce potentiel est évalué à plus de 5 200 teqCO2.
- Créer un **écosystème territorial dédié aux nouvelles énergies EnR&R** (géothermie, méthanisation, panneaux photovoltaïques ou thermiques, réseaux de chaleur,...)
- Développer les nouvelles industries, notamment les **Biotechnologies** (agroalimentaire, cosmétique et services à l'environnement)
- Développer les **nouveaux modèles économiques** (économie circulaire et de la fonctionnalité) et l'**Economie Sociale et Solidaire**.

# Volet : Epanouissement de tous & Cohésion Sociale

Axes	
Objectifs stratégiques	
	Planifier l'aménagement d'un Habitat adaptée à tous les publics (incluant les gens du voyage), et tous les parcours
<b>AXE 9 : Développer une offre de service adaptée à tous les publics et tous les parcours</b>	Permettre à chacun de vivre dans des conditions dignes, en luttant notamment contre l'insalubrité et la précarité énergétique Penser les équipements et espaces publics de demain pour répondre aux attentes et besoins des habitants, et de la nouvelle génération Intégrer l'inclusion et la lutte contre les inégalités dans la planification territoriale, les équipements, et les projets portés par les collectivités Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle dans les équipements et projets sur le territoire
<b>AXE 10 : Tous au sport : 3, 2, 1...Partez !</b>	Proposer une offre d'équipements et d'espaces publics dédiés au sport, de qualité et adaptés aux besoins de la population Permettre l'accès au sport à tous : en luttant contre les inégalités sociales, en créant des temps dédiés aux femmes, et en adaptant les équipements aux personnes en situation de handicap Promouvoir la pratique du sport & organiser des animations à l'échelle de l'intercommunalité
<b>AXE 11 : Soutenir une éducation de qualité et encourager la « curiosité culturelle »</b>	Améliorer l'offre dédiée à la petite enfance et développer un service public de soutien à la parentalité Améliorer les équipements scolaires communaux existants, notamment leur performance énergétique, et végétaliser les cours d'école Proposer des équipements culturels de qualité pour renforcer leur attractivité & mettre en œuvre un programme d'animation dédiée à la culture riche et variée Sensibiliser les habitants et usagers du territoire aux enjeux de la transition écologique et aux objectifs de développement durable Poursuivre le déploiement de la vidéoprotection et réfléchir à la création d'un CSU intercommunal
<b>AXE 12 : Assurer la Paix &amp; la Sécurité sur le territoire</b>	Favoriser une police de proximité et le Dialogue social Assurer une « Justice sociale » en luttant contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations, et protégeant et accompagnant les personnes âgées et vulnérables Améliorer le cadre de vie en luttant contre les dépôts sauvages, et toute forme d'incivilités et de délits

Stratégie locale en faveur de la population : pour l'épanouissement de chacun, la mixité sociale et intergénérationnelle

**4** Axes Stratégiques  
**16** Grands Objectifs

**34** Actions inscrites dans le Contrat de Relance Transition Ecologique pour ce volet :

**AXE 1 : 6** action inscrites

**AXE 2 : 9** action inscrites

**AXE 3 : 9** action inscrites

**AXE 4 : 10** action inscrites



# Synthèse de la Stratégie locale proposée

## Volet : Epanouissement de tous & Cohésion Sociale

Axes	Scénario de Rattrapage	Scénario Volontariste	Commentaires	Documents cadres
AXE 9 : Développer une offre de service adaptée à tous les publics et tous les parcours	X		Face à l'enjeu « <i>Habitat</i> », le territoire doit poursuivre ses efforts, en élaborant et mettant en œuvre un PLH ambitieux en matière de transition écologique et énergétique.	PLH : Plan Local de l'Habitat, intégrer un volet sur les AAGV
AXE 10 : Tous au sport : 3, 2, 1...Partez !		X	Face à l'enjeu « <i>Bien être &amp; santé</i> », le territoire souhaite se positionner comme précurseur en promouvant la pratique du sport en faveur de la santé de manière transversale : équipements adaptés, espaces ouverts, pratique de la marche et du vélo pour les déplacements internes, organisation d'événements sportifs à l'échelle du territoire.	Plan Sport & Bien être
AXE 11 : Soutenir une éducation de qualité et encourager la « <i>curiosité culturelle</i> »		X	Face à l'enjeu « <i>Education</i> », le territoire souhaite assurer une éducation de qualité pour tous, et poursuivre le développement d'une offre culturelle riche et variée, adaptée à toute les générations.	Plan Education & Culture
AXE 12 : Assurer la Paix & la Sécurité sur le territoire		X	Le territoire souhaite également se positionner comme précurseur sur l'enjeu « <i>Sécurité</i> », en continuant sa politique de développement de la vidéoprotection sur le territoire, en participant à la création CSU départemental, et en luttant contre toutes incivilités et discriminations.	Plan Cohésion Sociale Plan Paix & Sécurité

# Volet Transversal : Préserver et Améliorer la Santé des Populations

Axes	Objets stratégiques
<b>AXE 13 : Améliorer l'accès aux soins, en favorisant une offre diversifiée</b>	<p>Poursuivre la politique de recherche et d'aide à l'implantation de médecins sur le territoire</p> <p>Favoriser l'implantation de structures dédiées aux médecines alternatives (naturopathie, acupuncture, sophrologie etc.)</p> <p>Permettre l'accès aux soins aux publics vulnérables par la création de nouveaux services de mobilité</p> <p>Limiter les risques environnementaux et sanitaires, et les nuisances pour les habitants du territoire</p> <p>Lutter contre les conditions de vies indignes en menant des actions ciblées sur les ménages en situation de précarité</p> <p>Améliorer la qualité de l'air sur le territoire, et sensibiliser les habitants à la qualité de l'air en intérieur</p> <p>Sensibiliser à la prévention, et faire des campagnes de communication territoriale ciblée</p>
<b>AXE 14 : Préserver la Santé des populations</b>	<p>Sensibiliser aux bienfaits d'une pratique sportive et des modes de déplacements plus sains (marche, vélo) sur la santé</p> <p>Promouvoir une alimentation saine et une consommation responsable</p> <p>Prévenir des addictions en informant efficacement la population, et accompagner les personnes sensibles</p>

Permettre l'accès aux soins à tous, et Préserver la santé des populations : une stratégie transversale importante pour les élus du territoire

**2 Axes Stratégiques**  
**10 Grands Objectifs**

**10 Actions inscrites dans le Contrat de Relance Transition Ecologique pour ce volet :**

Le plan d'actions de ce volet devra être élaboré avec les communes dans le cadre de la mise en œuvre du CRTE (en 2022), pour valoriser les actions menées et améliorer leur financement.

# Synthèse de la Stratégie locale proposée

## Volet Transversal : Préserver et Améliorer la Santé des Populations

Axes	Scénario de Rattrapage	Scénario Volontariste	Commentaires	Documents cadres
AXE 13 : Améliorer l'accès aux soins, en favorisant une offre diversifiée		X	Le territoire souhaite poursuivre sa politique de recherche et d'aide à l'implantation de médecins sur le territoire, et aux structures dédiées aux médecines alternatives, tout en favorisant l'accès à ces derniers aux publics vulnérables.	<b>Plan Santé &amp; Bien être</b> Incluant Plan air renforcé, Plan de Prévention des risques, Plan Sport & Bien être
AXE 14 : Préserver la Santé des populations		X	Le territoire souhaite se positionner comme précurseur sur ce sujet en assurant une vigilance renforcée, et sensibilisant la population et acteurs aux <b>enjeux sanitaires</b> .	

# Volet Support : Administration Exemplaire & Gouvernance Participative

Axes	Objectif stratégiques
<b>AXE B.1 :</b> Jouer un rôle de chef d'orchestre et d'animateur territorial de la transition écologique	<p>Fédérer tous les acteurs du territoire autour de ces nouveaux enjeux sociétaux, identifier et accompagner les acteurs engagés</p> <p>Mettre en œuvre un programme de sensibilisation et d'animation territoriale à la hauteur des enjeux</p> <p>Mettre en place des instances favorisant une gouvernance participative et un suivi efficace des actions menées</p> <p>Renforcer la coopération et la solidarité territoriale, plus particulièrement avec les communes</p>
<b>AXE B.2 :</b> Collectivité exemplaire & efficiente	<p>Moderniser la collectivité et poursuivre la politique de mutualisation</p> <p>Limiter l'impact environnemental de la collectivité : mettre en œuvre une démarche d'Administration exemplaire</p> <p>Renforcer l'identité de la CCVO3F et la visibilité de ses actions en développant ses outils de communication</p>

Préfiguration d'un :

- **Plan de Communication et d'animations** à l'échelle du territoire
- **D'une démarche Administration Exemplaire** à l'échelle du territoire

**10** Actions inscrites dans le Contrat de Relance Transition Ecologique pour ce volet :

**AXE B.1** Jouer un rôle de chef d'orchestre et d'animateur territorial de la transition écologique : **5** action inscrites

**AXE B.2** Collectivité exemplaire & efficiente : **5** action inscrites

# Synthèse de la Stratégie locale proposée

## Volet Support : Administration Exemplaire & Gouvernance Participative

Axes	Scénario de Rattrapage	Scénario Volontariste	Commentaires	Documents cadres
AXE A.1 : Jouer un rôle de chef d'orchestre et d'animateur territorial de la transition écologique		X	La collectivité souhaite conforter son rôle de coordinateur et promoteur de la transition écologique en mettant en œuvre un programme d'animation territoriale ambitieux et à destinations de tous les acteurs.	Plan de Communication & d'Animation territoriale Schéma de Gouvernance territorial
AXE A.2 : Collectivité exemplaire & efficiente		X	La collectivité souhaite poursuivre sa politique de coopération territoriale, dans une logique de mutualisation des moyens et des ressources, tout en étant exemplaire face aux enjeux de la transition écologique.	Démarche Administration Exemplaire & RSO

⇔ La collectivité souhaite recruter un Chargé de mission Communication et Animation territoriale pour mettre en œuvre son Contrat de Relance Transition Ecologique (COT-ADEME)

## Articulation des stratégies locales et des plan d'actions à élaborer, mettre en œuvre, et évaluer

### TRANSITION ECOLOGIQUE & ENERGETIQUE

#### PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL CONSOLIDE

Stratégie Energie , incluant  
**SDE** : Schéma directeur des énergies  
**PLHi** : Programme Local de l'Habitat  
 Stratégie Mobilité durable, incluant  
**PLM** : Plan Local de Mobilité, Plan Vélo  
 Plan air renforcé  
 Stratégie locale Economie circulaire  
 Stratégie Adaptation au Changement Climatique, incluant  
 Plan Eau  
 Plan Compensation Carbone  
 Plan Biodiversité & Paysages  
**PPNR** : Plan de Prévention des Nuisances & des Risques  
 Charte territoriale d'Aménagement durable  
**PLU** Communaux

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL CIRCULAIRE & SOLIDAIRE

#### STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TERRITORIAL

Stratégie Emploi & Développement économique local, incluant  
 Plan Tourisme Durable  
 Plan Economie Sociale et Solidaire & Entreprises Eco-Responsables (PLIE)  
 Plan Innovation & Numérique  
 Stratégie locale Economie circulaire, incluant  
 Plan Commerces de proximité  
 Plan Alimentaire Local (**PAT**)  
 Plan Réparation & Réemploi

### EPANOUISSEMENT DE TOUS & COHESION SOCIALE

#### STRATEGIE TERRITORIALE DE COHESION SOCIALE

Stratégie Habitat, **PLHi** : Programme Local de l'Habitat, intégrer un volet sur les AAGV  
 Stratégie Epanouissement de tous & Cohésion Sociale  
 Plan Sport & Bien être  
 Plan Education & Culture  
 Plan Cohésion Sociale  
 Plan Paix & Sécurité



PRESERVER & AMELIORER LA SANTE POPULATIONS

#### STRATEGIE LOCALE EN FAVEUR DE LA SANTE DES POPULATIONS

Stratégie Santé & Bien être, incluant  
 Plan Santé  
 Plan Sport & Bien être  
 Plan air renforcé  
**PPNR** : Plan de Prévention des Nuisances & des Risques



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ADMINISTRATION EXEMPLAIRE & GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

STRATEGIE DE LA COLLECTIVITE POUR AMELIORER SON EFFICIENCE ET SA VISIBILITE

Stratégie Santé & Bien être, incluant  
 Plan de Communication & d'Animation territoriale  
 Démarche Administration Exemplaire & RSO  
 Schéma de Gouvernance territorial

# Schéma de Gouvernance proposé



## 1 Organe Décideur : Le Conseil Communautaire

Commission de l'Environnement et du Cadre de vie

Commission du Développement Economique  
Commission du Tourisme et de la Culture  
Commission du Numérique et de la Sécurité

Commission du Tourisme et de la Culture  
Commission du Numérique et de la Sécurité  
Commission de l'Environnement et du Cadre de vie

Commission de la Mutualisation des Services et du matériel  
Commission de la Communication et des animations

## 5 Comités de Pilotage Elargi aux partenaires et acteurs du territoire ↔ Correspondant aux 5 Volets stratégiques

TRANSITION ECOLOGIQUE & ENERGETIQUE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL CIRCULAIRE & SOLIDAIRE

EPANOUISSEMENT DE TOUS & COHESION SOCIALE

ADMINISTRATION EXEMPLAIRE & GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

PRESERVER & AMELIORER LA SANTE POPULATIONS

## 10 Comités Technique élargi aux partenaires du territoire ↔ Des groupes de travail dédiés à la mise en œuvre de chaque plan d'actions ou chaque grands projets

CT HABITAT & ENERGIE  
SDE, PLHi

CT MOBILITE & QUALITE DE L'AIR  
Plan Vélo, PLM, Plan air renforcé

CT ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE  
Plan Eau, Plan Economie circulaire (incluant PLPDMA), Plan de Compensation Carbone  
Plan Biodiversité & Paysages, PPNR

CT URBANISATION RAISONNÉE & RESILIENTE  
Charte territoriale d'Aménagement durable  
Révision PLU Communaux

CT EMPLOI & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE  
Stratégie Emploi & Développement économique local, Plan Tourisme Durable, Plan Economie Sociale et Solidaire & Entreprises Eco-Responsables (PLIE)

CT ECONOMIE CIRCULAIRE  
Plan Commerces de proximité  
Plan Alimentaire Local (PAT)  
Plan Réparation & Réemploi  
Plan Innovation & Numérique

CT HABITAT & ENERGIE  
SDE, PLHi (un volet sur les AAGV)

CT SPORT, EDUCATION & CULTURE  
Plan Sport & Bien être  
Plan Education & Culture

CT COHESION SOCIALE  
Plan Cohésion Sociale  
Plan Paix & Sécurité

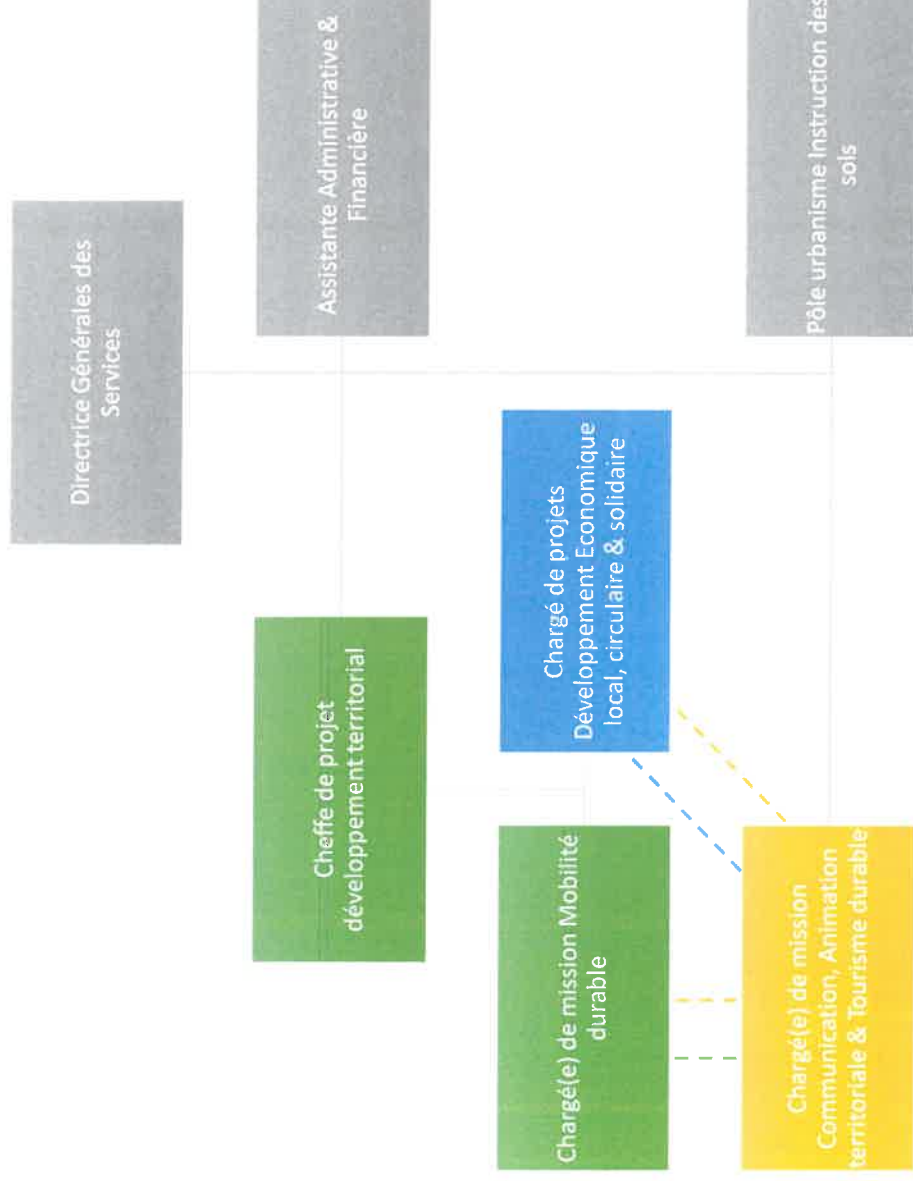
CT SANTE & BIEN ÊTRE  
Plan Santé  
Plan Sport & Bien être  
Plan air renforcé  
Plan de Prévention des Nuisances & des Risques

CT COMMUNICATION & ANIMATION  
Plan de Communication & d'Animation territoriale  
Démarche Administration Exemplaire & RSO  
Schéma de Gouvernance territorial

# Synthèse des recrutements nécessaires et nouvel organigramme proposé

## 4 Recrutements prévus pour mettre en œuvre le CRTE et développer le territoire

- 1 recrutement réalisé en Janvier 2022 : **Cheffe de Projet Développement Territorial**  
Missions : Elaboration et mise en œuvre du CRTE, des Contrats Territoriaux et des nouveaux dispositifs de financement, Mise en œuvre du PCAET et du Plan Local de Mobilité, Elaboration du PLHi et appui aux communes dans sa mise en œuvre, En charge du Développement Economique local
- 3 recrutements à réaliser au 2<sup>nd</sup> semestre 2022 ou au 1<sup>er</sup> semestre 2023  
**Chargé(e) de mission Mobilité durable** : Mise en œuvre du Plan Vélo et du plan d'actions Mobilité décarbonnée, Etudes et déploiement de nouvelles solutions de mobilité,  
**Chargé(e) de projets Développement économique local** : Création & suivi des conventions de partenariats avec les Chambres consulaires, Aide aux communes pour soutenir les commerces de proximité, Développement des circuits courts, des filières ESS et du numérique sur le territoire  
**Chargé(e) de Communication, Animation territoriale & Tourisme durable** : Création & déploiement de nouveaux supports de communication, Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication, Valorisation du territoire et soutien aux petites communes dans leurs actions de communication





## Conclusions : Premières pistes de réflexions

↔ Face à ces enjeux, quelles évolutions prévoir au niveau des compétences de l'intercommunalité ?

- **Création et Développement de Réseaux de Chaleur** : Etudes & déploiement de micro-réseaux de chaleur pour les petites communes du territoire en priorité
- **Gestion de l'Éclairage public & de la Signalisation**: Optimisation de l'éclairage public du territoire (Efficacité énergétique & préservation de la biodiversité), Optimisation de la circulation à l'échelle du territoire (Plan Local de Mobilité)
- **Gestion des Eaux pluviales urbaines** : Au sens de l'article L.2226-1
- **Politique de la ville & Actions sociale** : Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention à définir ; programmes d'actions à définir dans le contrat de ville.

# CONCLUSIONS : Synthèse de la stratégie locale en faveur de la transition écologique - Vision prospective du territoire à Horizon 2040

- Une urbanisation adaptée et résiliente : Un territoire encore plus « vert », où seront conciliés espaces naturels et urbanisés, dans un objectif de désimpermeabilisation et désartificialisation des sols, et de renaturation des villes.
- Un impact environnemental neutre : Une stratégie territoriale transversale pour limiter l'impact de l'activité humaine. En développant la mobilité décarbonée et les nouveaux modes de déplacements, en mettant en œuvre une véritable stratégie d'efficacité énergétique du patrimoine public et privé, tout en renforçant la capacité de stockage carbone du territoire.
- Un développement économique local et circulaire : Un territoire plus autonome et indépendant. En relocalisant sa production d'énergie via le développement d'EnR (tout en diminuant les consommations d'énergie du territoire), en développant de nouvelles surfaces agricoles (urbaines ou péri-urbaines) et les circuits courts, et en mettant en œuvre une stratégie locale en faveur de l'économie circulaire pour favoriser les synergies territoriales.
- Un territoire solidaire, attractif, et sûr : En renforçant la mixité et la cohésion sociale sur le territoire, à travers la construction de nouveaux équipements permettant de répondre à ces enjeux sociétaux (équipements sportifs, logements sociaux, tiers-lieux participatifs, accessibilité et inclusion & lutte contre les inégalités dans les projets et équipements), et en développant une offre touristique et culturelle attrayante. Tout en poursuivant une politique intercommunale qui vise à garantir plus de sécurité, notamment à travers la vidéoprotection et la mutualisation des moyens de sécurité.

## CONCLUSIONS : UNE STRATEGIE LOCALE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE AMBITIEUSE

La Communauté de Communes Vallée de l'Oise et des 3 Forêts souhaite porter et mettre en œuvre une véritable stratégie territoriale pour un développement soutenable :

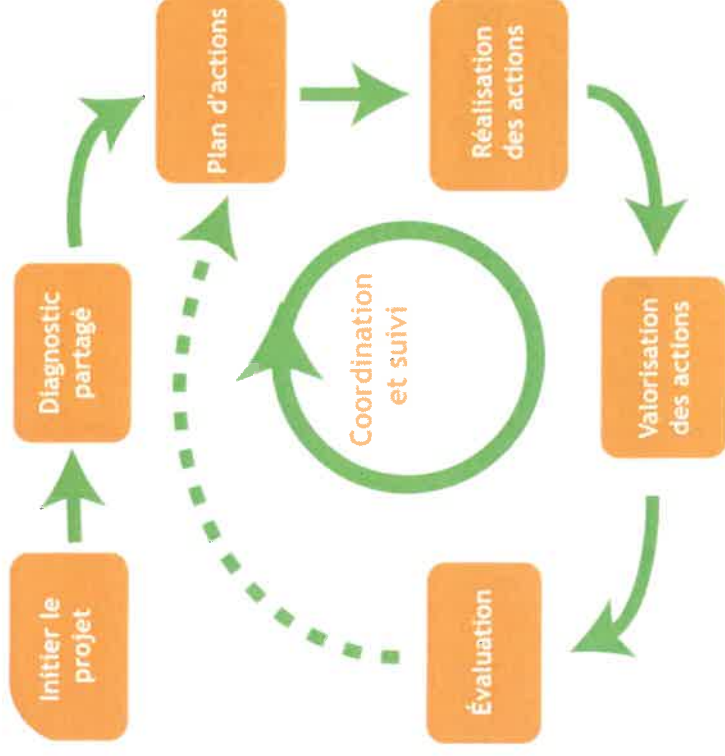
- Une stratégie **ambitieuse** : Etre un territoire précurseur au niveau régional, voir national sur la prise en compte des enjeux de transition écologique dans son projet de développement territorial ;
- Une stratégie **innovante** : Etre un territoire démonstrateur, avec la volonté de porter des projets d'aménagement innovants et des actions expérimentales ;
- Une stratégie de **mise en œuvre collaborative** : Faire de la participation des acteurs du territoire, et de nos partenaires, la clé de la réussite de la mise en œuvre de notre CRTE.

## Conclusions : Un projet de territoire en faveur de la transition écologique ambitieux

*« Faire autrement pour demain : Viser et initier une politique d'autonomie et de résilience du territoire, dans une démarche solidaire et participative, pour répondre aux nouveaux enjeux sociétaux et aux besoins des populations »*

Cette première version de projet de territoire élaborée dans le cadre du CRTE, pourra être consolidée dans le cadre de l'élaboration d'un Agenda 2030 pour mieux intégrer de manière plus transversale tous les ODD.

# Annexe 4 : Plan d'actions & Stratégie de mise en œuvre



## Annexe 4 : Plan d'actions

- Les grandes **Opérations d'Aménagement**, incluant les enjeux de la transition écologique (construction et aménagement durable)
- Plan d'actions du **Volet : Transition Ecologique & Energétique**
- Plan d'actions complémentaire **Volet : Développement économique local Circulaire & Solidaire**
- Plan d'actions complémentaire du **Volet : Epanouissement de tous & Cohésion Sociale**

Remarque : Ne seront listés dans le cadre du CRTE, uniquement les actions du projet de territoire concourant à la participation des objectifs de la TEE actuellement recensés, et inclus dans le périmètre élargi du CRTE. Ce plan d'actions sera amené à évoluer en cours de mise en œuvre.

# Les Grands Projets d'Aménagement

2021-2025

- 1) **Développement économique** : 2 projets - Création et Aménagement de la ZAE de la Vauvalaise (résiliente, mixte et circulaire), et Création et/ou réhabilitation d'une offre d'accueil dédiée aux touristes
- 2) **Cohésion Sociale** : 10 projets de Constructions de nouveaux équipements publics bâtis (HQE, BBC ou BEPOS) ou ouverts et 12 Projets de réhabilitation ou d'extension de bâti existant :
  - **Equipements Sportifs** : Construction de 3 équipements sportifs (gymnase), Extension d'un gymnase, Démolition et reconstruction d'1 Gymnase et d'1 terrain multisport, Création d'une Plaine des Sports, Rénovation de la piste d'athlétisme, Aménagement d'une Aire de Bowl, Aménagement terrain multisports
  - **Equipements Scolaires/Enfance** : Construction d'un école/ALSH/Restau scolaire, Reconstruction de l'école P Néruda, Extension de l'école maternelle du château blanc, Extension du centre de loisirs maternel, Réalisation de préaux dans les 4 groupes scolaires
  - **Equipements Petite Enfance** : Construction d'une nouvelle crèche
  - **Culture** : Réalisation d'une maison de la création (réhabilitation), Rénovation du Musée Jean Gabin et création d'une école du cinéma (réhabilitation), Réhabilitation d'une Eglise,
  - **Autres** : Réhabilitation appartements abandonnés, Construction d'une passerelle pour faciliter, sécuriser et promouvoir les déplacements doux, Démolition et reconstruction d'un équipement public (ateliers municipaux, salle polyvalente), Création d'une déchetterie pour un Centre Technique Municipal, Extension du Centre Technique Municipal

**Remarque** : La CCVO3F vient de démarrer l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat (PLHi), il permettra de consolider ce programme d'aménagement prévisionnel. La phase de diagnostic territorial vient de démarrer, il est prévu d'être adopté au second semestre 2023 (inclus CIL/CIA). Les opérations de rénovation énergétique sont listées dans un tableau indépendant.

# Les Grands Projets d'Aménagement

2022-2025

- 3) 5 Projets d'Aménagement d'Espaces Publics incluant enjeux de la TEE
- 1) Aménagements des bords de l'Oise (projets portés par x communes)
  - 2) Aménagement du Square de l'Eglise Saint-Martin (L'Isle-Adam)
  - 3) Réhabilitation de la Place de Nogent (L'Isle-Adam)
  - 4) Réalisation d'un parking écovégétal de 10 places
  - 5) Plan pluriannuels de rénovation de l'éclairage public (inclut dans volet TEE)
- 4) De nombreux Projets d'Amélioration du cadre de vie
- Enfouissement des réseaux, travaux de voirie (création de trottoirs dans les villages), aménagements d'espaces verts, végétalisation des villes, réaménagement d'un cimetière



# Les projets d'aménagement par communes

## Béthemont-la-Forêt

⇔ 0 Projet inscrit par la commune de Béthemont-la-Forêt, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

## Chauvry

⇔ 3 Action inscrite par la commune de Chauvry, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique et d'un nouveau Contrat Rural.

Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Partenaires	Objectifs à prendre en compte	Budget prévisionnel	Calendrier
	<b>Aménagement de la place de la mairie avec éclairage et places de stationnement</b>	CCVO3F	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utilisation d'éco-matériaux (si possible),</li><li>- Limiter l'imperméabilisation des sols,</li><li>- Végétalisation des zones urbaines,</li><li>- Favoriser les continuités piétonnes,</li><li>- Valorisation du patrimoine historique.</li></ul>	<u>Coût</u> estimé : <u>Financement</u> s :	2022-2025
	<b>Mairie et école : mise en accessibilité des 2 bâtiments et création de places de stationnement derrière la mairie</b> isolation des 2 bâtiments, remplacement des menuiseries ; mise en place d'un éclairage ; enrobé de la cour de récréation et changement de la chaudière	CCVO3F		<u>Coût</u> estimé : <u>Financement</u> s :	2022-2025

# Les projets d'aménagement par communes

## L'Isle-Adam

↔ 8 Projets d'aménagement inscrits par la commune de L'Isle-Adam, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Partenaires	Objectifs à prendre en compte	Budget prévisionnel	Calendrier
<b>AXE 3 : Adaptation au changement climatique</b>  <b>Aménager les espaces publics de manière résiliente en privilégiant la désartificialisation et la naturalisation des villes (végétalisation des zones urbaines)</b>	<b>Projet 3.1 : Aménagement du Square de l'Eglise Saint-Martin</b> (Création d'un jardin paysager et récupération et réutilisation des eaux pluviales sur la parcelle)	CCVO3F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'éco-matériaux (si possible),</li> <li>- Limiter l'imperméabilisation des sols,</li> <li>- Végétalisation des zones urbaines,</li> <li>- Favoriser les continuités piétonnes,</li> <li>- Valorisation du patrimoine historique.</li> </ul>	<u>Coût estimé :</u> 876,5 k€  <u>Financements :</u>	2023-2024
	<b>Projet 3.2 : Réhabilitation de la Place de Nogent –</b> Valorisation du centre historique, continuités piétonnes et création d'espaces verts	CCVO3F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'éco-matériaux (si possible),</li> <li>- Limiter l'imperméabilisation des sols,</li> <li>- Végétalisation des zones urbaines,</li> <li>- Favoriser les continuités piétonnes,</li> <li>- Valorisation du patrimoine historique.</li> </ul>	<u>Coût estimé :</u>  <u>Financements :</u>	2024-2025
	<b>Projet 3.3 : Réalisation d'un parking écovégétal de 10 places</b> (besoin quartier des Garennes)	CCVO3F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'éco-matériaux (si possible),</li> <li>- Limiter l'imperméabilisation des sols,</li> <li>- Végétalisation des zones urbaines.</li> </ul>	<u>Coût estimé :</u> 3 000 €  <u>Financements :</u>	

# Les projets d'aménagement par communes

## L'Isle-Adam

⇨ 8 Projets d'aménagement inscrits par la commune de L'Isle-Adam, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Partenaires	Objectifs à prendre en compte	Budget prévisionnel	Calendrier
<b>AXE 10 : Tous au sport : 3, 2, 1...Partez !</b>  <b>Proposer une offre d'équipements et d'espaces publics dédiés au sport, de qualité et adaptés aux besoins de la population</b>	<b>Projet 10.1 : Rénovation de la piste d'athlétisme</b> (homologation régionale)		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'éco-matériaux (si possible),</li> <li>- Limiter l'imperméabilisation des sols,</li> <li>- Offrir un équipement de qualité et conforme, en vue d'obtenir l'homologation régionale.</li> </ul>	<u>Coût estimé :</u> 1.2M€  <u>Financements :</u> ANS (5000 équipements) Région IDF Département 95 (dossiers de subvention déposés)	2022
	<b>Projet 10.2 : Création d'une Plaine des Sports</b> (Skate-Park, terrain multisports, pétanque, parcours de santé...)	Région IDF, Département 95	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration des enjeux de cohésion sociale en proposant une offre diversifiée, adaptée à différents publics,</li> <li>- Limiter et compenser l'artificialisation de la parcelle, <i>in situ</i> (végétalisation),</li> <li>- Favoriser l'utilisation d'éco-matériaux.</li> </ul>	<u>Coût estimé :</u> 2M€  <u>Financements :</u> Région IDF Département 95	2022-2025
	<b>Projet 10.3 : Construction d'un nouvel équipement sportif</b> (gymnase)		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Performance énergétique du bâtiment (a minima BBC, tendre vers du BEPOS),</li> <li>- Favoriser l'utilisation des éco-matériaux,</li> <li>- Artificialisation limitée de la parcelle,</li> <li>- Accessibilité, et intégration des enjeux de cohésion sociale,</li> <li>- Intégrer des espaces dédiés à la pratique de nouveaux sports pour diversifier l'offre sur le territoire,</li> <li>- Intégration de stationnements pour les modes doux.</li> </ul>	<u>Coût estimé :</u> 4M€  <u>Financements :</u> DSIL	2023-2024

# Les projets d'aménagement par communes

## L'Isle-Adam

⇔ 8 projets d'aménagement inscrits par la commune de L'Isle-Adam, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Partenaires	Objectifs à prendre en compte	Budget prévisionnel	Calendrier
<p><b>AXE 11 : Soutenir une éducation de qualité et encourager la « curiosité culturelle »</b></p> <p>Proposer des équipements culturels de qualité pour renforcer leur attractivité &amp; mettre en œuvre un programme d'animation dédiée à la culture riche et variée</p>	<p><b>Projet 11.1.1 : Réalisation d'une maison de la création</b> (Maison des Joséphites : réhabilitation du bâtiment pour le transformer en lieu d'accueil permettant la rencontre permanente d'artistes et d'artisans, création d'un espace convivial, un lieu de rencontres artistiques et humaines</p>	CCVO3F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Logique de recyclage urbain,</li> <li>- Performance énergétique et accessibilité du bâtiment,</li> <li>- Favoriser la création de lieux d'échange et de rencontres pour améliorer la cohésion sociale,</li> <li>- Promouvoir les métiers de l'artisanat,</li> <li>- Sensibiliser les publics à travers l'art.</li> </ul>	<p><u>Coût estimé :</u> 2,1 M€</p> <p><u>Financements :</u> DSIL AAP tiers lieux Subventions régionales lieux culturels (soutien artistes, artisanat)</p>	
<p><b>AXE A.2 : Collectivité exemplaire &amp; efficiente</b></p> <p>Moderniser la collectivité et poursuivre la politique de mutualisation</p>	<p><b>Projet A.2.2 : Extension du Centre Technique Municipal</b> (en vue du regroupement des agents de la Voirie et des Bâtiments)</p>		<p><u>Remarque :</u> il serait intéressant de mutualiser cette opération avec des travaux de rénovation énergétique du CTM</p>	<p><u>Coût estimé :</u> A estimer</p> <p><u>Financements :</u> A chercher</p>	2023

# Les projets d'aménagement par communes

## Mériel

⇔ 2 projets d'aménagement inscrits par la commune de Mériel, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Partenaires	Objectifs à prendre en compte	Budget prévisionnel	Calendrier
AXE 9 : Développer une offre de service adaptée à tous les publics et tous les parcours	Projet 9.1.1 : <b>Construction d'une nouvelle crèche</b> (équipement conforme et permettant d'accueillir 30 berceaux au lieu de 20 actuellement)	CCVO3F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Performance énergétique du bâtiment (a minima BBC, tendre vers du BEPOS),</li> <li>- Favoriser l'utilisation des éco-matériaux,</li> <li>- Artificialisation limitée de la parcelle.</li> </ul>	<u>Coût estimé :</u> 1 500 000 €  <u>Financements :</u>	2022-2023
AXE 11 : Soutenir une éducation de qualité et encourager la « <i>curiosité culturelle</i> »  Proposer des équipements culturels de qualité pour renforcer leur attractivité & mettre en œuvre un programme d'animation dédiée à la culture riche et variée	Projet 11.3 : <b>Extension école maternelle du château blanc</b>	CCVO3F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Logique d'évitement de l'étalement urbain,</li> <li>- Favoriser l'utilisation des éco-matériaux,</li> <li>- Artificialisation limitée de la parcelle.</li> </ul>	<u>Coût estimé :</u> 1 000 000 €  <u>Financements :</u>	
	Projet 11.x : <b>Rénovation du Musée Jean Gabin</b> (rénovation et création d'une école de cinéma)	CCVO3F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Logique de recyclage urbain,</li> <li>- Performance énergétique et accessibilité du bâtiment,</li> <li>- Favoriser la création de lieux d'échange et de rencontres pour améliorer la cohésion sociale et l'accès à la culture.</li> </ul>	<u>Coût estimé :</u> 250 000 €  <u>Financements :</u>	2022

# Les projets d'aménagement par communes

## Mériel

↔ 7 projets complémentaires inscrits par la commune de Mériel, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Budget prévisionnel	Calendrier
<b>AXE 3 : Adaptation au changement climatique</b>  <b>Aménager les espaces publics de manière résiliente en privilégiant la désartificialisation et la naturalisation des villes (végétalisation des zones urbaines)</b>	<b>Enfouissement réseaux - nouvelle phase</b> <i>Esthétique, Meilleur sécurité des réseaux (tempête)</i>	Coût estimé : 280 000,00 € Tous les ans avec programmes fluctuant entre 280 à 450 K€ par an  <u>Financements</u>	2021-2025
	<b>Aménagement rond-point entrée de ville</b> <i>Esthétique d'entrée de ville Thématique "cinéma" (carte tourisme &amp; culture CCVO3F)</i>	Coût estimé : 46 000,00 €  <u>Financements</u>	2022
	<b>Modification de clôture et reprise trottoir - école Henri Bertin</b> <i>Vétusté de la clôture, Déformation des trottoirs avec risques de chutes</i>	Coût estimé : 35 000,00 €  <u>Financements</u>	2023
	<b>Réaménagement d'un des deux cimetières</b> <i>Réaménagement (banc et végétalisation) Disposer d'un espace couvert pour les familles (intempéries)</i>	Coût estimé : 21 000,00 €  <u>Financements</u>	2021
	<b>Aménagement des bords de l'Oise et création d'une aire de jeux pour petits</b> <i>Aménagement et valorisation des berges de l'Oise (carte tourisme CCVO3F), Besoin nouveau, tables de pique nique, bancs, etc.</i>	Coût estimé : 26 000,00 €  <u>Financements</u>	2021-2023

# Les projets d'aménagement par communes

## Mériel

↔ 7 projets complémentaires inscrits par la commune de Mériel, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Budget prévisionnel	Calendrier		
<b>AXE 1.1 : Soutenir une éducation de qualité et encourager la « curiosité culturelle »</b>	<b>Modification de clôture - école du château Blanc</b> <i>Vétusté de la clôture, Implantation d'une classe supplémentaire (bâtiment modulaire)</i>	Coût estimé : 30 000,00 € <u>Financements</u>	2021		
	<b>Réalisation de préaux dans les 4 groupes scolaires</b> <i>Disposer d'un espace extérieur couvert pour les enfants (Intempéries)</i>	Coût estimé : 100 000,00 € <u>Financements</u>	2024		
Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Partenaires	Objectifs à prendre en compte	Budget prévisionnel	Calendrier
<b>- Améliorer le service de collecte et de traitement des déchets sur le territoire (Axe 3)</b>  <b>- Consolider la stratégie territoriale en faveur de l'économie circulaire et la mettre en œuvre, prioritairement sur le réemploi (Axe 6)</b>					
	<b>Projet D.1 : Création d'une déchetterie pour les services techniques de la commune</b>	CCVO3F, TRI-OR, ADEME	Indicateurs : - Tonnage de déchets collectés sur la ville, - Taux de valorisation des déchets collectés	Coût estimé : 200 000 €  Financements : AESN ADEME Fonds propreté Région IDF	2022

# Les projets d'aménagement par communes

## Méry-sur-Oise

⇔ 8 projets d'aménagement inscrits par la commune de Méry-sur-Oise, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Partenaires	Objectifs à prendre en compte	Budget prévisionnel	Calendrier
AXE 8 : Développer les secteurs à enjeux, Accompagner & fédérer les acteurs engagés	<b>Aménagement de la ZAC de la Vauvalaise</b> Réaliser une étude de faisabilité	CCVO3F	- Performance énergétique et environnementale de la ZAC, - Limiter l'artificialisation des sols de la ZAC et prévoir des aménagements pour la gestion des eaux pluviales	<u>Coût estimé :</u> 10 000,00 € <u>Financements</u>	2022
AXE 9 : Développer une offre de service adaptée à tous les publics et tous les parcours	<b>Extension du centre de loisirs maternel</b> Extension du site actuel sur 250 m2			<u>Coût estimé :</u> 1 320 000,00 € <u>Financements</u> CAF, CD , Etat?	2023-24
AXE 5 : Le tourisme durable : au cœur de l'attractivité territoriale	<b>Réhabilitation de L'Eglise</b>			<u>Coût estimé :</u> 920 000,00 € <u>Financements</u> CD 95, DRAC, fondation du patrimoine sauvegarde des églises	2024-2025
AXE 11 : Soutenir une éducation de qualité et encourager la « curiosité culturelle »	<b>Reconstruction de l'école P Néruda.</b> Démolition reconstruction : Remplacer un bâtiment "pailleron".			<u>Coût estimé :</u> 11 000 000,00 € <u>Financements</u> DSIL, CD et foncier	2023-2024



# Les projets d'aménagement par communes

## Méry-sur-Oise

⇔ 8 projets d'aménagement inscrits par la commune de Méry-sur-Oise, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Partenaires	Objectifs à prendre en compte	Budget prévisionnel	Calendrier
AXE 10 : Tous au sport : 3, 2, 1...Partez !	<b>Construction Gymnase</b>			Coût estimé : 5,5 M€ <u>Financements</u>	2023-2024
AXE 10 : Tous au sport : 3, 2, 1...Partez !	<b>Aire de Bowl</b> Création aire de glisse	CD 95, Région IDF		Coût estimé : 250 000,00 € <u>Financements</u>	2022-23

⇔ 2 projets complémentaires inscrits par la commune de Mériel, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

AXE 3 : Adaptation au changement climatique	<b>Enfouissement réseaux rue de la libération</b> Opération de sécurisation des réseaux et esthétique entrée de ville		Coût estimé : 1M€ <u>Financements</u>	2022
	<b>Aménagement des bords de l'oise</b> aménagement paysager près du Pont de l'OISE : aire de pique nique, de jeux de guinguette et de valorisation des berges. Parking et pontons sur l'oise.Subventions : CD? , Région, Etat...		Coût estimé : 600 000 € <u>Financements</u>	2022-2023

# Les projets d'aménagement par communes

## Parmain

⇔ 8 projets d'aménagement inscrits par la commune de Parmain, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Budget prévisionnel	Calendrier	Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Budget prévisionnel	Calendrier
AXE 10 : Tous au sport : 3, 2, 1...Partez !	<b>Nouvelle construction Gymnase</b> <i>répondre à l'accroissement de la population</i>	Coût estimé : à chiffrer	2025-2026		<b>Démolition et reconstruction d'un équipement</b> Ateliers municipaux, salle polyvalente J. Sarment et vestiaires du foot	Coût estimé : 3,5 M€ Financements	2024
	<b>Gymnase Alain Colas</b> <i>Extension</i>	Coût estimé : 38517,76 €	2022		<b>Construction</b> Ecole/ALSH/Restau sco/terrains multisports -- nouveau quartier – bâtiment durable	Coût estimé : 4,5M€ Financements	2025
Proposer une offre d'équipements et d'espaces publics dédiés au sport, de qualité et adaptés aux besoins de la population	<b>Gymnase A Colas + Terrains multisports</b> <i>Démolition et reconstruction (appel à projet 5000 équipements sportifs) + terrains multisports allée des chevreuils</i>	Coût estimé : 2,5 M€	2024		<b>Construction d'une passerelle pour faciliter, sécuriser et promouvoir les déplacements doux</b> , piétons et deux roues, trottinettes Entre la gare de Parmain -l'IA et la ville de l'IA	Coût estimé : 800 000 € Financements	2023
	<b>Aménagement terrain multisports</b> <i>Quartier de JLC</i>	Coût estimé : 100 000 €	2023		<b>Réhabilitation appartements abandonnés</b> (plan friche) Financements	Coût estimé : 200 000 € Financements	2023

# Les projets d'aménagement par communes

## Parmain

⇔ 4 projets complémentaires inscrits par la commune de Parmain, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Budget prévisionnel	Calendrier
	<b>Aménagement Berges de l'Oise – éco-tourisme – déplacements durables</b>	Coût estimé : 300 000 € <u>Financements</u>	2022
	<b>Ascenseur équipement public</b> Installation dans un équipement public	Coût estimé : 108 800 € <u>Financements</u>	2022
	<b>Équipement écoles numériques</b> Acquisition nouveaux équipements TNI (16)	Coût estimé : 110 000 € <u>Financements</u> appel à projet éducation nationale pour l'école numérique 70% de subv.	2022
	<b>Acquisition de matériel de visionnage des caméras pour le poste de Police municipale</b> PC et écrans	Coût estimé : 20 900 € <u>Financements</u>	2022

# Les projets d'aménagement par communes

## Nerville-la-Forêt

⇔ 0 projets d'aménagement inscrits par la commune de Nerville-la-Forêt, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

## Presles

⇔ 1 projets d'aménagement inscrits par la commune de Presles, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Axes Stratégique	Actions	Budget prévisionnel	Financements	Calendrier
AXE 11 : Soutenir une éducation de qualité et encourager la « curiosité culturelle »	Réhabilitation de l'intérieur de l'Eglise	À compléter	Région IDF (fin du CAR à Presles)	2022-2025

## Villiers-Adam

⇔ 2 projets complémentaires inscrits par la commune de Presles, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Objectifs des Axes Stratégique	Actions	Budget prévisionnel	Calendrier
	<b>Enfouissement des réseaux et voirie</b> Meilleure sécurité réseaux (tempête), sécurité routière et piétonne	Coût estimé : 951 000 € <u>Financements</u>	2022
	<b>Création de trottoir</b> Sécuriser la mobilité des piétons dans le village	Coût estimé : 150 000 € <u>Financements</u>	2022

# Présentation du Plan d'actions de la CCVO3F

## Volet : Transition Ecologique et Energétique

### AXE 1 : MAITRISE LA CONSOMMATION D'ENERGIE DU TERRITOIRE

Objectif Stratégique Consolidé	Objectif Opérationnel	Actions	Porteur(s) du projet	Indicateurs de suivi
Planifier la transition énergétique du territoire	Réduire de 14% la consommation énergétique du territoire en 2030 / 2015	<b>Action 1.1 : Elaboration d'un Schéma Directeur des Energies (SDE)</b>	CCVO3F, SIGEIF	SDE (Schéma Directeur des Energies) adopté au CC
	Porter la part d'EnR dans le mix énergétique à 9% minimum A définir dans le cadre du SDE	<b>Action 1.2 : Elaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)</b>	CCVO3F, Communes	PLH (Plan Local de l'Habitat) adopté au CC
Planifier la rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique	A définir dans le cadre du PLH			
	Rénovation énergétique maisons niveau BBC 2 000 maisons = 20% du parc 200 maisons/an Gain 20 GwH/an	<b>Action 1.3 : Encourager et accompagner la rénovation énergétique des logements privés</b>	CCVO3F, SOLIHA	- Nbre de maisons rénovées / an - Nbre d'appartements rénovés / an - Consommation annuelle du secteur résidentiel
	Rénovation énergétique appartements niveau BBC 1 900 appartements = 10% du parc 190 appartements/an Gain 10 GwH/an			
Améliorer la performance énergétique du patrimoine public et privé	Rénovation énergétique bâtiments tertiaire 90 000m <sup>2</sup> bureaux ou 120 000m <sup>2</sup> commerces (ou un mix) Gain 10 GwH/an	<b>Action 1.4 : Encourager et accompagner la rénovation et l'efficacité énergétique des bâtiments du tertiaire</b>	CCVO3F SOLIHA pour bâtiments < 1 000 m <sup>2</sup>	- Surface tertiaire rénovée / an - Consommation d'énergie annuel du secteur tertiaire
	Sobriété et Efficacité énergétique dans 190 000 m <sup>2</sup> de bâtiments tertiaire Gain 10 GwH/an		CCVO3F	

# Présentation du Plan d'actions de la CCVO3F

## Volet : Transition Ecologique et Energétique

### AXE 1 : MAITRISE LA CONSOMMATION D'ENERGIE DU TERRITOIRE

Objectif Stratégique Consolidé	Objectif Opérationnel	Actions	Porteur(s) du projet	Indicateurs de suivi	
Améliorer la performance énergétique du patrimoine public et privé	Rénovation énergétique du patrimoine public	<b>Action 1.5 : Rénovation des bâtiments publics</b>	Communes, CCVO3F	- Nbre de bâtiments rénovés / an - Consommation d'énergie annuel du secteur public	
	(A définir dans le cadre d'une étude avec le SIGEIF)	1.5.1 Programme pluriannuel de rénovation énergétique du patrimoine communal	SIAEP région de L'Isle Adam	- Réalisation des travaux - Consommation d'énergie annuelle de la structure	
		1.5.2 Rénovation énergétique de l'usine d'eau potable			
		1.5.3 Requalification de la piscine intercommunale			
	Performance énergétique de l'éclairage public	(A définir en faisant une étude à l'échelle de l'EPCI)	<b>Action 1.6 : Rénovation énergétique de l'éclairage public du territoire</b>	SIPIAP	- Réalisation des travaux - Consommation des fluides annuelle de la structure
			1.6.1 Amélioration de la connaissance de l'éclairage public à l'échelle de l'intercommunalité	CCVO3F, Communes	Etude réalisée
			1.6.2 Rénovation éclairage public de Mériel	Mériel	
			1.6.3 Rénovation éclairage public de L'Isle-Adam	L'Isle-Adam	- Nbre de points lumineux rénovés/an - % de points lumineux rénovés
			1.6.4 Rénovation éclairage public de Parmain	Parmain	- Consommation annuelle éclairage public
	Eco-gestes et efficacité énergétique	7 000 ménages (50%)	Gain 20 GwH/an	CCVO3F, propriétaires	Nbre d'évènements ateliers organisés Nbre de participants

# Présentation du Plan d'actions de la CCVO3F

## Volet : Transition Ecologique et Energétique

### AXE 1 : MAITRISE LA CONSOMMATION D'ENERGIE DU TERRITOIRE

Objectif Stratégique Consolidé	Objectif Opérationnel	Actions	Porteur(s) du projet	Indicateurs de suivi
Vers un mix énergétique renouvelable	Réduire de 14% la consommation énergétique du territoire en 2030 / 2015	Action 1.8 : Intégrer le développement des EnR dans les objectifs des PLU	CCVO3F, CAUE	Nbre de PLU communaux ayant intégré cet objectif
	Porter la part d'EnR dans le mix énergétique à 9% minimum			
	A définir dans le cadre du SDE	Action 1.9 : Renouvellement des anciens équipements de chauffage domestiques	CCVO3F, SOLIHA	Nbre et part de logements équipés avec des anciens équipements de chauffage
	Renouvellement de la totalité du parc domestique au bois et au fioul			
	35 GWh de solaire photovoltaïque (30 GWh en toiture et 5 GWh au sol)			
	4800 maisons et 300 bâtiments équipés (30 Gwh/an)			
	Equivalent 1900 places de parking, ou 10 ha au sol (5 Gwh)	Action 1.11 : Déployer le photovoltaïque sur le domaine privé	CCVO3F, Communes	Energie produite par le solaire photovoltaïque sur le territoire
	7 petites chaufferies bois (5 Gwh/an)	Action 1.12 : Favoriser l'implantation de projets d'EnR sur le territoire	CCVO3F, Communes	Nbre d'installations d'EnR sur le territoire
	2500 maisons équipés en solaire thermique (5 Gwh/an)			
	Géothermie : 600 logements chauffés (5 Gwh/an)			

# Les projets de rénovation énergétique du patrimoine public

⇔ **32** opérations de **rénovation énergétique des bâtiments** prévues dans le cadre du CRTE.

Porteur	Projet	Usage	Evaluation	Calendrier: année d'échéance
Mériel	Centre technique municipal	L'actuel CTM date des années 70 est une véritable passoire thermique et ne répond plus à aucune norme en matière de sécurité, ergonomie, etc. - Bâtiment aux normes d'il y a 25 ans - Importantes fuites qui dégradent les sols des terrains de sport	1 000 000,00 €	2026
	Réfection de la toiture du gymnase André Leducq (ERG + tennis)	- Toiture actuellement en structure bac acier. Nécessité d'améliorer les qualités thermiques - Importantes fuites qui dégradent les sols des terrains de sport	800 000,00 €	2022
	Réfection de la toiture du gymnase Breittmayer	- Toiture actuellement en structure bac acier. Nécessité d'améliorer les qualités thermiques	200 000,00 €	2023
	Réfection d'un petit bâtiment municipal derrière la mairie Remplacement de la chaudière école bois du Val	Vétusté : isolation thermique, peinture, luminaires, poubelles, etc.) vétusté	16 000,00 € 20 000,00 €	2022 2021



# Les projets de rénovation énergétique du patrimoine public

⇔ 32 opérations de **rénovation énergétique de bâtiments** prévues dans le cadre du CRTE.

Porteur	Projet	Usage	Evaluation	Calendrier: année d'échéance
Nerville la Forêt	Bâtiment technique	Toiture, isolation extérieure	50 000,00 €	2021
	Salle des fêtes	Réhabilitation. Financements obtenus : DSIL et CD 95.	2,000,000 €	2022-2023
Méry sur Oise	Ecole Monmousseau maternelle	Rénovation de la toiture avec isolation thermique. Dossier DSIL 2022	182 000,00 €	2022
	Ecole Jean Jaurès	Rénovation toits et huisseries. Diagnostic en cours. CD , Région , Ademe? DSIL. Contrat P1, P2 et P3 sur 8 ans. 55 K par an	800 000,00 €	2023-24
Parmain	Rénovation des chaufferies Propriété 1 rue Joffre --	Réhabilitation appartements abandonnés (plan friche)	440 000,00 €	2020-2028
	Larangeira		200 000,00 €	2023
	Equipement public 7bis rue Raymond Poincaré	Rénovation énergétique	90 800,00 €	2022
	Restaurant scolaire	Toiture, reprise façade et menuiserie	200 000,00 €	2021
Presles	Salle du CM, des bureaux administratifs et du grenier	Remplacement des fenêtres	30 000,00 €	2021
	bâtiments A, B et C de l'école du Nantouillet	Remplacement des fenêtres	25 000,00 €	2022
Villiers Adam	l'école maternelle Presbytère	Remplacement des fenêtres	25 000,00 €	2022
	Salle de loisirs	Démolition reconstruction : Remplacer un bâtiment « passoire thermique » recréer un lieu de socialisation	450 000,00 €	2024/2025
SIAEP région de L'Isle Adam	Usine d'eau potable	Réfection du toit plat et de l'isolation thermique	40 000,00 €	2021

# Les projets de rénovation énergétique du patrimoine public

⇔ **32** opérations de **rénovation énergétique de bâtiments** prévues dans le cadre du CRTE.

Porteur	Projet	Usage	Evaluation	Calendrier: année d'échéance
Amélie Mauresmo		Rétablir une aération, luminosité naturelle, amélioration de l'isolation thermique	260 000,00 €	2024
Vestiaire stade P. Grante		Rénovation plomberie, robinetterie, éclairage, dallage, mobilier	120 000,00 €	2023
Ecole Balzac		couverture + ravalement avec isolation en façade	650 000,00 €	2025
Mairie		Reprise intégrale de l'éclairage, menuiserie (fenêtres)	210 000,00 €	2023-2024
L'Isle Adam	Pavillon Conti	Menuiserie , réhabilitation interne (espace culturel, touristique)	191 000,00 €	2025
Ecole Cassan		Rénovation des sanitaires, éclairage	130 000,00 €	2023
Ecole Chantefleur		couverture et isolation	800 000,00 €	2021-2023
Restaurant scolaire Cassan		Reprise intégrale de la couverture, menuiserie, isolation	260 000,00 €	2021- 2023
Presbytère		Couverture, menuiserie	65 000,00 €	2022-2023

## Stratégie de Mise en œuvre

- ⇔ Financements existants en faveur de la rénovation énergétique : [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Plan%20de%20r%C3%A9novation%20%C3%A9nerg%C3%A9tique\\_0.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Plan%20de%20r%C3%A9novation%20%C3%A9nerg%C3%A9tique_0.pdf)
- ⇔ Convention avec le SIGEIF/SIPPEREC pour récupérer les CEE : consolidation du programme avec le bureau d'études mandaté et suivi automatisé
- ⇔ Mettre en place un **service de Conseil en Énergie Partagé (CEP)** proposé par l'ADEME pour les communes du territoire le souhaitant, avec le SIGEIF (7 communes de moins de 10 000 habitants sur 9)
- ⇔ Inclure des opérations de rénovation énergétique ambitieuses (⇔ BBC voir BEPOS)

# Focus sur l'éclairage public

⇔ **2 PPI** et **1** opération de rénovation énergétique de l'Éclairage Public prévues dans le cadre du CRTE.

Plan d'actions Rénovation Énergétique EP	Actions	Budget prévisionnel	Financements	Calendrier
<b>L'ISLE ADAM</b>	<b>Action 1.5.1</b> : Rénovation éclairage public Isle Adam	1 M€ (200 k€/an)		2021-2025
<b>MERIEL</b>	<b>Action 1.5.2</b> : Rénovation éclairage public Mériel Dans le cadre d'un contrat de performance énergétique (nouvelle phase)	125 000 € Tous les ans avec un prix fluctuant suivant le planning prévu au contrat (max 250 k€/ an)		2021-2025
<b>PARMAIN</b>	<b>Action 1.5.3</b> : Rénovation éclairage public Parmain	120 000 €		2022

## Stratégie de Mise en œuvre

- ⇔ Engager l'ensemble des communes du territoire dans cette dynamique,
- ⇔ Soutenir les plus petites communes du territoire dans les projets de rénovation énergétique (en mutualisant les fonds CEE dans un fonds de concours par exemple ⇔ solidarité territoriale),
- ⇔ Travailler en collaboration avec les PNR sur la mise en œuvre d'une Trame Noire, pour préserver la biodiversité (et optimiser les financements).

# Présentation du Plan d'actions de la CCVO3F

## Volet : Transition Ecologique et Energétique

### AXE 2 : Vers une Mobilité « Bas Carbone »

Objectif Stratégique Consolidé	Actions	Porteur(s) du projet	Indicateurs de suivi
Planifier la mobilité pour améliorer la qualité de l'air	2.1.1 Réalisation d'un Schéma modes actifs et mise en œuvre du Schéma Vélo	CD95, PNR de l'Oise et du Vexin	
	2.1.2 Construction de pistes cyclables à Mery sur Oise	Mery sur Oise	
Réduire les besoins en déplacements des habitants et usagers, et améliorer la circulation sur le territoire	2.1.3 Construction de pistes cyclables à L'Isle Adam	L'Isle-Adam	
	2.1.4 Construction de pistes cyclables à Parmain	Parmain	Part modale des déplacements domicile-travail (voiture, vélo, marche, transport en commun)
Diminuer la part modale de la voiture et augmenter celle du vélo des habitants et usagers du territoire, en développant des solutions alternatives de mobilité durable	2.2.1 Déploiement d'abris et de parkings vélos	CCVO3F, Région	
	2.2.2 Etude de faisabilité et mise en œuvre d'un service de location longue durée de vélos électriques	CCVO3F, Région	Part modale déplacements internes (voiture, vélo, marche, transport en commun)
	2.2.3 Campagne de communication territoriale (notamment sur les aides régionales)	CCVO3F, Région	
	2.3.1 Etude circulation	CCVO3F	
	2.3.2 Limitation de la vitesse (création de zone 30)	L'Isle-Adam	Part modale déplacements domicile-école
Favoriser et déployer la mobilité décarbonnée sur le territoire	2.3.3 Expérimentation de la priorité aux feux	CCVO3F, IDF mobilité	
	2.3.4 Plan de déplacement inter-entreprises	CCI95	
	2.3.5 Instauration d'une Charte du télétravail dans les collectivités du territoire	CCVO3F, Communes	Saturation routière
	2.3.6 Aménager les mairies en espaces de télétravail ouvert aux salariés	CCVO3F, Communes	Nbre de Nouveaux espaces créés
	2.3.7 Création et réfection de trottoirs	Villiers Adam	
	2.4.1 Etude d'une ligne de bus sur la D922	CCVO3F, IDF mobilité	Nbre de solutions de mobilité durable déployé
	2.4.2 Etudier la mise en place d'un Transport A la Demande (TAD)	CCVO3F, IDF mobilité	
	2.4.3 Renforcer la desserte et l'interconnexion des réseaux existants des territoires	CCVO3F, IDF mobilité	Nbre d'IRVE ou d'infrastructures de ravitaillement (GNV, H2)
	2.4.4 Renforcer la desserte des quartiers éloignés : Acquisition d'un ou deux minibus en énergie propre	CCVO3F, Communes	
	2.4.5 Transport des écoliers : Acquisition d'un bateau taxi	CCVO3F, Communes	

# Présentation du Plan d'actions de la CCV03F

## Volet : Transition Ecologique et Energétique

AXE 2 : Vers une Mobilité « Bas Carbone »

Objectif Stratégique Consolidé	Actions	Porteur(s) du projet	Indicateurs de suivi
	2.5.1 Déploiement du dispositif Rézo-pouce sur le PNR de l'Oise	PNR Oise	
	2.5.2 Installation de bornes IRVE	CCV03F	
	2.5.3 Etudier l'implantation de station multi-énergies (IRVE & GNV)	SIGEIF	
	2.5.4 Etude de faisabilité sur une solution d'auto-partage	CCV03F, IDF mobilité	
	2.5.5 Remplacement de la flotte publique du territoire en véhicules propres (électrique, hybride, GNV)	CCV03F, Communes, IDF mobilité	
	2.5.6 Informer et sensibiliser le grand public sur les nouvelles pratiques de la mobilité	CCV03F, EPCI	

# Présentation du Plan d'actions de la CCVO3F

## Volet : Transition Ecologique et Energétique

### AXE 3 : Adaptation au changement climatique

Les actions de cet axe sont principalement portées par nos partenaires locaux. Les projets d'aménagement d'espace public et d'amélioration de cadre de vie portée par les communes ont déjà été listés.  
Seules seront présentées ici les actions portées par la CCVO3F, les PNR, les syndicats d'Eau et de déchets.

Objectif Stratégique Consolidé	Actions	Porteur(s) du projet	Indicateurs de suivi
Préserver les espaces naturels, la biodiversité et les ressources du territoire	Créer un dispositif de vigilance et de suivi de l'impact du changement climatique sur le territoire	CCVO3F	
Améliorer le cadre de vie : Aménager les espaces publics de manière résiliente en privilégiant la désartificialisation et la naturalisation des villes (végétalisation des zones urbaines)	Elaboration d'un plan de compensation carbone et de désartificialisation des sols à l'échelle du territoire	CCVO3F	
	Restauration et conservation des zones humides, reméandrage et restauration d'espaces de mobilité des cours d'eau	SIABY, SIAH, SITRARIVO, SMBO	Evolution MOS
	Intégration d'un CBS (Coefficient de Biotope Surfactive) minimal dans les PLU	PNR, ARB, CCVO3F, Communes	Taux d'artificialisation
Améliorer les services publics de gestion de l'eau (Eau potable, Eaux usées, Eaux pluviales)	Elaboration d'un volet Trame Verte et Bleue dans les PLU	PNR Oise, ARB	
	Préservation des ENS	PNR Oise, ARB	
Améliorer le service de collecte et de traitement des déchets sur le territoire	Programme arbres fruitiers et vergers	PNR Oise, ARB	

# Les projets portés par le Syndicat d'Eau Potable

## SIAEP

↔ 4 projets complémentaires inscrits par le SIAEP, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Axes Stratégique	Actions	Budget prévisionnel	Financements	Calendrier
AXE 3 : Adaptation au changement climatique	<b>Canalisation et branchements</b> Changement des canalisations et branchements anciens	1,5M € / an		2021-2025
	<b>Réalimentation des réservoirs</b> Changement des canalisations de l'ancien puits vers le nouveau pour les réservoirs de Parmain et Champagne sur Oise	750 000,00 €	Recherche de financements en cours	2023
	<b>Rénovation énergétique de l'usine de production d'eau et du bâtiment administratif</b> Toiture et isolation	100 000,00 €		2022-2023
	<b>Forage n°3</b> Canalisation (du forage à l'usine) équipement du forage	1,5 M€		2023-2025

# Les projets portés par les Syndicats Assainissement

## SIAPIA

⇔ 2 projets complémentaires inscrits par le SIAPIA, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

## SMBO

⇔ 1 projets complémentaires inscrits par le SIAPIA, dans le Contrat de Relance Transition Ecologique.

Axes Stratégique	Actions	Budget prévisionnel	Financements	Calendrier
AXE 3 : Adaptation au changement climatique	<b>Création de chemins en limite des parcelles</b> Favoriser les liaisons douces et instaurer une zone tampon entre les champs cultivés et les propriétés des riverains (SMBO)	260 000 €		2022
	<b>Etude et construction d'un bassin à l'Isle-Adam</b>	100 000 € (études) 3,5 M€ a minima	Agence de l'Eau Financements à chercher	2021-2026
	<b>Plan pluriannuel de travaux de réhabilitation des canalisations et des branchements particuliers</b>	1,5 M€		2021-2025
	<b>Suppression des eaux claires parasites permanentes : études et travaux</b> Quartiers à proximité de la STEU	A estimer		2022-2026



# Les projets portés par le Syndicat de déchets

## TRI OR et TRI ACTION

↔ 3 projets complémentaires inscrits par les syndicats de déchets dans le PCAET.

Axes Stratégique	Actions	Budget prévisionnel	Financements	Calendrier
<b>AXE 3 : Adaptation au changement climatique</b> <b>Améliorer la gestion des déchets</b>	<i>Elaboration et mise en œuvre d'un PLPDMA</i>	TRI-OR, TRI-Action	CCVO3F, Communes	
	<i>Valorisation énergétique des biodéchets</i>	TRI-OR, TRI-Action		
	<i>Création d'une ressource locale</i>	TRI-OR, TRI-Action, CCVO3F	SIGEIF, GRDF, CCVO3F Communes	

# Présentation du Plan d'actions de la CCVO3F

## Volet : Transition Ecologique et Energétique

### AXE 4 : Urbanisation Raisonnée & Résiliente

Objectif Stratégique	Actions	Porteur(s) du projet	Indicateurs de suivi
Planifier la transition énergétique du territoire, la rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique	<p><b>Action 1.1 :</b> Elaboration d'un Schéma Directeur des Energies (SDE)</p> <p><b>Action 1.2 :</b> Elaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)</p>	CCVO3F, Communes	Document cadre élaboré et adopté au CC
Planifier la mobilité pour améliorer la qualité de l'air	<b>Action 2.1 :</b> Elaboration d'un Plan Local de Mobilité et un Plan Air Renforcé	CCVO3F, Communes	Document cadre élaboré et adopté au CC
Limiter et compenser l'artificialisation des sols sur le territoire : Vers le « <i>Zéro Artificialisation Nette</i> » (ZAN)	<b>Action 4.1 :</b> Elaborer un Plan de Compensation Carbone à l'échelle du territoire	CCVO3F, Communes, PNR	Plan élaboré et suivi mise en œuvre % surface artificialisée Capacité stockage carbone du territoire (TeqCO2/an)
Limiter l'impact de l'urbanisation sur les milieux naturels et la biodiversité	<b>Action 4.2 :</b> Intégration d'un volet Trame Verte Et Bleue et d'un coefficient de biotope surfacique minimum (CBS) dans les PLU	PNR, CCVO3F, Communes	Nbre de PLU communaux révisés
Intégrer la logique du « circulaire » dans les projets de développement territoriaux, et les enjeux de « cohésion sociale » dans les opérations d'aménagement	<b>Action 4.3 :</b> Accompagner les communes dans la conception de leur projet d'aménagement pour favoriser l'éco-conception	CCVO3F	Nbre de projets d'aménagement éco-conçus Nbre construction exemplaire
Intégrer l'ensemble des enjeux de transition écologique dans les outils de planification	<b>Action 4.4 :</b> Inscription des objectifs sectoriels définis dans les différents documents stratégiques cadres de la CC dans les PLU Communaux (territoire ZEN)	CCVO3F, Communes	Nbre de PLU communaux révisés

↔ 7 Actions inscrites dans le Contrat de Relance Transition Ecologique pour cet axe.

# Stratégie de mise en œuvre

## Volet : Transition Ecologique et Energétique

### OPERATIONNEL

#### AXE 1 : MAITRISE LA CONSOMMATION D'ENERGIE DU TERRITOIRE

Elaboration d'un **Plan Energie** recensant toutes les actions menées sur le territoire permettant l'atteinte de ces objectifs.

Déployer pleinement le dispositif Val d'Oise Renov sur le territoire.

Constituer et développer un écosystème territorial dédié à la rénovation énergétique, la construction durable, et le développement des EnR.

Mutualiser la réalisation des travaux de rénovation énergétique du patrimoine public communal (bâtiments et éclairage public) et la recherche de financements.

Elaboration d'une feuille de route opérationnelle pour le développement des EnR&R et des réseaux de chaleur sur le territoire (SDE).

Elaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation et d'animation territoriale à destination de tous les acteurs.

#### AXE 2 : VERS UNE MOBILITE « BAS CARBONE »

Elaboration d'un **Plan Mobilité** recensant toutes les actions menées sur le territoire permettant l'atteinte de ces objectifs.

Elaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation et d'animation territoriale à destination de tous les acteurs.

### GOUVERNANCE

Création d'un Comité de Pilotage élargi à l'ensemble des acteurs et partenaires du territoire concernés par cette thématique, destiné à suivre et mettre en œuvre cette stratégie territoriale.

#### Partenaires identifiés :

ADEME, DDT95, Région IDF, CD95, AREC, AMORCE, SIGEIF, ABF

Réseau FAIRE, Réseau ANAH, Réseau CLER-TEPOS,

SIGEIF, SMEDTGO, GRDF, ENEDIS, GRTGAZ, RTE

Entreprises du secteur des EnR, de la rénovation énergétique et de la construction durable

Création d'un Comité de Pilotage élargi à l'ensemble des acteurs et partenaires du territoire concernés par cette thématique, destiné à suivre et mettre en œuvre cette stratégie territoriale.

#### Partenaires identifiés :

ADEME, DDT95, Région IDF, CD95, IDF Mobilité, SNCF

### FINANCEMENTS

Programme SARE – ADEME

Programme RECIF – Région IDF

Fonds CEE

COT EnR

DSIL/DETR

Subventions et AAP régionaux et départementaux

ADEME – AAP A VELO 2

ADEME – AACT'AIR

ADEME – TENMOD

ADVENIR

Subventions et AAP régionales et départementales

# Stratégie de mise en œuvre

## Volet : Transition Ecologique et Energétique

### OPERATIONNEL

#### AXE 3 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Elaboration de différents plans recensant toutes les actions menées sur le territoire permettant l'atteinte des objectifs fixés :

- Plan Eau
- Plan Economie circulaire (incluant PLPDMA)
- Plan de Compensation Carbone
- Plan Biodiversité & Paysages
- Plan de Prévention des Nuisances & des Risques

Elaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation et d'animation territoriale à destination de tous les acteurs.

#### AXE 4 : URBANISATION RAISONNÉE & RÉSILIENTE

Consolidation des différents objectifs stratégiques et opérationnels à prendre en compte dans les PLU communaux au travers d'une Charte d'aménagement durable (objectifs définis dans le PCAET, et complétés par le PLHi, SDE, et PLM notamment).

Création d'un groupe de travail territorial de réflexion et de suivi sur la mise en œuvre d'une urbanisation raisonnée et résiliente.

### GOUVERNANCE

Création d'un Comité de Pilotage élargi à l'ensemble des acteurs et partenaires du territoire concernés par cette thématique, destiné à suivre et mettre en œuvre cette stratégie territoriale.

#### Partenaires identifiés :

ADEME, DDT95, Région IDF, CD95,

PNR de l'Oise – Pays de France et PNR du Vexin, ONF, AEV, Syndicats de gestion milieux naturels et humides, Syndicats d'Eau potable, Syndicats Eaux Usées, Agence de l'Eau, Syndicats de déchets

Création d'un Comité de Pilotage élargi à l'ensemble des acteurs et partenaires du territoire concernés par cette thématique, destiné à suivre et mettre en œuvre cette stratégie territoriale.

#### Partenaires identifiés :

ADEME, DDT95, Région IDF, CD95, CAUE, ABF

Architectes, urbanistes

### FINANCEMENTS

Les financements sont différents selon les thématiques concernées par cet axe.

Un fléchage plus précis devra être réalisé.

Subventions et AAP PNR

AAP ADEME Economie Circulaire

Appui technique essentiellement

Recherche de financements à faire

## Plan d'actions complémentaire porté par la CCVO3F

### **Volet : Développement Economique Local, Circulaire & Solidaire**

- 1) Aménagement de la ZAE de la Vauvalaise
- 2) Poursuite du déploiement des circuits touristiques et d'une politique de tourisme durable (randonnées, vélos, fluvial, pédestre)
- 3) Création et/ou réhabilitation d'une offre d'accueil dédiée aux touristes
- 4) Convention de partenariat avec les Chambres Consulaires, notamment pour le déploiement du label ECO-Défis avec un axe dédié à la réduction du plastique

## Plan d'actions complémentaire porté par la CCVO3F **Volet : Epanouissement de tous & Cohésion Sociale**

- 1) Elaboration d'un PLHi (Programme Local de l'Habitat)
- 2) Création d'un Réseau d'Assistante Maternelle (RAM) à l'échelle du territoire
- 3) Réflexion sur la création de nouvelles aires et réhabilitation des aires existantes
- 4) Mise en réseau des bibliothèques du territoire et avec celles de territoire voisin
- 5) Réflexion au sujet du projet de CSU départemental
- 6) Organisation d'évènements à l'échelle du territoire (Jeunesse, Culture et Sport)

## Annexe 5 : Fiches actions

- Les fiches actions seront élaborées au cours de l'année 2022 en priorisant leur élaboration au regard des dates butoirs des appels à projets de France Relance, de l'ADEME et de la région IDF.
- Seront présentées dans ce premier CRTE les fiches actions déjà élaborées à ce jour, et les fiches actions du PCAET de la CCVO3F.



## Annexe 6 : Maquette financière - Partenariats & Financements du CRTE

- La maquette financière 2022 est en cours de finalisation.
- La maquette financière 2022-2026 sera élaboré au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022, le CRTE sera modifié en conséquence pour les intégrer.







Contact référent territorial du CRTE

Camille STARICO, Cheffe de projet développement territorial

[c.starico@ccvo3f.fr](mailto:c.starico@ccvo3f.fr)





# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Territoire de la Vallée de l'Oise et des trois forêts

## ACTION N° 01 : Ecole Chantefleur- couverture et isolation

Dernière date de mise à jour : 13/08/2021

### Maître d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : Mairie de L'Isle-Adam – 45 Grande rue 95290 L'Isle-Adam  
Nom, prénom, fonction :  
Virginie Duchesne, Responsable Bâtiments

### L'action en un mot

L'action consiste à la réalisation des travaux d'isolation de la toiture de l'école maternelle Chantefleur et de la cantine de l'école Cassan e la ville de L'Isle-Adam, associés au remplacement des menuiseries trapézoïdales au niveau des toitures afin d'améliorer la performance énergétique de ce bâtiment très consommateur en énergie.

### Description détaillée

Les bâtiments scolaires constituent une part importante des consommations d'énergie de notre collectivité. Ils sont également l'objet de conditions de confort de mi-saison et d'été de plus en plus difficiles, qui peuvent nuire à l'apprentissage des élèves.

Ainsi, l'objet de cette opération est la réalisation des travaux d'isolation de la toiture de l'école maternelle Chantefleur et de la cantine de l'école Cassan, associés au remplacement des menuiseries trapézoïdales au niveau des toitures afin d'améliorer la performance énergétique de ce bâtiment très consommateur en énergie.

L'école maternelle est composé de 8 modules :  
Il est prévu dans un premier temps la réalisation des travaux d'isolation de la toiture de l'école maternelle Chantefleur ainsi que le remplacement des menuiseries trapézoïdales au niveau des toitures pour 4 modules.



Il est prévu dans un second temps la réalisation de ces mêmes travaux sur l'ensemble des 4 autres modules de l'école ainsi que les 3 modules de la cantine Cassan, situé en face de l'école Chantefleur.

Ces travaux vont ainsi permettre d'améliorer la performance énergétique de ce bâtiment.

Par la même occasion, le confort du site sera amélioré en traitant les ponts thermiques, ce qui aura l'avantage d'éviter les zones froides sur lesquelles l'humidité de l'air peut se condenser (avec risques de moisissures) tout comme d'améliorer les conditions de confort de mi saison et d'été.

Les avantages seront donc multiples tant d'un point de vue des économies d'énergie qu'elle apportera, que d'un point de vue confort et sanitaire, qui sont des points essentiels pour la vie d'une école.

Nous avons mis en place depuis plusieurs années un suivi rigoureux des consommations énergétiques de l'ensemble de nos bâtiments. Ce suivi nous permettra d'analyser les bénéfices de la réalisation de ces travaux sur la consommation énergétique de l'école Chantefleur, avec le gain d'économies d'énergie (en kWh/ef/an et en pourcentage).

Pour les 4 premiers modules, les travaux sont réalisés en juillet et août 2021.

Les travaux incluent :

- La dépose de la couverture en amiante.
- La réfection de la couverture avec :

La fourniture et la pose de cuvette de réception en zinc

La fourniture et la pose d'une couverture en ardoise d'Espagne 22/30

L'exécution de noues fermées en ardoises 22/30 sur noquets en zinc

Le faitage en zinc de 0.80 d'épaisseur avec ourlet rechassés.

- La pose d'une isolation avec les caractéristiques suivantes :

Thermique du produit seul  $R = 1.07 \text{ m}^2 \text{ KW}$  (EN 12667)

Résistance thermique en flux horizontal :  $R = 2.37 \text{ m}^2 \text{ KW}$  (EN16012)

Conductivité thermique  $A = 0,039 \text{ W/(mK)}$  (EN 12667)

Affaiblissement  $R_w (C;Ctr) = 41 (-5; -13) \text{ Db}$

Nombre de films d'aluminium = 2

Epaisseur de l'ouate de polyester +/- 37mm

Epaisseur du film d'aluminium extérieur : 30 microns

Fourniture et pose d'un contre lattage pour permettre le rattrape et le vide d'air entre l'isolation et l'ardoise.

Les menuiseries trapézoïdales au niveau des toitures sont actuellement en simple vitrage. Elles vont être remplacées par des châssis isolants.

Ces châssis isolants seront des châssis en alu laqué à rupture de pont thermique comprenant un vitrage 44.2/14/TBE44.2 Stadip argon.



Chaque module a une superficie de 67,74 m<sup>2</sup>, soit une superficie totale pour ces 4 modules de 270.96 m<sup>2</sup>

Le nombre d'usagers concernés par cette opération de travaux est de 129 élèves répartis en 5 classes, 7 enseignants et 4 ATSEM.

Le coût des travaux de la tranche ferme réalisée en 2021, relative aux travaux sur quatre toitures (n°1, 2, 3 et 4), est évalué à 186 367,32€ HT.

Le coût total des travaux, en fonction des tranches affermies, est estimé à 511 080,24 € HT.

## **Calendrier prévisionnel**

Le marché public de travaux est composé de 3 lots et est divisé en plusieurs tranches de travaux. Il a été notifié aux attributaires en mai 2021.

La première tranche de travaux relatives à 4 modules est exécutée sur juillet et aout 2021.

Les autres tranches seront exécutées les étés 2022 et 2023, pour un achèvement total avant la rentrée scolaire 2023.



## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ?	Prochaine étape / action à entreprendre
Ville de l'Isle-Adam	A réaliser la 1ère tranche de travaux comprenant 4 modules	Eté 2021	
Ville de l'Isle-Adam	A réaliser les travaux comprenant 4 nouveaux modules	Eté 2022	Ordre de service pour affermir la ou les tranches optionnelles
Ville de l'Isle-Adam	A réaliser les travaux comprenant 3 derniers modules	Eté 2023	Ordre de service pour affermir la ou les tranches optionnelles



## Budget prévisionnel

**Montant total : 511 080,24 € HT**

### Description des coûts : dépenses d'investissement

Désamiantage = 86 027,50€ HT

Couvertures = 191 760,74€ HT (estimation, montant pouvant varier en fonction des tranches optionnelles affermies)

Menuiseries = 233 292€ HT

### Plan de financement prévisionnel :

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2018	2019	2020	2021
Etat	DETR/DSIL	/	/	/	En attente d'accord



## Objectifs et évaluation

[ Décrivez ici la manière dont nous pourrions évaluer, dans 1 an / 2 ans / 3 ans / 4 ans, que le projet aura réussi : quels objectifs chiffrés, et quelle méthode pour mesurer les progrès ]

A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon de la fin du contrat et détailler annuellement les objectifs intermédiaires si c'est possible

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2020	Objectif 2021 à 2026
nombre de MWh économisé <i>Nb : Sous réserve d'étude thermique complète.</i>	MWh	Consommation annuelle de référence (moy. 4 dernières années) =125,05	2025
Nombre de toiture rénovés	4 toitures	0	2021
Nombre de toiture rénovés	4 toitures	0	2022
Nombre de toiture rénovés	3 toitures	0	2023





# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de la Vallée de l'Oise et des trois forêts

## ACTION N° 02 : Rénovation de la Piste d'athlétisme du Stade Philippe Grante

Dernière date de mise à jour : 13/08/2021

### Maitre d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : Mairie de L'Isle-Adam – 45 Grande rue 95290 L'Isle-Adam  
Nom, prénom, fonction :  
Monin Grégory, responsable service technique

### L'action en un mot

La piste et les ateliers d'athlétisme du stade Philippe GRANTE ne permettent plus la pratique de l'athlétisme dans des conditions satisfaisantes de sécurité et de confort. Ils ont fait l'objet de nombreux travaux de rénovation, ponctuels, notamment sur le revêtement en résine synthétique.

Ces travaux ne sont aujourd'hui plus suffisants pour répondre à la problématique globale de l'état général des installations. La ville de l'Isle Adam a donc engagé des travaux de rénovation lourde de l'ensemble du stade d'athlétisme.

Ces travaux doivent permettre la pratique de l'athlétisme dans de bonnes conditions. En outre, le stade vise une homologation en niveau régional au sens de la réglementation FFA.

### Description détaillée

Le projet de réaménagement au stade Philippe GRANTE à l'Isle-Adam consiste en :

- La rénovation de la piste d'athlétisme composée de 6 couloirs en ligne droite et 6 couloirs dans l'anneau.  
Les couloirs sont de largeur 1.22m, et le développé de la piste de 400m mesuré à 30cm dur bord intérieur du couloir numéro 1 conformément à la réglementation.



Une bande dénuée d'obstacle sera créée sur une largeur de 1.00m minimum sur l'ensemble de la piste et des pistes d'élan des différents ateliers.

• La rénovation des ateliers d'athlétisme associés :

- o Aire de saut en longueur,
- o Aire de saut à la perche,
- o Aire de saut en hauteur,
- o Aire de lancer de poids,
- o Lancer de javelot,
- o Lancer de disque
- o Steeple

Les usagers concernés par cette opération de travaux sont les associations sportives de la commune, les écoles maternelles et élémentaires, le collège et le lycée de la commune.

Le coût total des travaux est estimé à 941 356,50 € HT soit 1 129 627,80 € TTC

## **Calendrier prévisionnel**

Le marché public de travaux sera lancé mi-novembre 2021 pour une réalisation des travaux en avril 2022.

La durée prévisionnelle des travaux est de 12 semaines.



## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ?	Prochaine étape / action à entreprendre
Ville de l'Isle-Adam	Consultation des entreprises de travaux	mi-novembre 2021	Rédaction du DCE, publicité
Ville de l'Isle-Adam	Attribution du marché	Janvier 2022	
Ville de l'Isle-Adam	Travaux	Printemps 2022	Ordre de service pour démarrage de l'opération



## Budget prévisionnel

Montant total : **941 356,50** € HT

### Description des coûts : dépenses d'investissement

SYNTHESE		
	PRIX GENERAUX	
1		9 700,00-€
2	TRAVAUX PREPARATOIRES - DEPOSES - DEMOLITIONS	107 040,00-€
3	TERRASSEMENTS GENERAUX - GENIE CIVIL - REVETEMENTS	236 385,50-€
4	RESEAUX DRAINAGE ET EAUX PLUVIALES	60 090,00-€
5	REVETEMENT SPORTIF	191 801,00-€
6	EQUIPEMENTS SPORTIFS	131 160,00-€
7	CONTRÔLE EXTERNE PISTE D'ATHLETISME	14 750,00-€
8	RESEAUX SECS / ECLAIRAGE PHOTOFINISH	13 714,50-€
9	ESPACES VERTS	13 393,50-€
10	REVÊTEMENT ABORDS ZONES DE SAUT EN ENROBES	27 501,50-€
11	PETITS EQUIPEMENTS D'ATHLETISME	23 527,00-€
12	ENROBES ROUGES SUR TROTTOIRS	6 800,00-€
13	ALIMENTATION ELECTRIQUE STARTER	3 146,00-€
14	RESEAU CHROMOMETRIE	26 020,50-€
15	MATERIEL CHROMOMETRIE	7 500,00-€
16	TRAITEMENT DE LA PLATEFORME	68 827,00-€
<b>MONTANT TOTAL HT</b>		<b>941 356,50 €</b>
TVA 20%		188 271,30 €
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>		<b>1 129 627,80 €</b>



### Plan de financement prévisionnel :

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2018	2019	2020	2021
Région Ile de France	aide aux équipements sportifs mis à disposition des lycées	/	/		En attente d'accord 320 000€ sollicités
Département du Val d'Oise	réhabilitation d'équipements d'intérêt local : Equipements sportifs de base				En attente d'accord 150 000€ sollicités



## Objectifs et évaluation

[ Décrivez ici la manière dont nous pourrions évaluer, dans 1 an / 2 ans / 3 ans / 4 ans, que le projet aura réussi : quels objectifs chiffrés, et quelle méthode pour mesurer les progrès ]

A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon de la fin du contrat et détailler annuellement les objectifs intermédiaires si c'est possible

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2020	Objectif 2021 à 2026
Nb de m <sup>2</sup> d'équipement rénovés			2022
Homologation régionale de la piste d'athlétisme			2022/2023



# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de **MERIEL**

**ACTION N° xx : Renouvellement éclairage ambiant salle spectacle ERG**

Dernière date de mise à jour : **10/08/21**

## **Maître d'ouvrage / pilote du projet**

Organisme : MAIRIE DE MERIEL

Nom, prénom, fonction : Jérôme FRANCOIS, MAIRE

## **L'action en un mot**

Actuellement, l'éclairage basé sur des projecteurs halogènes est consommateur énergétique. Il a donc été décidé de procéder à la correction par le remplacement de projecteur LED



## Description détaillée

Par suite de la commission sécurité, il a été constaté que le système de sécurité incendie (SSI) était défaillant. En effet, lors d'un déclenchement d'alerte, la lumière ambiante de la salle de spectacle ne se rallumait pas comme l'exige la réglementation.

Actuellement nous avons 72 spots halogènes de 100 w, soit une puissance consommée de 7.2 kw en pleine puissance.

La collectivité souhaite diminuer les dépenses de fonctionnement, renouveler les équipements, proposer un dispositif efficace et innovant pour améliorer l'aspect énergétique et qualitatif de l'éclairage tout en répondant à la réglementation incendie en ERP.

Ainsi, une étude d'éclairage avec du matériel LED a permis de démontrer la capacité d'obtenir la réglementation avec des spots de 24W au nombre de 40.

Ainsi, nous avons une économie énergétique, et améliorant le bilan carbone de 6 240 Kw/heure

## Calendrier prévisionnel

Le planning d'installation est envisagé au vacances de la toussaint.





## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ?	Prochaine étape / action à entreprendre
[ Inscrivez le nom des partenaires mobilisés pour la réussite du projet ]	[ Indiquez ici ce à quoi chacun s'engage / ou ce que vous attendez de chacun ]	[ Préciser la date à laquelle l'engagement doit être réalisé ]	[ Si l'engagement n'est pas encore obtenu, quelle est la prochaine étape prévue pour l'obtenir ? ]
[ Exemple : l'intercommunalité ]	[ s'engage à trouver un prestataire pour réaliser un cadastre solaire ]	[ Rédaction cahier des charges pour le xx ; choix prestataire pour le xx ]	



## **Budget prévisionnel**

**Montant total : 33 600 € TTC**

**Description des coûts :**

**Plan de financement prévisionnel : 100 % ville**



## Objectifs et évaluation

A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon de la fin du contrat et détailler annuellement les objectifs intermédiaires si c'est possible

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2020	Objectif 2021 à 2026

Voir devis et étude jointe





## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de MERIEL

### ACTION N° xx : Renouvellement éclairage public

Dernière date de mise à jour : 10/08/21

#### Maître d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : MAIRIE DE MERIEL

Nom, prénom, fonction : Jérôme FRANCOIS, MAIRE

#### L'action en un mot

A l'appui d'un programme fonctionnel sur 12 années, le prestataire d'éclairage public remplace les points lumineux sur candélabre par une technologie LED.

Au terme du programme, la consommation énergétique en KW a pour objectif la diminution de 66 % par rapport à l'année de référence avant les remplacements.

Le programme a démarré en 2017.



## Description détaillée

L'analyse de l'état de l'éclairage public a été réalisée en 2015. L'ensemble des installations d'éclairage public, d'éclairage sportif, d'éclairage de mises en valeur et de signalisation lumineuse tricolore et des illuminations festives a été évalué, aussi bien quantitativement que qualitativement.

Le parc se compose de :

- 902 points lumineux
- 18 armoires de comptage et de commande ((+ Mairie et Police municipale raccordées sur tableau électrique)
- 871 supports dont 481 PBA EDF
- Réseau souterrain : 10,3 km
- Réseau aérien : 13 km

La collectivité souhaite diminuer les dépenses de fonctionnement, renouveler les équipements, proposer un dispositif efficace et innovant pour améliorer l'aspect énergétique et qualitatif de l'éclairage public.

L'année zéro de la consommation de l'éclairage public est celle de 2016 avec plus de 500 000 kw/an

En 2019, avec les 3 premières années réalisées du programme, nous avons une consommation réduite à 378 000 kw/an

Cette diminution qui va se poursuivre avec les années suivantes du programme, contribue à la maîtrise énergétique et améliore un bilan carbone de la ville.



## Calendrier prévisionnel

Voir tableau et AE ci-joint

## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ?	Prochaine étape / action à entreprendre
[ Inscrivez le nom des partenaires mobilisés pour la réussite du projet]	[ Indiquez ici ce à quoi chacun s'engage / ou ce que vous attendez de chacun ]	[ Préciser la date à laquelle l'engagement doit être réalisé ]	[ Si l'engagement n'est pas encore obtenu, quelle est la prochaine étape prévue pour l'obtenir ? ]
[ Exemple : l'intercommunalité ]	[ s'engage à trouver un prestataire pour réaliser un cadastre solaire ]	[ Rédaction cahier des charges pour le xx ; choix prestataire pour le xx ]	



## Budget prévisionnel

Montant total : €

Description des coûts : Voir Annexes

Plan de financement prévisionnel : [décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser]

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2018	2019	2020	2021
[ Inscrivez ci-dessous le nom des financeurs qui donnent un accord de principe pour le projet et le cas échéant la date de décision prise ou projetée]	[ Préciser l'enveloppe ou le nom du fonds mobilisé ]	[ Le montant ]	[ Le montant ]	[ Le montant ]	[ Le montant ]
[ Exemple : l'ADEME Commission des aides du xx ]	[ Fonds chaleur ]	[ 10K€ ]	[ 20K€ ]	[ 20K€ ]	[ 0€ ]





## Objectifs et évaluation

Tous les ans avec le prestataire, il y a une revue des objectifs. En cas de non atteint, il existe une pénalité contractuelle

A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon de la fin du contrat et détailler annuellement les objectifs intermédiaires si c'est possible

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2020	Objectif 2021 à 2026
Kw consommé	Sur la base des relevés d'index des compteurs	338669 kw soit une diminution de 35.10% (année0 en 2016 à 526167kw/an)	2021 = -13.42 de N-1 2022 = -12.92 de N-1 2023 = -10.97 de N-1 2024 = -7.25 de N-1 2025 = -6.13 de N-1 2026 = - 3.78 de N-1

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100



# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Territoire de MERIEL

ACTION N° xx : CRECHE

Dernière date de mise à jour : 10/08/21

## Maître d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : MAIRIE DE MERIEL

Nom, prénom, fonction : Jérôme FRANCOIS, MAIRE

## L'action en un mot

Le projet consiste à créer une nouvelle crèche municipale en augmentant la capacité d'accueil en passant de 20 à 30 berceaux.

## Description détaillée

Aujourd'hui, la crèche de Mériel assure missions de garde et d'éveils des enfants du première âge jusqu'à 4 ans. En annexe, elle assure les missions d'administration et de gestion et de pilotage pour l'exploitation de l'activité.

Dans un programme de mise aux normes de la crèche de Meriel en matière d'accessibilité, l'équipe territoriale a mené un audit en lien avec la CAF et la PMI sur des actions complémentaires à mettre en œuvre pour l'amélioration du bâtiment et la qualité d'accueil.

Parallèlement, l'équipe municipale souhaite augmenter la capacité d'accueil de 20 à 30 berceaux ; compte tenu de l'accroissement constant des besoins de garde sur la ville.



## Calendrier

## prévisionnel

Actuellement nous sommes en phase APS, l'objectif est de dérouler les phases de la loi mop (APD, PRO, DCE, ACT, EXE, AOR) pour aboutir à une réception du bâtiment au 1 aout 2022.



## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ?	Prochaine étape / action à entreprendre
[ Inscrivez le nom des partenaires mobilisés pour la réussite du projet ]	[ Indiquez ici ce à quoi chacun s'engage / ou ce que vous attendez de chacun ]	[ Préciser la date à laquelle l'engagement doit être réalisé ]	[ Si l'engagement n'est pas encore obtenu, quelle est la prochaine étape prévue pour l'obtenir ? ]
[ Exemple : l'intercommunalité ]	[ s'engage à trouver un prestataire pour réaliser un cadastre solaire ]	[ Rédaction cahier des charges pour le xx ; choix prestataire pour le xx ]	



## Budget prévisionnel

Montant total : 804 500 € HT

Description des coûts : Voir annexe

Plan de financement prévisionnel : [décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser]

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2018	2019	2020	2021
[ Inscrivez ci-dessous le nom des financeurs qui donnent un accord de principe pour le projet et le cas échéant la date de décision prise ou projetée]	[ Préciser l'enveloppe ou le nom du fonds mobilisé ]	[ Le montant ]	[ Le montant ]	[ Le montant ]	[ Le montant ]
[ Exemple : l'ADEME Commission des aides du xx ]	[ Fonds chaleur ]	[ 10K€ ]	[ 20K€ ]	[ 20K€ ]	[ 0€ ]



## Objectifs et évaluation

[ Décrivez ici la manière dont nous pourrions évaluer, dans 1 an / 2 ans / 3 ans / 4 ans, que le projet aura réussi : quels objectifs chiffrés, et quelle méthode pour mesurer les progrès ]

A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon de la fin du contrat et détailler annuellement les objectifs intermédiaires si c'est possible

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2020	Objectif 2021 à 2026

Par exemple (supprimer la liste dans la version finale de la fiche) :

ENERGIE	Nbre de m <sup>2</sup> de logements rénovés
	Nbre de ménages ou de copropriétés accompagnés
	Puissance installée (ex méthanisation, éolien)
	Nbre de m <sup>2</sup> d'équipements publics rénovés
QUALITE DE L'AIR	Nombre de jours de dépassement des seuils
MOBILITE	Km de pistes cyclables réalisés
	Nbre d'établissements couverts par un plan de déplacement des entreprises
EMPLOI & ACCOMPAGNEMENT	Nombre d'heures de formation à la reconversion dans les entreprises
	Nombre d'entreprises bénéficiaires d'un développement de l'emploi et des compétences (EDEC) et des démarches de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriales (GPEC) dans le cadre du CTE
DECHETS	Nombre de ressourceries implantées sur le territoire
AGRICULTURE / CADRE DE VIE	Proportion d'aliments bio / en circuits courts / de proximité dans les cantines scolaires et la restauration collective publique
	Quantité annuelle de produits phytosanitaires/m <sup>2</sup> pour l'entretien des espaces verts







# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de **PARMAIN**

## ACTION N° 01 :

### ACQUISITION DE MATERIEL DE VISIONNAGE DES CAMERAS POUR LE POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Dernière date de mise à jour : 12 août 2021

#### **Maître d'ouvrage / pilote du projet**

Organisme : Mairie de Parmain  
Nom, prénom, fonction : M. Gérard PETIT  
- Chef de Service de la Police Municipale  
Mairie de Parmain  
Place Georges Clémenceau  
95620 – PARMAIN

#### **L'action en un mot**

Le bâtiment historique, jouxtant la mairie, a été dédié durant des décennies au service postal de la ville. Il est en partie désormais occupé au rez-de-chaussée par la police municipale.

Le nouveau poste de police y a été entièrement réaménagé par les services techniques de la ville durant plusieurs semaines avec un souci de fonctionnalité, adapté aux missions actuelles, notamment en matière de vidéoprotection.

Ce poste est accessible avec un guichet sécurisé.

Derrière le guichet, se trouve un bureau pour deux agents et à l'arrière, un local blindé abritant les écrans de visionnage, appelé CSU.

#### **Description détaillée**

Cette salle comportera un mur d'images (4 monitors TV) permettant de visualiser les images de 25 caméras ; désormais en fonctionnement sur le territoire de Parmain : caméras reliées à la « fibre noire » (fibre optique sécurisée).

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts a équipé la commune de Parmain d'un dispositif de vidéoprotection aux abords de bâtiments publics et sur la voie publique, portant à ce jour le nombre de caméras à 25 :

- Voie publique (18 caméras) : Rue Général de Gaulle/Carrefour Glacière, Rue du Général de Gaulle D4, Rue de Nesles/Château d'Eau, Allée des



Peupliers/place des Fêtes, Allée des Peupliers/rue Rossignol, Parc Municipal derrière la mairie, Place Georges Clémenceau, Rue Raymond Poincaré SNCF, Rond-Point Jouy le Comte D4, Rue du Maréchal Joffre, Rue du Maréchal Joffre/Rue de Vaux, Rue de Vaux, Rue de Parmain/nouveau cimetière, Rue des Maillets/Cimetière Jouy-le-Comte, rue de Persan/rue du Clot Pollet, rue de Ronquerolles, Rond-point Jouy-le-Comte D4, Place Georges Clémenceau.

- Bâtiments publics (7 caméras) : Allée des Peupliers (2), Rue des Coutures, Rue Guichard, Rue Maréchal Foch, Rue Paul Ferry, Rue du Maréchal Joffre.

Par conséquent, la commune de Parmain a sollicité un soutien financier auprès du Conseil Régional d'Ile de France afin de moderniser l'aménagement de son centre de supervision urbain (CSU) : acquisition d'un mur d'images, acquisition de trois écrans monitors.

## Calendrier prévisionnel

Les travaux détaillés ci-dessous seront réalisés prochainement, à la réception d'un bon de commande.

Étude du CSU de la ville				
1	Etude	ens	1,00	765,89 €
<b>MOBILIER</b>				
2	Support d'écran informatique	ens	2,00	354,86 €
3	Mur d'image	p	1,00	3 676,24 €
4	Support écran push out	p	4,00	1 684,94 €
5	Transport et installation	p	1,00	1 276,47 €
<b>Ecran</b>				
7	Écran 48 pour le mur d'image"	p	3,00	4 590,15 €
8	Écran 24" TFT	p	1,00	227,78 €
9	Serveur d'affichage	p	1,00	5 775,03 €
<b>Courant faible</b>				
10	Fourniture et pose câble FTP 4 paires blindées Catégorie 6 zéro halogènes	mt	60,00	369,38 €
11	Fourniture et pose Cordon display Port 10 mètres	p	8,00	726,49 €
12	Fourniture et pose de prise 230V	p	8,00	293,33 €
13	Fourniture et pose Disjoncteur 10A	p	5,00	443,26 €
14	Fourniture et pose câble d'énergie type U1000 RC2V 2,6 mm2 230 V	p	100,00	592,70 €
15	Fourniture et pose prise RJ45	p	4,00	144,11 €
<b>Option</b>				
16	Fauteuil ATHOS 24h/24h	p	1,00	716,10 €
Total HT (hors option)				20 899,82 €
TVA 20%				4 179,92 €
Total TTC				25 079,74 €



## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ?	Prochaine étape / action à entreprendre
Conseil Régional d'Ile de France	Finance à hauteur de 30 % du montant HT des travaux équipement en vidéoprotection au titre du soutien à l'équipement en vidéoprotection	En attente de la notification de la subvention du Conseil Régional	Courrier du Conseil Régional d'Ile de France reçu le 22 juillet 2021 informant de l'attribution de la subvention par la commission permanente de cette instance. Conformément à la convention liant le Conseil Régional et la commune, il est nécessaire de recruter un stagiaire pour une période de deux mois.

### Budget prévisionnel

Montant total : **20 133,00 € HT soit 24 159,60 € TTC**

**Description des coûts :** Les travaux concernent la fourniture et l'installation des écrans de contrôle ainsi que ceux pour la fourniture et la pose de câbles : fibre optique, raccordement et autres.

### Plan de financement prévisionnel :

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	Montant sollicité	Montant Attribué
Conseil Régional d'Ile de France	Soutien à l'équipement en vidéoprotection	6 040,00 €	6 040,00 €
Commune	Autofinancement		14 093,00 €



## Objectifs et évaluation

Grace à l'acquisition de monitors tv, le raccordement et la configuration du nouveau local, le Centre de Supervision Urbain (CSU), la police municipale aura la capacité d'assurer une surveillance accrue et optimale de lieux publics (parc mairie, squares, abords des écoles et collège), de constater les infractions routières (stationnements gênant et dangereux, en double file ...) et surtout de permettre l'identification de VL et PL (interdiction aux PL +19 T de transiter par la ville).

Il est à signaler que la configuration de Parmain est spécifique (longueur 7 kms avec 2 routes départementales transversales ; rues étroites et pentues...).

Aussi, la vidéoprotection est 1 atout majeur pour les missions de la police municipale.

\*\*\*\*\*



# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de PARMAIN

## ACTION N° 3 :

### CREATION DE LA CONTINUITE CYCLABLE

Dernière date de mise à jour : 12 août 2021

#### Maitre d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : Mairie de Parmain

Nom, prénom, fonction : M. Laurent PLUQUET

- Directeur des Services Techniques  
Mairie de Parmain  
Place Georges Clémenceau – 95620 – PARMAIN

#### L'action en un mot

Dans le cadre de sa politique de développement des infrastructures en matière de mobilité la ville de Parmain envisage pour l'année 2021 les travaux suivants :

- Création de la continuité de la piste cyclable allant de la rue du Val d'Oise à la rue des Coutures. Le collège étant situé rue des Coutures, la piste cyclable facilitera et sécurisera l'accès des collégiens.

Ces travaux sont en continuité de la piste cyclable existante qui longe la voie ferrée du nord au sud de la ville, largement fréquentée par les Parminois.

#### Description détaillée

Cette voie sera en goudron rouge d'une largeur de 3,5 m sur 170 m de long. Douze candélabres LED de 4m seront mis en place, pour éclairer cette voie ainsi qu'une signalétique adaptée.

#### Calendrier prévisionnel

La commune est en attente des notifications des demandes de subventions. Après accord, les travaux pourront débuter avec une avance de subvention. Les travaux ont une durée de 3 mois. L'étude de faisabilité et le chiffrage ont été réalisés par le bailleur de la commune, société DESPIERRE : entretien de la voirie.



## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ?	Prochaine étape / action à entreprendre
La commune de Parmain	Porter le projet de réalisation		Consultation à lancer après les notifications de subventions des différents partenaires.
Préfecture du Val d'Oise	Prendre en charge 30 % sur la dépense subventionnable de 103 662,00 € HT au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires ruraux.	Exercice 2021	Notification reçue le 27 juillet 2021 Une avance de 30 % du montant prévisionnel de la subvention est accordée au bénéficiaire, au vu de la déclaration de commencement des travaux.
Conseil Départemental du Val d'Oise	Prend en charge 16,63 % sur le montant HT des travaux au titre du développement des infrastructures et services favorisant l'usage du vélo	Exercice 2021	Notification par la séance de la commission permanente du Conseil Départemental du 03/05/2021. Une avance de 30 % du montant prévisionnel de la subvention est accordée au bénéficiaire, au vu de la déclaration de commencement des travaux.
Conseil Régional d'Île de France	Prend en charge au titre Plan Vélo Régional-Soutien régional aux projets cyclables	Exercice 2021	Notification en cours de transmission Versement de l'aide à la réception de travaux. Conformément à la convention liant le Conseil Régional et la commune et afin de bénéficier de cette subvention, il est nécessaire de recruter un stagiaire pour une période de deux mois.



## Budget prévisionnel

**Montant total : 103 662,00 € HT soit 124 394,40 € TTC**

**Description des coûts :** Les travaux concernent la création de la continuité cyclable allant de la rue du Val d'Oise à la rue des coutures.

### Plan de financement prévisionnel :

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	Montant sollicité (2021)	Montant notifié (2021)
Préfecture du Val d'Oise	DSIL	31 098,60 €	REFUS
Préfecture du Val d'Oise	DETR	31 098,60 €	31 098,60 €
Conseil Régional d'Ile de France	Plan Vélo Régional- Soutien régional aux projets cyclables	25 915,50 €	17 623,00 €
Conseil Départemental du Val d'Oise	Développement des infrastructures et services favorisant l'usage du vélo	23 842,26 €	15 549,30 €
Commune	Autofinancement	39 391,10 €	



## Objectifs et évaluation

- ✓ Objectifs :
  - Limiter l'usage de la voiture.
  - Réduire l'éloignement entre les hameaux.
  - Développer un réseau de voies cyclables ou de promenade agréable pour tous.
  - Favoriser les échanges, les contacts entre les usagers des voies cyclables.
  - Sécuriser les cyclistes ainsi que les piétons
  
- ✓ Nombre de Km de pistes cyclables réalisés :
  - 6 kms reliant gares et écoles.

\*\*\*\*\*





# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Territoire de PARMAIN

## ACTION N° 2 : RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dernière date de mise à jour : 12 août 2021

### Maitre d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : Mairie de Parmain  
Nom, prénom, fonction : M. Laurent PLUQUET  
- Directeur des Services Techniques  
Mairie de Parmain  
Place Georges Clémenceau – 95620 – PARMAIN

### L'action en un mot

Dans le cadre de l'amélioration énergétique de l'éclairage public, la ville de Parmain envisage de poursuivre sa démarche et prévoit le remplacement des luminaires et des lampes sodium par des lampes LED.

### Description détaillée

La rénovation de l'éclairage public concerne les rues : rue des Coutures (7), partie basse de la rue du Maréchal Foch (22), rue de Vaux (12), rue Albert 1<sup>er</sup> (13), rue Couperie (3), rue du Val d'Oise (16), avenue de l'Oise (15), chemin SNCF (6), avenue de Paris (12), rue de Verdun (2), rue des Arts (4), église de Jouy le Comte (1).

### Calendrier prévisionnel

La commune est en attente de notification des demandes de subventions. Après accord, le démarrage des travaux s'effectuera pour une durée de deux mois. L'étude de faisabilité et le chiffrage ont été réalisés par le bailleur de la commune, société BIR, marché éclairage public.



## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ?	Prochaine étape / action à entreprendre
La commune de Parmain	Porter le projet de réalisation	Exercice 2021	Dès réception des notifications des subventions des instances
Préfecture du Val d'Oise	Prend en charge 40 % sur le montant de 118 782,00 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux	Exercice 2021	En attente de notification de subvention.
Conseil Régional d'Ile de France	Prend en charge 30 % sur le montant de 118 782,00 € HT au titre Plan Vélo Régional-Soutien régional aux projets cyclables	Exercice 2021	En attente de notification de subvention. Conformément à la convention liant le Conseil Régional et la commune et afin de bénéficier de cette subvention, il est nécessaire de recruter un stagiaire pour une période de deux mois.

## Budget prévisionnel

**Montant total : 118 782,00 € HT soit 142 538,40 € TTC**

**Description des coûts :** Les travaux concernent le remplacement des luminaires et des lampes sodium par des lampes LED



## Plan de financement prévisionnel

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	Montant sollicité (2021)	Montant notifié (2021)
Préfecture du Val d'Oise	DETR	47 512,80 €	En attente
Conseil Régional d'Ile de France	Stratégie Energie climat	35 634,60€	En attente
Commune	Autofinancement	35 634,60 €	



## Objectifs et évaluation

Les travaux seront évalués par le gain énergétique sur les consommations et le coût financier sur les factures.

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2020	Objectif 2021 à 2026
ENERGIE ELECTRIQUE	Factures (consommation, coût)		



# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

## Commune de PRESLES (95590)

### ACTION N° 01/2021 : ENERGIE

Dernière date de mise à jour : 12 août 2021

#### Maître d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : Commune de Presles

Nom, prénom, fonction : M BEMELS Pierre Maire

Précisez ici une seule et unique personne, morale ou physique. Il s'agit de la personne qui s'engage à rassembler les informations, à compléter la fiche, à être l'interlocuteur principal sur ce sujet... et à le faire avancer !

#### L'action en un mot

L'action 2021 consiste à achever de restaurer la couverture (1 ère tranche en 2020).

N'hésitez pas à être très clair : il faut que cette description soit accessible à quelqu'un d'extérieur à votre projet ! Exemple : cette action consiste à installer 400m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école communale... le projet consiste à accompagner la transition vers le bio de 10 exploitations agricoles... etc.]

#### Description détaillée

L'action 2021 s'insère dans un plan pluriannuel de rénovation du restaurant scolaire sis au 82, rue Pierre Brossolette qui abrite à la fois les locaux de production (liaison chaude) et les réfectoires.

Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc.]



## Calendrier prévisionnel

Automne 2021 pour une durée estimée des travaux de 2 mois environ en fonction intempéries.

Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des travaux ? l'achèvement des travaux ?

## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ?	Prochaine étape / action à entreprendre
Entreprise de couverture agréée qualibat et agréée MH Inscrivez le nom des partenaires mobilisés pour la réussite du projet	A réaliser les travaux selon le DTU couverture isolation Indiquez ici ce à quoi chacun s'engage / ou ce que vous attendez de chacun	Automne 2021 Préciser la date à laquelle l'engagement doit être réalisé	Si l'engagement n'est pas encore obtenu, quelle est la prochaine étape prévue pour l'obtenir ?
Exemple : l'intercommunalité	s'engage à trouver un prestataire pour réaliser un cadastre solaire	Rédaction cahier des charges pour le choix prestataire pour le cadastre	

## Budget prévisionnel

Montant total :  
112225€/ttc et 93251€/ht

Description des coûts :  
tous les travaux sont inscrits au budget 2021 de la Commune en section investissement.  
Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement



**Plan de financement prévisionnel :**

Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2018	2019	2020	2021
Inscrivez ci-dessous le nom des financeurs qui donnent un accord de principe pour le projet et le cas échéant la date de décision prise ou projetée	Fonds propre de la Commune 74 817€ DETR 2021 au taux de 40% soit un montant prévisionnel de 37 408€ Préciser l'enveloppe ou le nom du fonds mobilisé	{Le montant}	{Le montant}	{Le montant}	93 251€/ht 112 225€/ttc Le montant
{Exemple : l'ADEME Commission des aides-étu xx}	{Fonds-étateur}	{10K€}	{20K€}	{20K€}	{0€}



## Objectifs et évaluation

[ Décrivez ici la manière dont nous pourrions évaluer, dans 1 an / 2 ans / 3 ans / 4 ans, que le projet aura réussi : quels objectifs chiffrés, et quelle méthode pour mesurer les progrès ]

A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon de la fin du contrat et détailler annuellement les objectifs intermédiaires si c'est possible

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2020	Objectif 2021 à 2026
chauffage	consommation		Baisse de la consommation grâce à la rénovation de la couverture qui est couplée avec le changement des huisseries en 2022

Par exemple (supprimer la liste dans la version finale de la fiche) :

<b>ENERGIE</b>	Nbre de m <sup>2</sup> de logements rénovés
	Nbre de ménages ou de copropriétés accompagnés
	Puissance installée (ex méthanisation, éolien)
	Nbre de m <sup>2</sup> d'équipements publics rénovés 212m <sup>2</sup> (surface couverture)
<b>QUALITE DE L'AIR</b>	Nombre de jours de dépassement des seuils
<b>MOBILITE</b>	Km de pistes cyclables réalisés
	Nbre d'établissements couverts par un plan de déplacement des entreprises
<b>EMPLOI &amp; ACCOMPAGNEMENT</b>	Nombre d'heures de formation à la reconversion dans les entreprises
	Nombre d'entreprises bénéficiaires d'un développement de l'emploi et des compétences (EDEC) et des démarches de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriales (GPCC) dans le cadre du CTE
<b>DECHETS</b>	Nombre de ressourceries implantées sur le territoire
<b>AGRICULTURE / CADRE DE VIE</b>	Proportion d'aliments bio / en circuits courts / de proximité dans les cantines scolaires et la restauration collective publiques
	Quantité annuelle de produits phytosanitaires/m <sup>2</sup> pour l'entretien des espaces verts

A Presles, le 12 août 2021

— 17



Pierre BEMERIS  
Maire





## **CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise  
et des 3 Forêts

### **ACTION : Toiture de l'usine d'eau potable**

Dernière date de mise à jour : 19 août 2021

#### **Maître d'ouvrage / pilote du projet**

Organisme :  
Nom, prénom, fonction :

Madame CHAPALAIN Armelle, Présidente du Syndicat Intercommunal pour  
l'Alimentation en Eau Potable

#### **L'action en un mot**

L'action consiste à renouveler la canalisation d'eau potable ainsi que la reprise des  
branchements rue de Nogent à L'Isle Adam.

#### **Description détaillée**

Étanchéité des installations toiture et amélioration énergétique du 1<sup>er</sup> bâtiment du  
SIAEP permettant une diminution de 30% des dépenses de combustibles et  
préservant ainsi la sécurité et le bon fonctionnement des installations nécessaires  
au traitement et la distribution de l'eau.

Le toit plat du 1<sup>er</sup> bâtiment de l'usine de potabilisation de 239 m<sup>2</sup>, recouvert de  
gravillons n'est plus étanche : en cas de pluie, des fuites d'eau sont constatées à  
l'intérieur et engendre des déperditions de chaleur

#### **Calendrier prévisionnel**

[ Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par  
exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand  
sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des  
travaux ? l'achèvement des travaux?]



## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ? [ Préciser la date à laquelle l'engagement doit être réalisé ]	Prochaine étape / action à entreprendre
DIAG BI	Etude de sol	[ Préciser la date à laquelle l'engagement doit être réalisé ]	Informé des dates d'intervention
ACTEON	Maitre d'œuvre : suivi des travaux	[ Rédaction cahier des charges pour le xx ; choix prestataire pour le xx ]	Se mettre en relation avec tous les intervenants
VIABILITE	Entrepreneur : travaux de renouvellement et remplacement		Validation du devis
STUR	Levés de topographie		

## Budget prévisionnel



**Montant total :** Le montant prévisionnel de ce projet est de : 225117.37 € HT soit 270140.80€ TTC

**Description des coûts :**

STUR : 2800 € HT

VIABILITE : 225371.44€ HT

DIAG BI : 2068 €

ACTEON : 42 829.38 €

**Plan de financement prévisionnel :**

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2018	2019	2020	2021



## Objectifs et évaluation

A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon de la fin du contrat et détailler annuellement les objectifs intermédiaires si c'est possible

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2020	Objectif 2021 à 2026
Baisse des fuites d'eau dans le réseau	Economie sur la facture d'eau du SIAEP		

FLUIDE	Renouvellement de 336 ml de canalisation et de 10 branchements
--------	--



## **CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise  
et des 3 Forêts

### **ACTION : Toiture de l'usine d'eau potable**

Dernière date de mise à jour : 19 août 2021

#### **Maître d'ouvrage / pilote du projet**

Organisme :  
Nom, prénom, fonction :

Madame CHAPALAIN Armelle, Présidente du Syndicat Intercommunal pour  
l'Alimentation en Eau Potable

#### **L'action en un mot**

L'action consiste à refaire la toiture terrasse fuyarde en y ajoutant un isolant.

#### **Description détaillée**

Étanchéité des installations toiture et amélioration énergétique du 1<sup>er</sup> bâtiment du SIAEP permettant une diminution de 30% des dépenses de combustibles et préservant ainsi la sécurité et le bon fonctionnement des installations nécessaires au traitement et la distribution de l'eau.

Le toit plat du 1<sup>er</sup> bâtiment de l'usine de potabilisation de 239 m<sup>2</sup>, recouvert de gravillons n'est plus étanche : en cas de pluie, des fuites d'eau sont constatées à l'intérieur et engendrent des déperditions de chaleur

#### **Calendrier prévisionnel**

[ Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des travaux ? l'achèvement des travaux?]



## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ? [ Préciser la date à laquelle l'engagement doit être réalisé ]	Prochaine étape / action à entreprendre
SUEZ	Délégataire	[ Rédaction cahier des charges pour le xx ; choix prestataire pour le xx ]	Informé des dates d'intervention
ACTEON	Maitre d'œuvre : suivi des travaux		Se mettre en relation avec tous les intervenants
GECAPE	Entrepreneur couvreur		Validation du devis

## Budget prévisionnel

**Montant total :** Le montant prévisionnel de ce projet est de :  
 Investissement : Société GECAPE : 23 321.92 € H.T. soit 27 986.30 € T.T.C.  
 Fonctionnement : Bureau d'étude ACTEON



**Description des coûts :**  
**Plan de financement prévisionnel :**

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2018	2019	2020	2021
[ Inscrivez ci-dessous le nom des financeurs qui donnent un accord de principe pour le projet et le cas échéant la date de décision prise ou projetée]	[ Préciser l'enveloppe ou le nom du fonds mobilisé ]	[ Le montant ]	[ Le montant ]	[ Le montant ]	[ Le montant ]
[ Exemple : l'ADEME Commission des aides du xx ]	[ Fonds chaleur ]	[ 10K€ ]	[ 20K€ ]	[ 20K€ ]	[ 0€ ]



## Objectifs et évaluation

A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon de la fin du contrat et détailler annuellement les objectifs intermédiaires si c'est possible

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2020	Objectif 2021 à 2026
Baisse de consommation d'énergie	Facture d'énergie		

ENERGIE	Le toit plat du 1 <sup>er</sup> bâtiment de l'usine de potabilisation de 239 m <sup>2</sup>
---------	---





## **CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise  
et des 3 Forêts

**ACTION : Renouvellement des canalisations rue Beauséjour à  
L'Isle Adam**

Dernière date de mise à jour : 19 août 2021

### **Maître d'ouvrage / pilote du projet**

Organisme :  
Nom, prénom, fonction :

Monsieur Michel ARMAND, Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement  
de Parmain L'Isle Adam

### **L'action en un mot**

L'action consiste à changer des canalisations et des branchements des eaux usées  
rue Beauséjour à L'Isle Adam.

### **Description détaillée**

Changement de 423 ml de canalisation en diamètre 200 mm et de 23 branchements  
en 150 mm sur 114 ml.

### **Calendrier prévisionnel**

[ Indiquez ici le calendrier prévisionnel du projet et de ses différentes étapes. Par  
exemple, faut-il une étude préalable ou un appel d'offres et le cas échéant quand  
sont-ils prévus ? Quelles sont les échéances prévues pour le lancement des  
travaux ? l'achèvement des travaux?]



## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ?	Prochaine étape / action à entreprendre
ECSPS	Mission de coordination en matière de protection de la santé	[ Préciser la date à laquelle l'engagement doit être réalisé ]	Visites d'inspection, suivi de chantier
ACTEON	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Mission de maîtrise d'œuvre	[ Rédaction cahier des charges pour le xx ; choix prestataire pour le xx ]	Se mettre en relation avec tous les intervenants
DIAG BI	Etude de sol		Etude avant les travaux
SANET	Divers contrôles des canalisations		Curages, ITV, contrôles
VIABILITE TPE	Renouvellement du réseau d'assainissement EU et des branchements		Réalisation des travaux



## Budget prévisionnel

**Montant total :** Le montant prévisionnel de ce projet est de : 796 282,44 €HT soit 955 538,93 €TTC

**Description des coûts :**

ECSPS : 6 177,60 €

DIAG BI : 2100 €

SANET : 14388,26 €

VIABILITE TPE : 796 282,44 €

ACTEON : 64 352,40 €

**Plan de financement prévisionnel :**

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2018	2019	2020	2021
Agence de l'eau Seine Normandie	796 282,44 €HT	0	0	0	438 765,79 € HT
SIAPIA	796 282,44 €HT				357516.65 € HT



## Objectifs et évaluation

A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon de la fin du contrat et détailler annuellement les objectifs intermédiaires si c'est possible

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2020	Objectif 2021 à 2026

<b>ENERGIE</b>	Le toit plat du 1 <sup>er</sup> bâtiment de l'usine de potabilisation de 239 m <sup>2</sup>
----------------	---

## Axe 1 - Pour une Agence Energie-Climat Territoriale

Cible : Etude et mise en place d'une Mission Energie-Climat Territoriale

### Action n°1 : Préfiguration de la future mission

#### Porteur de l'action :

CCVO3F C3PF

PNR

#### Partenaires associés :

PNR, CAUE, DDT95

ADIL, SOLIHA, SIGEIF

CD95, ADEME, Région

## DESCRIPTION

### Typologie/ enjeux :

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

2	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de GES	1	Amélioration de la qualité de l'air
2	Réduction de la consommation énergétique	2	Production d'énergies renouvelables	2	Stockage carbone
1	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Enjeu social		

### Descriptif et objectif opérationnel :

Structuration et mise en place d'une Mission Energie/Climat territoriale pour accompagner les EPCI (C3PF, CCVO3F, etc.) dans l'animation et la mise en œuvre de leur PCAET, avec une focale particulière sur la rénovation énergétique des logements et du parc tertiaire (public et privé), le développement des EnR et la mobilité

Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission (en lien avec celui du PNR de l'Oise en 2020) en charge de préfigurer la future mission : rôle, articulation avec partenaires (PNR, CAUE, ADIL, SOLIHA, DDT95, SIGEIF...), moyens, financements, feuille de route....

Une attention sera apportée pour le lien avec les structures partenaires à l'éducation à l'environnement et au développement durable : Val d'Oise Environnement, le GRAINE Ile-de-France, Vivacités Ile-de-France, association Pik Pik Environnement, E-graine, etc.

## CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026
	X	X			

## SUIVI ET EVALUATION

### SUIVI

### RÉSULTAT

Délibération EPCI

Budget EPCI

Nombre d'actions engagées

#### MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

#### GAINS ESTIMÉS EN 2025

Fonctionnement : 40 k€/an (1jETP)

Investissement : 40 k€/an

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO<sub>2</sub>/an) : /

Gains annuels énergétiques (GWh/an) : /

Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : /

Gains qualité de l'air : /

**Axe 1 - Pour une Agence Energie-Climat Territoriale**

**Cible : Missions de la future Agence Energie-Climat Territoriale**

**Action n°2 : Encourager et accompagner la rénovation énergétique des logements privés**

**Porteur de l'action :**  
CCVO3F, EPCI

**Partenaires associés :**  
DDT95, PNR, CD95, ADEME, Région

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

1	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de GES	1	Amélioration de la qualité de l'air
3	Réduction de la consommation énergétique	0	Production d'énergies renouvelables	1	Stockage carbone
2	Préservation de la santé et de la biodiversité	3	Enjeu social		

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Missions d'animation/plateforme dédiée à la rénovation énergétique des logements privés :

- Espace FAIRE
- Dispositif SARE
- Promotion auprès des professionnels, préfiguration d'aides et dispositifs financiers...

Une intensification des actions auprès des professionnels sera en particuliers menées (information, formation, accompagnement, labellisation, ...)

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
	X	X			

**SUIVI ET EVALUATION**

SUIVI	RÉSULTAT
Nombre de conseils info énergie délivrés	Consommation énergétique du secteur résidentiel (GWh/an)
<b>MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS</b>	<b>GAINS ESTIMÉS EN 2025</b>
À chiffrer par la Mission Energie/Climat	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 0,4
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 3
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : /
	Gains qualité de l'air : /

**Axe 1 - Pour une Agence Energie-Climat Territoriale**

**Cible : Missions de la future Agence Energie-Climat Territoriale**

**Action n°3 : Informer et sensibiliser le grand public sur les nouvelles pratiques de la mobilité**

**Porteur de l'action :**  
CCVO3F, EPCI

**Partenaires associés :**  
PNR, DDT95, ADEME

## DESCRIPTION

### Typologie/ enjeux :

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

1	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de GES	2	Amélioration de la qualité de l'air
3	Réduction de la consommation énergétique	0	Production d'énergies renouvelables	0	Stockage carbone
1	Préservation de la santé et de la biodiversité	3	Enjeu social		

### Descriptif et objectif opérationnel :

Elaborer un programme d'actions d'information et de sensibilisation sur la mobilité bas carbone, recensant les actions déjà menées et pour massifier le changement de comportement

## CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X				

## SUIVI ET EVALUATION

### SUIVI

Nombre d'actions d'information et de sensibilisation menées

#### MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

À chiffrer par la Mission Energie/Climat

### RÉSULTAT

Consommation énergétique du secteur transport (GWh/an)

#### GAINS ESTIMÉS EN 2025

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	1,6
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	6
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
Gains qualité de l'air :	/

**Axe 2 - Pour une rénovation & performance  
énergétique**

**Cible : Planification**

**Action n°4 : Planifier la rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique**

**Porteur de l'action :**  
CCVO3F, C3PF, CAUE

**Partenaires associés :**  
Communes, DDT95, PNR (suivi et conseil)

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>2</b> Adaptation au changement climatique	<b>1</b> Atténuation des émissions de GES	<b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction de la consommation énergétique	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>1</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b> Enjeu social	

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Elaborer un Plan Local de l'Habitat (PLH) intégrant les volets rénovation et précarité énergétiques

Informier sur la mobilisation des PLU pour :

- massifier la rénovation énergétique des bâtiments (résidentiels et tertiaires),
- renforcer les prescriptions et incitations pour améliorer la qualité de l'air :
  - o dans les PLU (exposition des population aux pollutions),
  - o les chantier de construction publics,
  - o l'application de l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts,

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X			

**SUIVI ET EVALUATION**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Nombre d'actions concernant la rénovation énergétique dans le PLH et les PLU

Consommation énergétique du secteur résidentiel (GWh/an)

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ESTIMÉS EN 2025**

PLH : 70 k€

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	1,4
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	12
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
Gains qualité de l'air :	/



**Axe 2 - Pour une rénovation & performance  
énergétique**

**Cible : Eclairage public**

**Action n°5 : Optimiser l'éclairage public**

**Porteur de l'action :**

PNR Oise, SIGEIF

**Partenaires associés :**

CCCVO3F, communes

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

1	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de GES	0	Amélioration de la qualité de l'air
3	Réduction de la consommation énergétique	0	Production d'énergies renouvelables	0	Stockage carbone
3	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Enjeu social		

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Organisation de séminaires de sensibilisation « Quel éclairage public pour demain? »

Mise en place d'un Plan lumière sur la CCVO3F par le SIGEIF

Mise en place d'un Trame noire par le PNR de l'Oise et du Vexin

Travaux d'optimisation/extinction nocturne de l'éclairage public

Etudier la mise en place d'un fonds intercommunautaire de rénovation du patrimoine public

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

**SUIVI ET EVALUATION**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Nombre de points lumineux remplacés et dont l'allumage est modulé

Consommation énergétique de l'éclairage public (MWh/an)

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ESTIMÉS EN 2025**

Plan Lumière : 60 k€

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	/
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	1
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
Gains qualité de l'air :	/

**Axe 2 - Pour une rénovation & performance  
énergétique**

**Cible : Rénovation de l'habitat**

**Action n°6 : Encourager et accompagner la rénovation énergétique des logements privés**

**Porteur de l'action :**  
Mission Energie/Climat  
SOLIHA

**Partenaires associés :**  
ANAH, CCAS, Bailleurs, CAUE

## DESCRIPTION

### Typologie/ enjeux :

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

0	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de GES	1	Amélioration de la qualité de l'air
3	Réduction de la consommation énergétique	0	Production d'énergies renouvelables	1	Stockage carbone
2	Préservation de la santé et de la biodiversité	3	Enjeu social		

### Descriptif et objectif opérationnel :

Mise en place d'un « guichet unique » pour informer et accompagner les particuliers dans les travaux de rénovation énergétique (en lien avec Action n°1))

Mise en place d'un programme de repérage et d'accompagnement des ménages modestes pour des travaux de rénovation énergétiques (PIG, OPAH....)

## CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

## SUIVI ET EVALUATION

### SUIVI

### RÉSULTAT

Nombre de logements engagés dans des travaux de rénovation énergétique

Consommation énergétique du secteur résidentiel (GWh/an)

### MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

### GAINS ESTIMÉS EN 2025

À chiffrer par la Mission Energie/Climat

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	1,7
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	15
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
Gains qualité de l'air :	/

**Axe 2 - Pour une rénovation & performance  
énergétique**

**Cible : Rénovation des bâtiments publics et tertiaires**

**Action n°7 : Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires & industriels**

**Porteur de l'action :**  
CCI 95, CMA95

**Partenaires associés :**  
CCVO3F, communes, CD95

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>2</b> Atténuation des émissions de GES	<b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>3</b> Réduction de la consommation énergétique	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>1</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b> Enjeu social	

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Action d'information et de sensibilisation des acteurs économiques Pour engager la mise en œuvre du décret « tertiaire » du 23/07/2019 de la loi ELAN (40% en 2030, -50% en 2040, -60% en 2050), qui concerne les bâtiments tertiaires d'une surface  $\geq 1\ 000\ m^2$ , soit **34 établissements** recensés représentant près de 100 000  $m^2$  (sur la base Batistato de la DREAL IdF)

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

**SUIVI ET EVALUATION**

SUIVI	RÉSULTAT
Nombre de bâtiments (>1000 m <sup>2</sup> ) rénovés	Consommation énergétique des bâtiments > 1000 m <sup>2</sup>
<b>MOYENS ET COUTS ESTIMÉS</b>	<b>GAINS ESTIMÉS EN 2025</b>
À préciser par CCI95	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 1,4
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 13
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : /
	Gains qualité de l'air : /

**Axe 2 - Pour une rénovation & performance  
énergétique**

**Cible : Rénovation des bâtiments publics et tertiaires**

**Action n°8 : Rénovation des bâtiments publics**

**Porteur de l'action :**  
SIGEIF

**Partenaires associés :**  
Communes, CCVO3F, PNR Oise

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

1	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de GES	1	Amélioration de la qualité de l'air
3	Réduction de la consommation énergétique	0	Production d'énergies renouvelables	1	Stockage carbone
1	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Enjeu social		

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Identifier un bâtiment énevigore par commune pour engager des travaux de rénovation énergétique « en grappe », en s'appuyant sur le service de CEP du SIGEIF

Etudier la mise en place d'un fonds intercommunautaire de rénovation énergétique du patrimoine public

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X			

**SUIVI ET EVALUATION**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Nombre et avancement des travaux de rénovation

Consommation énergétique des bâtiments publics avant/après

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ESTIMÉS EN 2025**

À préciser par SIGEIF

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	0,5
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	5
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
Gains qualité de l'air :	/

Axe 3 - Vers une mobilité bas carbone

Cible : Planification

### Action n°9 : Aménager les liaisons modes actifs sécurisées

Porteur de l'action :

CD95, PNR

Partenaires associés :

CCVO3F ADEME, DDT95

## DESCRIPTION

### Typologie/ enjeux :

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

2	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de GES	1	Amélioration de la qualité de l'air
2	Réduction de la consommation énergétique	0	Production d'énergies renouvelables	0	Stockage carbone
2	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Enjeu social		

### Descriptif et objectif opérationnel :

Réalisation d'un Schéma modes actifs en lien avec les 2 PNR (Vexin, Oise) et les bords de l'Oise

Mise en œuvre du Schéma Vélos

## CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

## SUIVI ET EVALUATION

SUIVI	RÉSULTAT
Km de voies vélos aménagées	Part modale du vélo pour les habitants du territoire
<b>MOYENS ET COUTS ESTIMÉS</b>	<b>GAINS ESTIMÉS EN 2025</b>
40k€ (pour l'étude)	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 0,8
Pas encore de chiffre pour les aménagements	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 3
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : /
	Gains qualité de l'air : /

### Axe 3 - Vers une mobilité bas carbone

Cible : Planification

#### Action n°10 : Plan de déplacements inter-entreprises

##### Porteur de l'action :

CCI95

##### Partenaires associés :

CCVO3F

Communes

Région, SNCF, Entreprises, PNR Oise

#### DESCRIPTION

##### Typologie/ enjeux :

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

1	Adaptation au changement climatique	1	Atténuation des émissions de GES	1	Amélioration de la qualité de l'air
1	Réduction de la consommation énergétique	0	Production d'énergies renouvelables	0	Stockage carbone
1	Préservation de la santé et de la biodiversité	1	Enjeu social		

##### Descriptif et objectif opérationnel :

Etudier l'opportunité de réaliser un Plan de Mobilité multi-sites pour structurer et coordonner les offres de services, les infrastructures et les campagnes de sensibilisation/animation à mener

#### CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X				

#### SUIVI ET EVALUATION

SUIVI	RÉSULTAT
Nombre d'entreprises engagées dans le plan de déplacement	Part modale des trajets domicile/travail
<b>MOYENS ET COUTS ESTIMÉS</b>	<b>GAINS ESTIMÉS EN 2025</b>
15 jETP	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 0,8
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 3
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : /
	Gains qualité de l'air : /

**Axe 3 - Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Réduire les besoins de déplacements**

**Action n°11 : Exemplarité des collectivités**




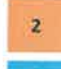
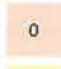


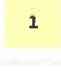
**Porteur de l'action :**  
CCVO3F, Communes

**Partenaires associés :**  
PNR, DDT95...

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

 Adaptation au changement climatique	 1	Atténuation des émissions de GES	 0	Amélioration de la qualité de l'air	
 2	Réduction de la consommation énergétique	 0	Production d'énergies renouvelables	 0	Stockage carbone
 1	Préservation de la santé et de la biodiversité	 1	Enjeu social		

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Instauration du télétravail au sein des collectivités (mise en place d'une charte)

Extension de la pratique du télétravail dans les communes

Aménager les mairies en espaces de télétravail ouvert aux salariés

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

**SUIVI ET EVALUATION**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Nombre de collectivités signataires de la charte

Nombre de jours de télétravail des salariés par an

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ESTIMÉS EN 2025**

-	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	/
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	/
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
	Gains qualité de l'air :	/

**Axe 3 - Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Développer les modes actifs**

**Action n°12 : Encourager la pratique du vélo**

**Porteur de l'action :**

CCVO3F, Région

**Partenaires associés :**

PNR, SNCF

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

2	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de GES	1	Amélioration de la qualité de l'air
2	Réduction de la consommation énergétique	0	Production d'énergies renouvelables	0	Stockage carbone
2	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Enjeu social		

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Communiquer sur les aides régionales : achat d'un Vélo à Assistance Electrique, covoiturage, ...  
Mise en place de l'Indemnité Mobilité (ex. IKV) pour les agents

Déploiement d'abris vélos (gares, parking de covoiturage)

Etude sur la création d'un service de location longue durée de vélos électriques

Etude de faisabilité, expérimentation, sur des nouveaux modes de déplacement (autopartage, etc)

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X			

**SUIVI ET EVALUATION**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Nombre d'actions de promotion du vélo mises en œuvre

Part modale du vélo pour les habitants du territoire

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ESTIMÉS EN 2025**

Inclus dans Mission Energie/Climat

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	1,6
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	6
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
Gains qualité de l'air :	/



Axe 3 - Vers une mobilité bas carbone

Cible : Renforcer l'offre de transports en commun

Action n°13 : Adapter l'offre aux besoins des habitants et salariés

Porteur de l'action :  
CCVO3F, IdFM, Région

Partenaires associés :  
CD95, TRANSDEV

DESCRIPTION

Typologie/ enjeux :

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

1	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de GES	1	Amélioration de la qualité de l'air
2	Réduction de la consommation énergétique	0	Production d'énergies renouvelables	0	Stockage carbone
1	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Enjeu social		

Descriptif et objectif opérationnel :

Etude d'une ligne de bus sur la D922 (Pointoise – Asnières S/Oise)

Etudier la mise en place d'un Transport A la Demande (TAD) pour desserte des ZAE (matin et soir) et centre bourgs (en journée)

Renforcer la desserte et l'interconnexion des réseaux existants des territoires

Expérimentation de la priorité aux feux

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X			

SUIVI ET EVALUATION

SUIVI	RÉSULTAT
Réalisation des études TC	Part modale des transports en commun pour les habitants du territoire
<b>MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS</b>	<b>GAINS ESTIMÉS EN 2025</b>
Études : 50 k€	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 1,6
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : 6
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : /
	Gains qualité de l'air : /

**Axe 3 - Vers une mobilité bas carbone**

**Cible : Mobilité partagée et moins émettrice**

**Action n°14 : Favoriser les nouvelles motorisations « bas carbone »**

**Porteur de l'action :**  
PNR Oise, SIGEIF

**Partenaires associés :**  
CD95, CCVO3F, communes, Enedis, GrDF

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>2</b> Adaptation au changement climatique	<b>2</b> Atténuation des émissions de GES	<b>2</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>1</b> Réduction de la consommation énergétique	<b>1</b> Production d'énergies renouvelables	<b>0</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>2</b> Enjeu social	

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Déploiement du dispositif Rézo-pouce sur le PNR de l'Oise

Etudier l'implantation de stations multi-énergies (IRVE & GNV) : Croix Verte, Baillet, ...

Remplacement de la flotte des collectivités (véhicules électriques, GNV...)

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

**SUIVI ET EVALUATION**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Nombre de bornes IRVE/GNV déployées + part de la flotte des collectivités en véhicules électriques GNV

Emissions de GES du secteur transport sur le territoire (kteqCO<sub>2</sub>/an)

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ESTIMÉS EN 2025**

Le coût du service rezopouce est pris en charge par le PNR pour les 2 prochaines années

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	1,6
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	6
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
Gains qualité de l'air :	/

**Axe 4 - Vers un mix énergétique renouvelable**

**Cible : Planifier le développement des ENR**

**Action n°15 : Schéma directeur des Energies Renouvelables (SDE EnR)**

**Porteur de l'action :**  
SIGEIF, CCV03F, C3PF

**Partenaires associés :**  
Enedis, GrDF, PNR, ONF, Chambre Agriculture, CD95

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>1</b> Adaptation au changement climatique	<b>1</b> Atténuation des émissions de GES	<b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>1</b> Réduction de la consommation énergétique	<b>3</b> Production d'énergies renouvelables	<b>2</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>1</b> Enjeu social	

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Elaborer un Schéma Directeur des EnR à partir du PCAET afin de :

- Adopter une stratégie cohérente de développement des EnR
- Assurer une gouvernance partagée (public, privé, opérateurs...) et éviter les phénomènes de concurrence
- Identifier les sites/projet « prêts à partir »
- Identifier des montages/porteurs de projets possibles par filière/projet (financement citoyens notamment)

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
	X	X			

**SUIVI ET EVALUATION**

SUIVI	RÉSULTAT
Réalisation du SDE	Production annuelle d'EnR (MWh/an)
<b>MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS</b>	<b>GAINS ESTIMÉS EN 2025</b>
60 K€	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : 0,7
(à confirmer SIGEIF)	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : /
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : 7
	Gains qualité de l'air : /

Axe 4 - Vers un mix énergétique renouvelable

Cible : Planifier le développement des ENR

Action n°16 : Intégrer le développement des EnR dans les objectifs des PLU

Porteur de l'action :  
CAUE

Partenaires associés :  
CCVO3F, Communes, DDT95

DESCRIPTION

Typologie/ enjeux :

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

2	Adaptation au changement climatique	1	Atténuation des émissions de GES	1	Amélioration de la qualité de l'air
0	Réduction de la consommation énergétique	3	Production d'énergies renouvelables	0	Stockage carbone
0	Préservation de la santé et de la biodiversité	1	Enjeu social		

Descriptif et objectif opérationnel :

Mobiliser le PLU pour exiger un % d'EnR pour les constructions nouvelles

Retour d'expérience à partager avec les autres communes

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026
	X	X	X	X	X

SUIVI ET EVALUATION

SUIVI

RÉSULTAT

Elaboration d'une OAP Energie-Climat et prescriptions sur les EnR dans le règlement

Production annuelle d'EnR (MWh/an)

MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS

GAINS ESTIMÉS EN 2025

À voir avec CAUE

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	0,7
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	/
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	7
Gains qualité de l'air :	/

**Axe 4 - Vers un mix énergétique renouvelable**

**Cible : Développer les projets ENR**

**Action n°17 : Renouvellement des anciens équipements de chauffage domestiques**

**Porteur de l'action :**

CCVO3F, C3PF

**Partenaires associés :**

PNR, ADEME, CD95, DDT95

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

2	Adaptation au changement climatique	3	Atténuation des émissions de GES	3	Amélioration de la qualité de l'air
3	Réduction de la consommation énergétique	3	Production d'énergies renouvelables	1	Stockage carbone
3	Préservation de la santé et de la biodiversité	3	Enjeu social		

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Dans le cadre de la mise en place de la mission Energie/Climat, envisager une action spécifique pour le remplacement des anciens équipements de chauffage individuelles et collectifs (foyers ouverts, gaz sans condensation, fioul) par des chaudières moins polluantes (tpe f «flamme verte »), en mobilisant du Fonds Air-Bois régional et les aides de l'ADEME.

Cet accompagnement sera articulé avec les démarches d'accompagnement de la rénovation énergétique du logement (cf. action n°2, 4, 6) et la mission énergie (cf. action n°1).

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
	X	X	X	X	X

**SUIVI ET EVALUATION**

SUIVI		RÉSULTAT	
Nombre d'appareils anciens remplacés		Suivi qualité de l'air	
<b>MOYENS ET COUTS ESTIMÉS</b>		<b>GAINS ESTIMÉS EN 2025</b>	
À chiffrer		Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	3
		Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	/
		Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
		Gains qualité de l'air :	/

**Axe 4 - Vers un mix énergétique renouvelable**

**Cible : Développer les projets ENR**

**Action n°18 : Déployer des installations PV sur le domaine public**

**Porteur de l'action :**  
CCVO3F, C3PF

**Partenaires associés :**  
Communes, PNR, SIGEIF

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

1	Adaptation au changement climatique	0	Atténuation des émissions de GES	0	Amélioration de la qualité de l'air
1	Réduction de la consommation énergétique	3	Production d'énergies renouvelables	0	Stockage carbone
0	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Enjeu social		

**Descriptif et objectif opérationnel :**

À l'aide du SDErR, déployer les installations photovoltaïques (toiture, parc au sol ou ombrière) sur le patrimoine public : Appels d'offre, Appels à Manifestation d'Intérêt, Convention avec des collectifs citoyens...

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
	X	X	X	X	X

**SUIVI ET EVALUATION**

SUIVI	RÉSULTAT
Nombre de centrales PV sur bâtiments/foncier public	Production annuelle Solaire PV
<b>MOYENS ET COUTS ESTIMÉS</b>	<b>GAINS ESTIMÉS EN 2025</b>
Inclus dans Mission Energie/Climat	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : /
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : /
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : 4
	Gains qualité de l'air : /

Axe 4 - Vers un mix énergétique renouvelable

Cible : Développer les projets ENR

Action n°19 : Déployer des installations PV sur le domaine privé

Porteur de l'action :

CCVO3F, C3PF

Partenaires associés :

Communes, PNR, SIGEIF, CCI95

DESCRIPTION

Typologie/ enjeux :

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

1	Adaptation au changement climatique	0	Atténuation des émissions de GES	0	Amélioration de la qualité de l'air
1	Réduction de la consommation énergétique	3	Production d'énergies renouvelables	0	Stockage carbone
0	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Enjeu social		

Descriptif et objectif opérationnel :

Accompagnement des propriétaires privés pour la valorisation des gisements EnR

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

SUIVI ET EVALUATION

SUIVI	RÉSULTAT
Nombre de logements équipés en panneaux solaires PV	Production annuelle Solaire PV
<b>MOYENS ET COUTS ESTIMÉS</b>	<b>GAINS ESTIMÉS EN 2025</b>
Inclus dans Mission Energie/Climat	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : /
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : /
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : 12
	Gains qualité de l'air : /

Axe 5 - Adaptation au changement climatique

Cible : Préservation des ressources en eau

Action n°20 : Promouvoir le cycle naturel de l'eau

Porteur de l'action :  
SIABY, SIAH, SITRARIVO, SMBO

Partenaires associés :  
CCVO3F, CAUE  
PNR, Agence de l'Eau, CD95, DDT95

DESCRIPTION

Typologie/ enjeux :

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

3	Adaptation au changement climatique	1	Atténuation des émissions de GES	1	Amélioration de la qualité de l'air
0	Réduction de la consommation énergétique	0	Production d'énergies renouvelables	3	Stockage carbone
3	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Enjeu social		

Descriptif et objectif opérationnel :

Dans le cadre de la compétence GEMAPI, mise en œuvre du Programme Pluriannuel d'Investissements : restauration et conservation de zones humides, reméandrage et restauration d'espaces de mobilité des cours d'eau

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

SUIVI ET EVALUATION

SUIVI	RÉSULTAT
Mise en œuvre du PPI	Surface de milieux restaurés
<b>MOYENS ET COUTS ESTIMÉS</b>	<b>GAINS ESTIMÉS EN 2025</b>
À chiffrer	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : /
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : /
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : /
	Gains qualité de l'air : /



## Axe 5 - Adaptation au changement climatique

Cible : Préservation des ressources en eau

### Action n°21 : Stocker Carbone dans le sol

#### Porteur de l'action :

Communes

#### Partenaires associés :

CCVO3F, CAUE

PNR, Agence de l'Eau, CD95, DDT95

## DESCRIPTION

#### Typologie/ enjeux :

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

3	Adaptation au changement climatique	1	Atténuation des émissions de GES	1	Amélioration de la qualité de l'air
0	Réduction de la consommation énergétique	0	Production d'énergies renouvelables	3	Stockage carbone
3	Préservation de la santé et de la biodiversité	1	Enjeu social		

#### Descriptif et objectif opérationnel :

Promouvoir les coefficients de biotope surfacique et de pleine terre dans les PLU pour renforcer l'approche de stockage carbone dans le sol.

## CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

## SUIVI ET EVALUATION

#### SUIVI

#### RÉSULTAT

Intégration d'un CBS minimal dans les PLU

% d'espaces verts dans le MOS des communes

#### MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

#### GAINS ESTIMÉS EN 2025

A voir avec le CAUE

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	/
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	/
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
Gains qualité de l'air :	/

**Axe 5 - Adaptation au changement climatique**

**Cible : Préservation de la biodiversité**

**Action n°22 : Préserver les corridors écologiques et maintenir une activité agricole**

**Porteur de l'action :**

PNR Oise, ARB

**Partenaires associés :**

Communes

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>3</b> Adaptation au changement climatique	<b>1</b> Atténuation des émissions de GES	<b>2</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>0</b> Réduction de la consommation énergétique	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>3</b> Stockage carbone
<b>3</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>2</b> Enjeu social	

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Action du PNR de l'Oise pour la prise en compte des corridors écologiques dans les PLU

Préservation des ENS

Programmes arbres fruitiers et vergers

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

**SUIVI ET EVALUATION**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Elaboration d'un volet Trame Verte et Bleu dans les PLU

Surface d'espaces naturels protégés (ha) faisant l'objet d'une convention

**MOYENS ET COÛTS ESTIMÉS**

**GAINS ESTIMÉS EN 2025**

À renseigner

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO<sub>2</sub>/an) : /

Gains annuels énergétiques (GWh/an) : /

Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : /

Gains qualité de l'air : /

**Axe 5 - Adaptation au changement climatique**

**Cible : Préservation de la biodiversité**

**Action n°23 : Maintenir et développer les puits carbone**

**Porteur de l'action :**

PNR, ARB, CCVO3F, communes,

**Partenaires associés :**

CAUE, Agence de l'eau, CD95, DDT95

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>3</b> Adaptation au changement climatique	<b>1</b> Atténuation des émissions de GES	<b>2</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>0</b> Réduction de la consommation énergétique	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>3</b> Stockage carbone
<b>3</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>2</b> Enjeu social	

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Renforcer l'approche « puits carbone » des sols (en lien avec la préservation de la biodiversité), en articulation notamment avec les PLU :

- Programme du PNR de l'Oise de Désimperméabilisation des sols urbains
- Restauration & conservation des zones humides
- Les bandes enherbées, les haies...

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

**SUIVI ET EVALUATION**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Formations/Séminaires/Communication du PNR sur les "puits CO2"

Nombre d'agents communaux formés

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ESTIMÉS EN 2025**

À renseigner

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	/
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	/
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
Gains qualité de l'air :	/

**Axe 6 - Vers une économie circulaire**

**Cible : Gestion soutenable des déchets**

**Action n°24 : Prévention et valorisation des déchets**

**Porteur de l'action :**  
TRI-OR, TRI-ACTION

**Partenaires associés :**  
GrDF, SIGEIF  
C3PF, Communes

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

2	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de GES	0	Amélioration de la qualité de l'air
2	Réduction de la consommation énergétique	1	Production d'énergies renouvelables	1	Stockage carbone
1	Préservation de la santé et de la biodiversité	3	Enjeu social		

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Actions de sensibilisation et soutien au déploiement de composteurs, tri et réduction des déchets.

Valorisation énergétique des biodéchets.

Accompagnement des entreprises par la CCI/CMA du 95.

Elaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

**SUIVI ET EVALUATION**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Nombre de composteurs installés

Volume de déchets par habitant (kg/hab/an)

Avancement du PLPDMA

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ESTIMÉS EN 2025**

À renseigner

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	0,7
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	/
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
Gains qualité de l'air :	/

Axe 6 - Vers une économie circulaire

Cible : Gestion soutenable des déchets

Action n°25 : Encourager le réemploi local

Porteur de l'action :  
TRI-OR, TRI-ACTION

Partenaires associés :  
C3PF, Communes

DESCRIPTION

Typologie/ enjeux :

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

<b>2</b> Adaptation au changement climatique	<b>2</b> Atténuation des émissions de GES	<b>0</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>2</b> Réduction de la consommation énergétique	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>1</b> Stockage carbone
<b>1</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>3</b> Enjeu social	

Descriptif et objectif opérationnel :

Mise en place de Recyclerie locale par la mise en place d'une donnerie à la déchèterie

Création d'un préau des matériaux à la déchèterie

Contrat d'objectifs Déchets Economie Circulaire avec le Syndicat des déchets

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X			

SUIVI ET EVALUATION

SUIVI	RÉSULTAT
Mise en place de la ressourcerie	Tonnes de déchets récupérés et recyclés/réparés/réutilisés
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	GAINS ESTIMÉS EN 2025
À renseigner	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) : /
	Gains annuels énergétiques (GWh/an) : /
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : /
	Gains qualité de l'air : /

**Axe 6 - Vers une économie circulaire**

**Cible : Alimentation**

**Action n°26 : Encourager la production locale**

**Porteur de l'action :**  
CCVO3F, PNR

**Partenaires associés :**  
CD95, Chambre Agri IdF, DDT95

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

2	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de GES	1	Amélioration de la qualité de l'air
1	Réduction de la consommation énergétique	0	Production d'énergies renouvelables	2	Stockage carbone
2	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Enjeu social		

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Identification des filières agricoles existantes sur les territoires et campagne d'information auprès des habitants

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

**SUIVI ET EVALUATION**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Nombre d'actions de promotion des agriculteurs locaux sur le territoire

Nombre de points de vente de produits agricoles locaux

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ESTIMÉS EN 2025**

À renseigner

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	/
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	/
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
Gains qualité de l'air :	/

**Axe 6 - Vers une économie circulaire**

**Cible : Alimentation**

**Action n°27 : Promouvoir les circuits courts alimentaires**

**Porteur de l'action :**  
CCVO3F, PNR

**Partenaires associés :**  
CD95, Chambre Agri IdF, DDT96

**DESCRIPTION**

**Typologie/ enjeux :**

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

<b>2</b> Adaptation au changement climatique	<b>2</b> Atténuation des émissions de GES	<b>1</b> Amélioration de la qualité de l'air
<b>1</b> Réduction de la consommation énergétique	<b>0</b> Production d'énergies renouvelables	<b>2</b> Stockage carbone
<b>2</b> Préservation de la santé et de la biodiversité	<b>2</b> Enjeu social	

**Descriptif et objectif opérationnel :**

Action de promotion et soutien des agriculteurs locaux

**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026
X	X	X	X	X	X

**SUIVI ET EVALUATION**

**SUIVI**

**RÉSULTAT**

Nombre d'actions de promotion des agriculteurs locaux sur le territoire

Nombre d'exploitations engagées dans la vente locale

**MOYENS ET COUTS ESTIMÉS**

**GAINS ESTIMÉS EN 2025**

À renseigner

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO <sub>2</sub> /an) :	/
Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	/
Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	/
Gains qualité de l'air :	/

